

DES ABERRATIONS

DU

SENS GÉNÉSIQUE

DU MÊME AUTEUR

De la contagion du suicide à propos de l'épidémie actuelle. *Thèse de Paris*, 1875).

Nouveau procédé pour la conservation des pièces pathologiques avec leurs altérations caractéristiques. — *Union médicale*, 1876.

Un mot sur la contagion du crime et sa prophylaxie. — *Union médicale*, 1876.

Des troubles intellectuels dus à l'intoxication lente par le gaz oxyde de carbone. — Asselin, 1876.

Des rapports de la phthisie pulmonaire avec l'aliénation mentale au point de vue de l'étiologie. — *Abeille médicale*, 1877.

Des pseudo-guérisons dans les maladies réputées incurables. — *Journal d'hygiène*, 1877.

De la folie jalouse. — Asselin, 1877.

Le tueur d'enfants. Étude médico-légale. — *Journal d'hygiène*, 1878.

Note sur l'emploi du sulfate d'atropine dans l'entérite chronique des aliénés. — *Annales médico-pyschologiques*, 1879.

De la démence dans ses rapports avec l'état normal des facultés intellectuelles et affectives. — Asselin, 1878.

8769-79. — Corbeil. Typ. et stér. Crété.

DES ABERRATIONS

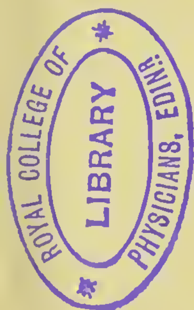
DU

SENS GÉNÉSIQUE

PAR

LE Dr PAUL MOREAU (DE TOURS)

> Sans nous appesantir ici sur l'entraînement presque irrésistible qu'excite chez certains individus l'exaltation du sens génésique, nous ne voulons faire qu'une remarque dont personne, je pense, ne contestera la justesse, c'est que, quels qu'aient été ces motifs, ils n'ont dû, au moins dans la plupart des cas, leur puissance d'entraînement qu'à des dispositions psycho-organiques vraiment exceptionnelles.
>
> MOREAU (de Tours), in *Psychologie morbide.*



PARIS
ASSELIN ET Cie, LIBRAIRES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1880

DES ABERRATIONS

DU

SENS GÉNÉSIQUE

En présence des nombreux cas de viol, d'attentats à la pudeur de toute nature relevés journellement avec une déplorable exactitude par les feuilles publiques, en présence de la tendance toujours croissante de certains auteurs modernes à mettre en scène, à glorifier même des faits monstrueux que réprouvent la morale et les mœurs, il est permis de se demander où s'arrêtera cette terrible calamité qui n'épargne ni le sexe, ni l'âge, qui prend ses acteurs dans tous les rangs de la société.

D'après le compte rendu de l'administration de la Justice criminelle en France, sur 1,849 crimes contre l'ordre public, nous relevons le chiffre effrayant de 875 viols et attentats à la pudeur sur des enfants seulement. (Les attentats sur les adultes ne figurent pas dans ce chiffre.)

Cherchons-nous quelle est l'espèce ou la classe

d'hommes qui se livrent à ces immondes profanations, nous ne trouvons dans la statistique que ces mots : *célibataires*, *mariés*.

Quoi ! on a flétri de la sorte en 1872, 682 enfants ; en 1873, 703 ; en 1874, 825 ; en 1875, 813 ; en 1876, 875 ; et la statistique n'a pas un mot pour indiquer l'origine de la cause de cette dépravation toujours croissante ! Près de 4,000 enfants souillés en cinq ans, et cela n'est révélé que par un chiffre !

Depuis plusieurs années déjà notre attention avait été attirée sur ce point. Nous nous proposons dans ce travail de rechercher la cause première de ces désordres, de ces aberrations, de les étudier, de passer en revue les différentes formes qu'elles revêtent.

N'est-ce pas de notre part une grande hardiesse que d'entreprendre de traiter un sujet aussi important, aussi vaste, que des liens plus étroits, plus nombreux qu'on ne l'a pensé jusqu'ici, rattachent à la psychologie morbide et même dans une foule de cas à la pathologie générale ?

Disons-le de suite, nous n'avons pas l'intention de nous livrer dans cette étude à des discussions philosophiques qui assurément présentent un haut intérêt : notre donnée est plus restreinte, le point de vue auquel nous nous plaçons étant exclusivement médical.

L'ensemble des faits, objets de ce travail nous a conduit à accepter comme absolument démontrée l'existence psychique d'un sixième sens, le *sens génital*.

Nous le verrons plus tard, ce sens généralement admis, du moins en principe par les psychologues, est encore de la part des histologistes et des physiologistes l'objet de nombreuses controverses, quant à sa localisation exacte, à son existence (histologique) même.

Nous appuyant sur de nombreux exemples, nous espérons démontrer que ce sens a des fonctions spéciales, distinctes des autres appareils, que, comme il arrive aux autres sens, il peut être lésé psychiquement sans que la rectitude des fonctions mentales, tant affectives qu'intellectuelles, ait à en souffrir.

A côté de faits probants, bien nets, dont on ne saurait révoquer un seul instant la nature morbide, il en est d'autres qui n'appartiennent pas tous, à proprement parler, à l'aliénation mentale, si toutefois sous ce titre on ne veut admettre que des désordres intellectuels bien caractérisés, bien tranchés, palpables en un mot; mais leur analogie avec cette affection est si grande, si saisissante, tant de motifs au point de vue de leur origine, de leur cause déterminante le confondent avec elle, que c'est sans la moindre hésitation que nous leur avons donné une place importante dans ce travail.

Ces faits, discutés et discutables, sont de ceux que d'habitude, lorsqu'on vient à les apprendre, on caractérise en s'écriant : « Mais c'est un acte de folie..., il fallait être fou pour commettre une pareille action..., etc. » On est bien disposé à croire que cela est réel-

lement, mais on reste dans le doute faute de preuves suffisantes.

Dans ces cas, souvent les troubles intellectuels sont masqués par toutes les apparences de la plus saine raison, et l'on voit alors l'intelligence de certains individus participer, dans des conditions variables, de la raison la plus entière et tout à la fois de la déraison la plus complète : de là pour les gens peu versés dans l'étude spéciale des maladies de l'intelligence et souvent même, pourquoi ne l'avouerions-nous pas ? pour ceux qui ont vieilli sous le harnais, qui ont passé leur vie au milieu des aliénés, qui ont fait de leurs mœurs, de leurs habitudes une étude spéciale et approfondie, une incertitude désespérante. Mais cette incertitude même ne fait-elle pas pressentir l'existence d'une cause déterminante inconnue, à peine soupçonnée, inaperçue, la seule cependant à laquelle il faille attribuer tout le mal et toujours en dehors de laquelle on s'obstine à vouloir trouver la cause de ces actes odieux ? Nommons par anticipation les troubles cérébraux de diverse nature.

Les maladies qui mettent si souvent obstacle au plein exercice du libre arbitre, sont aussi variées que celles qui frappent l'organisme physique. Les unes viennent d'un défaut de régularité dans la conformation des organes ou de leur dérangement accidentel, occasionné par la maladie, des coups, des chutes, des traumatismes, des commotions ou autres accidents ; les autres sont le triste effet et la suite inévitable des passions déréglées auxquelles succom-

bent inconsciemment, fatalement, les malheureux prédisposés ou héréditaires.

Les passions ont des effets proportionnés à l'empire qu'elles exercent sur notre esprit : elles nous séduisent, nous attirent insensiblement et pour mieux nous tromper, souvent elles se déguisent et se métamorphosent. Les passions violentes, impétueuses, troublent et subjuguent la raison : elles nous dominent, nous tyrannisent et finissent par engendrer un état de démence réel (1).

Les passions les plus honteuses et les plus violentes n'entrent pas d'abord dans le cœur de l'homme avec toute leur difformité : c'est d'abord un sentiment imperceptible qui peu à peu se développe, s'accroît et se multiplie, c'est pour prendre un terme de comparaison, l'histoire de la boule de neige ; puis, à un moment donné, sous l'influence de la cause la plus minime, la plus insignifiante, une explosion terrible se produit, entraînant à sa suite les effets les plus funestes.

On ne se livre jamais impunément à des jouissances immodérées et plus les plaisirs sont actifs, plus ils sont dangereux. Les passions sensuelles principalement tiennent le moral dans une fermentation telle que chez certains individus les prétendus plaisirs qu'elles leur font goûter tiennent véritablement de la fureur et de la rage.

Un grand nombre après s'être laissé entraîner irré-

(1) Nous entendons ici le mot *démence* dans le sens général que lui ont assigné les rédacteurs du Code civil.

sistiblement, fatalement par le penchant naturel qui porte un sexe vers l'autre, ne peuvent plus s'arrêter sur une pente d'autant plus dangereuse qu'elle se dissimule sous les fleurs. Bien vite rassasiés, lassés, ils ne peuvent plus être réveillés que par les plaisirs les plus grossiers, faisant appel à tous leurs sens pour satisfaire leur passion dominante.

Après avoir usé de tout ce qui pouvait surexciter leurs organes engourdis, ils tombent infailliblement dans l'hébétude, la stupeur, ne tiennent plus à une vie dont ils ont épuisé tous les principes, et s'ils n'ont pas assez de courage pour mettre un terme à une existence si malheureusement remplie, la démence incurable s'en empare et les conduit rapidement au tombeau.

Et ceux-là sont les plus favorisés de la fortune qui finissent leurs jours dans les asiles d'aliénés ! Combien ne voyons-nous pas de ces malheureux qui sous l'influence d'une impulsion subite, irrésistible, ont violé, assassiné même pour parvenir à leur but, et qui expient sur l'échafaud le crime d'avoir succombé fatalement, à leur insu, à une force maîtresse, à un moment de folie ?

Ceux-là sont fous comme les autres : personne n'en doute ; mais le public, la loi, ne se contentent pas de preuves morales, et tout en reconnaissant *in petto* qu'en effet il leur manque un sens, on demande des preuves matérielles, palpables, pour excuser ce malheureux et le considérer comme un être incomplet, digne de commisération et de sollicitude.

Loin de nous l'idée de vouloir innocenter ces misérables. Tout autant et plus que personne nous croyons utile, nécessaire de les tenir écartés de la société qu'ils terrifient par leurs actes sauvages, de la famille qu'ils flétrissent d'une honte imméritée et pourtant ineffaçable. Mais ce ne sont pas des malfaiteurs dans l'acception propre du mot : ce sont des malades qu'il faut prendre en pitié et dont on doit se défier et se préserver : car avec eux la vie privée, comme la vie publique, est absolument impossible.

Cette affection qui frappe le sens génital, n'est pas née d'hier. Dès la plus haute antiquité, malgré le silence d'Hippocrate, de Galien, de Celse... etc., nous la voyons apparaître avec tout son cortège. Parfois même, brisant tout lien, toutes bornes, toute mesure, on la vit régner épidémiquement. Qu'on se rappelle les orgies, les débauches sans nom dont Rome fut témoin sous le règne des douze Césars !

De tous les désordres propres aux facultés affectives, les aberrations de l'amour physique sont les plus fréquentes et les plus variées; et cela se conçoit puisque c'est un des plus impérieux besoins qui stimulent l'homme et les animaux. Ces aberrations étaient du reste bien autrement fréquentes chez les anciens dont les idées en matière de morale étaient différentes des nôtres. C'est ainsi que les premiers législateurs se sentant impuissants à modérer cette fureur, ont du moins compris la nécessité de la contenir, de lui donner des bornes et n'ont pas craint,

pour arriver plus sûrement à leur but, de faire de l'acte générateur l'objet d'un culte spécial.

Ces traditions se sont conservées dans toute leur pureté chez les descendants des peuples anciens. L'Inde, l'Océanie, l'Afrique, observent religieusement les lois de la trinité, Brahma-Siva-Wichnou, de Roha...., etc., et à des époques déterminées, hommes et femmes se rassemblent dans des endroits consacrés pour se livrer à tous les genres de plaisirs, à tous les excès de la débauche la plus effrénée.

En réhabilitant la femme (1), le christianisme opéra une immense révolution dans les mœurs. Il fit de l'amour physique un moyen et non pas un but : il lui assigna pour fin exclusive la propagation de l'espèce. Tout acte vénérien accompli en dehors de cette prévision devient à ses yeux un attentat qui du domaine de la morale chrétienne passait souvent dans celui du droit civil et criminel afin d'y recevoir parfois un châtiment atroce et capital. Le paganisme était moins sévère. Les Grecs et les Romains pensaient que la sagesse divine avait aussi donné à l'homme l'amour en vue du simple plaisir ; ils croyaient que la volupté était tantôt une fin, tantôt un moyen. Selon Zénon, l'amour est un dieu libre, qui n'a d'autres fonctions à remplir que l'union et la concorde (2). Certains philosophes modernes, de Lamettrie entre autres, pensaient de même.

(1) Michea, *Union médicale*, 17 juillet 1849.

(2) Athénée, *Banquet des Savants*, traduction de L. de Villebrun, 1789, t. II, p. 22.

« Chaque homme, dit l'élève de Boerhaave et l'ami du grand Frédéric, porte le germe de son bonheur avec celui de la volupté... Pour être aussi heureux qu'il est possible de le devenir, il n'y a qu'à s'appliquer à connaître son tempérament, ses goûts, ses passions, à agir toujours en conséquence de ce qu'on aime, à satisfaire tous ses désirs, c'est-à-dire, tous les caprices de l'imagination..... Tout est femme dans ce qu'on aime; l'empire de l'amour ne connaît d'autres bornes que celles du plaisir (1)... »

Dans les pages suivantes, nous donnerons un aperçu historique de cette question pleine d'intérêt : Nous n'inventons rien, nous ne forçons point les ombres du tableau pour les besoins de notre cause, l'histoire est là.

Sans nous laisser arrêter par une fausse pudeur, dans la crainte d'affaiblir ou de traduire imparfaitement la pensée des auteurs, nous appellerons à notre secours cette langue qui dans ses mots brave l'honnêteté et nous oserons dire avec Saint-Augustin : « Si ce que j'ai écrit scandalise quelque personne impudique, qu'elle accuse plutôt sa turpitude que les paroles dont j'ai été obligé de me servir pour expliquer ma pensée. J'espère que le lecteur pudique et sage me pardonnera aisément les expressions que j'ai été obligé d'employer. »

(1) De Lamettrie, *Œuvres philosophiques*, 1774, t. II et III, p. 323 et 279.

HISTORIQUE

« Le monde commence à peine que Dieu est tenté de le détruire pour arrêter la corruption générale. Après le déluge, les hommes ne font que la répandre en se dispersant. Le peuple choisi, lui-même, se livre sans frein au libertinage. En vain le feu du ciel descend sur Sodome et Gomorrhe ; en vain la colère du Seigneur éclate par de nouveaux châtiments : l'impudicité ne cesse pas de régner, et Moloch est toujours adoré. L'Orient devenu un foyer de corruption, infeste bientôt le reste du monde : Athènes, comme Babylone, élève des autels au Phallus, au Priape. Solon encourage la prostitution, qui, plus tard, est mise sous la protection des dieux. La sodomie se répand dans toute la Grèce ; les écoles des philosophes deviennent des maisons de débauche, et les grands exemples d'amitié légués par le paganisme ne sont, pour la plupart, qu'une infâme turpitude voilée sous une sainte apparence. A Rome, les chefs de l'empire, rassasiés des plaisirs ordinaires ont recours aux moyens les plus vils pour assouvir leur brutalité ; le peuple imite leur exemple, et le

monde ancien n'est plus qu'un temple de luxure! »

Cette description rapide et brillante due à la plume d'un auteur qui a fait des passions humaines une étude pleine d'intérêt (mais à un point de vue que nous ne partageons pas), le Dr Descuret (1) résume assez bien l'histoire des premiers âges du monde.

Mais est-ce bien simplement une corruption telle qu'on l'entend généralement? N'est-ce pas plutôt une dépravation maladive, devenue par la force des choses héréditaire, endémique, épidémique?

Si l'on veut se reporter aux nombreux faits signalés par les écrivains des premiers siècles avant l'ère chrétienne, on peut, par analogie, affirmer que cela est bien ainsi.

Trois grands groupes se présentent naturellement dans l'étude historique des aberrations du sens génésique.

L'*antiquité*. — Représentée par l'histoire des empereurs et des impératrices Romaines.

Le *moyen âge*. — Représenté par les grandes épidémies de névropathie de toutes sortes, et surtout par la croyance à l'existence des Incubes et des Succubes.

Les *temps modernes*. — Représentés par les saturnales de la régence et du règne de Louis XV.

Comme complément de cette étude nous passerons rapidement en revue les différentes religions qui ont élevé..... la folie génésique à la hauteur d'un acte agréable et d'un hommage rendu à la divinité.

(1) Descuret, *la Médecine des passions* ou *les Passions considérées dans leur rapport avec les maladies, les lois et la religion*. Paris, 1860.

ANTIQUITÉ

Obligé de nous limiter, nous laisserons de côté les récits mythologiques, fabuleux et souvent apocryphes que nous rapporte la tradition sur les personnages et les héros de l'antiquité proprement dite, sur Sodome, Gomorrhe..., etc.

Mais aussi bien pour les faits anciens que pour les faits récents, nous ne prendrons que ceux dont on ne saurait révoquer en doute l'authenticité.

Le tableau que nous a laissé Suétone (1) de la

(1) « C'est avec raison, dit M. Egger, que l'antiquité refuse à Suétone une place à côté des Tite-Live et des Salluste. Ce n'est plus là l'histoire comme la comprenait Cicéron, comme ces grands génies la réalisèrent, avec un certain mépris, je l'avoue, pour les rigoureux procédés de la critique, mais avec cette force d'imagination savante qui rend la vie aux hommes et aux peuples. Suétone n'a pas une seule de ces hautes qualités. Le sentiment de l'honnête et du vrai, quelquefois le cri de l'indignation contre les infamies du vice, plus souvent une certaine complaisance à retracer des horreurs qu'aucune langue moderne n'osera jamais traduire : voilà, pour le cœur. Une minutieuse attention à recueillir dans les meilleures sources les petits détails de la vie publique ou privée, les anecdotes les plus inattendues, un style ferme et précis, qui rappelle même parfois l'expression de Tacite : voilà pour l'esprit et la science de l'écrivain. Si Appien et Plutarque sont des rhéteurs historiens, Suétone n'est guère plus qu'un grammairien

vie des douze Césars nous permet d'apprécier à quel degré inouï le libertinage, la débauche physique et morale poussée jusqu'à ses dernières limites et devenue un véritable phénomène morbide, avait envahi la capitale de l'univers.

L'exemple parti de haut, avait facilement trouvé des imitateurs dans les classes inférieures. Ces maîtres de l'empire du monde, persuadés que la pudeur n'était pas même une loi de convention humaine, se livrèrent avec emportement aux plus monstrueux excès et cherchèrent de nouveaux plaisirs non pour les goûter, mais pour en déshonorer les instruments.

N'est-ce pas le cas de s'écrier : « Mais il fallait être fou pour commettre de pareilles monstruosités !... » et ce cri de la conscience indignée, nous le trouvons justifié par l'étude morbide. En effet, les princes sur lesquels nous avons pu recueillir des renseignements précis, héréditaires pour la plupart, ont été frappés soit d'aliénation, soit de névrose convulsive.

Dès lors, il nous est bien permis d'en inférer que les autres ne faisaient pas exception à laloi commune et que tous avaient également, plus ou moins, « un grain de folie ».

biographe. » Pour nous, au point de vue où nous nous plaçons, sans contredire en quoi que ce soit l'opinion de M. Egger, nous apprécions bien plus Suétone, narrateur fidèle des faits observés par lui, que Cicéron avec son éloquence si brillante et si imagée.

Empereurs romains (1)

C. J. César. — Véritablement empereur par le fait, était connu comme usant d'un amour trop peu proscrit chez les Grecs. Dolabella et Curion nous le font connaître sous des noms qui désignent le plus infâme libertinage. Ils l'appellent « *pellicem reginæ, spondam interiorem regiæ lecticæ*... etc. » Ses débauches s'étendirent dans Rome et dans les provinces. Chacun a présent à la mémoire le chœur des soldats chantant autour de son char de triomphe : « *Urbani servate uxores, mæchum calvum adducimus.* »

N'est-ce pas lui qui, investi de la plus haute charge de Rome, ne craignit pas de dresser le modèle d'une loi qui lui permettait de jouir de toutes les dames romaines qui pourraient lui plaire ! (sous le prétexte de multiplier les rejetons illustres de sa race). Enfin, Curion le père a, dans une de ses harangues, dépeint l'homme dans une phrase, l'appelant : « *Omnium virorum mulierem et omnium mulierum virum.* »

César était épileptique : son oncle, C. Marius, le célèbre vainqueur des Cimbres et des Teutons, était alcoolique et mourut d'un excès de vin.

(1) Qu'on ne s'attende pas à trouver ici une énumération complète des princes qui ont régné à Rome. Notre intention n'étant pas de faire un cours d'histoire, nous nous sommes borné aux noms les plus connus et méritant le plus d'intérêt. C'est donc bien avec intention que nous avons passé sous silence des hommes qui, au point de vue où nous nous plaçons, mériteraient également une mention spéciale.

Auguste. — Il est avéré, dit Voltaire, que cet homme si immodérément loué d'avoir été le restaurateur des mœurs et des lois, fut un des plus infâmes débauchés de la république romaine. Il n'avait été adopté par César, son grand oncle par sa mère, que parce qu'il avait servi à ses plaisirs : « *Adoptionem avunculi stupro meritum* ». Son impudence, son cynisme, allèrent jusqu'à arracher une femme consulaire à son mari au milieu d'un souper ; il passa quelque temps avec elle dans un cabinet voisin, et la ramena ensuite à table. Rien n'est plus connu que ce scandaleux festin de cinq compagnons de ses débauches, avec six des principales femmes de Rome. Ils étaient habillés en dieux et en déesses, et ils en imitaient toutes les impudicités inventées dans les fables.

Enfin, il ne craignit pas de commettre un inceste avec sa propre fille Julie, inceste d'où naquit la mère de Caligula.

Il était cruel à l'excès, sanguinaire, mais d'une manière calme et réfléchie.

Tibère. — Ce prince, qui faisait des règlements pour les mœurs publiques, est un de ceux dont les débordements font rougir l'histoire. Éloigné des regards des Romains, et tranquille dans l'asile licencieux qu'il s'était formé, Tibère laissa bien vite déborder le torrent des vices dont il avait longtemps arrêté le cours.

Il était libidineux jusque dans les supplices qu'il inventait. Un des plus cruels était de faire boire à une personne beaucoup de vin, et de lui faire lier

ensuite avec des petites cordes les parties de la génération. Par ce moyen, ce malheureux souffrait également de la rétention d'urine et de la force de la ligature. L. III, LXI et XLV.

Il était alcoolique, et c'est pendant qu'on s'occupait de la réforme des mœurs qu'il passa deux jours et deux nuits sans interruption à table, dans l'ivresse la plus profonde.

Caligula. — Cet empereur, dont personne ne met en doute la folie (dans le sens le plus strict du mot), joignait à son amour pour le sang, un amour non moins grand pour les plaisirs des sens.

C'est ainsi qu'après avoir assisté aux supplices des criminels « il se déguisait avec une robe longue et des cheveux empruntés, et allait la nuit dans les lieux de débauche ou chez les femmes prostituées. »

D'autres fois, lorsque la nuit était au milieu de sa carrière, il invitait la lune à venir partager son lit et ses embrassements et disait en avoir joui.

Au sein même de ses plaisirs, sa cruauté perçait : il ne caressait jamais sa femme ou sa maîtresse qu'il ne dit en même temps : « Une si belle tête sera abattue quand je le voudrai. » Étonné lui-même de sa constance pour Césonia, il répétait de temps à autre « qu'il voulait appliquer cette femme à la question pour savoir d'elle ce qui la rendait si aimable. »

Ce prince, pour réunir toutes les espèces de désordres, prostitua sa pudeur et celle de tous ceux qui l'approchèrent. On l'accuse d'un commerce infâme avec Lepidus, le pantomime Mnester, et quelques

jeunes étrangers qu'on lui avait donné en otages. On entendit même un jour dans le palais les cris de Catullus, jeune homme de famille consulaire, dont le tempérament n'était pas assez vigoureux pour répondre à la violence de Caligula. Outre les incestes de ce prince avec ses sœurs, et son amour effréné pour la courtisane Pyrallis, il y eut peu de femmes distinguées à l'abri de ses attentats. Il les priait à souper avec leurs maris, et, quand elles passaient près de lui, il examinait leurs traits scrupuleusement et avec lenteur, comme s'il achetait des esclaves : quelquefois même il leur relevait le menton avec la main quand la modestie leur faisait baisser la tête. Lorsqu'il s'en trouvait une dont la beauté enflammait ses désirs, il la faisait sortir du salon, l'emmenait avec lui et, rentrant quelque temps après avec les marques récentes de son crime et de l'opprobre de cette infortunée, il avait le cynisme de faire le détail de ses défauts cachés ou de se vanter du bonheur de sa jouissance. Enfin, pour n'oublier aucune espèce de corruption, il établit dans son palais un lieu de prostitution : il y fit bâtir de petits cabinets isolés : il les meubla avec une magnificence qui répondît à ses appartements, et les destina aux rendez-vous des citoyens et des courtisanes. Il avait soin d'envoyer, dans les places publiques et dans les salles d'audience, des esclaves affidés qui invitaient aux parties de débauche les jeunes gens et les vieillards. L. IV.

Il aima tendrement une fille qu'il eut de Césonie, et reconnut en elle son sang à cette marque, qu'elle

égratignait le visage des enfants avec qui elle jouait.

Bornons ici cette citation plus que suffisante pour faire juger ce qu'était le fils de Germanicus et d'Agrippine, le neveu de l'imbécile Claude, son successeur sur le trône, et le petit neveu de Tibère !

Claude. — Malgré quelques pensées ingénieuses, plusieurs mots remarquables (1), ce prince avait, en montant sur le trône, une faiblesse d'esprit qui approchait de l'imbécillité. Les infirmités corporelles et ses excès dans tous les genres de débauche, l'abrutirent complètement; ses genoux étaient tremblants, sa démarche incertaine. Sa vie privée fut honteuse ; les femmes surtout régnaient sans partage sur cette âme faible qui ne connaissait que le plaisir.

Il était le neveu de Tibère.

Néron. — Élevé dans une cour corrompue, ayant sans cesse sous les yeux les pernicieux exemples de sa mère, ce prince ne trouva personne pour combattre son penchant à la débauche. De plus, Burrhus et Sénèque, ses précepteurs, malgré l'austérité de leur vie et de leurs maximes (qu'il ne mettaient pas toujours en action), ne trouvèrent d'autre moyen, pour combattre l'influence d'Agrippine, que de favoriser les passions de leur élève, et laissèrent se former autour de lui une cour de femmes et de débauchés.

(1) Claude représente véritablement le type de ceux qui, sous le nom de *Bouffon*, amusaient les rois et les grands seigneurs du moyen âge. C'étaient des imbéciles, qui, par leurs mots piquants et hardis, par leurs allures bizarres, savaient, tout en étant le jouet de leurs maîtres et de la cour, égayer et souvent confondre leurs interlocuteurs.

Néron est le type de la cruauté et de l'infamie. Sans parler du libertinage de ce prince avec les femmes mariées et des jeunes gens de distinction, il viola la vestale Rubria. Il fit mutiler un jeune homme nommé Sporus, comme s'il avait voulu le faire changer de sexe, lui donna un douaire, le couvrit du voile nuptial, et l'épousa solennellement avec les cérémonies ordinaires. Sporus, habillé à la façon des impératrices, se promenait en litière avec son nouvel époux et eut même l'impudence de l'embrasser publiquement... Il ne craignit pas de mettre sur la scène les obscénités de la mythologie : c'est ainsi qu'il fit jouer un ballet représentant les amours de Pasiphaë, où, recouvert d'une peau de taureau blanc, il remplissait le rôle principal, *coràm populo*. L. IV, IX.

Son corps était flétri par toutes sortes de prostitutions. Il imagina même une nouvelle sorte de férocité voluptueuse dont on n'avait point eu d'idée avant lui : il faisait lier tout nus à des poteaux des personnes des deux sexes et, revêtu lui-même d'une peau de bête sauvage, il feignait sortir de sa tanière et, s'élançant sur ses victimes, il cherchait sur leurs corps d'affreuses jouissances. Lorsque ses emportements étaient assouvis, il terminait la scène en s'abandonnant à son affranchi Doryphore, car il l'avait épousé aussi bien que Sporus.

Enfin, Néron termina ses cyniques amours en épousant comme femme un pantomime et comme homme un eunuque. L. VI.

Néron était le fils d'Agrippine, femme qui à une

grande beauté joignait les mœurs les plus dissolues et la plus froide cruauté.

Galba. — Etait atteint du vice contre nature et il avait des jeunes gens dans la force de l'âge aussi bien que des vieillards pour ministres de son libertinage.

C'était un homme bizarre, inconséquent, d'une méchanceté naturelle, faible sans activité. L. VII.

Othon. — Compagnon de débauche de Néron. Il était halluciné et voyait l'ombre de Galba l'accabler de reproches et l'arrachant de son lit. Il termina sa vie par un suicide.

Vitellius. — Passa son enfance à Caprée dans le sérail de Tibère et servit aux infâmes plaisirs de ce prince. Il se lia dans sa jeunesse avec l'affranchi Asiaticus par un commerce affreux de libertinage. Il se faisait gloire d'imiter les vices de Néron. On connaît la voracité et la cruauté épouvantable de cet empereur que l'excès de ses débauches jeta dans l'abrutissement le plus complet. L. IX.

Titus. — Rome redoutait non seulement sa cruauté, mais son libertinage. Il nourrissait dans son palais un grand nombre d'eunuques et de jeunes esclaves qui servaient à ses plaisirs. Il s'avilit aussi par sa passion effrénée pour Bérénice, reine de Judée. L. XI.

Il était sujet à des actes de violence et d'emportements épouvantables. Titus était le fils de Vespasien, dont les hautes qualités furent souillées par un caractère cruel et une excessive parcimonie.

Domitien. — Dès sa jeunesse ses mœurs furent

odieuses. Pollion, ancien préteur, montra plusieurs fois un billet de sa main où il lui proposait la dernière prostitution. Ce prince était adonné au libertinage et faisait même une sorte d'exercice qu'il appelait « la lutte du lit, *clinopalem vocabat* ». Il se baignait quelquefois avec les femmes les plus prostituées et se plaisait à arracher le poil à ses concubines. Luxurieux jusque dans ses cruautés, il inventa un nouveau supplice : il faisait mettre le feu aux parties de la génération, *distorsit immisso per obscena igni.* L. XII.

Il était d'un caractère stupide et d'une férocité raffinée ; ainsi, tous les jours, pendant une heure, il se renfermait dans sa chambre et ne s'occupait qu'à prendre des mouches et à les percer d'un stylet fort délié. C'est lui aussi qui convoqua le sénat pour savoir dans quel vase on devait cuire un turbot.

Enfin, le frère de Titus séduisit sa mère Julia !

Héliogabale. — Mystique et débauché tout à la fois, peut être considéré comme un exemple du délire vénérien monté au paroxysme.

Proclamé empereur, « il entre dans la ville éternelle, vêtu d'une robe de soie traînante, le visage fardé, les sourcils peints, semblable à une idole, le front surmonté d'une tiare orientale, conduisant dans une attitude extatique le char où repose son dieu favori. C'était une pierre noire, probablement un aérolithe, taillé en cône ou phallus et enchâssée de pierreries. De jeunes Syriennes se livrent autour du char à des danses lascives... Il crée, pour le gou-

vernement de l'empire, un sénat de femmes vouées à Vénus... Comme dans les romans du marquis de Sade, le sang et la volupté, la Vénus physique et la Vénus Uranie, se réunissent dans la religion d'Héliogabale. Au dieu de l'amour et de la génération il offre des victimes humaines, il viole une vestale et aime platoniquement une courtisane, tient académie de prostitution masculine et féminine..... Il s'habille en femme, prend le nom d'impératrice, confère les dignités de l'État à ses nombreux amants recrutés du cirque, de l'armée, de la marine et de tous les lupanars, pour leurs facultés priapiques..... Il joue la Vénus, tantôt l'Anadyomène, tantôt la Callipyge, et dans son hermaphrodisme, épuise toutes les inventions de la volupté. Il se fit un devoir de figurer nu dans la procession des prêtres de Cybèle, imitant de son mieux la castration, et se faisant traîner sur un char attelé de femmes nues..... A ses mignons, qu'il rasait et épilait lui-même, à la mode des femmes d'Orient, il baisait avec respect les parties honteuses, comme nous faisons des reliques...... (1). »

Ce prince, qu'on a surnommé le Sardanapale de Rome, était le fils illégitime de Caracalla et de sa nièce J. Sœmis.

TRAJAN. — A été accusé avec fondement d'avoir été adonné à un amour honteux et brutal. C'est de lui que Julien dit ingénieusement dans son « *Festin* » que, lorsque ce prince parut, on cria à Jupiter de garder près de lui Ganymède.

(1) Moreau de Tours, *Psychol. morb.*

Il était d'une intempérance outrée.

Adrien. — Non content de se livrer à des plaisirs étrangers et de porter par les attentats de ses feux le déshonneur dans les familles de distinction, sans épargner celles de ses amis, il devint follement amoureux d'un jeune homme de Bythinie appelé Antinoüs, dont il abusa avec une effroyable brutalité et porta à des excès incroyables sa honteuse faiblesse pour cet infâme objet de sa passion, pour lequel il eut toujours les plus aveugles complaisances.

« Ce prince, cousin de Trajan, méritait, dit de Ségur, tout le bien et tout le mal qu'on a dit de lui, parce qu'il existait un contraste perpétuel entre les lumières de son esprit et les vices de son cœur : aussi tour à tour on le vit doux et violent, juste et arbitraire, orgueilleux et modeste, clément et vindicatif, philosophe et débauché, superstitieux, quelquefois impie... »

Commode. — Environné d'affranchis et de courtisanes, livré à ses passions fougueuses, Rome vit renaître en lui le cruel Domitien et l'insensé Caligula. Il entretenait dans son palais trois cents concubines, parcourait le jour et la nuit les lieux de prostitution... déshonorait par séduction ou par violence les femmes les plus distinguées, profanait les temples même et les souillait d'adultères et de meurtres..... Il enregistrait avec un soin tout particulier les détails de ses frivoles occupations et même de ses plaisirs les plus honteux... Les excès, les débauches, affaiblissaient chaque jour l'esprit de Commode, *ses décrets*

semblaient dictés par la folie... » (De Ségur, *Histoire romaine*).

Il était le fils de Faustine la jeune et de Marc-Aurèle.

A la lecture des faits biographiques que nous venons de rapporter, il est difficile de se défendre d'un vif étonnement. Comment s'expliquer ce mélange incroyable de vices monstrueux, véritablement insensés, extra-humains..... et les rares qualités intellectuelles dont sont doués généralement tous ou presque tous les personnages en question? car enfin, n'est-ce pas sous leurs règnes que la gloire du peuple romain a été portée à son apogée ? Gloire militaire, gloire artistique, gloire littéraire...., rien n'a manqué. L'histoire d'ailleurs n'a-t-elle pas confirmé l'éclat inouï jeté surtout par l'un d'eux, en inscrivant sur ses tablettes: Règne d'Auguste ?

Mais à tout tableau il y a des ombres, à toute médaille il y a un revers. Que penser de cette corruption épouvantable, terrifiante, maladive, pour tout dire en un mot, qui tenait sous sa domination absolue chacun de ces princes? Qui reconnaîtrait en ces hommes luxurieux jusque dans les supplices qu'ils inventaient, ces maîtres du monde qui répandaient au loin l'éclat du peuple romain ?

L'histoire livre bien à l'exécration de la postérité les noms de princes cruels, barbares, se réjouissant à la vue des souffrances des malheureux qu'ils faisaient déchirer par les bêtes, crucifier, torturer, mais

on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'aucun n'eût, à l'exemple des Tibère, des Néron, etc., l'idée d'adresser leurs supplices aux parties de la génération.

Que ces faits, qui paraissent si extraordinaires, n'étonnent pas : ils ne sont que la conséquence naturelle de cet éréthisme génésique qui, pendant près de deux siècles, régna à l'état épidémique dans Rome.

Ces aberrations psychiques que nous avons signalées chez ces princes, et qui chez certains d'entre eux se sont élevées jusqu'aux perturbations morales les plus graves (Néron, Caligula, Héliogabale..., etc.), loin d'être un accident, sont des effets naturels, nécessaires de leur organisation.

Des travaux récents n'ont-ils pas démontré surabondamment que l'alliage intime des facultés mentales les plus éclatantes et des aberrations affectives de toute nature, est un fait physiologique et pathologique tout à la fois, émergeant des lois qui président à l'évolution de nos organes ?

Après les empereurs, comme complément utile, nous dirons quelques mots de la vie des principales impératrices romaines. Leur débauche a parfois laissé bien loin en arrière les actes les plus monstrueux des empereurs : ce sont de véritables nymphomanes : leur titre, leur rang, loin de les porter au respect d'elles-mêmes et de la pourpre, ne leur servit au contraire qu'à assouvir plus facilement leurs sens égarés. L'impératrice ordonnait et de la sorte se procurait ce que la femme avait été impuissante à obtenir.

Impératrices romaines (1)

Julie. — Mariée en troisièmes noces à Tibère ; était si peu ménagère de sa réputation et si portée aux plaisirs qu'elle prêtait l'oreille aux déclarations passionnées de tous ceux qui voulurent s'introduire chez elle, et paya des dernières faveurs la peine de ses amants. Il n'y avait pas de Romain de si basse naissance qui n'osât former quelque dessein sur l'honneur de cette princesse.

A la mort de son premier mari, Agrippa, elle se laissa aller au penchant de son inclination et se fit une loi de ne rien refuser aux impétueuses saillies de son âge bouillant, aux vivacités de son cœur embrasé de désirs, que cette malheureuse liberté où elle se trouvait lui donnait la facilité de satisfaire. Son penchant l'emporta sur tout ce que pouvait lui dicter son devoir et ni l'opprobre dont elle se couvrait, ni sa naissance qu'elle déshonorait, ni la colère d'Auguste dont ses désordres la menaçaient, ne purent la délivrer de l'embrasement des plaisirs. La raison, les lois de la pudeur, la bienséance, ne purent jamais se faire entendre de cette princesse. Elle n'écoutait que les leçons de libertinage que lui donnaient ses amants, tous gens dépravés..... Elle n'était pas de ces débauchées secrètes qui savent voiler leurs crimes et cacher leurs impudicités sous un dehors hon-

(1) Pour plus amples détails, voyez *les Femmes des douze Césars, leurs vies et intrigues secrètes*, par Serviez. 3 vol. in-12, 1728.

nête. Elle recevait ses amants par troupes, courait follement avec eux durant la nuit toutes les rues de Rome, ensuite, elle allait faire des repas chez eux, d'où elle ne sortait que pour aller déshonorer tous les endroits de la ville de ses prostitutions ; elle osa même les porter jusque sur la tribune aux harangues, où son père avait fait publier de si sévères lois contre les adultères, ne gardant dans ses horribles débordements d'autre mesure que celle de sa furieuse passion.

Un excès si outré ne fut pas encore le dernier terme de sa lubricité, car, étouffant en elle tout sentiment de pudeur, en voulant se faire honneur de ses abominations scandaleuses, elle affecta de faire mettre chaque jour sur la statue de Marsyas, autant de couronnes qu'elle avait la nuit commis de crimes. « Ce serait s'exposer à l'incrédulité, dit Serviez, que de rapporter ces désordres si criants et si publics de la fille d'Auguste, si on n'avait, pour garants, les auteurs les plus dignes de foi. »

Dieu sait si Auguste eut soin de l'éducation de cette princesse ! Mais peut-on résister aux exemples et aux leçons d'un père ? Peut-on lutter contre un état morbide héréditaire (1) ?

Agrippine. — Il est peu d'impératrices romaines dont le nom ait fait autant de bruit que celui d'Agrippine, qui à une grande beauté joignait l'esprit le plus artificieux et les mœurs les plus dissolues. Entrée dans le monde par un inceste (fille d'Auguste et de sa fille Julie), elle ne promettait pas une vie fort

(1) Se rapporter à ce que nous avons dit plus haut d'Auguste.

chaste : aussi ne démentit-elle pas la mauvaise opinion qu'on avait conçue d'elle, car elle vécut avec son frère Caligula dans une incestueuse familiarité.

Tigillius fut banni pour avoir violé son honneur, et Lépidus, cousin germain de cette princesse, fut puni de mort pour avoir reçu d'elle des faveurs criminelles.

On connaît son amour infâme pour son fils Néron. Elle n'hésitait pas à faire parade de sa beauté en sa présence et avec aussi peu de retenue que devant un galant dont elle aurait été amoureuse. Si elle allait en litière avec lui, elle lui faisait des caresses les plus criminelles afin de le porter à des choses honteuses, et l'on eut bien souvent de trop clairs témoignages que ces feux incestueux d'Agrippine avaient trouvé du retour dans Néron.

Messaline-Valérie. — « Il y a des vices, dit Serviez (en 1728), comme des vertus qui semblent héréditaires dans les familles. Les mauvais exemples des pères ont quelquefois une espèce de contagion qui se communique jusqu'à leurs descendants, et une femme dit fort élégamment « qu'une mère coquette laisse rarement des filles sévères ».

Valérie-Messaline est un exemple malheureux qui justifie cette maxime. Née d'une mère peu sage, elle l'imita et même la surpassa dans ses débauches. Elle remplit sa vie de crimes, se souilla des désordres les plus honteux et les plus criants. Ses prostitutions furent des plus infâmes, ses débordements outrés, ses dissolutions publiques et sans retenue. Les plaisirs les plus brutaux furent ceux qui eurent pour elle les

attraits les plus vifs, les dérèglements les plus horribles ne se montrèrent à elle que sous des images agréables, la vertu fut le seul objet qu'elle regarda avec des yeux d'horreur, et sa réputation fut la chose de laquelle elle se soucia le moins. Elle oublia sa dignité, sa naissance, la modestie naturelle à son sexe, la fidélité qu'elle devait à son époux et à son empereur, pour s'abandonner brutalement à sa passion, sans avoir égard aux bienséances, sans craindre le sort de ses semblables. Jamais on ne vit un pareil débordement.

Elle était fille de V. Messala Barbatus et de Lepida qui fut accusée de prostitution et de magie, et d'avoir eu un commerce incestueux avec Domitius Ænobarbus, son frère. Ce fut de cette source impure que sortit ce ruisseau encore plus impur. Elle fut mariée à Claude, son cousin.

Messaline avait reçu de la nature un penchant si violent pour la galanterie, qu'il lui était bien difficile de se contenir dans les légitimes bornes du mariage, trop étroites pour un cœur embrasé de mille convoitises.

Elle avait assez de beauté et de crédit pour s'attirer les galants et trop peu de vertu pour les laisser longtemps souffrir. La corruption de son tempérament réveillait sa lubricité ; l'amour des richesses et des grands héritages sollicitait sa cruauté contre ceux qui en étaient possesseurs, de manière que la débauche et l'avarice furent les deux funestes choses sur lesquelles roulèrent tous les désirs et toutes les actions de cette infâme princesse.

Messaline ne songeait qu'à satisfaire ses passions ; elle fit éprouver sa cruauté à tous ceux qui eurent assez de vertu pour ne pas céder à ses honteuses poursuites. Elle fit des crimes d'État à ceux qui ne voulaient pas se commettre avec elle et la mort fut le prix de leur résistance. C'est ainsi qu'elle fit périr son beau-frère Silanus qui avait repoussé avec horreur toutes ses avances..... et tant d'autres !

Une lubricité aussi outrée ne mit pas de bornes aux crimes de cette princesse. Toujours altérée de plaisirs, elle ne se contenta pas de se plonger brutalement dans les plus grossiers et les plus infâmes, de s'abandonner à tout venant, et de tout accorder à ses brûlants désirs, sans pouvoir jamais les satisfaire jusqu'à la satiété. Elle voulut encore avoir des compagnes et des imitatrices de ses prostitutions ; et parce que l'autorité est un grand poids, elle crut diminuer l'horreur de ses turpitudes en associant à ses crimes les dames des premières familles de Rome, qu'elle obligea à vivre avec elle dans un honteux libertinage.

De plus, pour porter la brutalité au dernier point, elle les força à se prostituer à des gens perdus de débauches en présence de leurs maris qu'elle rendait spectateurs de leurs infamies et souvent complices et approbateurs de leurs crimes.

Juvénal a fait un tableau affreux mais sublime du libertinage de Messaline.

Qu'on nous permette d'en citer la traduction (1).

(1) Juvénal, *Sat.* XVI.

« Voici quel fut le sort d'un empereur : écoute ce que Claude eut à souffrir. Dès que son épouse le croyait endormi, préférant un grabat au lit impérial, cette auguste courtisane s'évadait de son palais suivie d'une seule confidente; elle se glissait à la faveur des ténèbres et d'un déguisement dans une loge qui conservait encore la chaleur fétide de la prostitution.

« Le titre imposteur de ce bouge annonçait Lysica qui venait d'en sortir : c'est là que, le sein découvert, Messaline, brillante d'or, dévouait à la brutalité publique les flancs qui te portèrent, généreux Britannicus ! Cependant elle flatte quiconque se présente, et demande le salaire accoutumé. Le chef du lieu congédie ses courtisanes, elle en frémit : brûlant de jouir encore, elle ne veut partir que la dernière et profiter du temps au gré de sa fureur : elle sort enfin, plus fatiguée qu'assouvie; enfumée par la lampe, les joues livides, toute souillée, elle rapporte l'odeur de cet antre sur l'oreiller de l'empereur (1). »

Il est inutile d'insister plus longuement sur cette femme qui porta l'impudicité à un tel point qu'on ne pourrait sans honte écrire l'histoire entière de ses désordres. Les quelques extraits que nous avons donnés suffisent amplement pour juger du caractère véritablement morbide de ses débauches.

Poppée. — Épousa en premières noces Othon, et en secondes, Néron ; elle était la fille de cette Poppée dont la beauté et les galanteries firent tant de bruit sous le règne de Claude.

(1) Traduction de H.-O. de la Pause (Juvénal, *Sat.* xvi).

Poppée avait reçu de la nature toutes sortes d'avantages, excepté la pudeur, et si elle avait eu autant de sagesse que de beauté, elle eût été une personne accomplie. Mais, soit que les mauvais exemples de sa mère eussent répandu dans son cœur une malheureuse influence et qu'ils lui eussent frayé cette voie de libertinage et de dissolution où elle s'abandonna, soit que son penchant la portât naturellement à la débauche, il est certain qu'elle se livra au désordre et qu'elle fit un usage si honteux de sa beauté, qu'elle ne mit, comme dit Tacite (1), aucune différence entre ses maris et ses adultères. Elle passa sa jeunesse dans la maison de sa mère qui fut pour elle une école de libertinage et de prostitution.

Domitia. — Femme de Domitien : cette princesse, célèbre par sa beauté, le fut également par ses débauches sans nom. Elle se prostitua sans honte et sans ménagement aux hommes les plus méprisables, et le comédien Pâris, dont elle était devenue éperdûment amoureuse, fut l'amant favori auquel elle se livra sans aucune retenue.

Après la mort de Domitien, libre de toute entrave, elle se jeta dans le libertinage le plus effréné, et passa de la sorte le reste de sa vie.

Sœmis. — Fille de J. Mœsa, fut séduite par son oncle Caracalla et de ce commerce incestueux naquit Héliogabale. Elle vivait publiquement en courtisane, encourageant par son exemple les dérèglements de son fils. Un même rapport de goûts a renouvelé

(1) *Ann.* XIV.

la tendresse d'Héliogabale pour elle. C'est pour elle qu'il créa ce sénat de femmes, dont on ne peut sans rougir dévoiler les secrets. Laissez courir votre imagination, elle n'inventera rien qui ne s'y réalisât.

FAUSTINE la mère. — Femme d'Antonin le Pieux. Le nom de Faustine est aussi fameux dans l'histoire que celui de Messaline et connu par d'aussi honteux excès. Elle avait une humeur enjouée, une complexion amoureuse, et aimait avec ardeur les plaisirs (1).

Si Vérus et son épouse prirent soin d'inspirer la vertu à leur fille, il faut avouer qu'ils travaillèrent sur un fond fort ingrat, et l'on ne peut attribuer qu'à la dépravation de son naturel, les impudicités dont elle se souilla. Peu jalouse de sa réputation, elle ne se souciait même pas de sauver les apparences. Sa passion triompha toujours de sa raison. Au lieu d'inspirer par son exemple la vertu à ses enfants, elle leur fraya cette voie de dissolution dans laquelle nous verrons marcher Faustine, la seule fille qui lui survécût, laquelle formée sur un si infâme modèle, devint un monstre d'impudicité.

Elle eut pour frère Ælius Verus, dont la vie fut des plus licencieuses et des plus débauchées. Non content des plaisirs ordinaires, il en inventait de nouveaux et raffinait sur ceux qu'avaient recherché les princes les plus efféminés (2).

FAUSTINE la jeune. — Fille et mère des précédents. Rassasiée des sénateurs, des chevaliers..., etc., ce

(1) Capitolin, *in Tit. Anton.*
(2) Spartian, *in Æ.-Ver.*

furent des hommes de vile condition, qui devinrent l'objet de son imagination dépravée. Elle ne garda aucun ménagement, et mit son honneur à l'encan. On la vit dans les amphithéâtres et sur le port, faire passer comme en revue devant elle les matelots et les gladiateurs tous nus, et choisir ceux qui lui paraissaient les plus propres à satisfaire sa lubricité, donnant à tout l'empire le honteux témoignage du plus horrible débordement, sans que l'obscénité de ce spectacle, sans que nulle réflexion pût arrêter la fureur de ses feux impudiques et la détourner d'un goût si bizarre et si dépravé. Jamais on ne vit un libertinage si prodigieux (1).

Ce fut durant ces débauches que Faustine devint enceinte. On ne devait attendre qu'un fruit corrompu d'une grossesse survenue dans ces conditions. Elle accoucha de deux jumeaux dont l'un fut Commode, l'un des plus grands fléaux du genre humain; l'autre mourut subitement à un âge fort jeune.

Crispine (2). — Femme de Commode se déshonora par un libertinage scandaleux. Elle était née avec une complexion tendre et un cœur susceptible de l'amoureuse passion. Quelque retenue, quelque gravité qu'exigeât sa position, son tempérament fut plus puissant que la raison.

(1) Capitolin, *in Marc-Anton.*; — *Aur. Victor.*

(2) En suivant un ordre chronologique rigoureux, nous devrions placer ici Lucille, fille de Marc Aurèle et de Faustine, mais la nature particulière de son délire nous engage à rejeter à la fin l'observation de cette princesse, qui nous servira de transition avec la période du moyen âge.

Titiana. — Femme de Pertinax. Comme les précédentes, mena une vie de débauches sans souci de son rang.

Julie. — Femme de Sévère, mena une vie déréglée. Elle était aussi savante en galanterie qu'elle était apte aux études sérieuses. Se laissant entraîner par ses passions, elle se permit des libertés qui la déshonoraient. Minée par un cancer, elle se laissa mourir de faim.

Nona Celsia. — Femme de Macrin, d'une complexion amoureuse et tendre, malgré sa haute position, elle s'abandonna à son tempérament, ne gardant ni mesure ni précaution dans ses débauches. Ce fut une des femmes qui eut le moins de honte de ses impudicités. Elle eut un fils qui se fit remarquer par sa cruauté.

Lucille. — Cette princesse fut remarquable par son libertinage : Elle avait été mariée à L. Vérus, fils adoptif d'Antoine, comme Marc-Aurèle. C'était un prince débauché : son palais était un sérail rempli des femmes les plus corrompues avec lesquelles il vivait dans les plus odieuses dissolutions, et non content de se souiller dans ces affreux désordres, il entretenait encore de jeunes garçons dont il abusait brutalement (1). Il vivait également avec sa sœur et Faustine, sa belle-mère, dans un horrible et honteux commerce.

Lucille, au moment de partir épouser Verus, se trouva possédée du démon, et ce malheur affligea

(1) Capitolin, *in Ver.*

sensiblement Marc-Aurèle. On fit venir à Rome tout ce qu'on put découvrir d'habiles médecins, d'aruspices et de devins, pour chercher dans leur science la guérison de cette princesse. Mais ce fut inutilement qu'ils mirent en œuvre leurs sacrilèges secrets, le démon indocile à la voix de ses suppôts, protesta qu'il n'y avait que l'évêque d'Hiérople-Aberce qui pût lui faire quitter sa proie....... L'autorité de cet évêque fut telle, que le démon quitta sur-le-champ le corps de Lucille qui se trouva ainsi délivrée de cette dangereuse possession.

Mariée, elle se livra à tous les genres de débauche possible et imaginable, mais nulle part nous n'avons retrouvé l'indice de nouvelle possession.

Lucille, fille de Faustine la jeune et de Marc-Aurèle, eut pour son frère Commode un amour incestueux.

Nous terminons ici notre premier chapitre historique. On pourrait peut-être nous reprocher de nous être étendu avec trop de complaisance sur ces récits un peu..... scabreux. Mais qu'on veuille bien se rappeler que nous traitons ici un sujet purement médical et que nous donnons les *observations* qui nous ont paru le plus propres à étayer notre opinion. Tout reproche cesse donc de lui-même.

La vie des impératrices romaines est à la hauteur de la vie des empereurs romains. Les uns et les autres subissent à leur insu l'entraînement général et sont impuissants à mettre un frein à leurs cyniques débordements.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, plusieurs de ces princesses jouissaient véritablement d'un esprit supérieur et tout en se livrant à la débauche la plus effrénée, savaient cependant atteindre le but qu'elles poursuivaient. Nul doute n'est possible, pour nous du moins, sur la nature morbide de ces désordres épouvantables dont les impératrices ont donné le spectacle au monde entier. Mais y a-t-il vraiment lieu de s'étonner? Ne retrouvons-nous pas chez tous ces personnages le cachet caractéristique, pathognomonique de l'aliénation ou de la prédisposition à l'aliénation mentale? Ne sont-ils pas, pour tout dire en un mot, des héréditaires?

Sans vouloir anticiper sur les pages suivantes, disons dès maintenant, que parmi les causes les plus fréquentes des aberrations du sens génital, l'hérédité tient la première place. Les auteurs les plus anciens avaient déjà signalé cette influence que les travaux plus récents de Prosper Lucas, Morel, Moreau de Tours..., etc., ont mis hors de doute.

MOYEN AGE

REPRÉSENTÉ PAR LES GRANDES ÉPIDÉMIES DE NÉVROPATHIE DE TOUTE SORTE ET SURTOUT PAR LA CROYANCE AUX INCUBES ET AUX SUCCUBES.

Laissant de côté tout l'espace de temps compris entre le premier et le quinzième siècle de l'ère chrétienne, nous arrivons à la deuxième période historique que nous avons indiquée.

Ce n'est pas que dans ce long intervalle certains hommes ne se soient signalés par leurs débordements et leurs débauches; mais, nous le répétons, obligés de nous limiter, nous avons dû ne nous attacher qu'à de grandes divisions et négliger une foule d'observations de détails, intéressantes sans contredit, mais qui n'auraient fait qu'allonger ce travail sans lui donner plus d'autorité.

Les faits dont nous allons nous occuper maintenant appartiennent tous au plus haut point à la psychologie morbide.

Dans ces siècles si arriérés du moyen âge où l'inquisiteur régnait en maître absolu, les malheureux dont l'imagination subissait fatalement l'influence des croyances régnantes, et qu'ils croyaient sincèrement être l'expression de la simple vérité avant de tomber

malades, étaient considérés comme des êtres dangereux, comme des membres gangrenés de la société, qu'il fallait à tout prix retrancher du contact des citoyens : pour eux s'ouvraient les cachots, se dressaient les instruments de torture, s'allumaient les bûchers.

Aux quinzième, seizième, dix-septième siècles, la démonomanie était dans toute sa force. Ainsi qu'il arrive toujours pour les affections d'origine névropathique il suffisait qu'avec un grand apparat on fît le procès à tous les individus atteints de ce genre de délire, pour que, loin de faire cesser un pareil état de choses, on eût une recrudescence. C'est là en effet ce qui se produisit par le retentissement considérable donné aux affaires de sorcellerie.

De même aussi, l'exorcisme avec ses pratiques imposantes, avec ses formules où l'on avait soin d'énumérer longuement et de détailler minutieusement toutes les parties du corps d'où le prêtre sommait le diable de se retirer, entretenait et ravivait sans cesse dans l'imagination publique l'idée de possession démoniaque.

Ainsi que nous le disions dans notre thèse inaugurale (1), il est exact de dire que l'existence d'épidémies d'hystérie, de convulsions, de chorée, de désordres intellectuels divers, conduit nécessairement à admettre des épidémies analogues de suicide (remplaçons ici le mot par *folie génésique*), attendu que le point de départ est identique pour tous les

(1) *De la contagion du suicide à propos de l'épidémie actuelle.*

états morbides, lesquels si on y regarde de près, ne sont en réalité que des branches d'un même tronc, *l'état névropathique*.

Si elles diffèrent entre elles, c'est uniquement par *la forme*, laquelle dépend de la partie du système nerveux qui est atteint dans son fonctionnement ou dynamisme, ce qui explique cette susceptibilité de se transformer en raison des liens intimes, qui réunissent toutes les parties du système nerveux cérébro-spinal.

Tel est le cas de la démonomanie. N'ayant pas à faire l'histoire de cette affection, nous passerons sous silence les différentes variétés établies par les auteurs, (*démonomanie* proprement dite, *démonopathie*, *démonolatrie*...... etc.), pour ne nous occuper que des *Incubes* et *des Succubes*.

La lésion de la sensibilité génitale forme ici le caractère principal de cette variété.

La démonomanie alors marchait le plus souvent de pair avec la nymphomanie et la réunion de ces deux affections causa seule les scandales qui, au moyen âge, se produisirent dans les couvents, dans les cloîtres et, franchissant ces enceintes sacrées, s'étendirent au dehors. Les illusions et les hallucinations de la sensibilité des organes génitaux donnaient lieu au cynisme des propos et des actes, poussé chez certains malades au degré le plus révoltant, et engendraient la conception délirante de la cohabitation charnelle avec le diable, de l'accouplement des incubes et des succubes.

D'après les auteurs qui ont traité de cette matière

le but de Satan étant de faire commettre les plus grands crimes, il se change en homme pour les femmes, en femme pour les hommes. Les incubes font leurs affaires avec les femmes et les succubes avec les hommes (1).

Cœlius Aurelianus rapporte d'après Lysimaque, le partisan des doctrines hippocratiques, que l'incube s'était montré d'une manière contagieuse à Rome et que beaucoup de personnes en moururent (2). « C'étaient, dit Calmeil (3), des hallucinations de la vue, du toucher, des organes de la génération qui faisaient dire aux femmes qu'on cohabitait avec elles en présence de leurs époux : c'étaient des hallucinations visuelles, les écarts d'une imagination malade, qui faisaient croire aux maris que leurs femmes avaient forfait à l'honneur sous leurs yeux sans qu'ils pussent bouger pour venger leurs affronts. Dans l'état d'égarement où étaient plongés leur jugement et leur raison, ils se créaient bien d'autres illusions. »

Pierre Delancre, conseiller au parlement de Bordeaux, dont nous n'avons point ici à discuter les opinions et les théories, a, dans deux énormes volumes, donné une description exacte, une observation fidèle des épidémies qu'il a observées (4) :

(1) Garinet, *Histoire de la magie en France*. Paris, 1816.

(2) Cœl. Aurelianus, *Chron. morb.*, l. I, cap. III, *de Incubone*.

(3) Calmeil, *De la Folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique*, etc., 1845.

(4) P. Delancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, etc. Paris, 1613; — et *l'Incrédulité et Mécréance du sortilège pleinement convaincu*. Paris, 1622.

« Ils (les diables) ont trouvé moyen de ravir les femmes d'entre les bras de leurs époux, et faisant force et violence à ce saint et sacré lien du mariage, ils ont adultéré et joui d'elles en présence de leurs maris, lesquels comme statues et spectateurs immobiles et déshonorés voyaient ravir leur honneur sans y pouvoir mettre ordre : la femme, muette, ensevelie dans un silence forcé, invoquant en vain le secours du mari et l'appelant inutilement à son aide ; et le mari charmé et sans aide lui-même, contraint de souffrir sa honte à yeux ouverts et à bras croisés... »

« Danser indécemment, festiner ordement, s'accoupler diaboliquement, sodomiser exécrablement, blasphémer scandaleusement, se venger insidieusement, courir après tous désirs horribles, sales, dénaturés, brutalement, tenir les crapaux, ès vipères, les lézards et toutes sortes de poisons précieusement, aimer un bouc puant ardemment, le caresser amoureusement, s'accointer et s'accoupler avec lui horriblement et impudemment...., » tels étaient, suivant leurs propres aveux, leur bonheur et leurs plaisirs habituels !

Qu'on nous permette maintenant d'entrer dans de plus amples détails et de citer quelques faits qui feront bien juger de la nature des hallucinations de ces malheureux démonomaniaques.

En 1491, des religieuses d'un couvent de Cambrai furent vexées d'une manière horrible par le démon. Les exorcismes, les traitements variés qu'on leur fit subir ne leur procurèrent aucun soulagement. Veut-on connaître la cause de ce malheur? Le diable

avait été introduit dans le couvent par une religieuse nommée J. Pothière qui avait cohabité avec lui 434 fois dans le cloître et qui n'avait que neuf ans lorsque ce commerce charnel avait commencé ! L'on sut aussi que J. Pothière se permettait avec le diable un commerce encore plus honteux (1). »

Une femme condamnée à être pendue et son corps brûlé, par le parlement de Paris, a avoué ce qui suit : « Il y a près de six mois, une nuit que je dormais à côté de mon mari, quelque chose sembla tomber sur notre lit. Je m'éveillai tout effrayée. Une autre nuit, pendant que mon mari était plongé dans le sommeil, je sentis, ne dormant point, un esprit sauter sur notre couverture. Cet esprit chercha bientôt à me persuader qu'il devait jouir de ma personne, et malgré mes refus, il s'étendit à côté de moi, se livra à des attouchements licencieux et me força à subir ses caresses..... (2). »

Il semble que cette malade était exempte d'hallucinations visuelles, et comme le fait remarquer Calmeil qui rapporte cette observation, que le vice du toucher et de l'ouïe contribuait seul à entretenir les principales erreurs de jugement. Elle affirme constamment que les traits de son démon ne lui étaient point connus, mais que lors même qu'elle n'apercevait rien autour d'elle, elle sentait très bien les attouchements que l'incube pratiquait sur son sein, puis qu'elle l'entendait bondir sur les meubles, revenir

(1) Del Rio, *Disquisit. Magie*, VI.
(2) P. Delancre, *Incrédulité et Mécréance.*

sur son lit et qu'alors il se faisait sentir de nouveau sous la couverture. Cet esprit dont la voix lui semblait piteuse aimait à disserter sur l'amour, le plaisir des sens.....

Peut-on trouver une monomanie mieux caractérisée ?

Le Sabbat, tel que le décrivaient les possédés, résumait les principales illusions, les principales idées dominantes des démonolâtres.

C'est ainsi que dans tous les récits on retrouve ces descriptions :

« Les filles et les femmes tiennent chacun un démon par la main : l'indécence des gestes ferait horreur à la plus effrontée : la composition des chansons est brutale, les termes en sont licencieux et lubriques... Les filles et les femmes avec lesquelles il s'accouple (le diable), sont couvertes d'une nuée pour cacher les exécrations et pour ôter la compassion qu'on pourrait avoir des cris et des douleurs de ces pauvres misérables... J'ai abandonné ma virginité au diable, dit J. Abadie : je redoutais l'accouplement de Satan parce que son membre fait en écaille me causait une extrême douleur et que sa semence me paraissait extrêmement froide. Je préférais les embrassements d'un mien parent, mais jamais, hors du temps du sabbat, je ne me suis prostituée à aucun homme... J'ai vu tous les sorciers se mêler incestueusement. J'avais un merveilleux plaisir à me livrer à la débauche, mais c'était chose horrible que de subir les approches de Belzébuth. »

Après les festins et les danses, dit encore Delancre en parlant de l'épidémie qui régna dans le Labourd (1) en 1609, venaient les accouplements infâmes et maudits. Les femmes et les filles en rendant compte de leurs sensations s'exprimaient avec un cynisme révoltant et quiconque n'a pas lu la procédure rédigée par Delancre n'a point idée du degré de perversion où peut atteindre l'imagination chez certaines femmes aliénées, perversion remarquable surtout chez les jeunes filles dont l'imagination surexcitée par la puberté, se plaisait dans la peinture de ces scènes érotiques.

Les pratiques de la sodomie, tous les genres d'inceste étaient choses exigées par Satan, et accordées par toutes les sorcières :

Jeanne, jeune fille de 16 ans : « J'ai vu au sabbat, les hommes et les femmes se mêler promiscuiment : le diable recommandait aux assistants de s'accoupler, de se joindre, unissant chacun de la manière que la nature abhorre le plus, savoir : la fille au père, le fils à la mère, la sœur au frère, la filleule au parrain, la pénitente à son confesseur, sans distinction d'âge, de qualité, de parenté ; dès l'âge de treize ans, j'ai obéi aux exigences de Satan et je me suis livrée indifféremment à toutes sortes de gens. Je n'ai jamais senti aucun plaisir à ces mariages. Les parties sexuelles du diable sont faites en écailles ; elles se resserrent en entrant, se relèvent et piquent en sortant : c'est pourquoi l'on cherche à fuir de pareilles

(1) Département des Basses-Pyrénées.

rencontres. Lorsque Belzébuth connaît charnellement quelques sorcières, elles souffrent avec une extrême douleur : je les ai ouïes crier, et au sortir de l'acte je les ai vues revenir toutes sanglantes. Le membre du diable, s'il était étendu serait long environ d'une aune, mais il le tient entortillé et sinueux en forme de serpent. Souvent le diable interpose quelque nuée quand il veut se joindre à quelque fille ou femme : je l'ai vu cependant s'accoupler avec une enfant de sorcière (et elle la nomme) et cela une infinité de fois. Pour mon compte j'ai beaucoup souffert, chaque fois que j'ai eu le diable pour incube (1).

Marie, 19 ans. — Lorsque le diable nous voulait connaître, il quittait sa forme de bouc et prenait la figure d'un homme.... Les mariages se faisaient devant tout le monde, suivant les caprices de chacun. Les organes sexuels du diable sont en écaille, long de la moitié d'une aune, de médiocre grosseur, fort rudes, tortus, comme piquants et d'un rouge obscur..... (2).

Marie Mangrane, 15 ans. — Il semble que le mauvais démon ait ses organes sexuels, moitié de chair, moitié de fer, tout au long : plusieurs fois elle les a vus en cette forme au sabbat..., toujours il les tient dehors (3).

Marguerite, 16 ans. — Pour faire l'amour le diable fait apparaître une manière de lit de soie : il se pré-

(1) Delancre, *op. cit.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

sente en forme de bouc ou d'homme, ses parties sexuelles sont visibles pour tout le monde et en tout semblables à celles d'un cheval (1).

Enfin, nous terminerons cette longue énumération par un extrait du procès-verbal de la possession de Marie de Sains, du 17 au 19 mai 1614, qui résume en quelque sorte toutes les aberrations de croyance, d'époque, de sexe, des démonomaniaques.

Marie de Sains, faite religieuse contre son gré, et qui avait des extases, se crut possédée et sorcière : Elle s'accusa des crimes les plus abominables : *Confessa est cum diabolis viâ solitâ impudicitiæ peccatum et cum hominibus et belluis crimen commisisse.* Elle ajouta qu'elle avait adoré pour son Dieu rédempteur et glorificateur, le prince de la magie, Louis Gonfredi, *cum eo Turcis paganis que coïvisse.*

En parlant du sabbat tenu le 6 juin, elle dit : « Nous avons tous communié à la manière des Huguenots, et le prince du sabbat faisait la personne du ministre. On fit la procession, et *Sodomiæ scelus perpetratum fuit ; ter cum principe hoc horrendum peccatum commisi. — Etiam confessa est majori gaudio affectam fuisse quando cum diabolo modo diabolico cohabitasset, quum quando humano vel alio modo stuprum fecisset.*

Ensuite, elle distribua pour chaque jour de la semaine les occupations du sabbat :

Le lundi et le mardi, *viâ solitâ coïtus.*

Le jeudi, *Sodomiæ conventus. In illo die omnes homines vel mulieres impudicitiæ peccatum extra vas*

(1) Delancre, *op. cit.*

naturale admittunt et inter se variis horridisque modis promiscunt, mulier cum muliere, vir cum viro.

Le samedi, *belluarum conventus. Inillo die, cum variis belluis, sicut canibus, felibus, porcis, hircis, pennatisque serpentibus cohabitant.*

Pour les mercredi et les vendredi, on joue au sabbat les mystères de la passion.

Marie de Sains entendit le prédicateur Asmodée le 30 mai 1613. Elle rendit son discours aux exorcistes. « Mes amis, *hodiè conventum sodomiæ celebramus : Lucifero opus est gratissimum vos hortor ut officio fungamini, etiamque singulos incitetis.* Prenez exemple de moi qui suis le prince de la concupiscence ; et si vous accomplissez souvent cette œuvre, vous aurez la récompense en ce monde, en l'autre la vie éternelle. »

Cette fille et deux autres qui débitaient les mêmes rêveries furent condamnées à une prison perpétuelle(1).

Véritablement en lisant ces faits ne croirait-on pas avoir sous les yeux des observations prises d'hier dans un hôpital d'aliénés ? On s'imagine rêver et on se demande jusqu'où il fallait que le délire fût porté pour que les juges se crussent autorisés à épargner ces malheureux démonomaniaques comme fous ?

Les femmes n'étaient pas seules sujettes à ces hallucinations. Quoique moins fréquentes chez l'homme, il en est cependant des exemples :

Il n'est pas rare dans un service d'aliénés de voir le matin à la visite, des hommes se plaindre à vous

(1) Garinet, *op. cit.*

de l'abominable lascivité de femmes qui viennent la nuit les visiter et les énerver en provoquant des pertes irréparables de semence. D'après Spranger (1), un pauvre sorcier se croyait, même auprès de sa femme, uni à un diable que personne autre que lui ne pouvait apercevoir, et qui, en présence de tout le monde, exécutait les mouvements de coït.

François Pic de la Mirandole a connu, dit-il, un prêtre âgé de soixante-quinze ans qui avait eu pendant quarante ans accointance avec un démon succube, qu'il nommait Hermeline et qui le suivait partout, même sur les places publiques, lui apparaissant sous les traits d'une femme; ce prêtre croyait échanger avec cette espèce de spectre, que personnene pouvait apercevoir, des paroles singulières, et qui faisaient croire à certaines gens qu'il était fou. François Pic estime que cet ecclésiastique avait un commerce charnel effectif avec ce fantôme, et il assure qu'une autre succube nommée Fiorina, entraîna pareillement pendant trente ans un second prêtre au même genre de débauche (2).

Ainsi que nous l'avons déjà dit, c'était pour ces malheureux insensés que s'ouvraient les cachots dont ils ne sortaient le plus ordinairement que pour monter sur les bûchers. Malgré les courageux efforts des Wier (3), des Leloyer (4), des Bayle (5), des Grange-

(1) Spranger, *in Malleo maleficorum.*

(2) J.-F. Pic de la Mirandole, *in Prænotione.*

(3) Wieri, *Opera omnia.*

(4) P.-L. Leloyer, *Des spectres.* Angers, in-4°, 1588.

(5) Bayle et Grangeron, *Relation de quelques personnes prétendues possédées, faite d'autorité du parlement de Toulouse*, 1682.

ron, des Ponzinibius (1), des Duncan, des Hecquet et tant d'autres, qui défendaient la vie des possédés parfois aux dépens de la leur, la magistrature du quinzième siècle était restée fidèle aux errements de sa redoutable jurisprudence.

En 1670, le parlement de Normandie ayant prononcé une condamnation à mort contre des démonomaniaques, Louis XIV n'avait pas voulu y souscrire et avait commué cette peine en celle du bannissement perpétuel. Le parlement ému de ce qu'il regardait comme attentatoire à ses droits, adressa à ce prince une vigoureuse remontrance se terminant par la supplication au roi de « souffrir l'exécution des arrêts en la forme qu'ils avaient été rendus et de lui permettre de continuer l'instruction et le jugement des procès des personnes accusées de sortilège. »

Louis XIV maintint heureusement sa première décision. L'entêtement du parlement, les motifs et les antécédents qu'il fait valoir ne prouvent que trop combien il fallait de fermeté pour abolir une aussi ancienne jurisprudence. « Je n'ai pas voulu, dit Calmeil en rapportant ce fait, passer sous silence le nom du monarque auquel l'humanité est redevable d'un aussi grand bienfait. A partir de ce jour la démonomanie n'a plus été punie de mort en France (2). »

En même temps que les bûchers s'allumaient pour les incubes et les succubes, des personnages des plus

(1) F. Ponzinibius, *De Lamiis, in Thesauro magno jurisconsultorum.*

(2) Calmeil, *Op. cit.*

illustres qui ont laissé une renommée justement méritée, semblables aux empereurs et aux impératrices de Rome, n'ont pas craint de souiller leurs noms par les plus infâmes débauches. Princes, reines, successeurs de saint Pierre, ont rempli le monde du bruit de leurs impudicités. Le penchant les domine et les entraîne, et ils auraient oublié dans les plaisirs, les grands intérêts dont ils étaient chargés; ils y auraient compromis la gloire et l'honneur de leur nom, si la nature ne les eût pas dotés libéralement sous une foule d'autres rapports, et ne leur eût fait racheter par des qualités éminentes et des talents supérieurs les désordres de leur vie privée.

Nous avons nommé *Marie d'Aragon* (1) qui, pour satisfaire plus librement ses penchants, entre autres choses, prit pour femme de chambre un jeune homme qu'elle aimait et qu'elle fit déguiser en fille. Il ne faut pas demander si elle usa de modération. Son tempérament, la perpétuité des occasions, disent assez que la prétendue femme de chambre ne manqua pas d'exercice.

Jeanne de Naples (2), *Sixte IV* et ses prétendus neveux qu'il éleva au cardinalat, fils de Sixte et de sa sœur, famille de sodomistes faisant de la prostitution une branche d'industrie, des lupanars des parties de bénéfices (3), des filles publiques des meubles

(1) Bayle, *Diction. philos.*

(2) Id., *ibid.*

(3) Wesselus, dans son livre des *Indul. pap.*; — H.-C. Agrippa, *De vanitate scientiarum*, cap. LXIV, *de Leonia*. — *Rome et ses papes*. Paris, 1829, p. 224, etc.

de prieuré (1), et pour comble d'infamie, accédant à la demande de tels cardinaux, autoriser trois mois l'an la pédérastie (2). *Léon X* (3) qui lui aussi mena une vie peu convenable aux successeurs des apôtres, accusé par l'historien Jovius du crime de sodomie; *Jules III*, *François Ier*, le roi galant qui avait coutume de dire « qu'une cour sans femme est une année sans printemps et un printemps sans roses » ; *Henri III* qui passa sa vie entre les débauches et les dévotions, entouré de courtisans que l'histoire a flétri du nom de *Mignons* et dont les indiscrétions lui attirèrent la haine des dames; *Henri IV* un des princes les plus populaires, qui au dire de Bayle « aurait surpassé ou égalé les héros qu'on admire le plus si l'amour des femmes lui eût permis de faire agir toutes ses belles qualités, selon l'étendue de leurs forces » ; *Louis XIV*, le grand roi, enfin, dont tout le monde connaît les intrigues avec de nombreuses maîtresses qu'il ne craignait pas de prendre dans l'entourage de la reine et de les conserver à la cour au vu et su de tout le monde.....

Ceci nous amène insensiblement à la troisième période historique que nous avons indiquée, à ce que nous avons appelé la période moderne représentée par la Régence et Louis XV.

(1) H.-C. Agrippa, *ab Nettesheim*, *de Incertitudine et vanitate scientiarum*, cap. LXIV, *de Leonia*.

(2) *Rome et ses papes*, l. I, ch. XVII, p. 225.

(3) Jovius, *in Vita Leonis X*, p. 192 ; — *in* Prosper Lucas, *De l'hérédité naturelle*, p. 538, t. I.

TEMPS MODERNES

REPRÉSENTÉS EN FRANCE PAR LES SATURNALES DE LA RÉGENCE ET DU RÈGNE DE LOUIS XV

Le grand roi venait de mourir : si Louis XIV avait par de tristes exemples porté de graves atteintes à la morale, s'il avait affiché l'adultère, brisé toutes les lois du mariage, il avait su du moins conserver dans ses passions les plus effrénées une certaine décence publique, et cacher ses débordements. On ne se faisait pas alors honneur de la débauche.

Le dix-huitième siècle commençait : Philippe d'Orléans apparaît avec cette nouvelle époque dont il est en quelque sorte la personnification. La société ressemblait alors à ces vieillards épuisés de vices qui ont besoin d'images obscènes pour émouvoir le . imagination hébétée. Dans de pareilles conditions, les liens qui unissaient le règne précédent au nouveau, sont bien vite rompus : les mœurs s'affranchissent de toutes les bienséances, les chansons, les noëls, les épigrammes (1), respirent une odeur de passion honteuse, la galanterie est poussée jusqu'au dernier degré de libertinage, c'est la licence sans voile.

(1) Voy. le manuscrit original *unique* des chansons recueillies par M. de Maurepas. Biblioth. nation.

Le duc d'Orléans se délectait dans la dépravation : sans respect pour sa famille, il avait souvent dirigé lui-même et fait diriger contre le prince de Lamballe, son beau-frère et cousin, toutes les tentatives de corruption les plus perversives. Dieu sait s'il réussit à souhait ! L'inceste même n'était qu'un jeu pour ce prince. En effet, si son amour pour l'abbesse de Chelles, sa fille, à qui tant de jeunes religieuses accordaient des témoignages de la plus infâme complaisance, n'est pas bien constaté, il est dificile de lui refuser de croire qu'il était épris des charmes de la duchesse de Berri, dont il pleura la mort moins en père affligé qu'en amant désolé (1).

La haute société suivit l'exemple contagieux donné

(1) Cette corruption de mœurs que le régent affectait avec une sorte d'ostentation et dont les descriptions, malheureusement trop vraies, quoiqu'embellies de toutes les richesses de la poésie, se trouvent dans les fameuses *Philippiques* de Lagrange-Chancel, satire moins délicate, mais plus énergique que celles de Pétrone, tableau rapide et fidèle des mœurs de la cour du régent, d'autant plus précieux pour la postérité, qu'aucun voile allégorique ne cache les personnages.

Voici un passage où le régent est comparé à Cynire, roi de Chypre, qui, de Myrrha, sa propre fille, eut Adonis :

Infâmes Héliogabales
Votre temps revient parmi nous.
Voluptueux Sardanapales
Philippe va plus loin que vous !
Vos excès n'ont rien qui le tente ;
Son âme serait peu contente
De les avoir tous réunis
S'il n'effaçait votre mémoire
En faisant revivre l'histoire
De la naissance d'Adonis.

(1re *Philippique*.)

par le régent, et bientôt la cour fut pleine de prostitution : quand un prince du sang marque la voie, tout s'y jette et s'y précipite. Les courtisans abandonnèrent bien vite le masque d'hypocrisie dont ils se couvraient dans les dernières années du règne de Louis XIV, et tel qu'on voyait avec un livre d'heures, se montre avec les *Roués* et les danseuses de l'Opéra. Les mêmes femmes qu'on rencontrait dans l'oratoire de madame de Maintenon parlant *bulle Unigenitus*, sermons, reliques, sollicitent avec ardeur une place aux saturnales du Palais-Royal, à ces fêtes intimes qui exaltent leur ambition voluptueuse. Il fut ridicule d'être sage, chacun dut afficher et se glorifier des allures de l'orgie.

Louis-Philippe d'Orléans mourut à 59 ans d'une attaque d'apoplexie foudroyante entre les bras de la duchesse de Phalaris, sa maîtresse.

La vie de ce prince avait été un mélange de grandes et de petites choses, de devoirs et d'infamies. Doué d'un esprit ardent, actif, favorisé d'une grande aptitude, il passa à juste titre pour un des hommes les plus universels de son temps.

Que dire de Louis XV, ce prince dont la vie ne fut qu'une perpétuelle débauche, qui était indifférent à tout ce qui ne se présentait pas à lui sous l'aspect du plaisir ? Les principes les plus sévères que l'abbé Fleury avait inculqués à son élève ne tardèrent pas à être battus en brèche par quelques jeunes gens élevés à l'école du régent, que leurs charges retenaient auprès du roi. Louis XV, doué d'un naturel « *ad hoc* »

fit de rapides progrès dans l'art du libertinage et sut continuer « dignement » les traditions de la régence.

Les maîtresses du roi furent innombrables ; prises d'abord parmi les dames de la cour, elles ne tardèrent pas à sortir des plus bas rangs de la société. Il n'y avait pas de raffinements que ces favorites n'imaginassent pour garder le cœur du roi, ou plutôt, pour rester au pouvoir. C'est ainsi que fut créé le trop célèbre *Parc-aux-Cerfs*.

En lisant dans les mémoires du temps cette foule d'anecdotes dont Paris égayait ses soupers, on croirait vraiment, sous un costume différent, voir revivre les débauches des empereurs romains... On comprendra que nous ne puissions nous étendre sur l'histoire de ce règne, et que nous renvoyions aux ouvrages historiques les lecteurs curieux d'en connaître les détails.

Rappelons seulement que, semblable à Henri III, Louis XV avait vécu dans des alternatives perpétuelles de libertinage et de dévotion..... tout italienne (1). Nous devrions terminer ici le résumé de

(1) Un exemple entre mille : « Chaque fois que Louis XV va passer la nuit au *Parc-aux-Cerfs*, non seulement il remplit avec ferveur ses devoirs de religion, mais il ne souffre pas que les jeunes prêtresses d'un autre culte manquent aux exigences de la foi chrétienne. Renfermé dans la chambrette d'une de ses odalisques, Louis prescrit à sa jeune compagne de se déshabiller derrière ses rideaux, tandis que lui-même se dépouille de ses vêtements. Se mettant à deux genoux sur le tapis, le roi ordonne à sa gentille écolière d'en faire autant ; et tous deux débarrassés des pompes de ce monde se prennent à psalmodier les prières du jour en s'humectant le front d'eau bénite, puisée dans un bénitier en cristal attaché à la tête du lit. L'oraison achevée, et le signe des fidèles

la troisième période historique telle que nous l'avons conçue ; mais, malgré nous, il y a parmi les acteurs de ces débauches d'autres personnages d'une notoriété telle que nous ne pouvons nous dispenser d'en dire quelques mots. Sans parler du duc de Vendôme, de Monsieur frère de Louis XIV, de Frédéric le Grand, à qui l'histoire reproche de s'être livré presque exclusivement à l'amour grec, nous appellerons l'attention sur :

La *Czarine Elisabeth*, fille de Pierre le Grand, qui mena une vie des plus licencieuses, et qui, pour se livrer plus librement à ses passions, ne voulut jamais faire choix d'un époux.

La fille du Régent, reine d'Espagne, après avoir, du vivant de Philippe V, contenu ses penchants, une fois sur le trône donna essor à sa nature ardente. A peine âgée de seize ans, la jeune princesse attaquait toutes celles de ses caméristes qu'elle jugeait passionnées. Le roi, prévenu, chassa toutes les beautés Lesbiennes qui s'étaient prêtées au goût de la reine et pardonna. Mais bientôt après le pardon conjugal la princesse reprit ses divertissements (1).

ayant fait bondir le sein nu de la petite sous son doigt dévotieux, le couple se lève, se glisse entre deux draps, les rideaux sont tirés et les noms du Seigneur, de la Vierge Marie et des saints ne cessent de partir de la couche que lorsque le rite des amours y a fait adopter un autre vocabulaire... »

(*Mémoires du temps*, *Journal de Barbier*, Sismondi ; *Hist. des Franç.*, de Lacretelle, Henri Martin, etc.).

(1) Correspondance de Voltaire, *Lettre à la présidente de Bernières*, du 20 juillet 1724 ; — Lesmontey, *les Filles du Régent*, revue rétrospective, 1re série, t. I, p. 200, 209.

Le *Comte de Charolais*, de lugubre mémoire, joignait le cynisme le plus révoltant à une férocité dont on a peine à se faire idée. Il aimait à ensanglanter ses débauches, et exerçait des barbaries de toutes sortes sur les courtisanes qui lui étaient amenées ; au milieu de ses orgies avec ses maîtresses, rien ne lui était plus agréable que d'abattre à coups de fusil ou des couvreurs sur les toits, ou des passants (1).

Le *marquis de Sade*, homme fameux dans les annales psychologiques et qui appartient aussi bien au dix-huitième qu'au dix-neuvième siècle (de 1740 à 1814), se livra au libertinage le plus effréné, qu'à l'imitation du comte de Charolais, il accompagnait d'atroces violences. Il fut arrêté à Paris en 1768, et condamné à mort à Marseille en 1772, pour un crime commis dans une scène de débauche. Enfermé par commutation gracieuse à Vincennes, il fut transféré à la Bastille, puis à Charenton, et ne recouvra sa liberté qu'en 1790. Il se mit alors à publier des livres horribles, des romans infâmes, quelques pièces de théâtre restées manuscrites. Bonaparte, devenu consul, le fit conduire à Charenton (1803), où il mourut en 1814.

Qu'on nous permette de citer deux exemples de ces débauches :

« M. de Sade donnait un bal auquel il avait invité beaucoup de monde : un splendide souper fut servi à minuit : or le marquis avait fait mêler avec profusion au dessert, des pastilles de chocolat à la vanille qui

(1) *Journal de Barbier.*

furent trouvées délicieuses, et dont tout le monde mangea. Tout à coup les convives, hommes et femmes, se sentent brûlés d'une ardeur impudique : les cavaliers attaquent ouvertement les dames. Les cantharides, dont l'essence circule dans les veines de ces infortunés, ne leur permettent ni pudeur, ni réserve dans les voluptés impérieuses : les excès sont portés jusqu'à la plus funeste extrémité : le plaisir devient meurtrier : le sang coule sur le parquet, et les femmes ne font que sourire à cet horrible effet de leur rage utérine. Prévoyant l'éclat que cette scène, comparable aux orgies de Néron, aurait quand le délire cesserait, M. de Sade s'était sauvé avant le retour du soleil avec sa belle-sœur toute sanglante encore de ses embrassements brutaux. Plusieurs dames titrées sont mortes des suites de cette nuit de dégoûtantes horreurs... etc. (1).

« Peu d'années avant la révolution, plnsieurs personnes, qui passaient dans une rue isolée de Paris, entendirent de faibles gémissements qui partaient d'un pièce sise au rez-de-chaussée. Elles s'approchèrent et, après avoir fait le tour de la maison, elles découvrirent une petite porte qui céda à leurs efforts. Elles traversèrent plusieurs pièces et arrivèrent à une pièce au fond : là, sur une table, qui occupait le milieu de la pièce, était étendue une jeune femme entièrement nue, blanche comme de la cire, pouvant à peine se faire entendre ; ses membres et son corps étaient fixés par des liens : le sang lui coulait de

(1) *Mémoires du temps*, 1778.

deux saignées faites aux bras ; les seins, légèrement tailladés, laissaient échapper ce liquide ; enfin les parties sexuelles, également incisées, étaient baignées de sang. Lorsque les premiers secours lui eurent été prodigués, et qu'elle fut revenue de l'espèce d'anéantissement dans lequel elle se trouvait, elle raconta à ses libérateurs qu'elle avait été attirée dans cette maison par le fameux marquis de Sade ; le souper terminé, il l'avait fait saisir par ses gens, dépouiller de ses vêtements, coucher sur la table et attacher. Sur ses ordres, un homme lui avait ouvert les veines avec une lancette et pratiqué un grand nombre d'incisions sur le corps. Immédiatement, tout le monde s'était retiré, et le marquis, se déshabillant, s'était livré sur elle à ses débauches habituelles : « Son intention, disait-il, n'était point de lui « faire du mal, » mais comme elle ne cessait de crier, et qu'on entendit du bruit dans les environs de la maison, le marquis se leva brusquement et disparut avec ses gens (1803) (1). »

Arrivés à la fin de la partie historique, nous n'aurons que peu de choses à ajouter aux appréciations dont nous avons fait suivre chaque période. Nous rappellerons seulement que si parmi les personnages que nous avons cités, il y avait de véritables fous, dans le sens le plus strict du mot, il faut avouer qu'un grand nombre ne présentait d'autre anomalie qu'une perversion étrange des fonctions génésiques. Chez les uns et chez les autres, il faut bien se le rappeler,

(1) Brière de Boismont, *Gazette médicale de Paris*, 21 juillet 1849.

une intelligence excessive, un caractère ferme, résolu, leur permet d'accomplir de grandes choses et de porter au plus haut point la gloire de leur patrie. Si nous insistons sur ce fait, c'est que nous tenons à prouver que l'aberration pathologique des sentiments génésiques doit être assimilée complètement à une névrose et, comme telle, son existence est compatible avec les plus hautes intelligences. Semblable et de même nature que l'hystérie, l'épilepsie, elle peut obnubiler momentanément l'intelligence, faire perdre à l'homme son libre arbitre, le porter irrésistiblement aux actes les plus monstrueux, mais la crise passée, tout rentre dans l'ordre, l'intelligence reprend ses droits et nous oserons le dire, brille souvent d'un éclat d'autant plus vif que le fonctionnement cérébral est ou a été en proie à une légère surexcitation morbide.

Pour compléter la ressemblance et affirmer que l'aberration génésique est, à n'en pas douter, une véritable névrose, qu'on se reporte à la généalogie des personnes citées, et on verra dans toute son intégrité, l'existence de l'hérédité. Hérédité directe, hérédité indirecte, hérédité transformée, se trouve chez les génésiaques.

Comme nous le démontrerons au chapitre de l'étiologie, ainsi qu'on le rencontre dans ce qu'on est convenu d'appeler les *névroses essentielles*, *sine materia*, les descendants d'un génésiaque sans être précisément aliénés, peuvent offrir, sous le rapport moral, une ressemblance plus ou moins complète avec leur

auteur et *vice versa ;* un état de demi-folie ou de simple excentricité chez les ascendants a pu devenir pour les descendants la source d'un véritable délire.

Mais n'anticipons pas.

Il ne nous reste plus maintenant pour compléter notre tableau historique, qu'à signaler rapidement quelques-unes des principales religions qui ont élevé la folie génésique à la hauteur d'un hommage rendu à la divinité. Impuissants à modérer l'ardeur qui porte un sexe vers l'autre, les premiers législateurs, parmi lesquels il faut surtout citer Lycurgue et Solon, plusieurs philosophes, Zénon, Aristippe, etc. (1), ont dû chercher à la maintenir dans de justes bornes. Or, pour arriver à un pareil résultat, quel moyen plus sûr que d'en faire un article de foi ?

La grave antiquité attachait donc une idée religieuse aux signes qui nous semblent aujourd'hui obscènes ou ridicules. Les types brillants de la fécondité étaient quelque chose de sacré. A Babylone, dans la Phénicie, à Hiéropolis, en Arménie,.. etc.... toutes les femmes devaient accomplir le sacrifice amoureux sur un autel spécial...... Le même usage existe encore de nos jours dans une foule de provinces de l'Hindoustan, de Ceylan, dans les îles de la Polynésie, de Taïti, en particulier. Les Égyptiens, les

(1) Montaigne, *Essais*, III, p. 415.

Grecs, les Romains, avaient un grand nombre de fêtes dans lesquelles régnait la débauche la plus effrénée, et c'était toujours au printemps qu'avaient lieu ces saturnales (c'est encore à la même époque qu'ont lieu de nos jours les fêtes de Skaty-Poudja dans l'Inde).

« Toutes les fois, dit le savant Dupuis (1), que les fêtes ou les images de divinités retraceront quelque chose d'obscène, c'est au printemps qu'il faut se reporter : C'est au printemps qu'Osiris, selon les Égyptiens, fécondait la nature, c'est au printemps que la terre s'unit au soleil... » « La terre amoureuse, dit Virgile, demande au ciel le principe vivifiant qui doit féconder son sein. » Telle est l'origine du culte de Priape et des divinités qui portent ses attributs. Voilà pourquoi nous voyons le soleil ou ses images, à l'époque du printemps, offrir les caractères de la plus énergique virilité. De même aussi voyons-nous Pan ou le dieu qui empruntait les attributs de la chèvre et du chevreau déployer les organes de la fécondité la plus mâle et recevoir les hommages des femmes à Mendès, comme la chèvre céleste les recevait en Grèce, chez les Phliassiens, à Rome, dans les temples de la bonne déesse, au 1er mai, au lever même de cette constellation. On sait l'éloge que Montaigne a fait de ces fêtes (2). Lisez la description des Dyonisiaques, des Branconies, des Omophagies, des Bacchanales...., tout y respire le plus effrayant libertinage.

(1) Dupuis, *De l'origine des cultes.*
(2) Montaigne, *Essais*, III, 115.

Tite-Live (1) nous a laissé le récit de la licence de ces saturnales éhontées, que nous transcrivons en abrégeant :

« ... D'abord ces mystères avaient été confiés à des femmes sans qu'on y admît d'hommes. On consacrait alors trois jours dans l'année à l'initiation de celles qui se présentaient pour être admises aux orgies. Les matrones parvenaient à la prêtrise chacune à leur tour : mais Paculla Minia, de Capoue, élevée à cette dignité, avait introduit dans ces cérémonies, des nouveautés qu'elle prétendait lui avoir été inspirées des dieux. C'était elle qui y avait admis les premiers hommes, savoir ses deux fils ; Minius et Herennius. Elle avait voulu que ces sacrifices se célébrassent la nuit et non le jour, et au lieu de trois jours consacrés chaque année aux initiations, elle avait établi cinq par mois. Depuis que les hommes y avaient été confondus avec les femmes et que les ténèbres de la nuit avaient amené une licence inconnue à la lumière du jour, il n'y avait sorte de crimes, d'infamies et d'abominations auxquelles on ne se fût abandonné sans scrupule ; la débauche hideuse des hommes entre eux dépassait encore celle des femmes.

Ceux qui témoignaient de la répugnance à subir ou à proposer ces indignités, étaient immolés en victimes. Le caractère de leur religion était de se croire tout permis. *Agités de mouvements convulsifs,* fanatiques en délire, les hommes prédisaient l'avenir, les femmes travesties en bacchantes précipitaient au

(1) Tite-Live, l. XXXIX, c. XV, XVI.

fond des abîmes ceux dont on voulait se défaire, et publiaient que les dieux les avaient enlevés. Ils traitaient ainsi ceux qui refusaient d'entrer dans la conspiration, de participer à leurs forfaits ou de souffrir leurs prostitutions. La secte était déjà si nombreuse qu'elle composait à Rome un second peuple dont plusieurs personnages illustres de l'un et de l'autre sexe faisaient partie. Depuis deux ans, on avait arrêté de ne recevoir personne au-dessus de vingt ans, parce qu'on recherchait l'âge le plus convenable à l'erreur et à la prostitution. Le sénat craignant pour la république les suites d'un si épouvantable rassemblement, rendit un arrêt qui défendait de célébrer à l'avenir des bacchanales, ni à Rome, ni en Italie. »

Ainsi qu'on l'a vu, ce culte se releva dans la suite sous le règne des empereurs.

Les fêtes de la bonne déesse célébrées en secret par les femmes, en l'absence des hommes et même des animaux mâles, n'étaient pas moins horribles. Une lubricité effrénée régnait au fond du sanctuaire.

« Nous savons, dit Juvénal (1), ce qui se passe au fond de ces sanctuaires quand la trompette agite ces Ménades, et lorsqu'étourdies par les sons et enivrées de vin, elles font voler leurs cheveux épars et hurlent à l'envi le nom de Priape. Quelle fureur ! Sanfilla tenant en main une couronne, provoque les plus viles courtisanes et remporte le prix de la lubricité ; mais à son tour elle rend hommage aux ardeurs fou-

(1) Juvénal, sat. VI, v. 314.

gueuses de Médulline. Celle qui triomphe dans ces assauts lubriques passe pour la plus noble athlète. Rien n'est feint : les attitudes y sont d'une telle énergie, qu'elles auraient enflammé le vieux Priam et Nestor affaibli par les années. Déjà les désirs veulent être assouvis : déjà chaque femme reconnaît qu'elle ne tient dans ses bras qu'une femme, et le sanctuaire retentit de ces cris unanimes : « Il est temps d'introduire les hommes ; mon amant dormirait-il ? Qu'on l'éveille. — Point d'amant ? — Je me livre aux esclaves. — Point d'esclave ? — Qu'on appelle un manœuvre. — A son défaut, l'approche d'une brute ne l'effraierait pas. »

Toutes ces cérémonies anciennes instituées en l'honneur du principe actif de la génération, passèrent des Indes, berceau de toutes les religions, en Grèce, en Italie, en Égypte, et nulle part les hommes ne crurent blesser les mœurs en rendant des hommages à l'emblème le plus simple, le plus expressif de la divinité.

De nos jours, dans les Indes où les traditions religieuses se sont maintenues dans toute leur pureté, les fêtes que l'on nomme « fêtes de Sakty-poudjà, ou mystères de la fécondation universelle, » reproduisent tout ce que l'on peut rêver d'horreurs et d'infamies contre nature, entourées de toute la pompe des cérémonies indoues.

« Le Sakty-poudjà (1) a été institué en l'honneur

(1) Ne pouvant reproduire ici la description de ces fêtes, nous engageons vivement à lire le récit qu'en a tracé de main de maître,

de la fécondation de la nature par la trinité Brahma-Wichnou-Siva, pour arriver à la création. La nature dans son union avec les trois dieux, est représentée dans le panthéon vulgaire des Indous par les trois déesses Bahvany, Lakmy, Sakty ; et ce sont ces trois déesses qui sont invoquées et célébrées dans les fêtes obscènes qui nous occupent, et pendant lesquelles les assistants se croient tout permis sous le voile religieux, sans contracter aucune souillure, et sans commettre de crimes. »

D'après cette rapide esquisse historique (1) nous croyons que l'existence du sens génésique ne fera un doute pour personne. C'est une individualité distincte, ayant son fonctionnement propre, et pouvant comme les autres sens être lésé psychiquement aussi bien que physiquement. L'histoire en attachant au pilori de la postérité ces débauches effrénées, ces orgies infâmes qui révoltent la nature, n'a vu là que des effets de la juste colère des dieux, de la rébellion de Satan contre l'Être suprême.

Il est temps de faire justice de ces fables : il faut

un de nos plus savants ethnographes, M. L. *Jacolliot*, ancien président de cour à Pondichéry, dans *le Voyage aux pays des perles*, p. 184 et suiv. Voir également les remarquables ouvrages de cet auteur sur l'Inde : *Études indianistes*. 13 vol, in-8°. A. Lacroix et C[ie], édit.

(1) Le lecteur comprendra que, dans ces données très superficielles, nous n'ayons pu même énumérer toutes les sectes religieuses qui se sont montrées et dont quelques-unes subsistent encore : qu'on ne nous reproche pas d'avoir omis, par exemple, les Turlupins, les Guillemettes, les condormants ou multipliants, etc.

ramener les faits à leur juste valeur, les envisager sous un point de vue plus scientifique, plus conforme aux idées modernes. L'étude encore récente de la psychologie morbide qui a jeté un jour nouveau sur la nature des affections mentales, nous permet de rattacher tous ces phénomènes à la grande famille des névroses. L'examen des différentes formes de lésions qui peuvent frapper le sens génésique, prouvera que nous ne nous sommes pas laissé entraîner à de pures conceptions fantaisistes.

C'est ce qui fera l'objet de la seconde partie de notre travail.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTIOLOGIE

Ex nihil nihil fit : Cette maxime vérifiée chaque jour par l'étude des maladies mentales et des névroses, s'applique tout particulièrement aux aberrations du sens génésique.

Toute affection se rapporte à une cause qui, tout en pouvant tenir à une influence étrangère, trouve le plus souvent, malgré une opinion encore très répandue de nos jours, son origine dans l'économie vivante elle-même. L'effet pour se produire n'attend donc qu'une provocation, qu'une impression venue du dehors. Sans rejeter absolument la division un peu vague des causes, en causes subjectives et causes objectives, on ne devra cependant l'admettre qu'avec réserve. Pour nous, l'*organisme*, le *terrain si l'on veut* (physique et moral) *est tout*, les causes déterminant l'explosion ne sont qu'accessoires. Et en effet : avant de tomber malade, cet organisme n'avait-il pas déjà son histoire propre ? Ne tenait-il pas par l'hérédité à

d'autres organismes antérieurs dont il avait reçu l'empreinte congénitale ? Ne s'était-il pas développé dans de certains milieux, auxquels il s'était fatalement adapté ?

Chez l'homme ainsi prédisposé, la cause la plus futile, la plus insignifiante, du moins en apparence, suffira pour produire l'étincelle qui doit amener la catastrophe !

Il ne faudrait pas cependant inférer de ce qui précède la négation absolue des causes provocatrices, des causes déterminantes, des causes objectives, en un mot ; loin de nous cette pensée : mais il faut les ramener à leur juste valeur. Elles existent : elles ont une action irrécusable, mais ce qui n'est un doute pour aucun, *elles n'agissent pas indistinctement sur tous les individus. Il leur faut un terrain spécial, un terrain préparé.* Or le terrain pouvant être préparé par des causes innombrables, variables pour ainsi dire avec chaque personne, on conçoit l'impossibilité qu'il y aurait à vouloir les énumérer toutes. Dans les pages qui suivent, nous avons cherché à ramener les faits à leur plus simple expression en leur assignant un ordre méthodique. Nous avons tracé de grandes divisions renfermant chacune des subdivisions, qui permettront aisément de classer les causes étiologiques que nous n'avons pu citer.

CAUSES PHYSIQUES GÉNÉRALES

Misère. — Age. — Constitution. — Tempérament. — Saisons. — Climats. — Nourriture.

Misère. — Bien que la misère ne soit pas une cause directe de folie, elle n'en constitue pas moins par ses conséquences un des éléments qu'on pourrait appeler naturel. En effet, dans cette accumulation forcée des membres d'une famille dans une même pièce où manque souvent le strict nécessaire, la promiscuité des sexes est fatale. Père, mère, garçons, filles, vivent dans un déplorable rapprochement. Aucune gêne, aucune contrainte, ne règne dans ces intérieurs. Les parents n'ont nul respect, nul souci de la présence de leurs enfants ; la plus révoltante immoralité est chose habituelle dans ces ménages. Nés dans ce milieu, ayant sans cesse en grandissant de semblables tableaux sous les yeux, les enfants trouvent presque naturelles les tentatives dont ils sont fréquemment l'objet, s'y prêtent même parfois, et se livrent à toutes les manœuvres qui révoltent le plus la nature. Ces êtres dont la constitution physique est déplorable, vieux avant l'âge, entrent dans la société, dépravés, corrompus, enclins à tous les vices, et ne reconnaissant d'autres lois que

leurs ignobles et tyranniques passions. Les exemples de ces tristes faits ne sont pas rares, et chacun, nous en sommes certain, en a de présents à la mémoire... Mais passons.

Age. — Les changements organiques qui coïncident avec chaque période de l'âge, constituent pour l'homme une sorte d'état morbide et pourtant habituel. C'est surtout aux deux extrêmes de la vie, dans l'enfance, principalement à l'époque de la puberté, et dans la vieillesse, que l'action se fait le plus sentir, et on se tromperait étrangement en supposant qu'en raison de son âge l'enfant échappe à l'influence de certaines causes. Consultez l'histoire, lisez les compte-rendus des épidémies intellectuelles ou de névropathies, et vous verrez que l'enfance paie un large tribut à ces phénomènes nerveux anormaux produits par l'exaltation des sentiments et surtout par l'imitation.

Puberté. — L'époque de la puberté est révélée par d'assez nombreux phénomènes physiques, pour que l'action de cette fonction sur la manière d'être morale de l'individu ne puisse être récusée.

« Les principaux phénomènes qui caractérisent l'âge de la puberté s'observent du côté des organes génitaux. Dans l'un et l'autre sexe, le travail qui s'opère vers ces parties est annoncé par une sécrétion abondante des follicules sébacés, par l'apparition des poils et par une turgescence générale. Chez l'homme, les testicules deviennent plus gros et commencent à sécréter du sperme ; les vésicules séminales, la pros-

tate, la verge, participent à cet accroissement et acquièrent le volume qu'elles doivent conserver. Chez les femmes, les ovaires deviennent plus volumineux et prennent leur forme bosselée ; la matrice s'élargit, surtout vers son fond, la menstruation s'établit. Comme phénomène sympathique, chez l'homme, le visage se couvre de barbe, la voix prend son timbre viril, pendant que le larynx se développe rapidement. Chez la femme, les seins s'arrondissent, et le mamelon devient saillant, sur l'aréole qui a pris une teinte rosée.

Chez l'homme, les transformations sont toutes extérieures : elles sont plus internes chez la femme, dont le corps conserve davantage la finesse et la blancheur de la peau, la rondeur des formes, cette apparence moelleuse due à l'infiltration du tissu cellulaire par la graisse, qui caractérisent l'enfance.

Pour l'homme comme pour la femme, des idées nouvelles naissent, à mesure que des organes nouveaux se développent, que des fonctions nouvelles s'établissent : les songes précèdent presque toujours la réalité ; les rêves voluptueux sont fréquents, longtemps avant qu'un rapprochement sexuel se soit opéré. Chez le premier, le besoin d'aimer se manifeste par une ardeur expansive qui rend le cœur meilleur ; chez la seconde par une tristesse concentrée qui souvent lui fait verser de douces larmes. A l'un, les provocations passionnées, les démonstrations extérieures, les amours ardentes ; à l'autre, la langueur et la décence du maintien, le calme du visage, l'impassibi-

lité apparente, voiles épais que jette la pudeur jusqu'au moment où le bonheur viendra les soulever. Aussi l'homme met plus de généralité dans son amour que la femme ; il aime d'abord sans savoir qui il aime, il aime les femmes avant d'en aimer une.

La jeune fille, au contraire, se crée un être idéal, qu'elle aime de tous les charmes que son imagination peut inventer ; c'est celui sur qui elle concentre tout son amour, celui qu'elle cherche le jour autour d'elle, qu'elle voit la nuit dans ses rêves de bonheur ; douce illusion qui souvent fait place à une triste réalité. Aussi pour elle, la solitude est un besoin, elle veut être seule avec ses pensées, tandis que pour le jeune homme la société des femmes est un besoin ; il les désire, il les cherche, les poursuit et les enveloppe de ses regards ; il les embrasse à travers l'espace, aspire leurs parfums et frissonne au moindre contact.

Tous ses sens dirigés vers l'amour lui procurent de nombreuses jouissances, qu'il ne cherche ni à diminuer ni à dissimuler. Pour lui, il comprend que l'amour est un but ; pour la femme c'est un moyen d'être mère, et la jeune mère existe déjà dans le cœur de la jeune fille. A ses yeux, l'union sexuelle est moins peut-être la satisfaction d'un désir, que l'origine d'une espérance, car la femme aime longtemps avant qu'il existe, l'enfant qu'elle doit porter dans son sein, et que l'homme aimera seulement plus tard, quand il l'aura reçu dans sa famille (1). »

(1) Longet, *Physiologie*, t. II, p. 932.

Vieillesse. — Au déclin de sa vie, l'homme se rapproche à plus d'un titre de l'enfant. Ses sens n'étant plus dans leur intégrité première, ses déterminations rappellent celles de l'enfance. Ses manies remplacent les caprices du jeune âge, il est changeant, inconstant. Parfois, ses sens émoussés se réveillent ; mais l'obscurcissement du sens moral ne lui permet pas de résister et partout où il se trouve, en public même, sans comprendre la portée de son action, le vieillard satisfait un désir né tout à coup. Il en est même qui paraissent se complaire à ces obscénités. C'est cette classe d'individus qui fournit le plus grand nombre d'inculpés d'outrages publics à la pudeur, ou d'attentats sur des petites filles. Dans cette classe aussi, il faut faire rentrer la plus grande partie de ces gens dont M. le professeur Lasègue (1) a fait un si curieux tableau sous le nom d'*exhibitionnistes*.

Cependant il peut arriver que chez certains vieillards subsiste une énergie intellectuelle et physique considérables. Il n'est pas rare de voir éclater alors une folie aiguë, en tout semblable à celle des adultes. Dans l'ordre d'idées de ce travail, on peut citer des exemples de nymphomanie, de satyriasis, chez des septuagénaires, et même chez des octogénaires.

A cette classe de vieillards que les progrès de l'âge ont rendu inconscients de leurs actes, il faut ajouter une autre série d'individus tombés par leurs excès mêmes dans une vieillesse anticipée. Chez ces der-

(1) Lasègue, *Union médicale*, 1er mai 1877.

niers l'impuissance a été de bonne heure le résultat fatal d'une vie de débauches. Le moral bien qu'ayant le plus souvent suivi une marche parallèle à la dégradation physique, peut néanmoins se réveiller à l'occasion. C'est alors que, se piquant d'honneur, ne voulant pas vis-à-vis d'hommes de leur âge pleins de vigueur et de santé, ou en toute autre circonstance, avouer leur nullité, ils cherchent par tous les moyens connus et inconnus à stimuler leurs organes froids et glacés. Pour arriver à leur but, ils ne reculent devant rien, et c'est généralement dans ces cas qu'on les voit, obéissant à un préjugé populaire, ne pas craindre de commettre un viol, convaincus que le contact d'une vierge aura le pouvoir de ranimer leurs forces absentes, et leur permettra d'affronter sans honte le combat.

Constitution, tempérament. — Les tempéraments étant la principale source physique de nos passions, on conçoit l'influence souvent considérable qu'ils peuvent exercer sur les facultés intellectuelles.

Tout en variant à l'infini, on peut cependant les ranger dans deux grands groupes, suivant qu'ils sont *naturels* ou *acquis*.

Les *tempéraments naturels* sont ceux que nous apportons en naissant : ils forment nos complexions ; de là notre caractère, nos inclinations, nos penchants. On peut les changer, les modifier jusqu'à un certain point, mais non en détruire entièrement le germe. C'est en ce sens que le poète satirique a pu dire : « Chassez le naturel, il revient au galop. »

Les *tempéraments acquis* sont ceux qui ont été modifiés en partie par les aliments, par les mœurs, par les maladies.

Les personnes douées d'un tempérament sanguin, sanguin-bilieux, nerveux, sont celles qui présentent le plus ordinairement les passions génésiques portées à leur plus haut développement. Les désirs érotiques les poursuivent sans cesse pendant la veille comme pendant le sommeil : elles ont une ardeur étrange pour les plaisirs des sens, plaisirs qui satisfaits une première fois, ne tardent pas à devenir des maîtres exigeants, de véritables tyrans. Plus que l'homme, la femme (et surtout celle à forme dite *hommâsse*) est très exposée à ces sensations d'origine sexuelle ou utérine qui pendant le sommeil lui rappellent ce qui se passe pendant l'union des sexes. Aux yeux des anciens, la femme semble n'avoir été créée que pour ses organes de la génération, et c'est ainsi qu'on a pu dire d'elle, non sans quelque raison : « *Mulier propter uterum condita est.* »

C'est sur ces différentes prédispositions qu'on a voulu décrire un tempérament génital, qui aurait pour caractères spéciaux : la prédominance du système nerveux, les muscles charnus et développés, l'embonpoint médiocre, les poils noirs et très abondants, une physionomie expressive, mobile, la bouche grande, les lèvres épaisses et d'un rouge vif, les dents blanches, quelquefois les formes très accusées, surtout dans les parties où le sexe se révèle.....

Climats-Saisons. — Des milliers d'observations

ont constaté l'influence des saisons et des climats sur les passions. Les habitants des pays chauds sont d'un tempérament plus vif, plus ardent, plus enclin aux plaisirs des sens que les habitants des pays froids. Montaigne n'a-t-il pas dit « qu'il fallait écorcher un Russe pour lui arracher quelque signe de sensibilité? » Que l'on examine les mœurs, le caractère des penchants des diverses populations qui peuplent le globe : c'est sous le ciel brûlant de l'Orient, de l'Inde, de l'Afrique que l'on trouve les passions les plus brutales, les systèmes les plus absurdes, la poésie la plus nourrie d'images parfois ridicules à force d'exagération. C'est là aussi, comme nous l'avons vu, que sont nées les religions qui adorent le principe actif de la génération.

Hérodote et Strabon assurent qu'en Égypte les femmes sont entraînées vers les plaisirs vénériens par un penchant presque irrésistible. « *Ægyptiacas feminas veneris in tantum famelicas esse narrat Herodotus, ut cum hircis rem habeant.* » Le témoignage d'Améric Vespuce, relatif aux femmes de l'Amérique, vient à l'appui de ce dire. « *Ad quondam novi orbis oram appulit, ubi mulieres libidini adeò erant devinctæ, ut, bacchantum more, in nautas fuerint.* »

Remarquons également que, d'après les documents de la justice criminelle en France, c'est à l'époque du maximum des conceptions, avril, mai, juin, juillet, que l'on compte le plus de viols et d'attentats à la pudeur.

Semblables aux animaux qui subissent l'influence

des premiers beaux jours, lorsque tout renaît à la vie après les rigueurs du sombre hiver et que le soleil a ramené en nos climats la saison des amours, il est des hommes dénués de sens moral, vivant dans la plus abjecte dégradation, qui obéissent à la loi du *rut :* c'est alors qu'on voit ces attentats inouis presque toujours suivis ou précédés de meurtre. Dans ces moments l'homme n'obéit plus qu'aux facultés d'un ordre infime, il se rapproche du reste de l'animalité, il n'est plus véritablement qu'une brute !

Nourriture. — L'usage habituel de certaines substances prises en alimentation, peut exercer sur les fonctions du système nerveux une influence remarquable, accroître ou diminuer leur énergie, les pervertir même.

On sait qu'autrefois dans certaines communautés religieuses les aliments étaient choisis parmi les plus débilitants. Il était d'usage que les moines fussent saignés plusieurs fois par mois, dans le but d'amortir le feu des passions, d'autant plus ardent que la réclusion était plus sévère, ce qui s'appelait « affaiblir le moine, *minuere monacum.* »

Nous retrouverons plus loin et nous étudierons plus en détail l'influence des liqueurs alcooliques, que nous ne faisons que signaler ici.

CAUSES PHYSIQUES INDIVIDUELLES

Vices de conformations, congénitaux ou acquis.

Hermaphrodisme, phimosis, hypospadias, épispadias, anorchidie, eunuques, etc.

Les causes physiques individuelles sont bien plus nombreuses que les précédentes : tant de circonstances peuvent agir sur des individus isolés ! Tant de maladies congénitales ou acquises peuvent frapper l'enfant dans le sein de sa mère, l'homme dans son passage éphémère sur cette terre ! Or chacune de ces causes ne peut-elle pas entraîner, par suite des lésions et des désordres de l'organisme, un trouble durable dans l'exercice des facultés intellectuelles ? Lorry n'a-t-il pas dit : « *Sæpè ipsa laborat imaginatio* (1). »

Tout d'abord nous trouvons les vices de conformation des organes de la génération. Ici l'hérédité, l'hérédité dans la nature physique, joue un grand rôle. Les rapports de conformation, de ressemblance avec les auteurs de la vie, ont été de tout temps observés et signalés ; aussi cette forme d'hérédité se fondant sur des faits matériels, visibles, est-elle la moins

(1) Lorry, *De præcipuis morborum mutationibus et conversionibus, tentamen medicum.* Parisiis, 1784, p. 236.

contestée et la moins contestable. L'hérédité physique peut porter simplement sur la configuration extérieure, l'habitus des individus, comme aussi, allant plus loin, porter sur la conformation et la structure interne des organes. Tout le monde connaît l'anomalie de l'hypospadias, qui peu prononcée et permettant les rapports conjugaux, est transmissible des parents aux produits (1), les anomalies héréditaires de la glande mammaire, etc.

Les vices de conformation doivent être rangés dans deux grandes classes, suivant qu'ils sont *congénitaux*, tels que l'hermaphrodisme, le phimosis, l'hypospadias, l'atrophie ou arrêt de développement, ou *acquis*, tels qu'on les trouve chez les eunuques par exemple.

Nous n'avons pas à rechercher ou à discuter ici la question de savoir si les individus atteints congénitalement de vices de conformation des organes de la génération, bien que parfaitement conformés sous les autres rapports peuvent ressentir de l'amour. Il est hors de doute que le sentiment amoureux, l'amour charnel peut exister chez ces disgraciés de la nature aussi bien que chez les hommes... complets ; il y a chez eux réciprocité de l'instinct sur l'intellect et de l'intellect sur l'instinct, ou en d'autres termes, des organes sur le cerveau et du cerveau sur les organes. Mais l'imperfection dans la réalisation de leurs désirs, les déboires, les affronts auxquels ils sont fatalement exposés, l'impuissance enfin qui est le résultat

(1) Prosper Lucas, *De l'hérédité naturelle*, t. I, p. 324.

obligé de leur vice de conformation réagissent sur les facultés intellectuelles. L'homme frappé dans son orgueil se trouve dégradé ; il ne peut plus supporter la pensée de son infirmité : l'intelligence et le moral s'altèrent, l'équilibre est rompu : un délire, le plus souvent de nature mélancolique, parfois un accès de manie, s'emparent de ces malheureux et de là les conséquences funestes que l'on a trop fréquemment à déplorer. Rappelons aussi la remarque faite par M. Legrand du Saulle, dans une communication à la Société médico-psychologique (1) sur la fréquence des anomalies des organes génitaux et des perversions génésiaques de l'ordre le plus inattendu chez les raisonnants. »

Hermaphrodisme. — Hermaphrodite n'était-il qu'une figure emblématique, divinisant sous les apparences les plus séduisantes les deux vices honteux que nous ont légué les civilisations antiques, la pédérastie et l'amour Lesbien, qui dus à une perversion génésique font jouer à l'homme et à la femme un rôle contre nature ? Cela est possible, mais n'ayant pas à entrer dans une pareille discussion, constatons que ce n'est pas sans peine que rejetant toutes ces fables que nous a laissées l'antiquité sur l'origine d'Hermaphrodite, l'anatomie et la physiologie sont venues démontrer qu'il ne s'agissait là que d'une de ces anomalies si bizarres des lois encore inconnues de la formation des êtres.

Passant sous silence les détails bien connus sur la

(1) *Annales méd.-psych.* Mai, 1876, p. 433 et suiv.

nature, sur l'aspect de ce vice, disons seulement que l'hermaphrodisme peut être, chez l'homme ou chez la femme, apparent ou vrai.

« Les facultés affectives et les dispositions morales des hermaphrodites subissent le plus ordinairement le contre-coup de la conformation vicieuse des organes sexuels. Toutefois il est juste de faire une large part à l'influence des habitudes et des occupations qu'impose à ces individus l'erreur commise sur leur sexe réel.

Élevés dès l'origine, vêtus, placés, parfois même mariés comme des femmes, ils conservent les pensées, les habitudes, les manières d'agir féminines, et ce n'est ni sans difficultés, ni sans trouble, ni sans péril, qu'ils rentrent dans leur sexe véritable, quand l'état civil vient à être rectifié... (1) »

« Il y a parmi ces hermaphrodites des différences notables au point de vue des penchants et des impressions sensuelles. La plupart n'en montrent ni n'en éprouvent d'aucun genre. C'est ainsi que quelques-uns d'entre eux ont pu usurper, dans les rapprochements sexuels, le rôle de la femme, quelquefois en subissant les conséquences de leur état civil erroné et sans en avoir conscience, mais sans entraînement et sans aucune satisfaction des sens. Ceux qui sont dans les dispositions contraires et chez lesquels la malformation des organes sexuels est la moins complète, ne sont pas éloignés du commerce

(1) Tardieu, *Observations d'Alexina B...*, d'après les mémoires laissés par cet infortuné.

des femmes et peuvent ressentir des désirs, des excitations et des jouissances complètes, en même temps qu'un orgasme vénérien qui peut aller jusqu'à l'émission du sperme (1). »

Enfin, il peut se présenter des cas, ainsi qu'on l'a vu chez Marie Gœtlich (2), où l'hermaphrodite, après avoir manifesté un goût très vif pour le commerce des hommes, est ramené par la descente des testicules à des instincts tout opposés et en rapport avec son véritable sexe.

Le fait cité par Moreau, de Tours, n'est pas moins probant :

« Chez les hermaphrodites, chez ces êtres dont les organes sexuels portent les traces d'une sorte d'hésitation et de tâtonnement de la force créatrice, le moral est toujours plus ou moins à l'unisson du physique, participant également des deux sexes. Ce fait psychologique, si curieux quoique si naturel, nous avons eu la bonne fortune de le constater par nous-même et de l'étudier à fond, il y a deux ans environ. Le moral avait particulièrement fixé notre attention, les goûts féminins prédominaient peut-être : ce que l'on était du reste porté à supposer de prime abord à l'inspection des formes générales du corps. Mais les goûts masculins n'étaient pas moins extrêmement énergiques. X... partageait avec le même plaisir et presque le même entraînement les jeux violents des

(1) Tardieu, *De l'identité dans ses rapports avec les vices de conf. des org. génit.*, 1872.

(2) Landouzy, *Dict. de méd. usuelle*, de Beaude, 1842, art. *Hermaphrodisme*.

garçons et ceux plus calmes des jeunes filles. Elle, (nous disons *elle* plutôt que *lui*, parce que le sujet avait été inscrit sur les registres municipaux comme fille, et en avait toujours porté les vêtements) s'attachait indifféremment à un sexe ou à un autre ; ses jouissances étaient les mêmes, soit qu'elle prodiguât soit qu'elle reçût des caresses : nous avons obtenu, sur ce point délicat, les aveux les plus formels et les plus précis (1). »

Quant aux hermaphrodites *vrais*, ils présentent une indifférence sexuelle que l'on ne rencontre pas chez les hermaphrodites apparents, et nécessairement l'infécondité, l'absence de tout désir, de tout plaisir, est chez eux la règle absolue.

Phimosis. — Le phimosis, congénital ou acquis, peut, par suite de l'irritation causée par la matière sébacée accumulée entre le gland et le prépuce, porter malgré lui l'individu à des attouchements répréhensibles et être, chez les enfants surtout, le point de départ de troubles intellectuels les plus graves et chez les adultes causer une surexcitation pouvant amener une véritable perversion du sens génital.

Hypospadias. — Ce vice peut simuler l'hermaphrodisme. Si parfois l'hypospadias est assez prononcé pour amener l'impuissance, rappelons, ainsi que nous l'avons vu plus haut, que parfois aussi l'hypos-

(1) Moreau de Tours, *la Psychologie morbide dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire ou de l'influence des névropathies sur le dynamisme intellectuel.* Paris, 1859, p. 228.

pade peut procréer et engendrer des enfants qui seront atteints du même vice :

Un individu atteint d'hypospadias avait communiqué à son fils ce même vice de conformation ; le fils s'était marié, et il était même déjà devenu père de deux filles bien constituées, quand, dans la quatrième année de son mariage, il engendra un fils chez qui le vice paternel s'était reproduit ! (1).

Meckel a rapporté un cas d'hérédité de la même difformité dont la transmission avait un caractère bien plus extraordinaire : une femme, née d'une famille dans laquelle on comptait plusieurs hypospadias, mit au monde deux garçons affectés de ce vice de conformation (2).

Épispadias. — Anorchidie. — L'épispadias, l'anorchidie, l'atrophie, l'absence d'utérus ou d'ovaires... entraînent fatalement l'impuissance et avec elle tout le cortège des troubles psychiques qui en sont la conséquence naturelle. Enfin la perméabilité de l'ouraque, établissant vers le nombril un orifice fistuleux, a été signalée par Calmeil, comme ayant donné lieu chez une femme à des hallucinations érotiques.

Les vices de conformation que nous appellerons artificiels ou acquis ont un retentissement non moins important sur les fonctions intellectuelles. Personne n'ignore que les appétits sexuels, que les sensations et les idées qui y sont associées peuvent parfaitement

(1) *Medecinisches Correspondenz, Blatt*; *Gazette médicale*, 3e série, 1846, t. I, p. 350.

(2) Meckel, *Handbuch der pathologicshen anatomie*, t. I, p, 28.

se reproduire sur les centres nerveux, alors même qu'une opération, qu'une cause quelconque a supprimé les organes.

Qui ne connaît l'histoire d'Abeilard ? Mutilé à la fleur de ses ans, vivant dans la solitude la plus sauvage, au milieu des exercices d'une austère piété, Héloïse est constamment présente à sa pensée. Lisez ses lettres : elles ne sont point d'un maître, d'un confesseur, d'un homme froid et insensible : elles sont, dit, Zimmermann, d'un homme qui a aimé, qui aime encore, qui l'avoue, et qui ne sait consoler sa maîtresse qu'en lui racontant tout ce qu'il souffre, tout ce qui lui en coûte d'être séparé d'elle.

Eunuques. — Tels sont de nos jours encore les eunuques dits incomplets. Entourés d'occasions, assaillis de désirs, les sens de ces infortunés sont dans un état perpétuel d'éréthisme. Malgré leur mutilation, ils sont toujours hommes. Pendant quelques années encore, chez eux, les appétits vénériens persistent, l'érection est possible et ils peuvent accomplir l'acte du coït. « Le malheureux, dit Roussel, survivant à sa nullité, voit encore dans la femme, sinon le bonheur, du moins une image du bonheur ; il tourne en frémissant autour de ce fantôme, s'attache à lui ; il ne peut s'en séparer et jouit au moins de ses tentatives à défaut de la véritable jouissance. »

Autrefois les dames romaines connaissaient cette particularité, et de nos jours, enfermées dans leurs harems, les femmes de l'Orient savent la mettre à profit. Aussi, dans certains harems appartenant à

un maître jaloux et soucieux de ses prérogatives, les eunuques préposés à la garde des femmes sont-ils choisis parmi ceux qui ont subi une amputation complète des organes de la génération.

Mais bientôt, leur constitution se flétrit; leurs facultés intellectuelles et morales s'émoussent, s'affaissent, et toute l'économie porte le cachet d'une vieillesse anticipée, d'une véritable démence.

Skoptzy (1). — Nous devons dire un mot d'une secte religieuse qui, condamnant l'œuvre de la chair et regardant la continence absolue comme la vertu suprême, ne trouve d'autre garantie contre les tentations que l'ablation ou la mutilation des organes de la génération. Les individus composant la secte russe des skoptzy, qui peut être prise comme type, ne sont pas, à proprement parler, des aliénés, mais sont des candidats volontaires à l'aliénation. Victimes de l'ignorance et du fanatisme religieux, ils se laissent entraîner par les brillantes promesses et les images trompeuses d'un bonheur assuré dans une autre vie. Que dans le nombre il se trouve de véritables aliénés, que chez certaines femmes on observe des phénomènes convulsifs de nature purement névropathique, phénomènes qui ne manquent guère de se produire dans leurs réunions d'illuminés, cela est possible, mais ce sont des exceptions dont il ne faut pas se hâter de tirer des conclusions défavorables à

(1) *Progrès médical*, les Skoptzy, nos 51, 52, 53 (1876) et 17, 18 (1877); — A.-L. de Beaulieu, *l'Empire des tsars et les Russes*, *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1875.

toute la secte. De plus, les skoptzy opérés dans l'âge adulte conservent pendant un temps assez long, comme les eunuques incomplets, la possibilité d'entrer en érection sous l'influence d'excitations mécaniques et même psychologiques. Aussi, certains d'entre eux ne se font pas faute, en dépit de leurs doctrines, d'user et d'abuser de la faculté qu'ils ont conservée. Mais ce sur quoi nous attirons l'attention, et ce qui nous permet de faire rentrer ces fanatiques et leurs congénères dans le cadre de notre travail, c'est que psychiquement ils subissent l'influence ordinaire des affections des organes génitaux, et que leur mutilation les entraîne insensiblement et fatalement à l'hypochondrie, à la lypémanie... etc.

Maladies des organes génitaux.

a, affections vulvaires, scrofules, arthritis, herpétis ; — *b*, affections utérines, cancer, ulcération du col, métrite ; — *c*, corps étrangers accidentels ou voulus ; — *d*, maladie des Scythes.

Personne ne fait de difficulté à rattacher les appétits, les instincts à des dispositions particulières de l'organisme, en raison des sensations spéciales qui en sont inséparables.

Le retentissement des affections de l'utérus ou de ses annexes, sur le moral, est un fait acquis à la science, mis hors de doute par de nombreux travaux, et l'on sait que les maladies organiques sont souvent le point de départ d'hallucinations, qui déterminent chez certaines malades la plus vive excitation érotique ; ayant à revenir sur ces phénomènes d'une

haute importance au point de vue médico-légal, nous n'insisterons pas davantage pour le moment et nous passerons en revue les plus fréquentes de ces affections.

Affections vulvaires. — La folie génésique reconnaît volontiers pour cause les affections de la peau. Morel avait constaté chez des femmes atteintes de maladies cutanées plusieurs cas de folie érotique dont la manifestation allait jusqu'à la nymphomanie. Des deux observations qu'il donne, une femme avait une acné, l'autre un icthyose. Les rémissions et les exacerbations de cette affreuse vésanie, étaient pareillement en rapport chez l'une et l'autre de ces nymphomanes avec la marche de la maladie cutanée.

La scrofule, l'arthritisme, l'herpétisme, sont les maladies constitutionnelles qui engendrent le plus fréquemment des affections des organes génitaux et sexuels, aussi bien chez l'homme que chez la femme. Sous leur influence, il y a une altération des liquides normaux de sécrétion, amenant ces démangeaisons rebelles, intolérables, ressenties constamment, jour et nuit, empêchant tout repos, toute occupation, constituant pour certains malheureux une lutte perpétuelle, dont leur intelligence ne sort pas toujours victorieuse.

Le prurit des parties génitales peut aussi exister sans qu'aucune manifestation extérieure puisse le révéler, et on ne le soupçonnerait pas si les malades eux-mêmes ne vous indiquaient le siège de leurs souffrances. Le prurit peut affecter les parties extérieures comme les parties profondes de l'appareil

génital. La démangeaison qu'il produit est assez vive pour avoir un retentissement notable sur les centres nerveux, et sans parler de l'onanisme qu'elle provoque fatalement, elle peut déterminer des hallucinations et même une véritable manie érotique, comme cela eut lieu chez la jeune personne citée par le Dr Ménard de Lunel (1), qui ressentait vers les parties génitales un prurit continuel et plein de volupté. Les caresses de son mari ne pouvant la satisfaire, elle éprouvait le plus vif désir de se livrer à la prostitution. Cet état dura deux ou trois mois et disparut à tout jamais par le fait d'une grossesse. Tel est aussi le fait rapporté par Alibert, d'un malheureux homme devenu fou par suite d'un prurit génital (2).

Affections utérines. — Parmi les affections utérines, celles qui le plus fréquemment entraînent à leur suite des troubles intellectuels, nous devons citer plus particulièrement les cancers, les ulcérations du col et les végétations. Les infortunées atteintes de ces différentes affections éprouvent parfois au début de la maladie, parfois au moment de la cicatrisation, de violents désirs érotiques, auxquels elles ne peuvent pas toujours résister : satisfaction donnée, tout rentre dans l'ordre, mais pour un temps dont la durée variera ; de nouvelles sensations irrésistibles comme les premières se font de nouveau sentir, et de rechef, les entraînent à de coupables complaisances. Dans le cancer, c'est à ses progrès, à l'enva-

(1) Ménard de Lunel, *Journ. de Méd. et Chir. prat.*, 1834.
(2) *Bulletin de Thérapeutique*, 1851.

hissement des tissus d'une vitalité plus grande, des nerfs en particulier, qu'il faut rapporter ces sensations le plus souvent pénibles, mais pouvant aussi affecter une tout autre forme, ainsi que Téallier en a donné une observation : « Chez une dame italienne, elles se traduisaient par une sensation de prurit voluptueux vers les parties génitales, qui portait la malade à compléter artificiellement la sensation commencée. »

Mais bientôt ces malades tombent dans un ennui profond, dans une tristesse que rien ne peut vaincre ; elles exagèrent leurs douleurs, en parlent sans cesse, et un désordre plus ou moins considérable dans l'intelligence n'est que trop souvent l'apanage de ces infortunées.

Les abaissements, les déviations de l'utérus, les métrites et en général toutes les maladies propres aux organes générateurs, peuvent également devenir le point de départ de troubles psychiques et être la cause d'illusions, d'hallucinations de nature érotique. Une femme que nous voyons en ce moment, est atteinte d'un squirrhe volumineux de l'utérus. Elle se plaint chaque jour que la nuit on lui enfonce des fers rouges, des pinces, des morceaux de bois, dans les parties, dans un but qu'elle n'ose avouer. Elle va même jusqu'à attacher soigneusement sa chemise avec des épingles, se garnit les parties d'une quantité de linges, borde son lit avec la plus grande précaution, pour empêcher les tentatives de viol dont elle est constamment la victime.

Ces exemples ne sont pas rares, et chacun a pu en observer.

Chez l'homme, nous devons signaler les tubercules du testicule, le testicule syphilitique, les irritations locales de la vessie, de la prostate, de l'urèthre, les affections prurigineuses de ces mêmes parties, et d'une manière générale toutes les affections graves de ces organes, comme cause fréquente de perversion génésique, et de plus toujours causes de l'impuissance entraînant à sa suite tous les troubles intellectuels dont nous avons déjà parlé.

Corps étrangers des organes génitaux. — Les corps étrangers des organes de la génération peuvent être naturels, c'est-à-dire, consister en productions organiques (hydatides, môles, polypes, calculs.....), ou avoir été introduits accidentellement (éponges, pessaires, débris de sonde...), ou enfin volontairement, soit pour remédier à un obstacle au libre cours de l'urine, soit, le cas n'est pas sans exemple, pour se procurer de nouvelles jouissances, créant de la sorte une véritable *masturbation interne*. C'est ainsi que s'explique la présence de porte-plumes, d'étuis, de tuyaux de pipes... etc., dans les voies génito-urinaires. Quels qu'ils soient, leur présence peut donner lieu à des désordres physiques graves, ayant un retentissement profond sur les facultés intellectuelles. Nous n'avons qu'à signaler ces faits si connus de tous, sans avoir besoin d'y insister plus longuement.

Maladie des scythes. — On désigne sous ce nom une affection qui remonte à la plus haute antiquité

et dont la nature étiologique a exercé plus d'une fois la sagacité des auteurs les plus compétents. Les explications les plus ingénieuses ont été successivement passées en revue, et nous devons à M. Marandon de Montyel, médecin à l'asile d'Évreux, un travail complet (1), sur cette curieuse affection, dont voici les caractères les plus saillants : on trouve dans le Caucase, des individus qui après avoir joui quelques temps de tous les attributs de la virilité, les perdent avant l'âge, voient leur barbe tomber, leurs traits se flétrir, leurs désirs amoureux s'éteindre, leur voix faiblir, leur corps perdre la force et l'énergie propres à leur sexe, et qui arrivent enfin à fuir la société de ceux dont ils partageaient jadis les travaux et les plaisirs, revêtir le costume féminin comme ils en ont revêtu la faiblesse, mettant tout leur bonheur à s'assimiler aux femmes et à partager leurs occupations. Pour Hérodote, pour Hippocrate, l'impuissance des Scythes était due à une vengeance de Vénus en punition d'un commerce infâme et pour avoir, au retour d'une expédition, pillé un de ses temples. Patin l'a rattachée à des écoulements gonnorrhéiques, Bogard, au climat et au genre de vie, Sprengel à la masturbation, Lallemand enfin, et c'est l'interprétation la plus vraie, à laquelle on se rallie aujourd'hui, à des pertes séminales dues à une équitation forcée. Ce fait démontré par les nombreux travaux du savant chirurgien de Montpellier, est maintenent hors de doute. Cependant il y a d'autres causes dont la con-

(1) *Annales médico-psych.*, mars 1877.

naissance précise nous échappe : on peut néanmoins par analogie, accuser les affections variées des organes de la génération, car en général, ce sont les seules pour ainsi dire, qui amènent les aberrations et les perversions du sens génésique. De nos jours où l'équitation n'est plus exercée que par un nombre restreint d'individus, et dans des conditions raisonnables, on observe encore de temps à autre cette forme de vésanie. Il n'est pas excessivement rare de trouver des malades présentant une aberration de personnalité qui leur fait croire qu'ils ont passé d'un sexe à l'autre. Aux observations bien connues d'Esquirol, on peut ajouter les faits cités par MM. Morel, Moreau de Tours, Luys, Azam..... etc.

Trouble des fonctions physiologiques.

a, maladies accidentelles (traumatismes, empoisonnements)... ou spontanées, ataxie, myélite; — *b*, troubles dus à la menstruation ; — *c*, troubles tenant en partie déjà à une tendance maladive d'ordre physique et moral (masturbation, incontinence).

Les fonctions physiologiques peuvent être entravées dans leur fonctionnement régulier par une foule d'influences de l'ordre physique ou de l'ordre moral, par action réflexe, réagir sur le cerveau, et amener ces anomalies extraordinaires désignées d'habitude sous les noms de *troubles sensoriaux*, *désordres de l'intelligence et du sentiment*, *actes irrésistibles*..... etc.

Ces troubles peuvent être accidentels, c'est-à-dire dus à une cause tout à fait imprévue, comme les traumatismes, les empoisonnements (qui volontaires ou

non surprennent l'homme au milieu de la santé et en pleine connaissance de cause) ou être spontanés, faire partie en quelque sorte de l'existence de l'être. Tel est, par exemple, le phénomène de la menstruation, dont l'accomplissement n'a pas lieu sans qu'il en résulte quelques modifications dans le caractère et les habitudes de la femme. Si les modifications amènent avec elles certaines bizarreries de caractère, certaines tendances à l'abattement moral, à la tristesse, certaines perversions dans les appétits et dans les instincts, toutes choses qu'on doit considérer comme normales, il est des cas où ces troubles peuvent se présenter à l'observation avec des formes bien plus graves. Quoiqu'il en soit, ces phénomènes appartiennent à la physiologie et à la psychologie : il y a un rapport indéniable entre les troubles cérébraux et les fonctions physiologiques naturelles.

Quelles sont donc les causes qui peuvent amener ces modifications ?

Traumatismes. — Tout le monde sait que les légions de la moelle cervicale ou dorsale entraînent fréquemment l'érection du pénis chez l'homme, et des organes érectiles chez la femme. D'autres fois, ces mêmes lésions et surtout celles de la région lombaire (fait important à noter dès à présent) peuvent déterminer l'impuissance par défaut d'érection, tout en laissant persister les sensations morales, souvent même les exagérant. Ces individus reçoivent avec plaisir la visite des personnes de l'autre sexe, se complaisent dans la lecture de romans érotiques,

dans la vue des images obscènes, faits qui n'étaient nullement dans leurs habitudes antérieures. D'autres fois on a vu un traumatisme reçu directement sur la partie postérieure et inférieure du crâne, au niveau du cervelet, déterminer chez les malades un délire érotique.

Empoisonnements. — Que les empoisonnements soient accidentels ou volontaires, les effets qu'ils produisent sont toujours les mêmes. L'action produite par certaines substances sur les facultés cérébrales est telle qu'il n'en résulte pas seulement de l'exaltation, mais souvent une véritable folie, une aberration complète de l'esprit, des hallucinations de toute espèce.

Dans l'empoisonnement lent par le sulfure de carbone, par exemple, on constate au début une surexcitation de toutes les facultés, des plus remarquables : le caractère est gai, la *vue*, l'ouïe, acquièrent plus d'acuité, le sens génésique *surtout*, est le siège d'une activité effrayante... Mais bientôt la dépression survient, les forces tant organiques qu'intellectuelles s'affaissent en raison directe de leur excitation première.

Les fondateurs et les chefs des sectes religieuses, les prêtres de l'antiquité, les sorciers au moyen âge, connaissaient et usaient de ces drogues ou breuvages mystérieux, propres à remplir l'imagination des initiés des illusions les plus délirantes, à leur faire goûter des plaisirs inexprimables, à développer chez eux les passions les plus vives. Jamais la volupté n'a exercé un empire plus absolu !

Cantharides. — Les cantharides tiennent le premier rang parmi les poisons de cette nature : On sait que ces excitants des reins et du col de la vessie ont la propriété de porter vivement à l'acte génital et à tous les phénomènes qui le provoquent et l'accompagnent ; une dose modérée de cantharides manque rarement son effet ; mais si la dose est trop forte, au lieu d'un simple désir vénérien, c'est une véritable fureur qui s'empare du malheureux, qui surpasse dans ses orgies les satyres ou les nymphomanes. Que le lecteur veuille bien se reporter à l'épisode que nous avons cité du marquis de Sade (p. 58) et qu'il nous permette de citer encore un exemple :

« En 1572, dit Cabrol (1), nous fusmes visiter un pauvre homme d'Orgon en Provence, atteint du plus horrible et du plus épouvantable satyriasis qu'on saurait voir et penser: le faict est tel : il avait les quartes : pour en guérir prend conseil d'une sorcière laquelle lui fit une potion d'une once de semences d'orties, de deux drachmes de cantharides, d'un drachme et demi de ciboules et autres ; ce qui le rendit si furieux à l'acte vénérien que sa femme nous jura son Dieu qu'il l'avait chevauchée dans deux nuits, 87 fois, sans y comprendre plus de 20 fois qu'il s'était corrompu, et mesme dans le temps que nous consultâmes, le pauvre homme spermatisa trois fois en notre présence, embrassant le pied du lit, et agitant contre icelluy comme si c'eust été sa femme. Ce spectacle nous étonna et nous hasta à lui faire tous

(1) Cabrol, *Observat. anatom.*

les remèdes pour abattre cette furieuse chaleur ; mais quel remède qu'on lui sceust faire, si passa-t-il le pas. »

Le même auteur rapporte que Chauvel, médecin d'Orange, fut appelé en 1570 à Caderousse, petite ville proche sa résidence pour voir un homme atteint de la même maladie : « A l'entrée de la maison, trouve la femme dudict malade ; laquelle se plaignit à lui de la furieuse lubricité de son mary, qui l'avait chevauchée 40 fois pour une nuit et avait toutes les parties gastées, étant contraincte de les luy montrer afin qu'il lui ordonnast les remèdes pour abattre l'inflammation et l'extrême douleur qui la tourmentait. Le mal du mary était venu de breuvage semblable à l'autre qui lui fut donné par une femme qui gardait l'hôpital pour guérir la fièvre tierce qui l'affligeait, de laquelle il tomba en telle fièvre qu'il fallut l'attacher comme s'il fut possédé du diable : le vicaire du lieu fut présent pour l'exorter à la présence même dudict sieur Chauvel, lesquels il priait le laisser mourir avec le plaisir. Les femmes le plièrent dans un linsseul mouillé en eau et vinaigre, où il fut laissé jusqu'au lendemain qu'elles aloyent le visiter, mais sa furieuse chaleur fut bien abattue et éteinte, car elles le trouvèrent rède mort, la bouche riante monstrant les dents et son membre gangrené. »

Solanées vireuses. — Sous le nom de *Satyrion*, les anciens comprenaient diverses espèces d'Orchis et autres plantes, dont les préparations étaient regardées comme jouissant à un haut degré de la pro-

priété qu'on leur accordait sans doute par *signature*, c'est-à-dire, à cause de la disposition de leurs tubercules en scrotum.

Il ne faut pas traiter aussi légèrement les solanées vireuses et en particulier l'opium, la belladone, la jusquiame, le datura-stramonium, enfin l'extrait du cannabis indica, le haschich, qui jouissent d'une action des plus énergiques sur les centres nerveux.

Tout le monde sait qu'au moyen âge, pour aller au sabbat, il fallait se soumettre à l'onction magique : mais même au temps de la sorcellerie, ces substances n'étaient pas toujours employées dans des vues diaboliques : « C'était surtout l'amour trahi qui employait leurs secours. En proie à sa passion, qu'une femme en fit usage ; préoccupée de ses désirs et de l'espoir de les satisfaire, elle s'endormait : il était naturel que leur unique objet occupât ses songes, et que bientôt elle attribua aux caresses de l'être adoré, les sensations voluptueuses que lui prodiguait le sommeil magique. A son réveil, pouvait-elle douter qu'un charme aussi puissant que délicieux ne l'eût transportée dans les bras de son amant ou n'eût rendu à ses vœux un infidèle (1) ? »

On sait encore le but que se proposent les Persans, les Turcs, les Égyptiens, les Indiens, en faisant usage de ces différentes préparations.

« Ceux qui prennent le haschich (2), en Orient, lorsqu'ils veulent s'abandonner à l'ivresse de la

(1) E. Salverte, *Des sciences occultes*.

(2) Moreau de Tours, *Du haschich et de l'aliénation mentale*, 1845.

fantasia, ont un soin extrême d'écarter d'eux tout ce qui pourrait tourner leur délire vers la mélancolie, exciter en eux autre chose que des sentiments doux et affectueux. Ils profitent de tous les moyens que les mœurs dissolues de l'Orient mettent à leur disposition. C'est au fond de leur harem, entourés de leurs femmes, sous le charme de la musique et des danses lascives exécutées par des *almées*, qu'ils savourent l'énivrant *dawamesce*, et, la superstition aidant, en voilà assez pour qu'ils soient transportés au sein des merveilles sans nombre que le Prophète a rassemblées dans son paradis. »

Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter quelque peu sur un sujet aussi curieux, mais la facilité que l'on possède actuellement de répéter personnellement toutes les expériences décrites par les auteurs qui ont étudié d'une manière spéciale tous ces phénomènes, et d'éprouver par soi-même ces sensations à la fois si remarquables et si étranges, fera excuser notre brièveté.

Liqueurs alcooliques. — Les liqueurs alcooliques ont une influence non moins marquée sur le cerveau : il n'est pas rare d'entendre des personnes se plaindre d'avoir été victimes d'un viol ou d'un attentat à la pudeur pendant qu'elles étaient sous l'influence de l'alcool. Tel est le cas d'un individu qui, lorsque les liqueurs lui avaient fait perdre la raison, se mettait nu et, dans cet état, poursuivait les hommes et les femmes. Cet homme finit par être renfermé à Bicêtre.

Les personnes que l'on soumet aux inhalations de chloroforme, pendant une opération, sont également exposées aux hallucinations de ce genre. Témoin le fait suivant (1) : « Une dame se rend chez un dentiste pour y subir une opération douloureuse. Soumise à l'action du chloroforme, elle s'endort facilement et demeure insensible en apparence, jusqu'au moment du réveil. Mais, à peine sortie du sommeil anesthésique, elle adresse les plus vifs reproches à son mari, qu'elle accuse d'avoir eu des rapports intimes avec elle, en présence de témoins. En vain s'efforce-t-on de la convaincre de son erreur, elle a tout senti, tout entendu, dit-elle, on a voulu se livrer sur elle à une expérience des plus coupables. Plusieurs mois après, cette dame, d'ailleurs très raisonnable, était parfaitement convaincue de la réalité de cet outrage imaginaire, dont le souvenir l'impressionnait au point de lui faire tomber des larmes abondantes, » il y avait donc bien, dans ce cas, une véritable hallucination génitale sous l'influence d'un agent toxique.

Affections médullaires. — Les aberrations du sens génital sont encore observées comme symptômes précurseurs de certaines affections, et en particulier des affections médullaires. Dans la première phase de la maladie, alors qu'il n'y a qu'un simple phénomène d'excitation de la substance grise, on observe des phénomènes connus de tous, du côté des organes génitaux. Le futur malade sent sa vigueur accrue : ses

(1) *Journal des Connais. médic. prat.*, 1875.

facultés génésiaques sont portées à un degré qui lui était inconnu, et lorsque, plus tard, on interroge ces individus, on les entend vanter et raconter avec complaisance, avec une certaine gloriole même, les hauts faits qu'ils accomplissaient. Souvent, n'arrivant pas par des moyens avouables à éteindre le feu qui les dévoraient, ils n'avaient pas honte de recourir à des moyens tout manuels. Ils atteignaient ainsi assez rapidement à l'apogée de l'excitation génésique, au priapisme. Mais ce brillant état était de courte durée : petit à petit la désorganisation médullaire suivant sa marche, lente mais sûre, l'érection n'avait plus lieu, les idées sexuelles ne faisaient plus d'impression sur leurs sens épuisés, et semblables au fier Sicambre, ils brûlaient ce qu'ils avaient adoré !

Ces phénomènes, que l'on retrouve dans toutes les lésions médullaires, les myélites. et spécialement l'ataxie locomotrice, se montrent encore dans certaines affections ayant une action plus ou moins directe sur les centres nerveux. Sans parler ici des *paralytiques généraux* chez qui es perversions des facultés morales et affectives amènent plusieurs mois avant l'invasion de la maladie, des actes de débauche, de salacité que nul antécédent ne faisait prévoir et sur lesquels M. Brierre de Boismont a justement appelé l'attention des médecins (1), nous citerons néanmoins un exemple bien remarquable : « M. R..., homme de lettres, âgé de cinquante-deux ans, appartient à une famille honorable dans laquelle il n'a

(1) Académie des sciences, septembre 1860.

jamais existé d'aliénés. D'une intelligence remarquable et d'un goût prononcé pour les lettres, il s'est livré de bonne heure à des travaux intellectuels excessifs, qui ont surmené ses facultés,et peuvent avoir eu quelqu'influence sur le développement de sa maladie. La mort de sa femme survenue il y a quelques années, l'a profondément affecté, et à dater de cette époque, il est tombé dans un état de mélancolie qui ne l'a pas quitté depuis. Petit à petit, il a perdu son goût pour l'étude et a fini par prendre tout travail en aversion. Il y a plusieurs mois, il a commencé de manifester des idées érotiques, et bientôt, sous l'influence d'un besoin de satisfactions sexuelles immodérées, il a perdu toute pudeur et a mené la vie la plus licencieuse, tenant des propos grossiers et fréquentant au su de tous, les maisons de prostitution ; cette excitation génésique, devenant de plus en plus violente, M. R... a tenté de violer deux petites filles, ce qui a amené sa séquestration.

A son arrivée à l'asile, le malade paraît déprimé ; il conserve toujours des idées de persécution, et manifeste les mêmes tendances érotiques. Les signes physiques de la paralysie générale, *jusqu'alors peu apparente*, ne tardent pas à s'accentuer : en même temps survient une excitation des plus vives, si bien que peu de temps après, R... meurt des suites d'une syncope (1). »

Sans parler non plus de certains monomaniaques

(1) Négris, *De la dynamie ou exaltation fonctionnelle au début de la paralysie générale*, mémoire couronné pour le prix Esquirol, 1878.

chez qui on voit surgir des tendances érotiques avec intensité spéciale et devenir le phénomène saillant de la maladie, nous rappellerons que les irritations pulmonaires amènent assez fréquemment une activité anormale dans les organes génitaux. Tout le monde connaît ces fougues génésiques qui s'emparent de temps à autre des phthisiques.

Chez eux, toutes les fonctions sont surexcitées : l'intelligence brille souvent d'un éclat inusité. Les plans, les projets, se succèdent à l'infini, ils ne doutent de rien, ce sont des *oseurs*. Cette suractivité des organes intellectuels se retrouve dans l'exercice des fonctions génésiques : ils montrent autant d'ardeur aux plaisirs des sens, autant d'emportement, de fougue, de raffinement à les satisfaire qu'ils en mettent dans l'entreprise d'une affaire, dans l'invention d'une machine.

Puis, à cette période qu'on peut appeler d'excitation, succède une période d'affaissement moral et physique. Cet état cependant dure peu, si peu même parfois, qu'il passe inaperçu. Le phthisique redevient promptement ce qu'il était avant jusqu'au jour où, terrassé par la maladie, il tombe pour ne plus se relever.

Chlorose. — La chlorose, portée à un haut degré, peut également déterminer, chez certaines jeunes filles, un délire érotique des plus violents : telle est l'observation citée par M. Baillarger, dont nous donnons ici un abrégé (1) :

(1) *Annales médic. psych.*, 1845, p. 147.

« Mademoiselle C..., âgée de vingt-quatre ans, née d'une mère qui est actuellement aliénée, offre tous les symptômes d'une chlorose bien caractérisée : la face est pâle, et légèrement bouffie, la faiblesse générale assez grande pour que le moindre exercice soit suivi d'une fatigue générale : en outre, suppression des règles, gastralgies, bruit de souffle dans la région du cœur et dans les carotides... etc. A ces symptômes se joint un désordre remarquable de l'intelligence. L'imagination de la malade est sans cesse occupée de pensées érotiques. Mademoiselle C... se complait à rapporter, dans les moindres détails, les sensations qu'elle prétend éprouver très souvent, malgré elle, dans les organes génitaux. Plusieurs femmes qui habitaient la même maison qu'elle et qui venaient la visiter, ont dû cesser de la voir, à cause de l'obscénité de ses discours, et du dégoût qu'elle leur inspirait.

La malade passe sa journée couchée sur le dos, les jambes écartées et fléchies sur les cuisses. En vain lui a-t-on fait des représentations à ce sujet : « c'est, dit-elle, la seule position qu'elle puisse supporter, parce que, dès que ses cuisses sont rapprochées, elle sent, dans les parties génitales, une chaleur brûlante, bientôt suivie de sensations très vives et du spasme vénérien. Elle ajoute que son imagination contribue beaucoup à augmenter ces accidents, et prétend avoir sans cesse à l'esprit *des lieux enchantés et des images voluptueuses*, qu'elle s'efforce en vain de chasser. »

C'est vers l'âge de *quatre ans* que mademoiselle C... prétend avoir commencé à ressentir des douleurs dans les organes génitaux, et c'est vers cet âge qu'elle a été conduite à se livrer à l'onanisme. Les accidents augmentèrent à l'époque de l'apparition des règles...

Après avoir décrit les moyens qu'elle employait pour déterminer les idées qui l'obsédaient, mademoiselle C... indique les causes qui ramenaient ordinairement les mêmes idées :

« La solitude, le silence, la pureté du ciel, le chant des oiseaux, la beauté de la campagne, m'étaient ou m'ont toujours été depuis et me seraient encore pernicieux. Des carafes de bouquets même dans ma chambre, suffisaient pour ramener dans mon imagination la peinture des lieux enchantés..... »

Ces sensations génitales si fortes que la malade éprouvait à chaque instant par suite des impressions les plus légères, et qui augmentaient parfois d'une manière excessive au moment du sommeil la poursuivaient encore quand elle était endormie. Des rêves érotiques la réveillaient en sursaut : « J'ai eu bien des fois en dormant, disait-elle, des *sensations si violentes*, que la seule persuasion que j'étais au dernier moment, *me faisait rouler par terre et perdre connaissance ;* je me réveillais, et j'avais de *violents spasmes* et des maux de cœur fréquents qui ne m'ont jamais quitté depuis. *Ces sensations dans les parties* sont devenues parfois des souffrances physiques si violentes, que j'en éprouvais d'horribles tiraillements dans les seins, dans la poitrine et dans l'estomac,

au point d'être forcée de manger toutes les deux ou trois heures. »

Les symptômes d'une affection si singulière devaient encore s'aggraver. Les désirs d'esprit maîtrisaient tout à fait l'imagination et il y avait en même temps, *des pleurs*, *des oppressions d'estomac*, *de poitrine et des seins*, *des spasmes*, *des étouffements*, *des maux de tête on ne peut plus violents*. Alors survinrent ce que mademoiselle C... appelle les derniers symptômes, ceux qu'elle n'ose décrire dans ses lettres..... Elle déclarait alors que non seulement elle éprouvait spontanément, et malgré elle, des sensations voluptueuses, mais que parfois elle sentait distinctement que ces sensations étaient provoquées par un corps qui s'introduisait dans ses organes, c'est-à-dire, qu'il y avait alors reproduction complète de l'acte vénérien..... »

A la suite d'un traitement, dont M. Baillarger ignore la nature, mademoiselle C... après quelques mois est sortie parfaitement guérie de sa chlorose, et de ses hallucinations érotiques.

Affections convulsives. — Certaines affections convulsives (hystérie, hystéro-épilepsie, que nous ne notons ici que pour mémoire, devant faire l'objet d'un chapitre spécial) entraînent *souvent, mais non toujours*, à leur suite des troubles intellectuels se rattachant à l'exercice des fonctions génésiques.

Rage. — La rage, par les troubles profonds de l'innervation attaquant tout à la fois la sensibilité, le mouvement et l'intelligence, par les perversions de

toutes sortes qu'elle amène, peut jusqu'à un certain point être assimilée à une névrose reconnaissant pour origine l'introduction d'un virus particulier dans l'économie. Ainsi envisagée et comprise, on ne devra pas s'étonner de l'avoir citée comme pouvant avoir une action sur le sens génital. A. Paré raconte l'histoire d'un homme pris d'un commencement de rage, qui exerça l'acte vénérien plus de soixante fois dans les vingt-quatre heures.

Deux cas de rage authentique, observés par MM. Constantin-Paul et Josias, viennent confirmer la justesse de l'observation d'A. Paré. Dans l'un il s'agit d'un homme de cinquante ans, garde au bois de Vincennes, mordu par un chien enragé, reconnu comme tel à l'École vétérinaire d'Alfort. Ce malade à la fin du deuxième jour de la période convulsive, eut des pollutions précédées d'une vive démangeaison dans les organes sexuels et demanda à plusieurs reprises que sa femme vînt partager son lit.

Le deuxième fait se rapporte à un enfant de neuf ans, également mordu par un chien enragé, tué à Alfort; cet enfant vers la fin du sixième jour présenta jusqu'à sa mort de la dysurie et un véritable satyriasis (1).

Troubles dus a la menstruation. — Qui ne connaît les fâcheux effets que chez les femmes, la raison éprouve si souvent des difficultés de la menstruation ?

« La menstruation qui joue un si grand rôle dans

(1) Ces deux observations ont été publiées *in extenso* dans la *France médicale*, n°s des 18 et 20 décembre 1875.

la santé des femmes, dit Esquirol, ne peut rester étrangère à la production de l'aliénation mentale. Aussi entre-t-elle pour un sixième dans les causes physiques. Les efforts de la première menstruation déterminent la folie. Cette observation n'avait pas échappé à Hippocrate. Les désordres des menstrues provoquées par des accidents physiques ou moraux ou par les progrès de l'âge, multiplient les conditions favorables à l'aliénation mentale. Tantôt elles offrent de grandes anomalies soit pour l'époque de leur retour, soit pour la quantité et la qualité de l'écoulement, avant que la folie se déclare. Quelquefois les menstrues sont très abondantes, elles coulent à des époques très rapprochées, peu de temps avant l'invasion de la folie. Enfin, il est des cas où la folie se manifeste sans le moindre désordre menstruel. L'époque des retours menstruels est toujours un temps orageux pour les femmes aliénées, même pour celles dont les menstrues ne sont point dérangées. La leucorrhée, qui est souvent supplémentaire des menstrues à laquelle sont si sujettes les femmes des villes et celles qui mènent une existence trop sédentaire, en se supprimant, cause aussi la folie : j'ajoute *que cette cause est plus fréquente qu'on ne le pense communément*..... (1). »

L'influence de l'écoulement menstruel sur le jeu normal des fonctions intellectuelles, a été étudié à différentes reprises par les auteurs les plus recommandables, entre autres par notre regretté confrère,

(1) Esquirol, *Mal. ment.*, t. I, p 35.

le Dr Berthier (1), trop tôt enlevé à la science et à ses amis.

Au chapitre des diverses variétés de folie génésique, nous examinerons les formes nombreuses auxquelles le trouble de la fonction menstruelle peut donner lieu.

Troubles tenant en partie déja a une tendance maladive d'ordre physique et moral. — Les rapports sexuels pratiqués d'une manière abusive, les manœuvres illicites et les différentes formes de débauche solitaires ou en commun, telles que la *masturbation*, la *manuélisation*, le *tribadisme* ou le *saphisme*, suivant l'expression par laquelle Marion Sims a caractérisé les habitudes des femmes Lesbiennes, contemporaines de Sapho..., etc., en émoussant la sensibilité cérébrale en même temps que la sensibilité sexuelle, amènent dans l'exercice des fonctions intellectuelles des désordres graves souvent même incurables. Ces manœuvres sont en général la conséquence naturelle et forcée de trop de réserves dans l'accomplissement des fonctions génitales, et plus souvent encore sont l'*effet et non la cause* d'une maladie qui n'attendait qu'une occasion pour éclater; quoiqu'il en soit, leur résultat fatal est d'abolir progressivement l'impression sexuelle. Les appétits perdent leur énergie et lorsqu'ils se présentent, moralement et physiquement, il faut, pour les satisfaire, avoir recours à des sensations extraordinaires, inouïes, impossibles, dont l'idée ne se fût certes pas présentée à une époque

(1) Berthier, *Des névroses menstruelles ou la menstruation dans ses rapports avec les maladies mentales et nerveuses.* Paris, 1874.

antérieure à un esprit sain. Ce n'est plus alors le sens moral de l'amour qui est en jeu, c'est l'intelligence elle-même qui, regrettant les plaisirs dont elle a gardé le souvenir, s'ingénie à les faire renaître sous quelque forme que ce soit. L'esprit se trouve alors dans un état anormal, bizarre, mélange de folie et de raison, comprenant toute l'horreur de l'action qu'il commet ou va commettre, mais entraîné par une puissance supérieure, irrésistible, à l'accomplissement de l'acte qu'il déplore et qu'il blâme.

INCONTINENCE. — L'excitation des organes génitaux avec la main, d'autant plus dangereuse que l'on a sans cesse la possibilité de s'y livrer, les flagellations réitérées sur le bassin, les attouchements voluptueux, les baisers lascifs, les caresses analogues en exaltant la sensibilité du système nerveux, ont des effets trop connus sur la production et l'entretien de la folie et des perversions génitales pour qu'il soit nécessaire de nous y appesantir.

L'observation transmise par Manget, résume assez bien d'ailleurs les phénomènes auxquels peuvent aboutir ces manœuvres : elle est relative à une dame qui, depuis six ans était mariée à un homme impuissant. Celui-ci se bornait près d'elle, à exalter par des attouchements réitérés la sensibilité des organes de la génération. Bientôt cette dame fut atteinte d'une nymphomanie accompagnée de mouvements convulsifs, Manget lui conseilla de faire lit à part et prévint ainsi les progrès ultérieurs de cette vésanie, qui dès lors se dissipa.

Esquirol n'avait-il pas signalé les tristes effets de l'onanisme lorsqu'il dit : « La masturbation en exaltant la sensibilité du système nerveux, prédispose au délire érotique. »

CONTINENCE. — Si l'incontinence produit des lésions de l'entendement, il en est de même d'une continence excessive, absolue. L'homme, à moins de conditions physiques particulières, ne résiste pas impunément aux lois de la nature. L'abstension (1)

(1) Nous ne pouvons résister à l'envie de citer le passage si remarquable où Marc, dans l'article *Célibat*, du *Dictionnaire des sciences médicales*, trace avec une autorité indiscutable la puissance du besoin qui rapproche les sexes :

« Pour peu qu'on étudie les ressorts qui, dans l'économie vitale, concourent à la reproduction des espèces ; pour peu qu'on observe d'un œil attentif, ce qui se passe chez les animaux aux époques de leur accouplement, on se convaincra bientôt que l'instinct impérieux, qui porte les sexes à se rapprocher, brave toute puissance qui tendrait à l'anéantir. Diverses circonstances, telles que l'exercice du corps, la contention d'esprit, les opinions religieuses, etc., peuvent, il est vrai, l'affaiblir pendant plus ou moins de temps ; mais c'est à tort qu'on a voulu en conclure que, soutenues par une ferme résolution, elles pouvaient le faire cesser entièrement. Est-il, en effet, d'abstraction morale, est-il de diversion physique qui puisse un instant arrêter la sécrétion de la liqueur prolifique dont le transport dans le torrent de la circulation devient un aiguillon si énergique ? On nous cite, il est vrai, l'abstinence des anciens athlètes et des anciens chanteurs ; on nous oppose celle de pieux cénobites ; mais que peut-on inférer de pareils faits ? Prouvent-ils que ces malheureux n'aient pas eu à soutenir des combats continuels entre la chair et l'esprit ? Et comment décider avec certitude lequel des deux aura remporté la victoire ?

« Si une disposition particulière des organes de la génération ou de la sensibilité individuelle, permet, parfois, aux causes dont il vient d'être question, de diminuer la force de l'instinct producteur, la réplétion des canaux spermatiques n'en finit pas moins

dü rapprochement des sexes peut et doit être considéré comme un abus capable de produire dans

par décider une irritation qui, à son tour, ne peut être calmée que par l'accomplissement du désir qui la fit naître. Cette irritation ne se borne pas, en premier lieu, aux organes de la génération, ainsi que l'ont prétendu quelques physiologistes; elle est générale, puisqu'elle dépend de l'action, sur toute l'habitude nerveuse, de la liqueur séminale répandue dans tout le système vasculaire. Cette circonstance a été saisie par un grand nombre d'observateurs. Galien assure que toutes les parties de l'animal qui n'exerce pas l'acte vénérien, regorgent de sperme. Les anciens disaient de ces hommes, auxquels l'abstinence faisait contracter une odeur particulière, qu'ils sentaient le bouc : *Illos hirquitallire, vel hircum odere*. En effet, ne remarquons-nous pas de semblables phénomènes chez les animaux captifs, et qui ne peuvent se livrer aux jouissances qu'ils appètent? Si les causes qui, chez l'homme, décident et entretiennent l'instinct particulier, sont assez puissantes pour résister à toute impulsion inverse qu'on chercherait à leur donner, elles ne le sont pas moins chez la femme. Le désir du congrès n'a pas, il est vrai, chez elles ces dehors fougueux qu'on remarque chez l'homme, mais il n'en est pas moins vif. C'est un feu concentré qui couve sous les cendres, et n'en porte que des atteintes plus sérieuses à la sensibilité nerveuse. Si, parmi les animaux mêmes, nous voyons presque toujours la femelle ne se livrer aux transports du mâle qu'après avoir éludé ses caresses, loin d'en conclure chez elle à une passion peu ardente, nous devons plutôt regarder cette coquetterie naturelle comme un moyen puissant de rendre le rapprochement fécond, en exaltant l'éréthisme des organes du mâle destinés à l'excrétion spermatique. Certains phénomènes que l'on observe chez les femelles, achèvent d'ailleurs de ne laisser aucun doute sur la vivacité de leurs désirs. Ainsi, les animaux domestiques éprouvent, dans la saison de leurs amours, un commencement de phlogose du vagin, un écoulement abondant, muqueux, blanchâtre, que l'abstinence rend âcre, sanguinolent, et qui alors est suivi de tristesse, d'anorexie, de dépérissement. Les signes, qui chez la femme trahissent la force de ses désirs, sont tout aussi distincts et influent d'autant plus sur son physique, qu'elle n'est pas sujette à ces intermittences, à ces périodes de calme que la nature accorde aux animaux. Dès le moment de la puberté, elle éprouve une inquiétude,

l'organisme des perturbations les plus graves et avoir sur la santé morale une déplorable influence : qui ne sait par expérience l'effet d'un repos prolongé des organes ? Qui ne connaît ce *stimulus* qui s'empare du système nerveux central ? Qui n'a comparé le désordre momentané mais réel qui en est la conséquence, au bien-être vivifiant et entraînant que produisent certains excitants pris à doses un peu fortes ? « L'homme alors éprouve toutes les expansions, toutes les joies intimes, tous les secrets tourments bien connus des amoureux. « *Chi vive piu castamente*, a dit Maffei, *è piu sottoposto all' amore.* » L'objet manque-t-il à la passion ? si par un motif quelconque, par timidité de conscience, par des scrupules religieux ou autres, soit enfin par des obstacles matériels, nul objet ne vient concentrer ces élans de l'âme : oh ! alors on s'en prend à tout, on devient véritablement l'amoureux des onze mille vierges, on déverse son amour sur tout ce qui nous environne, sur les objets inanimés, sur des êtres fantastiques dont les roman-

un trouble dont elle n'ose s'avouer la source : la présence de l'homme lui plaît ; les humeurs semblent se presser vers les organes de la génération, dont la vitalité s'exalte ; il s'y manifeste un sentiment de pesanteur, et souvent des écoulements semblables à ceux dont il a été question. C'est encore à cette époque que la femme civilisée commence à gémir sous le poids de sa position sociale, et nous ne croyons pas exagérer en attribuant un tiers des maladies du sexe à une vaine répression des désirs tumultueux qui l'agitent. »

Comment s'étonner, après ce qui vient d'être dit, de la fréquence chez les hommes, plus encore chez les femmes, des affections mentales qui naissent de l'abstinence, ou sur lesquelles cette cause exerce une influence plus ou moins directe ?

ciers (dirai-je aussi les ascétiques) peuplent leurs livres (1). »

Tous les auteurs ont cité les curieux effets de la continence poussée à l'extrême. Le plus connu est certainement l'observation du curé de Cours, près la Réole, en Guyenne, qui rédigea lui-même dans un mémoire adressé à Buffon, en 1774, le récit des accidents nerveux auxquels il fut en proie.

Doué d'un tempérament des plus ardents, et après avoir fait les efforts les plus pénibles pour écarter de son imagination tous les objets lascifs capables d'y laisser une impression trop vive, il ne succomba pas moins, à l'âge de 32 ans, à un véritable accès de délire.

« L'attention avec laquelle je veillais sur moi pendant le jour empêchait les images obscènes de faire sur mon imagination une impression assez vive et assez longue pour émouvoir les organes de la génération au point de procurer l'évacuation de l'humeur séminale ; mais pendant le sommeil, la moindre disposition qui tendait à ce désordre m'éveillait sur-le-champ et je l'évitais en me levant en sursaut. Il y avait un mois que je vivais dans ce redoublement d'attention, et j'étais dans la trente-deuxième année de mon âge lorsque tout à coup cette continence forcée porta dans tous mes sens une sensibilité ou plutôt une irritation que je n'avais jamais éprouvée. Étant allé dans une maison, je portai mes regards sur deux personnes du sexe, qui firent sur mes yeux,

(1) Moreau de Tours, *Psych. morb.*

et de là sur mon imagination, une si forte impression, qu'elles me parurent vivement enluminées et resplendissantes d'un feu semblable à des étincelles électriques..... Dans le reste de la journée, mes regards ayant rencontré quelques autres personnes du sexe, j'eus les mêmes illusions. Le lendemain, je vis dans la campagne des femmes qui me causèrent les mêmes impressions..... Les bains froids, les saignées ne me calmèrent que pour un instant : dès que la chaleur fut revenue, mon imagination fut assaillie par une foule d'images obscènes que lui suggérait le besoin de la nature... Le gouverneur de la province venait m'offrir toutes les femmes de la cour pour me faire renoncer à la continence (1)..... »

Dans cette singulière névrose, tous les organes des sens furent portés à un tel degré de sensibilité, qu'ils lui firent éprouver les tourments les plus affreux et les plaisirs les plus doux. La lumière affectait quelquefois la rétine avec tant de vivacité, qu'il ne pouvait en supporter la présence ; d'autres fois, les perspectives les plus variées s'offraient à sa vue et ravissaient son âme. L'ouïe lui procurait de même les sensations les plus délicieuses ; il lui semblait que l'univers était un orchestre immense dont les sons harmonieux jetaient son âme dans une extase complète !

Qui ne connaît les hallucinations de saint Antoine? Le jeûne, les macérations, les privations de toutes

(1) Buffon, *Hist. nat. de l'homme*, addition à l'article de la *Puberté*.

sortes, loin de prévenir les appétits charnels, ne firent au contraire que les favoriser. « Le démon, voyant ses attaques échouer et Antoine lui opposer une foi inébranlable, eut recours aux premières embûches qu'il emploie d'ordinaire contre les jeunes gens. Il s'en servit pour l'attaquer, le troublant la nuit, et le tourmentant le jour, de telle sorte que ceux qui se trouvaient présents, voyaient le combat qui se passait entre eux. Le démon présentait à son esprit des pensées d'impureté ; mais Antoine le repoussait par ses prières : le démon chatouillait ses sens ; mais Antoine, rougissant de honte, comme s'il y eût eu de sa faute, fortifiait son corps par la foi, par l'oraison et par les veilles. Le démon, se voyant ainsi surmonté, prit de nuit la figure d'une femme, et en imita toutes les actions, afin de le tromper ; mais Antoine éteignit les charbons dont il voulait par cette tromperie embraser son cœur. Le démon lui remit encore devant les yeux les douceurs de la volupté ; mais Antoine, comme entrant en colère et s'en affligeant, se représente les géhennes éternelles dont les impudiques sont menacés (1). »

A un degré encore plus élevé, on a vu le meurtre être le résultat de la continence. Léger, condamné à mort en 1834 pour avoir enlevé, violé une jeune fille et s'être repu du sang de sa victime, n'aurait peut être pas commis ce crime atroce, s'il eût osé satisfaire le besoin impérieux auquel il avait longtemps résisté. Marc, qui a suivi cette affaire dans tous ses horribles

(1) *Vie des saints Pères des déserts*, trad. d'Arnauld d'Andilly.

détails, est convaincu que « la crainte excessive que son curé lui inspirait, avait, seule, empêché Léger d'approcher des personnes du sexe (1). »

Nous voici arrivés à la fin des causes physiques ; bien que nous ayons dû nous borner considérablement et n'envisager que les faits les plus saillants, nous croyons cependant être parvenus à donner une idée exacte des différents états, des différentes conditions organiques et physiologiques qui peuvent avoir du retentissement sur le sens génital et engendrer un délire de nature particulière, un délire érotique pour tout dire. Les causes morales qui restent à passer en revue, tout en complétant le tableau étiologique de ce que nous appelons la *folie génésique*, viendront, elles aussi, jeter un jour nouveau sur certains faits de nature bizarre qui jusqu'à présent n'avaient reçu qu'une explication insuffisante.

(1) Marc, *De la Folie.*

CAUSES MORALES GÉNÉRALES

a, Hérédité directe ou transformée ; — *b*, Instincts dépravés, éducation vicieuse, etc..... ; — *c*, Imitation contagieuse, culte des jouissances, etc.

HÉRÉDITÉ. — Comme la nature physique, la nature morale a ses anomalies, et tel individu est incomplet au moral comme il peut l'être au physique. C'est à l'hérédité qu'il faut, le plus ordinairement, demander l'explication de ces bizarreries.

L'hérédité de la nature morale est un fait reconnu de toute l'antiquité, consacré par les institutions religieuses, politiques et civiles de tous les peuples. Qu'on se reporte aux plus anciens monuments de la civilisation, aux livres sacrés des Hindous, et l'on y trouvera l'affirmation de la transmission morale héréditaire dans toute son énergie :

« Une femme, dit le code sacré, met toujours au monde un fils doué des mêmes qualités que celui qui l'a engendré ; c'est pourquoi, afin d'assurer la pureté de sa lignée, le mari doit garder sa femme avec attention (1). »

« Le manque de sentiments nobles, la rudesse des paroles, la cruauté et l'oubli des devoirs dénotent,

(1) *Manava-Dharma-Sastra*, l. I, st. 31, cité par Prosper Lucas in *Hérédité naturelle*. Voy. aussi L. Jacolliot, *la Bible dans l'Inde*.

ici-bas, l'homme qui doit le jour à une mère digne du mépris (1). »

« Un homme d'une naissance abjecte prend le mauvais naturel de son père ou celui de sa mère, ou celui de tous les deux à la fois ; jamais il ne peut cacher son origine (2). »

L'hérédité de la nature morale est constatée chaque jour par de nombreuses observations.

Si l'on interroge les circonstances qui donnent lieu à la folie génésique, on arrive à reconnaître un état congénial : une sœur, un frère, un oncle, une tante...., ont été aliénés, et souvent à un âge avancé.

Les parents directs, *genitores*, aliénés ou simplement bizarres, excentriques, extravagants, portés d'inclination vers ce que les arts, les sciences ont de plus relevé, ou bien entraînés vers les penchants vils, crapuleux, engendrent généralement des enfants prédisposés aux mêmes genres de passion. La passion sexuelle est peut-être une de celles qui offre le plus d'exemples de ces sortes de transmission. « L'érotisme appartient aussi fréquemment au côté paternel qu'au côté maternel; l'expérience et l'histoire l'attestent l'une et l'autre ; la lubricité d'Octave César était passée aux deux Julie ; Léonie, célèbre courtisane, était mère de Danaë, courtisane elle-même ; Julie était mère d'une fille du même nom et de la même impudicité qu'elle ; Charlemagne fermait les yeux sur les désordres de ses filles, parce que leurs fautes

(1) *Manava-Dharma-Sastra*, l. X, st. 58.
(2) *Ibid.*, l. X, st. 59.

étaient les mêmes que les siennes ; Marguerite de Valois rappela par ses galanteries celles de l'amant de Diane de Poitiers ; Alexandre VI avait inoculé le goût de la débauche à tous ses enfants ; les mœurs dissolues de la duchesse de Berry réfléchissaient les mœurs dissolues du régent (1)..... » Que de faits analogues à citer de nos jours et dans toutes les classes de la société !

A côté de cette hérédité directe, il y a une autre hérédité dont le rôle n'est pas moins important, bien qu'elle ne s'impose pas au premier abord avec autant d'énergie ; nous voulons parler de l'hérédité transformée.

L'affection dont étaient atteints les ascendants peut, en passant à une autre génération, revêtir une forme nouvelle. Ainsi les ascendants peuvent très bien ne pas avoir été aliénés et avoir transmis une simple prédisposition héréditaire qui s'accroît, s'accumule de génération en génération et finit par revêtir la véritable forme de l'aliénation. Les enfants des phtisiques, pour prendre un exemple, ne deviennent pas fatalement et forcément phtisiques ; seulement ils ont hérité d'un système nerveux plus impressionnable, d'un appareil pulmonaire plus apte à contracter la maladie ; les causes les plus variées peuvent agir sur eux et produire des effets qu'elles ne produiraient pas chez ceux qui n'ont pas reçu ce fatal héritage. Ce n'est pas une idée nouvelle que celle de la transformation des maladies par voie d'hérédité, et

(1) Prosper Lucas, *ouv. cit.*, p. 15 et 478.

l'un des plus brillants professeurs de l'école de Paris, le Dr Piorry, dans sa thèse de concours, résume en peu de mots les idées émises par ses devanciers. « On admet généralement que certaines affections dont les parents étaient atteints peuvent se transporter des pères aux enfants, *en prenant une forme nouvelle*, en se modifiant de telle sorte qu'elles offrent chez les seconds un aspect tout différent de celui qu'elles avaient chez les premiers. »

Pour nous, nous croyons devoir faire la part la plus large à l'hérédité, et, fort de l'appui des auteurs les plus compétents en pareille matière, nous affirmons que des altérations organiques diverses peuvent donner lieu chez les descendants à des maladies nerveuses, amener une véritable défectuosité morale. Grâce à l'hérédité ainsi entendue, des faits qui par leur nature, leur mobile, paraissaient incompréhensibles, recevront une explication aussi naturelle que satisfaisante.

Instincts dépravés, éducation vicieuse... etc. — La dépravation des esprits et des mœurs, soit qu'elle naisse spontanément, soit qu'elle résulte de circonstances particulières, soit enfin qu'en vertu de la loi d'hérédité elle se perpétue dans certaines familles, exerce une influence marquée sur toutes les classes de la société. Dans les rangs élevés comme dans les rangs inférieurs, au sommet comme au bas de l'échelle sociale, les vices sont les mêmes malgré la différence plus apparente que réelle malgré le vernis, si l'on veut, que donne l'éducation chez les premiers.

Dans les deux on trouve comme agissant de la même façon, une éducation vicieuse, des goûts bas et crapuleux, des instincts grossiers, des passions mal dirigées et sans frein, la fréquentation habituelle d'un milieu social dangereux, où l'infortuné puise à longs traits, dans la conduite de ses pareils, l'exemple et les leçons du vice et de la débauche. C'est ainsi que les actions aussi abominables que criminelles dont se rendent coupables quelques individus, ne reconnaissent d'autre cause que la satisfaction de certains intérêts, le rassasiement des passions, la recherche des possessions charnelles et égoïstes.

En voici deux exemples bien remarquables (1): — Le père du mari d'une dame X*** femme simple et de mœurs fort paisibles, était un très bel homme, d'une riche santé, mais d'une passion sans frein pour le vin et les femmes. A peine adolescent, son fils poussait déjà à l'extrême ces deux vices. Son début fut d'enlever une maîtresse à son père, qui ne lui pardonna pas, même à la mort. Il donna ensuite dans tous les genres d'orgies, but son bien, ruina l'établissement de sa femme, qu'il dépouillait jusque de ses matelas, pour boire et payer des filles, et végète aujourd'hui dans le dernier degré de crapule et de misère. Le fils de ce même homme vient de mourir jeune, mais incorrigible des mêmes vices que son père et que son aïeul.

Le deuxième fait est encore plus instructif, peut-être :

(1) Prosper Lucas, *ouvr. cit.*, p. 479.

Un cuisinier, d'un rare talent dans son métier, a été toute sa vie, et aujourd'hui même, à plus de 60 ans, entraîné vers les femmes avec frénésie. A cette passion s'est jointe une dépravation infâme de l'instinct sexuel, le goût de la sodomie. Un de ses fils naturels, qui vit séparé de lui, qui ne le connaît pas et qui n'a pas encore 19 ans révolus, a, presque dès l'enfance, donné tous les signes d'un lubrique érotisme : et, chose bien digne de remarque, il a, comme son père, le goût de s'attaquer indifférem-ment à l'un ou à l'autre sexe. Il y a peu de temps en-core, qu'une tentative de ce genre lui a mérité de son maître d'apprentissage la plus énergique correction manuelle.

Sans vouloir nous étendre plus longuement sur ces causes morales générales, il nous faut encore signa-ler l'action fâcheuse et irrécusable que chez certains sujets exerçent l'abus des parfums (1), la séduction des lieux, la lecture des romans, la fréquentation des bals et des spectacles, les conversations érotiques, l'étude de la musique, la vue des statues et des ta-bleaux où la volupté est pour ainsi dire personnifiée, ne peut manquer d'exciter aux plaisirs dont elle pa-raît elle-même épuiser les délices.

Imitation. — A l'imitation, qui de sa nature même est essentiellement contagieuse, n'est pas réservé un

(1) Le doux parfum d'un cabinet de toilette, dit Rousseau dans son *Emile*, n'est pas un piège aussi faible que l'on pense; et je ne sais s'il faut féliciter ou plaindre l'homme sage et peu sensible que l'odeur des fleurs que sa maîtresse a sur le sein ne fit jamais palpiter.

rôle moins important. Sans revenir sur cette question qu'a développée si excellemment notre savant confrère, le Dr Prosper Lucas (1), rappelons seulement ce qui se passait à Rome du temps des empereurs, la démonomanie au moyen âge, les orgies de la régence, les bacchanales des fêtes religieuses indoues, où le culte des jouissances est poussé à un degré dont on a peine à se faire idée.

(1) Prosper Lucas, *De l'imitation contagieuse*, thèse de Paris, 1849.

CAUSES MORALES INDIVIDUELLES

a, Impressions reçues dans le jeune âge. — Amour froissé. — *b*, Certains états physiques. — Caractère névropathique, imbécillité. — *c*, Préoccupation sexuelle prolongée. — Interprétation erronée des sensations.

IMPRESSIONS REÇUES DANS LE JEUNE AGE. — Parmi les causes morales individuelles, une des plus importantes est sans contredit le résultat des impressions reçues dans le jeune âge.

L'organisation cérébrale des enfants les rend aptes à subir l'influence de certaines impressions morales, à être vivement saisis de certains mots, de certains faits de mauvaise nature, qui volontairement ou involontairement frappent leurs yeux ou leurs oreilles. Qui de nous n'a été témoin et péniblement affligé des paroles obscènes que proféraient dans leur délire des jeunes filles élevées dans les plus sévères principes de la religion et de la morale, des femmes du monde dont l'éducation avait été l'objet des soins les plus vigilants ? « Comment pourrait-on comprendre, dit Morel, que les paroles les plus immondes, au point de vue de la technique ordurière, sont prononcées par des jeunes filles innocentes et pures, si l'on n'admettait pas que des choses involontairement entendues, que des actes dont elles ont été les té-

moins non moins involontaires, ont laissé dans le cerveau de l'enfant une impression particulière et déterminé une certaine association d'idées dont la maladie nerveuse intercurrente ravive le souvenir que l'on pourrait croire effacé. » C'est là en effet qu'il faut chercher le secret de ces délires érotiques qui frappent de stupéfaction ceux qui, peu au courant des maladies mentales, les entendent pour la première fois.

Amour froissé. — De nos jours, et disons même de tout temps (car, malgré une opinion qui ne repose sur aucun examen sérieux, notre génération n'est ni meilleure ni pire que ses aînées), certains individus n'ont jamais recherché dans l'amour que la satisfaction des sens, qui, poussée à ses extrêmes limites, conduit fatalement à l'abrutissement, à l'immoralité, en laissant le plus souvent aux femmes et aux filles trompées, déçues, avilies, d'autre alternative que la misère ou la prostitution. De là ces unions précoces, mal assorties, dans lesquelles on sacrifie l'aspiration légitime et pure de la jeune fille à des raisons de convenance et d'intérêt. Signalons encore comme cause fréquente d'un délire particulier entrevu par Morel (1) « l'amour non satisfait ou froissé dans ses appétences les plus légitimes et les plus délicates », cause déjà indiquée par Esquirol, ce consciencieux observateur à qui rien n'échappait : « l'amour, dit-il, est une cause fréquente d'érotomanie et de nymphomanie..... »

(1) Morel, *Etudes cliniques*.

Certains états physiques. — Parmi les causes morales individuelles, nous devons encore faire rentrer certains états physiques qui réagissant sur l'intelligence, peuvent amener des troubles profonds de la sensibilité générale et être ainsi la cause d'un délire tout particulier ayant le sens génésique pour objectif, comme nous avons pu l'observer chez une malade :

Mademoiselle M., 23 ans, a toujours joui d'une bonne santé, n'a jamais eu d'attaques de nerfs. Elle est très religieuse, pratique scrupuleusement ses devoirs, de mœurs irréprochables. Réglée à 16 ans, la menstruation ne fut bien établie que vers 20 ans. Depuis quelques années, elle éprouve des sensations singulières dans les organes génitaux. Elle les a éprouvées pour la première fois il y a cinq ans, à la campagne. Un matin, elle se réveille avec une souffrance analogue aux légères coliques qui précèdent les règles. (Ses règles venaient de cesser). Elle avait passé la nuit dans une chambre avec deux autres femmes. Un homme qui était venu un instant dans sa chambre, lui dit le lendemain qu'il l'avait vue dormir. Elle en conclut aussitôt que cet homme avait abusé d'elle pendant son sommeil. Sous l'empire de cette idée, elle s'est fait visiter par une-sage femme qui lui a dit qu'elle était encore vierge : plus tard, elle s'est confessée d'avoir montré « *sa nudité* » et a demandé à son confesseur de se faire visiter une seconde fois par une religieuse de la Maternité, afin de faire taire par un certificat de virginité de prétendues diffamations.

Elle a adressé à ce sujet des plaintes au commissaire de police. A la suite de sensations analogues aux précédentes, elle s'est fait examiner successivement par deux autres sages-femmes : l'une lui a dit qu'elle était encore vierge, l'autre qu'elle ne pouvait l'affirmer.

Elle sent fréquemment « un léger frissonnement avec sensation voluptueuse : le matin elle éprouve une douleur vers les organes génitaux, ce qui lui fait supposer qu'elle a été violée pendant son sommeil. De hautes notabilités se seraient introduites dans sa chambre et auraient abusé d'elle. C'est pourquoi, chaque soir, elle prenait le soin de s'envelopper solidement. Depuis son entrée à la Salpêtrière, elle a déjà éprouvé plusieurs fois sa douleur du bas-ventre, et il pourrait bien se faire, dit-elle, qu'un homme se soit introduit près d'elle. »

Comme hérédité, on ne trouve que la mère sourde, d'un caractère très vif, et une tante maternelle devenue malade à la suite d'une peur survenue pendant ses règles.

En résumé, convictions délirantes provoquées ou plutôt nées à l'occasion de souffrances intra-vaginales, excessive pudeur alarmée déterminant la crainte puis la conviction qu'elle a subi, étant endormie, les derniers outrages.

A cette genèse morbide il faut une prédisposition au délire que les antécédents n'expliquent pas suffisamment ; pas de convulsions ni d'état nerveux par hérédité ou par constitution.

C'est un véritable délire sympathique génital : et pourtant on l'a confondu et on le confond encore tous les jours avec la folie hystérique ! La plupart des délires partiels ont leur source dans une sensation : là, elle est dans une sensation des organes génitaux.

C'est bien là une hypochondrie génitale, d'origine névropathique, mais ce n'est pas une folie hystérique. — Nous reviendrons du reste sur cette question.

D'une manière générale, on peut dire que les caractères désignés d'une façon générique sous le nom de *névropathiques*, possèdent une aptitude toute spéciale à commettre des excès en tous genres, parmi lesquels les rapports sexuels désordonnés, tiennent le premier rang. Chez eux on remarque souvent des anomalies des fonctions de la génération ; chez eux encore on trouve des gens qui semblent se faire une gloire de la dépravation de leurs instincts (1). A côté de ces caractères franchement accusés, nous trouvons toute une autre classe d'individus que leur organisation incomplète met hors d'état de résister au penchant qui les entraîne vers les plaisirs de l'amour. Sans respect pour les mœurs, ils font de ces plaisirs leur principale affaire, concentrent toute l'attention et l'esprit dont ils sont

(1) C'est peut-être en forçant cette donnée que M. Descuret a dit : « On a remarqué que l'extase, et tous les cas d'exaltation intellectuelle caractérisée par une éloquence au-dessus des moyens habituels d'un individu, tiennent presque toujours à un spasme des organes génitaux dont l'irritation influence vivement l'encéphale. » *Ouvr. cit.*

capables pour arriver à leur but, et trop souvent, hélas ! compromettent le bonheur et la tranquillité des familles. Qui ne connaît ces êtres incomplets que la science a qualifié d'*imbéciles ?*

Leurs désirs et leurs passions sont proportionnés à leur intelligence. A côté d'une faiblesse de caractère inouïe qui les met à la merci du premier venu, à côté d'un goût étrange pour les parures, les ajustements féminins, les parfums..., etc., ils ont des penchants impérieux qu'ils ne savent, ou pour mieux dire, qu'ils sont incapables de réprimer. « A l'époque de la puberté, dit Esquirol, l'instinct de la reproduction se développe ; les imbéciles deviennent amoureux, se livrent à l'onanisme d'une manière d'autant plus effrénée, qu'ils ignorent les maux auxquels les expose cette horrible habitude. Les hommes recherchent les femmes, les filles sont coquettes, et l'on conduit souvent dans les hospices des filles âgées de 14 à 18 ans qui, devenues pubères, courent après les hommes. »

On en a vu (et récemment encore (1), la Cour d'assises des Côtes-du-Nord a eu à juger un cas semblable), qui, méconnaissant les liens du sang et de la parenté, s'attaquent indistinctement pour assouvir leurs brutales passions, à leur mère, à leurs propres sœurs ! Calmeil dit avoir soigné un imbécile qui, au moment de la puberté, chercha comme instinctivement, à soumettre les animaux domestiques aux jouissances de ses sens ! Enfin, il suffira de nommer les

(1) Avril 1877.

idiots et les crétins, pour faire souvenir immédiatement que ces infortunés dont les sens sont à peine ébauchés, possèdent néanmoins un penchant tel pour l'onanisme et les plaisirs vénériens, qu'ils semblent ne vivre que pour la masturbation qu'ils pratiquent avec excès, sans pudeur, sans honte.

Fixité dans les idées. — Imagination (1). — Il est une modification psychologique que nous désignons sous le nom de *fixité* qui se montre dans les cas où le système nerveux ressent les effets d'une longue préoccupation ; cette modification pèse alors exclusivement sur un ordre déterminé d'idées et d'affections.

Chacun sait avec quel entraînement, quelle invincible tenacité l'esprit s'attache aux pensées qui ont trait à l'union des sexes ; c'est en vain qu'une austère raison s'épuise à les combattre, elles n'en deviennent que plus absolues. Elles sont là, toujours là comme un feu caché sous la cendre et d'où s'échappent à chaque instant des étincelles qui embrasent et consument. Quoique l'on fasse, il est impossible de s'en débarrasser. Le sentiment intime ne nous avertit-il pas que nous sommes sous l'influence d'idées auxquelles il faut bien reconnaître une autorité indépendante de notre volonté, de notre *moi?* Ces idées se reproduisent sous toutes les formes et souvent dominent l'esprit même à son insu. Quelle part immense n'ont-elles pas dans ces amours mystiques auxquels se vouent, séparément, dans la retraite et le silence du

(1) Voir le curieux chapitre de Montaigne sur cel sujet, t. I, chap. xx, p. 117 et suiv.

cloître, des hommes et des femmes dans un âge où les passions fermentent et bouillonnent? N'y a-t-il rien de charnel dans leurs saints et amoureux transports, dans ces avides désirs, ces extases que fait naître la pensée de la Vierge, sœur des Anges, et du divin Sauveur, du doux Jésus, fiancés à leur inaltérable fidélité? Ne dirait-on pas que comme résultats naturels d'une abstinence trop prolongée des plaisirs vénériens, les autres centres nerveux, organes de l'amour physique, éprouvent une sorte d'éréthisme, ou si l'on veut subissent des mouvements moléculaires, de nature spéciale, propres à faire dominer, dans l'esprit, un certain ordre d'idées et d'affections? Veut-on s'assurer jusqu'à quel point l'apparition, l'énergie, la *presque fixité* de ces idées sont indépendantes de notre volonté, quelle puissante analogie tend à les assimiler aux mouvements invariables et nécessaires à la matière? Que l'on se rappelle l'état du moral lorsque le vœu de la nature est rempli, et que l'on compare : combien les idées, les désirs analogues semblent dépourvus d'énergie et d'entraînement? De l'une de ces situations à l'autre, l'homme est presque méconnaissable à ses propres yeux : dans la première ce n'est qu'avec une peine infinie, qu'il maintient dans ses facultés morales un équilibre prêt à se rompre par la révolte toujours renaissante de certaines idées auxquelles, en toute autre circonstance, il commande d'une manière absolue.

Parfois cependant cet équilibre est rompu : l'idée fixe domine l'être : la matière commande.

Préoccupation sexuelle prolongée. — La prolongation extrême d'une même sensation amène des hallucinations dont la nature répond à la cause qui les a engendrées. Tout le monde sait qu'après une traversée en mer, pendant les quelques jours qui suivent, il semble que la terre se dérobe sous vos pas, et vous marchez avec autant de précautions que sur le pont du navire; le phénomène d'origine purement physique se produit également avec la même intensité pour le moral. La préoccupation sexuelle prolongée est une des causes les plus actives et les plus puissantes de ces hallucinations et illusions érotiques. Michéa (1) rapporte le fait d'un jeune homme qui venant de passer plusieurs heures consécutives entre les bras de sa maîtresse, eut, la nuit du même jour, une insomnie au sein de laquelle, quoique seul, il lui semblait sentir encore sur ses lèvres le contact amoureux de la bouche de cette personne.

D'autres fois une passion exagérée, concentrée sur un objet dont la possession est impossible, peut devenir cause de la maladie. Tel est, entre mille, le cas cité par Esquirol, d'une dame de soixante-quatre ans devenue érotique, ne pouvant satisfaire l'amour qu'elle éprouvait pour un jeune homme de dix-sept ans.

Enfin, nous devons signaler les illusions et les hallucinations dues à des causes variables portant spécialement sur les organes génitaux, et fournissant la matière d'illusions intenses tantôt voluptueuses,

(1) Michéa, *Du délire des sensations.*

tantôt douloureuses et pénibles. M. Blanche avait un malade qui, assis dans son fauteuil, se prétendait entouré d'un essaim de génies, dont les caresses déterminaient chez lui la plus vive excitation érotique et les plus complètes jouissances. La surveillance continue dont il était l'objet ne lui eût pas permis de dissimuler des attouchements moins immatériels, et l'on ne pouvait douter que l'hallucination seule fût l'origine des sensations qu'il éprouvait. « Il est facile de comprendre, ajoute M. Tardieu, que livré à lui-même, cet aliéné, ou aurait abusé de lui, ou se serait livré à quelque attentat sur les femmes qu'il aurait trouvées à sa portée. »

D'ailleurs les illusions les plus extraordinaires fournies par les organes génitaux, se retrouvent chez tous les fous génésiques ; nous n'insisterons pas plus longuement sur ces phénomènes si curieux que nous retrouverons et dont nous parlerons avec plus de détails dans l'étude des différentes formes de folie (hystérie, érotomanie, nymphomanie, satyriasis..., etc.).

ANATOMIE PATHOLOGIQUE

« Quel est le siège de l'érotomanie ? Nous l'avons déjà dit, il est dans la tête. Le cerveau ou le cervelet sont-ils affectés ? Nous avouons notre ignorance, nous n'en savons rien : il nous suffit de dire que cette maladie est une véritable altération de la sensibilité et de la faculté pensante pour en conclure que l'encéphale est lésé. Nous ne saurions rien voir au delà. Quelle est cette lésion? elle nous est inconnue. »

Ces réflexions si justes d'Esquirol, sont malheureusement encore vraies de nos jours : malgré les recherches si remarquables d'auteurs modernes, il faut reconnaître que la localisation du sens génital n'est pas encore franchement établie, et en face des différentes théories émises et des discussions si pleines d'intérêt auxquelles elles ont donné lieu, nous devons nous en tenir aux conclusions du maître.

Quoiqu'il en soit, nous allons passer en revue les différentes opinions qui ont été formulées et nous verrons que, sans les rejeter les unes et les autres, il y a lieu d'établir une sorte de sélection, et d'attri-

buer à chacune d'elles, preuves en mains, c'est-à-dire observations à l'appui, la part qui lui revient :

Gall est un des premiers à qui la science soit redevable d'un essai de localisation cérébrale, et il faut le reconnaître, on ne peut contester qu'il n'ait fait avancer l'anatomie et la physiologie du cerveau. Cette anatomiste assignait aux facultés animales et grossières les parties postérieures et latérales de la tête, aux facultés intellectuelles la partie antérieure, aux qualités morales le sommet. Il prétendait que les instincts, les facultés et les qualités intellectuelles ou morales, étaient attachées chacune à quelque partie du cerveau, et il chercha à découvrir le siège ou l'organe de chaque faculté, convaincu que toutes étaient reproduites par la forme extérieure du crâne. Les facultés prédominantes qu'il admettait étaient au nombre de vingt-sept, dont les deux premières étaient : 1° *Instinct de la reproduction* ; 2° *Amour de la progéniture*.

Cette doctrine dès son apparition trouva de nombreux partisans et d'ardents contradicteurs. On l'attaqua avec l'arme du ridicule et avec celle du raisonnement : les uns l'accusèrent de conduire au matérialisme et au fatalisme, les autres, ses partisans, ne s'accordèrent pas sur l'emplacement des organes, sur leur nombre, sur la classification des facultés. Partant d'une donnée toute hypothétique, son système ne pouvait durer. La vogue dont il jouit pendant longtemps dut s'évanouir devant la démonstration des faits, le plus souvent en désaccord complet avec

ses idées. Néanmoins certaines de ces localisations ont survécu, jusqu'à nos jours, l'histologie n'ayant pas encore péremptoirement démontré le siège précis des centres d'action.

Tout le monde sait que pour lui, le cervelet était le siège du sens génésique, et l'hypertrophie de cet organe était un signe positif du penchant de l'individu aux plaisirs de l'amour. Un chirurgien des plus distingués (1), grand partisan de la doctrine de Gall, et qui d'après sa position était à même de faire des expériences sérieuses pour confirmer ou infirmer les idées du maître, rend ainsi compte de ses observations :

« Un forçat *lettré*, accusé et convaincu de plusieurs viols, s'expliquait un jour sur les moyens de diminuer la fréquence de ce crime et raisonnait fort sensément, disant que dans une certaine classe d'hommes violemment portés à des actes injustes ou anti-naturels, les tortures physiques auraient seules le pouvoir d'imprimer le stigmate mnémonique de de ce qu'ils ne doivent plus faire. Combien de forçats, condamnés pour viol, nous ont avoué que les conseils, l'amende, la prison, les fers, ne sont qu'une aible barrière contre la révolte de la chair? Il faut bien dire que ces sujets sont bien les plus immoraux du monde ; ils ont eux-mêmes surexcité par leurs lectures, leurs criminelles habitudes et l'oisiveté, l'organe cérébral, que la nature a comme détaché de

(1) Lauvergne, *Les forçats considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel, observés au bagne de Toulon*. Paris, 1841.

son grand bulbe, pour l'isoler et le concentrer tout entier à la vie de reproduction. Le cervelet est-il en effet le centre de la philogéniture? Les preuves qui démontrent cette proposition comptent parmi les plus probables de la phrénologie ; ici, l'histoire des symptômes dans les maladies est venue au secours de l'art, et elle a si souvent justifié les prévisions du physiologiste, qu'aujourd'hui si l'on parvenait à ébranler les croyances à la crâniologie, la puissance du cervelet dans le sentiment de l'amour physique resterait toujours comme la pierre angulaire de l'édifice. »

En veut-on quelques exemples.

« Un familier des lieux de prostitution, homme satyre s'il en fut jamais, adonné à toutes les aberrations de l'impudicité, perdit tous ses vices après une rixe violente où son adversaire lui asséna sur la nuque un vigoureux coup de bâton.

« Un officier supérieur de la marine, remarquable par les qualités d'un esprit fin et délicat, d'une extrême bravoure, me fit tâter sa tête. Je trouvai une nuque large et des bosses cérébelleuses arrondies et inégales, et je lui fis connaître mon diagnostic moral. Ce qu'il me dit ne saurait trouver place dans une œuvre de ce genre, mais toujours est-il vrai que nulle peine morale, nulle privation, les souffrances physiques les plus aiguës, les moyens antiaphrodisiaques, ne pouvaient rien sur la vigueur de son tempérament local. C'était une maladie, une hypertrophie peut-être d'un point du cervelet. Dans les exacerba-

tions aiguës de ses accès, la pesanteur, la fatigue, la chaleur de la nuque, l'avertissaient malgré lui de ce qu'il fallait à son régime. Lorsque le calme avait succédé à la tempête, il accusait un serrement douloureux *au renflement de la moëlle à la région lombaire.* »

Cet officier, frappé d'apoplexie cérébelleuse, perdit d'abord la faculté précitée ; mais elle revint avec les signes d'une imparfaite guérison, et alors clopin clopant, il s'en allait encore imprudemment se livrer à la débauche du corps. Une seconde apoplexie le tua, mais à son dernier moment, cet homme ayant perdu pièce à pièce toutes ses facultés affectives et intellectuelles, ne cessa de raisonner juste sur tout ce qui avait trait à sa passion.

« Une dame très portée au plaisir des sens, femme à nuque large et soumise à une fluxion cérébelleuse presque continuelle, fit une chute. La commotion violente qu'elle éprouva dans la région cérébelleuse changea tout son être : elle devint insensible comme un marbre, et conserva une répugnance prononcée pour des jouissances qu'elle recherchait auparavant avec passion. »

Cependant, tout en attribuant au cervelet un rôle prépondérant, Gall admettait néanmoins que tous les hommes et toutes les femmes chez lesquels cette partie du cerveau est en excès, ne sont pas nécessairement libertins ou portés au viol. Le sens physique qui est tout instinctif, est soumis au sens moral de l'amour, et si le premier porte l'homme à des

actes irréfléchis et irraisonnés, c'est que l'instinct l'a emporté sur la raison.

Pour Gerdy (1), le sens de la volupté, destiné à favoriser la multiplication des individus, par l'attrait du plaisir, avait son siège dans les membranes muqueuses des organes de la génération et dans les tissus érectiles qui appartiennent à ces organes.

Parmi les auteurs modernes, Budge (2) a voulu localiser dans la partie inférieure de la moelle épinière, au niveau des dernières vertèbres lombaires le centre réflexe des fonctions génitales. Cet auteur veut que les impressions sensorielles excito-motrices recueillies à la surface des expansions terminales des nerfs qui se distribuent aux organes génitaux dans les deux sexes, soient transportées à l'aide d'une certaine catégorie de fibrilles radiculaires postérieures, jusqu'au niveau de la région lombaire. Mais, malgré l'appui que vient fournir l'observation, ce centre est mal défini et même contestable.

Brown-Séquard a cherché à démontrer que ce prétendu centre génito-spinal n'a pas de caractères entièrement spéciaux et qui le différencient des autres foyers d'origine des nerfs de telle ou telle partie du corps. Il est seulement, suivant cet auteur, un peu plus sous la dépendance du pouvoir médullaire réflexe et *un peu moins sous l'influence de la volonté* que ces autres foyers centraux par la médiation desquels s'exécutent les mouvements volontaires et ré-

(1) Gerdy, *Philosoph. des sensat. et de l'intellig.*
(2) Budge, *Nerven-System*, 1842.

flexes de flexion, d'extension, d'abduction, d'adduction des muscles.

Malgré le doute qui plane sur l'existence d'un centre nerveux spécial dans la moelle, on ne peut nier l'influence de cette dernière en général sur les organes génitaux, « mise en évidence par les modifications qui se produisent dans les fonctions génitales, lorsqu'un centre nerveux est le siège d'altérations plus ou moins profondes. On sait que si ces altérations abolissent le fonctionnement des parties inférieures de la moelle épinière, l'érection devient impossible. L'instinct génital peut lui-même être complètement aboli dans les cas de ce genre, lorsque les relations de ces organes avec les centres nerveux encéphaliques sont affaiblies ou interceptées (1) ».

D'après un auteur moderne dont le nom fait autorité en pareille matière, M. Luys (2), les noyaux d'origine des racines motrices qui transmettent au centre génito-spinal l'état d'éréthisme des plexus génitaux sphériques, amènent chez l'homme par action de retour l'apparition des phénomènes de l'érection, sont susceptibles de plus d'être mis en activité par d'autres sources d'incitation que celles qui leur sont habituelles. Ainsi les impressions collectées à la surface des plexus de la périphérie cutanée, celles qui émergent des expansions terminales de la pulpe des doigts, de la surface des lèvres..... etc.., les impressions visuel-

(1) Vulpian, *Dict. encyclop.*, *Moelle épinière.*

(2) Luys, *Recherches sur le système nerveux cérébro-spinal : sa structure, ses fonctions et ses maladies.* Paris, 1865.

les consécutives à la présence d'objets érotiques, les incitations même émanées des régions où siège l'imagination, peuvent pareillement provoquer leurs réactions.

Mais comment ces impressions génitales se comportent-elles au point de vue de réaction vis-à-vis du *sensorium* ? M. Luys va nous l'expliquer :

« Les impressions une fois arrivées sur les régions latérales de l'axe spinal avec les fibres radiculaires postérieures, elles se divisent en deux groupes : les unes allant provoquer l'accommodation fonctionnelle des appareils musculaires auxquels elles sont annexées, et les autres remontant vers les régions supérieures où s'opère leur perception : elles sont intermittentes de leur nature et provoquées seulement par l'intervention irrégulière des agents des stimulations spécifiques qui leur donnent naissance, et peuvent être considérées comme une des modalités bien spéciales, il est vrai, du sens du toucher et comme formant la transition entre les impressions purement sensitives et les autres impressions sensorielles. Nous savons seulement que cette catégorie d'impressions sensorielles est transmise dans une direction centripète, à partir du sens génito-spinal de la région lombaire à l'aide d'une série de fibres ascendantes, vers les régions supérieures du système nerveux ; que ces fibres sont à découvert au moment où elles s'étalent au niveau de la région du quatrième ventricule ; qu'on peut, à l'aide d'opérations expérimentales heureuses, constater leur présence en ce point, et agir,

grâce à leur continuité, sur les appareils périphériques d'où elles émergent. Jusqu'à présent, il nous a été impossible de les isoler au milieu des fascicules multiples où elles sont mêlées et de les suivre jusqu'au niveau de leur point d'implantation dans le *sensorium;* nous sommes seulement portés à présumer qu'elles pourraient bien s'amortir dans un de ces deux amas de substance grise bilatéraux, qui existent au niveau de la région centrale grise du troisième ventricule.

Toujours est-il qu'à partir du point où elles sont concentrées dans le *sensorium*, elles s'irradient comme toutes leurs congénères, vers certains départements de la périphérie corticale, et suscitent ainsi une série de manifestations à leur suite. »

Ainsi qu'on le voit, l'existence du centre génital est encore bien discutée. A qui faut-il donner raison ? — A Gall qui localise ce sens dans le cervelet ? A Budge qui le place dans la moelle épinière ? — A Luys qui fait terminer les fibres conductrices des incitations génitales au niveau du troisième ventricule? — D'un autre côté, ne voyons-nous pas plusieurs arguments empruntés à l'expérimentation et à la clinique par Valentin, Wagner, Lussana, Budge même, apporter quelque apparence de réalité à l'hypothèse de Gall et assigner au cervelet, *mais au lobe moyen seulement*, un rôle important dans les manifestations et l'exercice de l'instinct génital ?

Au milieu de données aussi vagues et aussi peu précises, l'illusion n'est pas possible, et les conclusions

qui se présentent naturellement à l'esprit, peuvent se résumer ainsi :

L'excitation génésique, physique ou psychique, est le résultat d'une exaltation spéciale, physiologique ou pathologique, résultant de la localisation ou de l'extension d'un véritable travail morbide à un centre des fonctions génitales. Mais ce centre, où est-il ? — Dans le cerveau, dans le cervelet, dans la moelle ?

Sur ce point, nous avouons notre ignorance et avec Esquirol nous répétons : Nous n'en savons rien.

SYMPTOMATOLOGIE

Les symptômes qui différencient le délire génésique des autres délires et permettent d'en faire une affection spéciale, varient avec chacune des nombreuses formes sous lesquelles il peut se présenter. Cependant, hâtons-nous de le dire, il y a entre eux un fond commun, un air de famille si l'on veut, qui, au premier abord, même à un examen superficiel, fait qu'on leur assigne immédiatement le rang qui leur appartient.

La lésion des sentiments peut, par suite de diverses circonstances, constituer une véritable vésanie. Sous son empire, les raisonnements, les déterminations sont faussés et entraînent à des actes extravagants : le délire reconnaissant pour cause la lésion du sens génital peut, tout comme les autres affections des sentiments, troubler l'imagination, pervertir le jugement et rendre méconnaissables les infortunés en proie à cette sorte d'aliénation. La folie qui a l'amour pour objet n'épargne ni le sexe ni l'âge. Le vieillard comme l'adolescent, comme l'enfant même, ainsi que

nous en verrons des exemples, le pauvre comme le riche, sont soumis à ses lois.

La démarche, l'aspect, l'*habitus* en un mot, décèlent le fou génésiaque, souvent même avant que son délire n'ait suffisamment éclaté pour motiver son internement dans un asile spécial. Un regard lubrique, une bouche voluptueuse, un teint pâle ou couperosé, des manières et des paroles plus ou moins indécentes, une tournure provocante..... etc., suffisent pour faire reconnaître à l'observateur le moins exercé, l'homme livré aux excès de la débauche, celui que nous appellerons le génésiaque à l'état aigu.

Mais bientôt la scène change : le visage prend une expression languissante, morne, les lèvres et les joues perdent leur incarnat, le regard est éteint, les yeux sont caves, enfoncés, les paupières gonflées, les organes génitaux subissent un développement considérable ou tout au contraire une véritable atrophie; l'amaigrissement devient général entraînant à sa suite comme conséquence naturelle une démarche incertaine, une faiblesse des lombes, des sueurs nocturnes, une voix rauque, sourde..... etc., etc...

L'ébranlement produit sur le système nerveux et sur l'intelligence n'est pas moins profond. Si l'on songe à l'excitation permanente et aux pensées habituelles qui remplissent l'existence de certains de ces infortunés, on comprendra sans peine qu'outre la fureur génitale, l'épilepsie, l'hystérie, la chorée, les convulsions, les hallucinations de la vue et de l'ouïe, les vésanies de toutes sortes, l'imbécillité, la manie,

la monomanie, la mélancolie, le plus ordinairement avec idées de suicide..... la démence enfin, soient la conséquence et le couronnement fatal d'une vie de débauches.

Au milieu d'une dégradation physique et morale aussi entière, l'homme, réduit à une vie purement végétative, se livre encore, véritable automate, avec une énergie qu'on ne pouvait soupçonner, à des plaisirs solitaires, derniers vestiges et implacables témoins d'un libertinage morbide.

Quelles sont donc les différentes formes sous lesquelles se présente la folie liée à la fonction sexuelle?

Dans cette description que nous nous efforcerons de donner aussi complète que possible, nous procéderons du simple au composé et nous passerons successivement en revue :

Les intelligences anomales ;

Les folies variées (de puberté, postconnubiale, etc.);

L'érotomanie ;

La nymphomanie ;

La satyriasis ;

La perversion génitale absolue (bestialité, profanation de cadavres).

Enfin, pour terminer cette description, nous étudierons le viol, cet attentat monstrueux, qui est en quelque sorte le résultat forcé des aberrations du sens génital.

INTELLIGENCES ANOMALES

Il existe une classe d'individus qu'on ne peut et qu'on ne doit confondre ni avec les hommes jouissant de la plénitude de leurs facultés intellectuelles, ni avec les aliénés proprement dits.

C'est une classe intermédiaire, une classe mixte constituant un véritable trait d'union entre la raison et la folie, dont la nature et l'existence ne peuvent le plus souvent être expliquées que par ce seul mot : l'hérédité :

Les individus qui la composent vivent dans le monde libres de tout lien, dirigent leurs affaires, occupent des fonctions souvent élevées, et se font remarquer par un manque complet d'équilibre dans leurs fonctions intellectuelles. Le plus souvent, à côté de qualités brillantes, d'aptitudes distinguées, de conceptions grandioses marquées même de l'empreinte du génie, on trouve un caractère bizarre, excentrique, des idées fausses, parfois délirantes. En général, chez ces êtres à part, le sens moral fait complètement défaut (1) ; il est évident qu'ils ne com-

(1) Il est à remarquer que le sens génital est certainement celui qui se prête le mieux à des perversions compatibles avec un plein exercice de l'intelligence.

prennent pas la portée de leurs actes, ou du moins, s'ils la comprennent, ne sont pas en état de résister à l'impulsion véritablement morbide qui les entraîne. Ils aiment la société crapuleuse, pervertissent ceux qui les approchent, portent le désordre partout où ils habitent, jettent la consternation et la honte dans leurs familles, sans se soucier du nom qu'ils portent, de la société à laquelle ils appartiennent, du rang qu'ils occupent. Qu'on se reporte à la première partie de ce travail et on y trouvera dans les temps anciens, comme dans les temps modernes, de nombreux exemples à l'appui de ce que nous avançons, exemples dont le plus remarquable est celui du maréchal Gilles de Rays.

Ce vaillant homme de guerre, contemporain et compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, prit une part active à l'expédition de cette héroïne pour la délivrance d'Orléans. Morel rapporte que les forfaits qu'il commit au château de Machecoul, en Bretagne, où plus de *huit cents* enfants furent sacrifiés par lui à ses appétits immondes, et avec des circonstances atroces qui dépassent tout ce que nous savons de la dépravation de certains empereurs romains (1), *ne le firent pas considérer comme un fou* par la haute cour de Bretagne, présidée par le très sage et très noble messire Pierre de l'Hospital, juge universel en toute

(1) « Crimes tellement étranges et tellement inouis, dit H. Martin, dans son *Histoire de France*, que cet âge de fer qui semblait ne pouvoir s'étonner de rien en fait de mal avait été frappé de stupeur... »

la duché de Bretagne, ainsi qu'il est qualifié dans le réquisitoire du lieutenant du procureur de Nantes. Le très haut et très puissant seigneur, Gilles de Laval, sire de Rays et autres lieux, conseiller du roi notre sire et maréchal de France, ne put éviter l'expiation de ses crimes. Il subit la peine de mort à Nantes et ce fut justice.

Cependant il est peu de personnes qui, en lisant le procès du Maréchal, ne soient tentées de le considérer comme un aliéné. Il écrit au roi de France Charles VII : « Souvente fois je me lamente et reproche d'avoir laissé votre service, mon très vénéré sire, il y a six ans, car en y persévérant je n'eusse point tant forfait ; mais je dois néanmoins confesser que je fus induit à me retirer en mes terres de Rays, par certaine furieuse passion et convoitise que je sentais envers votre propre dauphin, tellement que je faillis un jour l'occire comme j'ai depuis occis nombre de petits enfants *par secrète tentation du diable*. Donc, je vous conjure, très redouté sire, de ne pas abandonner en ce péril votre très humble chambellan et maréchal de France, lequel ne veut avoir la vie sauve que pour faire une belle expiation de ses méfaits sous la règle des Carmes. »

Cette étrange lettre, d'après Morel (1), ne prouve pas, ainsi que le dit P. L. Jacob (2), que le sire de Rays *avait perdu l'usage de la raison*. Les fous ne

(1) Morel, *De la folie héréditaire, Gazette hebdomadaire*, 1861.

(2) Jacob, *Curiosités de l'Histoire de France ; Causes célèbres*. Paris, 1859.

croient pas avoir commis de méfait. D'ailleurs, l'étude de cet intéressant procès révèle clairement que, depuis son arrestation, le maréchal employait la plus grande sagacité à conduire son affaire à bonne fin. On le voit communiquer à ses complices, cités comme témoins en cette horrible cause, ce qu'ils auraient à déposer, leur enjoignant de tout nier, et surtout les crimes de sodomie avec homicide dont il s'était rendu coupable. Le maréchal n'avoua d'abord que les manœuvres et maléfices auxquels il se livrait pour évoquer le diable en société et avec l'aide des astrologues qu'il faisait venir à grands frais d'Italie. Or ce ne sont pas là des actes d'aliénés. Ces derniers ne sont pas ordinairement capables de combiner les éléments d'une défense. Ils cachent souvent, il est vrai, les motifs qui les ont fait agir, mais ils n'en inventent pas de mensongers pour excuser un crime dont ils se croient innocents. Et quand même ils avouent être dignes de la mort, ils se glorifient du résultat de leurs actes, puisque ceux-ci n'ont été commis par eux que pour avoir une occasion de se placer sur un piédestal d'où ils feront connaître au monde entier qu'ils sont des victimes injustement persécutées. C'est ainsi qu'agissent beaucoup d'hypochondriaques qui en arrivent par degrés au délire des persécutions et à la perpétration d'homicides prémédités et accomplis souvent avec des circonstances atroces.

Pour revenir au maréchal de Rays, ce n'est que lorsque les aveux complets des deux principaux

inculpés et complices, Henriet et Pontou, ne lui laissèrent plus aucun moyen de se sauver, que le fier et puissant seigneur resta foudroyé devant ses juges. Il fit alors l'aveu de ses crimes dans leurs détails les plus révoltants. Ce grand coupable ne demanda qu'une grâce, c'est qu'on lui permît de se retraire dans un couvent pour y amender ses vilains faits et y avancer le salut de sa pauvre âme. Un des témoins inculpés voulut sauver son maître en disant que son bon sire de Rays ne peut être accusé et puni, attendu qu'il n'était pas libre de ses intentions et de ses faits, car il se trouvait *soumis à la possession du diable*, quoi qu'il fît pour s'en délivrer par messes, oraisons, jeûnes, aumônes et toutes sortes de bonnes œuvres. Pierre de l'Hospital lui-même, qui a cependant montré dans la conduite de ce procès une haute et impartiale justice, une raison supérieure, semble céder pour un moment aux préjugés de son époque. Il fournit même à l'avocat le thème de sa défense, quand, effrayé de la franchise des terribles aveux de l'accusé, il l'interpelle en ces termes : « Qui vous a induit à ce faire? C'est assurément l'esprit du mal, le tentateur? »

Mais c'est précisément dans la réponse du maréchal à cette question qu'il faut admirer comment les plus grands coupables rendent parfois hommage à la vérité en cédant au cri de leur conscience. Leurs réponses acquièrent alors une netteté qui donne le moyen d'apprécier en quoi ils ont encouru la responsabilité de leurs actes. Si, dans l'exemple qui

nous occupe le prévenu parle de l'instigation du diable, il ne fait qu'employer un langage en rapport avec les idées superstitieuses de son temps, sans que cette croyance à l'intervention de l'esprit infernal soit de nature à faire croire qu'il ait agi d'une manière irrésistible, à l'instar des aliénés.

Écoutons plutôt ses propres paroles :

« Je ne sais, dit le seigneur Gilles de Rays, mais *j'ai de moi-même et de ma propre tête*, *sans conseil d'autrui*, pris ces imaginations d'agir ainsi seulement par plaisance et déclaration de luxure ; de fait, j'y trouvais incomparable jouissance, sans doute par l'instigation du diable. Il y a huit ans que cette idée diabolique me vint ; ce fut l'année même où mon aïeul, le sire de la Suze, alla de vie à trépas. Or, étant d'aventure en la librairie dudict château, je trouvais un livre latin de la vie et des mœurs des Césars de Rome, par un savant historien qui a nom Suetonius ; ledit livre était orné d'images fort bien peintes, auxquelles se voyaient les déportements de ces empereurs païens, et je lus en cette belle histoire comment Tibérius, Caracalla et autres Césars s'ébattaient avec des enfants, et prenaient plaisir à les martyriser. Sur quoi je voulus imiter lesdits Césars, et, le même soir, je commençais à le faire en suivant les images de la leçon et du livre... Pour un temps je ne confiai mon cas à personne, mais depuis je dis le mystère à plusieurs personnes, entre autres à Henriet et à Pontou, que *j'avais dressés à ce jeu*. Ce furent les susdits qui aidaient au mystère, et qui avi-

saient à trouver des enfants pour mes besoins. Les enfants tués à Chantocé étaient jetés en bas d'une tour en un pourrissoir, d'où je les fis tirer une certaine nuit, et mettre dans un coffre pour être transportés à Mâchecoul et brûlés, ce qui fut fait. Quant à ceux occis à Mâchecoul et à Nantes, en l'hôtel de Suze, on les brûlait en ma chambre, hormis quelques belles têtes que je gardais comme reliques. Or je ne saurais dire au juste combien furent ainsi tués et ars, sinon qu'ils furent bien au nombre de six-vingt par an... »

De nos jours, la curiosité publique n'a-t-elle pas été défrayée par des procès qui ont jeté le désespoir et la honte dans d'honorables familles ?

Ces individus sont de véritables fléaux pour tout ce qui les entoure. Dans les classes élevées ce sont eux qu'on envoie au delà des mers à bord de bâtiments comme mousses ou comme matelots, ou dans les régiments des colonies, et qui reviennent sans la moindre amélioration morale, sans avoir su profiter des leçons qui leur ont été infligées, souvent même, pires qu'ils n'étaient partis.

Dans les classes pauvres, abandonnés à eux-mêmes, ils deviennent les habitués des Cours d'assises et des prisons dont ils sont la terreur et la plaie.

Un exemple suffira à peindre ces caractères si bizarres et si déplorables :

« Adèle B... est une jeune fille de 14 ans, d'une jolie figure, mais de ce genre de beauté qui n'a que la durée de l'extrême jeunesse. Cette enfant est très

corrompue. Toutes les fois que des ouvriers travaillent dans l'asile, on est obligé de la surveiller avec une très grande attention. Elle cherche à les attirer, à les provoquer, leur fait signe de la suivre, leur envoie des baisers et va jusqu'à faire en leur présence des gestes indécents : on est alors quelquefois réduit à l'enfermer.

A 10 ans, elle a fait le malheur de sa famille en racontant à son père, que sa mère s'était roulée sur le lit avec son cousin. Fort menteuse et instruite de bonne heure de tout ce qu'elle devrait ignorer encore aujourd'hui, elle est très capable d'avoir inventé cette triste histoire.

A 11 ans, elle aborda dans la rue un jeune garçon de 15 ans que ses parents avaient envoyé à Paris pour y apprendre l'état de tanneur. Ce jeune homme avait sa chambre, s'était bien conduit jusque-là, travaillait avec assiduité. Elle lui demanda de monter dans sa demeure, elle l'y pervertit et lui propose de rester avec lui. Ces deux enfants font pendant deux mois ménage ensemble. On parvient enfin, après de longues recherches, à la découvrir et on l'amène dans notre service. Elle parle sans la plus légère émotion, sans le plus léger embarras, de son aventure : « c'était, dit-elle, bien amusant et bien agréable, et il est malheureux que cela ait fini si tôt. »

Cette jeune fille, quand elle a été déflorée, était loin d'être réglée. Elle ne l'a été qu'après plus d'un an de séjour chez nous, à 12 ans et demi. Nous l'avons gardée plusieurs années et nous eussions dû la

conserver toujours. Pourtant elle répondait exactement à toutes les questions qu'on lui faisait, et aux yeux du monde, elle n'était pas aliénée. Ces personnes, ces bacchantes, qui sont complètement dépourvues de la retenue et de la pudeur sans lesquelles la femme n'est point femme, sont des êtres trop imparfaits pour pouvoir user de leur liberté. Privés d'attributs importants, ils doivent être considérés comme des imbéciles, comme incapables et classés comme tels. C'est une nécessité qu'on finira par reconnaître, mais qui n'est pas encore assez hautement admise aujourd'hui, pour que les médecins eux-mêmes ne fléchissent point quelquefois dans la sévérité de leurs devoirs.

La mère d'Adèle B... demanda instamment à la reprendre : nous résistâmes longtemps, nous la prévînmes de tout ce qui arriverait. Elle persista, et la jeune fille elle-même dans l'espoir d'obtenir sa sortie eut une meilleure tenue, et promit tout ce qu'on voulut : nous la laissâmes partir.

Peu de temps après, on la rencontrait avec des soldats, puis en état d'ivresse, puis enceinte, et enfin nous apprîmes qu'elle était morte en couches.

Dans sa famille on trouve une tante idiote (1).

Exhibitionnistes. — A cette catégorie appartiennent ces individus bizarres dont M. le professeur Lasègue (2) a fait une étude si curieuse sous le nom d'*Exhibitionnistes*.

(1) Trélat, *Folie lucide*, p. 36.
(2) Lasègue, *Union médicale*, 1er mai 1877.

Ces gens, presque toujours, sinon toujours des hommes (M. Lasègue n'a vu qu'une seule femme ainsi entraînée), ont la singulière habitude de montrer leurs organes génitaux, non pas au hasard devant les passants quels qu'ils soient, mais aux mêmes endroits, en regard des mêmes personnes.

L'impulsion est invincible, se reproduit périodiquement aux mêmes heures, précédée souvent d'une anxiété que les malades attribuent à une sorte de résistance intérieure, mais finalement ils succombent et obéissent aveuglément à l'incitation instinctive. Les caractères spécifiques de cet état bizarre peuvent se résumer ainsi :

Exhibition à distance, pas de manœuvres lubriques, pas de tentatives pour entrer en relations plus intimes, retour du même instinct aux mêmes lieux et habituellement aux mêmes heures, pas un acte répréhensible au point de vue génital en dehors de cette manifestation monotone.

Deux exemples suffiront pour faire comprendre cette étrange anomalie de l'intelligence.

« Un jeune homme de trente ans, appartenant à une famille honorable, jouissant lui-même d'une situation enviée, distingué d'esprit et de formes, avait attiré l'attention de l'autorité par suite de plaintes multiples sur un scandale qui se renouvelait dans les églises vers la tombée de la nuit. Un jeune homme, dont on donnait le signalement, se présentait subitement devant une femme en prière dans l'église, alors peu fréquentée : il étalait ses organes

génitaux sans prononcer une parole et disparaissait dans l'ombre après une courte apparition.

La surveillance était difficile à cause du nombre des endroits où elle devait s'exercer. Un soir, cependant, cet étrange fantaisiste fut arrêté à Saint-Roch, au moment où il se livrait à son exercice périodique devant une vieille religieuse qui poussa un cri et éveilla l'attention du gardien. Le délit était si singulier que le parquet demanda un examen médical. M. Lasègue eut avec le prévenu de longs entretiens d'où il ne sortit que la démonstration d'*une impulsion irrésistible.*

« Peu de temps après, continue le professeur Lasègue, j'appris qu'une plainte avait été déposée contre un employé supérieur d'une administration, âgé de soixante ans, veuf et père de famille. On l'accusait de se poster près de sa fenêtre et d'y faire l'exhibition de ses organes génitaux devant une petite fille de huit à dix ans, qui demeurait en face de lui ; elle s'était répétée pendant une quinzaine de jours, puis avait cessé pendant plusieurs mois pour se reproduire dans des conditions identiques. Je connaissais personnellement l'inculpé, j'allai le voir et lui demandai confidentiellement des renseignements qu'il ne refusa pas. Il avouait tout, reconnaissait l'énormité et l'absurdité de sa faute, sans savoir, disait-il, comment se défendre. L'incitation instinctive était intermittente, mais, dès qu'elle se produisait, il la sentait invincible. Sa conduite, connue non plus par une enquête de police, mais par les relations de ses

amis, échappait à tout soupçon. Averti à temps, il se décida à partir pour la Belgique avant l'instruction judiciaire. J'ai appris qu'il était mort un an après à la suite d'accidents cérébraux. »

Dans tous les cas de cette nature et ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les observations que nous venons de citer, nous attirerons principalement l'attention sur le caractère franchement névropathique de ces faits bizarres : nous avons nommé l'instantanéité, l'impulsion irrésistible, la conscience de l'insanité de l'acte, la périodicité ou l'intermittence du délire..., etc...

Il faut encore ranger dans cette classe la plupart des pédérastes (1), des sodomistes, des saphistes... etc. L'amour grec, qui s'appelle encore *philopodie* dans le sexe masculin et *tribadisme* dans le sexe féminin, était, nous l'avons vu, toléré et accepté par le paganisme. Les personnages les plus célèbres de l'antiquité étaient soumis à son empire. Cet amour, d'après Hiéronyme, était fort à la mode parmi les jeunes guerriers qui se liguaient pour renverser les tyrans de leur trône, et il cite en preuve Armodius et Aristogiton à Athènes, Careton et Ménalippe à Agrigente, le bataillon sacré à Thèbes.

Nous avons vu, dans des siècles rapprochés de nous, Henri III, le philosophe Vanini, le duc de Vendôme, Monsieur, frère de Louis XIV, la tragédienne Rau-

(1) Le lecteur comprendra qu'ici nous n'avons en vue que les mœurs de nos pays, et nullement celles d'autres contrées où la pédérastie est, au contraire, chose reçue et admise.

cour..... y sacrifier en raison du goût inné d'une passion instinctive.

Chaque année la police est saisie de plaintes pour outrages aux mœurs, commis par des gens que leur position sociale, leur éducation, devaient mettre à l'abri de semblables poursuites. Les plus grands noms ont figuré dans ces procès et ont été ignominieusement frappés de peines infamantes.

Parfois, ce vice contre nature est exploité par de véritables sociétés en commandite, associations hideuses, dont les jeunes garçons destinés à assouvir les caprices des sociétaires affectent des attitudes féminines, ont les bras ornés de bracelets, le cou découvert, les mollets emprisonnés dans des bas de femme ! Qui ne se rappelle les scandaleuses affaires d'Auch, de Bordeaux, de Béziers..., etc.. qui ont défrayé la curiosité publique dans l'année 1878 ?

Que dire des inventions véritablement diaboliques de certains individus pour arriver à assouvir leur passion? N'a-t-on pas vu, en 1877, un homme qui, se trouvant dans un cabaret, proposa à deux consommateurs de les attacher dos à dos, en leur assurant qu'il se faisait fort de les soulever ensemble avec les dents. Quand les deux individus furent liés l'un à l'autre, l'auteur de la proposition se livra sur eux à des actes d'obscénité qu'on ne peut indiquer (1) !

Comment expliquer ces habitudes infâmes chez des gens instruits, bien élevés, haut placés, chez des hommes mariés, pères de famille même, si ce n'est

(1) *Courrier de Laon*, avril 1877.

par une anomalie du sens génital amenant sympathiquement une véritable perversion morale ? Qu'on lise la correspondance des pédérastes, et on y trouvera sous les formes de langage les plus passionnées des épithètes et des images empruntées aux plus ardents transports de l'amour, une confirmation des faits que nous avançons.

« Il est difficile, dit le professeur Tardieu (1), de ne pas admettre chez les pédérastes une véritable perversion maladive des facultés morales. A voir la dégradation profonde, la révoltante saleté des individus que recherchent et qu'admettent près d'eux des hommes en apparence distingués par l'éducation et par la fortune, on se voit le plus souvent tenté de croire que leurs sens et leur raison sont altérés ; mais on n'en peut guère douter lorsqu'on recueille des faits tels que ceux que je tiens d'un magistrat qui a apporté autant d'habileté que d'énergie dans la poursuite des pédérastes, monsieur le conseiller C. Busserolles, et que je ne peux taire. Un de ces hommes descendu d'une position élevée au dernier degré de la dépravation, attirait chez lui de sordides enfants des rues devant lesquels il s'agenouillait, dont il baisait les pieds avec une soumission passionnée avant de leur demander de plus infâmes jouissances. Un autre trouvait une volupté singulière à se faire donner par derrière de violents coups de pieds par un être de la plus vile espèce. Quelle idée se faire de

(1) Tardieu, *Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs* Paris, 1873.

pareilles horreurs, sinon les imputer à la plus triste et à la plus honteuse des folies ? »

Nous aurions voulu ne pas nous étendre plus longuement sur ces aberrations odieuses, mais il nous est impossible de ne pas dire un mot du vice honteux que l'antique Lesbos a légué aux sociétés modernes, de ces cohabitations de femmes entre femmes, de ces amours insensées que des auteurs modernes du plus grand renom n'ont pas craint de décrire, de glorifier même avec tout le talent qui leur est connu. Tristes et fatales leçons jetées en pâture à des imaginations ardentes qui ne tardent pas à les mettre en pratique !

Ces passions, comme toutes les autres peuvent revêtir un caractère maladif, donner lieu à un véritable délire partiel, limité au sens génital, respectant l'intégrité des autres facultés.

Deux exemples donneront mieux que toute description une idée de ce genre de vésanie :

J..., 22 ans, est dépourvue de tout sens moral ; au regard lascif, douée de ce tempérament qu'on peut appeler génital. Elle entre à la Salpêtrière dans le service du Dr M..... Bientôt, pour des motifs que la lettre suivante fera comprendre, on dut la faire passer dans une autre section : peu de jours après son arrivée, elle écrivait à une fille de service, dont l'honorabilité était au-dessus de tout soupçon, la lettre suivante :

« Ma bonne chérie, tu crois probablement que je t'oublie. Oh ! je le voudrais que je ne le pourrais pas.

Ton gracieux visage est bien trop gravé dans mon cœur. Je ne sais pas si ton amitié est réciproque à la mienne, j'ose l'espérer pourtant. Oui, bonne Célina, je veux te forcer à m'aimer; car depuis bien longtemps mon cœur ne battait plus pour personne, et tu l'as fait palpiter; tu es heureuse, bien heureuse! Quel beau style, le plus gracieux des amoureux ne ferait pas mieux. Si tu savais, l'autre jour, j'ai failli me trouver mal en apprenant que tu étais malade; mais, oh! bonheur sans pareil! on s'était trompé. On avait pris une autre pour toi. Je ne veux pas te donner le droit de te plaindre que je ne te donne pas de doux noms. Mon bijou, imagine-toi que voici deux heures que je me creuse la cervelle pour en trouver de plus doux les uns que les autres. Ils ne pourront jamais te dire assez combien je t'aime.....»

Le second fait est beaucoup plus grave et constitue un exemple de la plus épouvantable perversion des sens et du plus incroyable attentat commis par une mère sur sa fille.

« Une femme, jeune encore, avait, sous l'influence d'un déréglement de l'imagination impossible à comprendre, défloré sa petite fille actuellement âgée de 12 ans, en lui introduisant les doigts très profondément, et à plusieurs reprises chaque jour, pendant plusieurs années dans les parties sexuelles et dans l'anus.

Cette femme prétendait qu'elle n'avait en vue, dans ces monstrueuses pratiques, que l'intérêt de la santé de son enfant, et les soins d'une propreté sin-

gulièrement raffinée. Mais la passion coupable se trahissait dans la nature même des attouchements et dans les circonstances du fait. L'enfant racontait, avec un accent de vérité saisissant, qu'il n'était pas rare que sa mère la réveillât, au milieu de la nuit, et se livrât sur elle à ces actes effrénés qui se prolongeaient pendant une heure entière ; et durant cette scène devant laquelle l'esprit recule, la mère était haletante, son teint, son regard s'animaient, son sein s'agitait ; elle s'arrêtait baignée de sueur (1)..... »

Bornons-nous à ces citations : nous en avons assez dit pour faire comprendre tout l'intérêt qui se rattache à un examen approfondi de l'intelligence de ces individus. Tout en blâmant et en flétrissant avec raison ces crimes, l'esprit terrifié cherche une explication et une excuse morale (*rien de plus*) à ces actes odieux : il veut savoir ce qui a pu déterminer un homme honorablement connu de nous, jouissant (en apparence du moins) de la plénitude de ses facultés intellectuelles, à ces honteuses turpitudes. A ceci nous répondrons : « Ces hommes sont pour la plupart des intelligences anomales, de véritables candidats à la folie, ce sont de plus des héréditaires. »

Mais jetons un voile sur un sujet aussi triste pour l'honneur de l'humanité !

(1) Tardieu, *ouvr. cit.*

FOLIES VARIÉES LIÉES A LA FONCTION GÉNITO-SEXUELLE

Après avoir étudié dans le chapitre précédent ces états bizarres, tenant le milieu entre la raison et la folie, nous devons examiner maintenant ces espèces morbides qui ne sont en quelque sorte que l'exagération des phénomènes physiologiques, dégénérant en de véritables folies, et ici, c'est le sexe féminin qui est le plus souvent justiciable de ces vésanies. La femme en effet, par son tempérament éminemment nerveux, est prédisposée aux réactions du cerveau sur la matrice, et d'un autre côté les attributions de la matrice l'asservissent aux réactions de celle-ci sur le cerveau. Nombre d'auteurs ont traité des troubles intellectuels tenant à la menstruation : les énumérer serait trop long, et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer au travail si consciencieux de notre regretté confrère, le Dr Berthier (1), sur les névroses menstruelles.

Folie de puberté. — A l'époque de la puberté, le

(1) Berthier, *Des névroses menstruelles ou de la menstruation dans ses rapports avec les maladies mentales et nerveuses*. Paris, 1874.

système nerveux, profondément ébranlé, subit des modifications considérables qui, chez quelques individus, deviennent le point de départ de troubles graves, surtout si l'hérédité, si certaines habitudes vicieuses en favorisent le développement.

Dans des leçons professées au « Morissonian college » à Édimbourg, le Dr Skaë a su grouper les symptômes signalés par différents auteurs et donner un aperçu très net de l'état psychique de ces individus.

La folie de puberté, sur laquelle nous n'avons pas à insister, se caractérise par des alternatives d'exaltation et de dépression, de la loquacité, un grand besoin de mouvements, une grande opinion de soi-même,... etc., et se complique souvent de chorée ou de catalepsie. Le pronostic en est généralement favorable, à moins que certaines complications, dont la plus redoutable est l'onanisme, ne viennent entraver les chances de guérison.

Folie de masturbation. — Bien que la masturbation ne soit souvent que le résultat d'un état congénital particulier (idiotie, imbecillité....) ou que le prélude d'une affection mentale définie (manie, paralysie générale, démence....), liée aux phénomènes physiologiques de la puberté, elle n'en constitue pas moins parfois une entité morbide, ayant ses caractères propres et frappant également les deux sexes.

Tout le monde connaît les troubles physiques qui sont la conséquence fatale d'une masturbation ef-

frénée : palpitations, bourdonnements dans les oreilles, affaiblissement de la vue, perte de l'appétit, douleurs dorsales, relâchement musculaire..., etc., constituent les traits principaux de cette dégradation physique.

Le moral n'est pas moins profondément atteint : les signes que présente l'individu suffisent souvent pour qu'on puisse après un court examen stigmatiser le genre de délire.

Tout d'abord, il y a un affaiblissement marqué de la mémoire, non à la manière de la démence, qui se souvient encore des faits éloignés, tout en ne pouvant se rappeler ceux qui se sont passés récemment, mais affaiblissement complet, général, aussi bien du passé que du présent. La timidité est excessive, la défiance de soi-même est poussée à un degré extraordinaire, le malade *craint*, sans chercher à se rendre compte du pourquoi, instinctivement pour ainsi dire, qu'on veuille lui faire du mal, l'empoisonner, le torturer, ou bien au contraire il est content de tout ce qu'il fait, il est fier, il n'y a que lui qui fait bien, il présente une sorte de vanité dont rien ne peut le faire revenir. Bientôt des conceptions délirantes s'emparent de son esprit : ce sont le plus ordinairement des craintes de nature religieuse. Il a offensé la Divinité, il ne peut plus gagner le ciel, il est coupable de toutes sortes de crimes plus épouvantables les uns que les autres, qui font de lui l'égal des plus grands criminels... il n'est plus digne de vivre et pourtant, chose remarquable, il a une terreur profonde du

suicide, terreur si grande, qu'on la voit souvent dégénérer en une véritable impulsion suicide ou même homicide. Enfin, symptôme pathognomonique, le masturbateur présente une aversion des plus prononcées pour l'autre sexe (1), dont la vue suffit parfois à provoquer de véritables accès convulsifs. Est-il besoin d'ajouter que la stupeur, la démence sont le résultat inévitable de cette triste affection ?

Cette forme d'aliénation est curable quand l'esprit conserve encore la puissance de contrôle sur lui-même. Dans le cas contraire, le sujet présente peu de chances de guérison, et l'état mental s'aggrave chaque jour avec la persistance des habitudes solitaires que, malgré la surveillance la plus grande, ces malades parviennent encore à satisfaire.

Les vésanies qui reconnaissent pour causes les troubles des fonctions menstruelles ne méritent pas toutes d'arrêter notre attention. Les folies dues à la suppression ou à l'écoulement trop abondant ou insuffisant du flux cataménial, désignées sous les noms de folie aménorrhéique, dysménorrhéique, ménorrhagique..... etc., ne doivent pas être acceptées sans contrôle, au moins au point de vue étiologique. Il faut bien se pénétrer de cette idée que, derrière ces troubles des fonctions menstruelles, il y a presque toujours un état général auquel il faut savoir

(1) L'exception confirme la règle : Nous avons connu à la Salpêtrière une jeune fille, onaniste enragée, qui présentait des penchants érotiques très marqués, provoquait les gens qui l'entouraient, se livrant même à une véritable prostitution, qui fut du reste la cause de son internement à l'hospice.

remonter : c'est ainsi que, suivant l'état de santé de la malade, le délire revêtira la forme maniaque ou lypémaniaque, et le pronostic variera suivant le résultat obtenu par la thérapeutique pour régulariser l'écoulement menstruel. Dans certains cas on voit la folie guérir alors même que les règles ne sont pas complètement rétablies, ces dernières ne revenant qu'au milieu de la convalescence, quand l'équilibre s'est rétabli peu à peu dans tout l'organisme par suite du retour du système nerveux à son état normal.

Ce que nous disons ici pour les troubles psychiques dus à la fonction menstruelle, s'applique également aux folies résultant des modifications apportées à l'organisme par l'état gravide de l'utérus. Ces vésanies, connues de tout temps, ont été étudiées par un grand nombre d'auteurs et principalement de nos jours par Marcé, qui dans son traité de « la Folie des femmes enceintes » a passé successivement en revue les folies survenant dans le cours de la grossesse, chez les nouvelles accouchées et chez les nourrices. Il a cité des cas où le délire se compliquait de délire érotique, qui disparaissait avec l'accouchement. Ces faits si remarquables ne présentant en eux-mêmes rien qui les rattache directement à notre sujet, il nous suffira de les signaler sans y insister plus longuement.

Folie de l'age critique. — Nous avons vu l'époque de la puberté être souvent cause de désordre mental, de même voyons-nous la ménopause devenir

le point de départ de troubles intellectuels. Quelques auteurs anglais, Holland, Conolly..., etc., ont admis l'existence d'une folie analogue chez l'homme. Le fait est assez curieux pour mériter de nous arrêter quelques instants.

C'est entre 50 et 60 ans qu'elle se produirait. Son existence ne saurait être l'objet d'un doute lorsqu'on a pris soin de se renseigner près d'un grand nombre d'individus. Certains sujets constatent à cet âge de leur vie une transformation radicale et inattendue dans l'accomplissement de leurs fonctions physiologiques ; pour quelques-uns d'entre eux, c'est un véritable âge critique comparable à la ménopause. Le Dr Skaë a été plus loin et a constaté une modification remarquable dans les aptitudes sexuelles qui rend l'assimilation des phénomènes observés chez l'homme et chez la femme, encore plus rigoureuse. Sans être frappé d'impuissance, l'homme n'est plus, une fois éloigné de la femme, porté à l'acte viril. Le désir n'est plus le fait de l'excitation spéciale de l'organe de la génération, mais il procède de l'activité cérébrale : l'homme aime d'abord la femme, la « psyché », avant d'aimer la chair, le désir sexuel est le dernier, non le premier élément de sa passion (sauf exception bien entendu). C'est d'ailleurs ce qui a lieu chez la femme qui a dépassé la ménopause.

Accès de dépression alternant avec de l'agitation, conceptions délirantes, hallucinations, idées de suicide, conscience de son état, crainte d'un malheur

qu'on ne sait définir, tels sont les principaux phénomènes morbides qui peuvent caractériser la folie de l'âge critique.

Folie utéro-ovarienne. — Cette folie est le partage des vieilles filles. Tous les médecins ont vu dans leur pratique des femmes âgées présentant des signes d'aberration mentale plus ou moins liés à la passion sexuelle. Quelques-unes de ces malades deviennent les héroïnes de procès scandaleux et accusent des hommes honorables de les avoir violées. Skaë a eu l'occasion, lors d'un procès de ce genre, de rechercher la fréquence de cette conception délirante, et il a trouvé que sur 250 femmes, dont la majorité était en démence, 23 croyaient fermement que des hommes cohabitaient avec elles chaque nuit.

L'anatomie pathologique vient donner la clef de ces phénomènes étranges qui se lient presque toujours à une affection des ovaires ou des organes voisins. Une femme croyait que les esprits lui pénétraient par les entrailles dans le vagin et la violaient par cette voie : elle avait un cancer généralisé englobant les ovaires, l'utérus et l'épiploon. Une autre était persuadée qu'on la violait chaque nuit par le rectum ; elle avait un cancer du rectum. Une troisième assurait que le diable avait coutume de lui introduire ses organes génitaux par le nombril, tandis que l'union maritale s'effectuait par la voie ordinaire ; elle présentait à l'ombilic un trajet fistuleux dû à la perméabilité persistante de l'ouraque.

Cependant il est des cas où l'examen le plus appro-

fondi ne révèle aucune lésion organique et où la ménopause (jointe à l'hérédité) peut seule être accusée du délire. C'est ce que nous avons pu observer à la Salpêtrière chez une fille de 45 ans qui avait des hallucinations génitales. Elle était convaincue que chaque nuit on la violait, qu'on lui introduisait des instruments en fer par les parties pour aller lui couper le cordon ombilical..... Une autre, actuellement en traitement, présentant les mêmes hallucinations, est atteinte d'une tumeur fibreuse de l'utérus.....

Folie post-connubiale. — Nous terminerons cet exposé des folies liées à l'organe sexuel par la description d'un état très curieux (heureusement peu fréquent) survenant chez quelques individus les premiers jours qui suivent leur mariage. Les exemples de folie déterminée par les premiers rapprochements conjugaux ne sont pas rares. Esquirol dit avoir donné des soins à une dame qui avait eu un accès de manie la première nuit de ses noces, sa pudeur s'étant révoltée contre la nécessité de coucher avec un homme. Une jeune femme nerveuse fut si douloureusement affectée par les premières approches de son mari, que sa raison s'aliéna immédiatement.

Skaë donne à ce genre de vésanie le nom de folie *post-connubiale*, dénomination heureuse que nous lui conservons.

La folie post-connubiale s'observe chez les individus vigoureux qui ont gardé une continence sévère jusqu'à l'époque de leur mariage. La première nuit de bonheur est suivie chez eux d'attaques de courte

durée semblables aux congestions épileptiformes de la paralysie générale progressive ; le plus souvent les symptômes présentés par ces malades sont ceux d'une démence aiguë. Ils sont stupides, incapables de répondre. Ces symptômes sont passagers et le pronostic est favorable. Chez les femmes, les désordres sont plus graves : c'est notamment un changement d'humeur qui fait que la femme déteste l'homme pour lequel elle avait de l'adoration. De pareils malades sont dangereux pour eux-mêmes et pour les autres. Le délire suicide est d'une intensité qui nécessite la plus grande surveillance, les malades, déployant, pour arriver à leurs fins, une adresse incroyable.

Les excès sexuels qui suivent le mariage donnent lieu à des désordres d'un autre genre, au *tabes dorsalis*, à la manie aiguë, et, suivant le Dr Blandford, à la paralysie générale. Skaë donne à l'appui une observation des plus curieuses :

Un homme âgé de 42 ans, après de longues années passées dans les affaires, se marie et présente, immédiatement après ses noces, les symptômes de la folie post-connubiale, caractérisée, comme on vient de le voir, par une haine spontanée et injustifiable contre sa femme qu'il menace de tuer. Celle-ci a le courage de cacher l'état mental de son mari pendant quatre années, après lesquelles la maladie change de forme. Il s'éprend tout à coup de sa femme, et ses ardeurs ont pour résultat de le rendre père. Mais, à partir de ce moment, il tombe en démence et meurt peu après de paralysie générale progressive.

DISTINCTION CAPITALE ENTRE L'HYSTÉRIE ET LA FOLIE GÉNÉSIQUE

Les désordres moraux généralement ou pour mieux dire vulgairement appelés *hystériques*, et considérés comme sous la dépendance de lésions névrosiques de l'utérus, ne sont que des anomalies du sens génital siégeant, non plus dans la matrice, mais dans les appareils de la procréation. Aussi les symptômes fondamentaux que l'on observe ont-ils trait aux besoins génitaux satisfaits ou non satisfaits, exaltés, pervertis, monstrueux même.....

Ce n'est pas là de l'hystérie proprement dite, ainsi qu'on l'entend dans la science, mais bien de l'érotomanie, de la nymphomanie.....

Faute d'une distinction bien précise on a mis sur le compte de l'hystérie ces actes inouïs de débauche, d'inconduite, d'immoralité qui viennent à chaque instant défrayer la curiosité publique.

Il peut arriver, il est vrai, que sous l'influence de la lecture de romans obscènes, de conversations amoureuses, d'images lubriques, quelques jeunes femmes ou quelques jeunes filles prédisposées par leurs anté-

cédents héréditaires ou personnels, ressentent du côté de l'appareil génital une ardeur inaccoutumée donnant naissance à des désirs violents qui ne peuvent être satisfaits, et que sous cette influence, sympathiquement, éclate une attaque d'hystérie au cours de laquelle la malade reproduira par les actes et par les paroles les passions qui l'agitent.

Mais le fait est rare : et parmi les nombreuses malades composant le service de la Salpétrière, on en compte à peine quelques-unes, dont on retrouvera l'observation dans la thèse du Dr P. Richer (1). Presque tous les médecins qui se sont occupés d'aliénation (Morel, Moreau de Tours, Delasiauve entre autres) avaient déjà constaté la rareté de la coïncidence complète des tendances érotiques avec une hystérie franchemeut caractérisée. Chez la plupart des malades érotiques ou nymphomanes que ces auteurs ont observées, il existait des complications maladives autres que l'hystérie, telles que : affections spéciales de l'utérus et des ovaires, prurigo des grandes lèvres, affections herpétiques, dartreuses, tendances dépravées et secrètes soit pour les boissons soit pour les plaisirs solitaires ; enfin chez d'autres l'hérédité faisait sentir son action. Les hystériques avec complication d'érotisme étaient elles-mêmes nées de mères érotiques, ayant manifesté des tendances pour les boissons ou même complètement aliénées.

L'hystérie *vraie*, convulsive ou même simplement spasmodique, n'a rien à voir avec la matrice, « cet

(1) *Étude descriptive de la grande attaque hystérique.* Paris, 1879.

animal qui, suivant la définition de Platon, veut concevoir, et qui entre en fureur s'il ne conçoit pas. » C'est une névrose générale au même titre que l'épilepsie avec qui elle a tant de points de rapprochement, et *rien de plus*.

Par suite d'une erreur regrettable, qui malheureusement a fait son chemin parmi les gens du monde et qui aujourd'hui est acceptée sans conteste de tout le *profane* , on a fait de certains spasmes, de certains mouvements de projection du bassin en avant, de certaines attitudes passionnelles, de certaines paroles amoureuses ou obscènes prononcées par des malades dans le courant de leurs attaques, le type pathognomonique de cette névrose. Pour le vulgaire *hystérie* est synonyme de *érotomanie*, *nymphomanie*.

Certes, un auteur moderne des plus recommandables par sa science et son autorité, le Dr Pidoux, n'a pas peu contribué à répandre cette opinion, en présentant l'attaque d'hystérie sous le jour suivant : « Il est chez la femme un acte physiologique qui est d'une grande valeur dans la recherche du point de départ de l'attaque d'hystérie et qui appuie singulièrement l'opinion de ceux qui regardent le système utérin comme le foyer de cette névrose : et cet acte, c'est le coït.

« Prenons pour type une femme qui ressente vivement les impressions qui accompagnent l'exercice de cet acte naturel : battements précipités et tumultueux à la région précordiale, respiration haute et fréquente, soupirs entrecoupés et singultueux, globes des yeux portés en haut, renversement en arrière du cou et du

tronc, mouvements cloniques et convulsifs du bassin, contractions des membres tantôt permanentes, tantôt cloniques, mais *toujours involontaires ;* enfin, au moment de la consommation de l'acte, tressaillement et agitation spasmodique de tout le système musculaire, cris étouffés, quelquefois pamoison complète....., puis l'organisme tombe dans une résolution et une langueur qui le conduisent mollement au sommeil.

« Sans nous en apercevoir, nous venons de décrire le deuxième degré d'une attaque d'hystérie.

« Pourquoi donc, si ce n'est parce que le spasme hystérique et le *spasme cynique* (car on a donné ce nom très pittoresque et très vrai aux mouvements qui ont lieu pendant le coït, sans faire le rapprochement si immédiat qui en découle) tirent leur origine de la même source et se développent d'après les mêmes lois (1) ? »

Mais nous ne saurions trop le répéter, *l'hystérie libidineuse n'est qu'une variété de ce qu'on tend à appeler de nos jours l'hysteria minor* ET RIEN DE PLUS.

D'après ce que nous venons de dire, on ne devra pas s'étonner de ne pas voir figurer l'hystérie dans ce travail. C'est volontairement et après mûr examen que nous la passons sous silence. D'ailleurs nous établirons à propos du diagnostic les points de contact qui ont pu motiver la confusion reçue, et en regard les différences fondamentales qui autorisent, nous dirons même qui obligent à la séparer de l'érotomanie et de la nymphomanie.

(1) *Traité de thérapeutique*, t. II, 6e édit., p. 291.

ÉROTOMANIE

L'érotomanie (ἔρως, amour, μανία, manie, délire) remonte à la plus haute antiquité. La poésie dans ses ingénieuses fictions distinguait deux divinités connues sous le nom d'*Amour* ou deux amours différents, auxquelles elle faisait remonter tous les bonheurs ou tous les maux qui, de leur chef, atteignaient les pauvres mortels. A l'un, honnête, fils de Vénus, déesse des Grâces, de la beauté, de la volupté, elle donnait pour père tantôt Jupiter, tantôt Vulcain ou Mars. L'autre, honteux, sournois, chagrin, elle le faisait descendre de l'Érèbe et de la Nuit. Cette allusion est la plus naturelle et la plus juste, elle désigne même l'incertitude, l'obscurité qui enveloppe sa naissance et les tristes effets que l'on doit en attendre.

Aussi n'est-il pas étonnant que l'érotomanie, née de l'amour, ait été regardée par les anciens comme une vengeance de l'amour et de sa mère. C'est une ardeur véhémente, une fureur, un transport qui entraîne vers l'objet aimé : tantôt c'est une flamme dévorante qui fait irruption de toutes parts, tantôt c'est un feu caché qui mine et consume.

Les philosophes, les poètes ont décrit ces désordres, les médecins de tous les âges ont cherché à les étudier. Aristote, Orphée, Salomon, le Tasse brûlèrent, assure-t-on, d'un amour insensé.

Aristote offrait à son épouse la fumée des parfums ; Salomon poussait l'amour jusqu'à l'idolâtrie ; ne voit-on pas Orphée aller chercher Eurydice dans les gouffres du Tartare ; Lucrèce trancher le fil de ses jours dans un accès d'amour; le Tasse passer quatorze ans dans les rêves d'une flamme malheureuse ; chez Héloïse et Abeilard, l'érotomanie s'associer aux idées religieuses dominantes à l'époque où ils vivaient ?

Ce délire, dont Cervantès a tracé un tableau si fidèle et si remarquable dans son immortel Don Quichotte, fut épidémique au quatorzième siècle. Le Poitou était parcouru alors par une société d'enthousiastes, connus sous le nom de *Gallois* et de *Galloises*. Ils mettaient leur gloire à devenir les martyrs de l'amour, à faire des vœux en son intention... Dans la canicule, ils couraient vêtus de fourrures faites de toisons d'agneaux, et, à dater de la Toussaint, ils erraient presque nus sur les montagnes couvertes de neige et sur les bords des étangs glacés. Chaque matin, le chariot du seigneur de la contrée en ramassait quelques-uns morts de froid, de fatigue et de faim.

Dom Vaissette, dans son *Histoire du Languedoc*, et Lacurne de Sainte-Palaye, dans ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, donnent quelques détails sur cette espèce de folie épidémique.

Un auteur du temps en parle en ces termes : « Si dura cette vie et les amourettes grant pièce, jusques à tant que le plus de eux en furent mors et péritz de froit. Car plusieurs transissoient du pur froit et mouroient tout roides près de leurs amyes, et aussi leurs amyes près de eulx, en parlant de leurs amourettes et en eulx mocquant et bousdant de ceulx qui étoient bien vestus. Et aux aultres, il falloit dessérer les dents de cousteaux, et les frotter au feu, comme roides et engelez... Si ne doubte point que ces Gallois et Galloises qui moururent en cest état, ne soient martyrs d'amour... »

Quelquefois l'érotomane prend pour objet de son amour des êtres inanimés, et dans ce cas l'attrait vénérien s'adresse en général aux objets d'art, et principalement aux statues. Ptolémon, s'il faut en croire Athénée, assure qu'un Grec avait conçu la plus vive passion pour un Cupidon de pierre qui se trouvait dans la galerie de tableaux de Delphes. Enfermé avec cette statue, il assouvit sur elle sa passion, et déposa à ses pieds une couronne pour prix de sa jouissance. Le fait découvert, les Delphiens consultèrent l'oracle, qui ordonna de relâcher l'insensé, parce qu'il avait payé son plaisir.

Lucien et saint Clément d'Alexandrie parlent d'un jeune homme qui devint amoureux à Cnide d'une Vénus de Praxitèle. Une nuit, caché dans le temple, il se livra à des embrassements amoureux sur la déesse qui portait le témoignage de l'outrage qu'elle avait reçu.

Philémon et le poète Alexis mentionnent aussi, suivant Athénée, qu'un individu nommé Clisophe s'enferma dans le temple de Samos pour y posséder une statue en marbre de Paros, dont il s'était épris. N'ayant pu se satisfaire à cause du froid et de la dureté du marbre, il sortit et revint avec un morceau de chair qu'il appliqua sur les parties génitales de la statue et parvint ainsi au but qu'il se proposait.

Il y a quelques mois à peine, un journal rapportait l'histoire d'un jardinier devenu amoureux d'une statue de la Vénus de Milo, placée dans un parc (1). D'autres fois enfin, l'objet du culte de l'érotomane porte sans être partagé, c'est-à-dire sans être payé de retour, sur une personne qui, par sa fortune, son rang, en un mot par sa position sociale, ne peut ou ne veut répondre au sentiment qu'elle inspire et dont elle ne se doute souvent pas elle-même.

L'érotomane professe un culte idéal et sentimental pour l'objet de son amour ; sans cesse en contemplation devant l'objet de son choix, le malheureux oublie tout : devoirs, occupations, famille, et jusqu'aux besoins les plus élémentaires de la nature.

Nous l'avons dit, le délire érotique n'épargne personne : il frappe également l'enfant et le vieillard, l'homme et la femme, qui cependant est plus fréquemment atteinte ; mais chez elle le délire est moins expansif, moins prodigue d'actes extérieurs, ce qui s'explique naturellement par le sentiment inné de pudeur et de retenue qui est l'apanage de son sexe.

(1) *Événement*, 4 mars 1877.

Nous n'avons pas à revenir sur l'étiologie de cette affection, il en a été parlé assez longuement au début de ce travail, et pour éviter toute répétition inutile, nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

Dans l'érotomanie l'imagination joue un rôle important : la variété du sentiment de la personnalité fausse les expressions habituelles, et c'est à ces sentiments que se rapportent tous les soins de coquetterie, toutes les attitudes des malades atteints de cette affection ; l'expression du visage, les gestes sont empreints d'une certaine langueur amoureuse. Mais le trait dominant sur lequel on ne saurait trop insister, c'est que *l'érotomanie exclut tout sentiment charnel, les individus qui en sont frappés sont ordinairement chastes et pudiques*. (Nous disons *ordinairement*, car nous verrons plus tard une complication des plus fréquentes, la nymphomanie, venir donner aux érotomanes un aspect nouveau.)

Esquirol (1), avec toute l'autorité et tout le talent d'exposition qui lui sont propres, a tracé un portrait saisissant de l'érotomane.

« Les yeux sont vifs, animés, le regard passionné, les propos tendres, les actions expansives, mais les érotomanes ne sortent jamais des bornes de la décence. Ils s'oublient en quelque sorte eux-mêmes ; ils vouent à l'objet de leur amour un culte pur, souvent secret ; se rendent esclaves, exécutent ses ordres avec une fidélité souvent puérile, obéissant aux caprices

(1) Esquirol, *ouvr. cit.*, p. 357.

qu'ils lui prêtent; ils sont en extase, en contemplation devant ses perfections souvent imaginaires, désespérés par l'absence ; le regard de ces malades est abattu, leur teint devient pâle, leurs traits s'altèrent, le sommeil et l'appétit se perdent; ces malheureux sont inquiets, rêveurs, désespérés, agités, irritables, colères..., etc. Le retour de l'objet aimé les rend ivres de joie; le bonheur dont ils jouissent éclate dans toute leur personne, et se répand sur tout ce qui les entoure; leur activité musculaire augmentée a quelque chose de convulsif. Ces malades sont ordinairement d'une loquacité intarissable, parlant toujours de leur amour : pendant le sommeil, ils ont des rêves qui ont enfanté les incubes et les succubes.

« Comme tous les monomaniaques, les érotomanes sont nuit et jour poursuivis par les mêmes idées, par les mêmes affections, qui sont d'autant plus désordonnées, qu'elles sont concentrées ou exaspérées par la contrariété : la crainte, l'espoir, la jalousie, la joie, la fureur..., etc., semblent concourir toutes à la fois ou à tour de rôle pour rendre plus cruel le tourment de ces infortunés : ils négligent, ils abandonnent, puis ils fuient leurs parents, leurs amis; ils dédaignent la fortune, méprisent les convenances sociales, ils sont capables des actions les plus extraordinaires, les plus difficiles, les plus pénibles, les plus bizarres... »

Il est une véritable maladie physique qui constitue une complication grave mais non extrêmement

rare de l'érotomanie, décrite par Lorry (1) sous le nom de *fièvre érotique*. Les infortunés qui en sont atteints présentent des symptômes d'autant plus alarmants qu'ils mettent tout leur soin à en dérober la cause à ceux qui les entourent. Les symptômes que cette pyrexie présente sont ceux d'une cachexie profonde, rapide, aiguë en quelque sorte, et ne peut être diagnostiquée que par la fréquence du pouls, la coloration du visage à la vue ou au seul nom de l'objet aimé.

L'histoire est riche en faits de ce genre : Jonadab ne se laissa pas tromper à la tristesse, à la langueur, au dépérissement d'Ammon, second fils de David, devenu amoureux de sa sœur Thamar. Hippocrate découvrit l'amour de Perdicax, fils d'Amyntas, roi de Macédoine, pour Phyla, concubine de son père, passion qui l'avait fait tomber dans la fièvre hectique. A l'état du pouls, à la rougeur de la face, Plutarque rapporte qu'Érasistrate reconnut la cause de la maladie d'Antiochus Soter, se mourant d'amour pour Stratonice, sa belle-mère. Julien porta un jugement aussi certain sur l'état de Justine, amoureuse de l'histrion Pilade. — P. Ferrand (2) dit qu'il reconnut la maladie d'un jeune homme qui mourait d'amour, par la coloration de la face, par l'accélération du pouls, à la vue d'une jeune fille qui portait un plateau dans la chambre du malade.

(1) Lorry, *ouvr. cit.*
(2) P. Ferrand, *De la maladie d'amour ou mélancolie érotique*. Paris, 1623.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'érotomanie peut atteindre tous les âges. Chez les enfants, ce sont les petites filles qui sont surtout frappées. Le tempérament éminemment nerveux du jeune âge est facilement ébranlé par une vie inoccupée, molle, par l'attrait des plaisirs, par un entourage qui ne sait pas toujours résister aux volontés les plus insensées..., etc. Sous l'influence d'une érotomanie passagère, des écoliers ou de petites pensionnaires s'imaginant qu'on les a regardés, qu'on les aime, se renferment pour écrire d'interminables épîtres, emploient l'argent qu'on leur donne pour leurs menus plaisirs à l'achat de bouquets...... Rien ne les rebute : le silence opposé à leurs envois est logiquement expliqué par eux : *on* a peur de se compromettre en leur répondant, c'est une mesure de prudence..., etc. Qui de nous ne se rappelle avoir connu des camarades de collège atteints de ce travers, écrire lettre sur lettre à des actrices, à des femmes à la mode, à des cousines surtout, ne parler que d'elles, n'agir que pour elles, en un mot se conduire en véritables fous?

La plupart du temps, ce délire dure peu : l'insouciance, le plus bel ornement de la jeunesse, a bien vite raison de ces billevesées. Cependant quelques individus d'une nature à part, plus ou moins prédisposés aux vésanies par leurs antécédents, prennent la chose plus au sérieux et tombent dans cette langueur physique et morale qui constitue une véritable *cachexie amoureuse*.

A l'âge adulte, l'érotomane ne reste pas toujours dans le cercle de ces idées délirantes spéculatives. La raison ébranlée succombe et donne naissance à des actes d'extravagance et de désespoir, qui, si on n'intervient à temps, entraînent à des faits dangereux pour le malade et pour la société et le rendent justiciable des tribunaux. Suicide simple, suicide double, homicide, sont des catastrophes malheureusement trop fréquentes et trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister (1).

Parfois sous le masque de l'amour le plus pur, qui a pour objet non plus l'homme matériel, l'homme physique, mais le Créateur lui-même, se cachent les appétits sexuels les plus ardents, une vive surexcitation des deux systèmes d'organes dont le concours d'action engendre le délire érotique dans toute sa puissance, allant même jusqu'aux idées et tentatives de suicide.

Nous avons connu dans notre maison de santé d'Ivry une jeune personne d'excellente famille, très religieuse, ayant longtemps désiré entrer dans les ordres : sans cesse sous l'influence d'un délire érotique, d'impulsions utérines, sensuelles, qui la persuadent que des appels illicites lui viennent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, de femmes aussi bien que d'hommes, mademoiselle X*** était convaincue que ses parents l'avaient fait enfermer dans notre maison pour que nous agissions sur elle dans le

(1) Rapprocher ces faits de ceux dont nous avons parlé dans un travail intitulé : *De la folie jalouse*. Paris, 1877.

même sens, exalter ses désirs charnels, la faire renoncer à ses idées de religion..., etc.

Elle a voulu échapper à des dangers imaginaires par la mort, d'abord en s'ouvrant une veine, puis en avalant un sou, enfin en voulant se laisser mourir de faim.

Parmi les nombreuses lettres qu'écrivait cette malade, nous citerons les passages suivants comme étant les plus propres à donner un aperçu exact de ce délire véritablement curieux.

« Placée au couvent de R..., j'ai été aussitôt en butte à des sollicitations infâmes de la part de la supérieure. C'était une femme excessivement passionnée qui me provoquait par des paroles dont le sens m'était clair, par des caresses..., etc. Son regard se fixait sur le mien, me magnétisait, aspirait mon âme ; elle voulait se faire aimer de moi. Ce qui m'arriva plus tard ne me permit bientôt plus de douter de ses coupables desseins. Plusieurs fois, la nuit, je l'entendis frapper à la porte de ma cellule ; comme je n'ouvrais pas elle était bien forcée de s'en aller. Je l'entendis une fois entre autres, s'adressant sans doute à quelque sœur dont elle se faisait accompagner : « C'est bien ; demain matin je saurai bien l'amener à une fin. » J'eus une telle horreur de ces persécutions abominables que pour m'y soustraire je voulus me précipiter par la fenêtre : c'était au deuxième étage. J'y renonçai de peur de scandale et trouvai le moyen de fuir du couvent. Il se passa des choses infâmes dans ce couvent : les sœurs y ont des

rapports abominables entre elles, et plusieurs voulurent me les faire partager. Quand la supérieure m'engagea à consulter mon directeur, c'était pour me faire céder à ses désirs par son intermédiaire. Cet homme agit au contraire pour son propre compte, car c'est lui qui me fascina et entraîna mes sens. Conduit près de lui par la supérieure, je fus poussé à le prendre par la taille, à lui faire des avances honteuses..., etc. »

Autre lettre :

« Jésus-Marie,

« Par la grâce de mon bon maître, j'ai enfin le secret des besoins de mon cœur, et comme jé les comprends et les éprouve maintenant, j'y ai trouvé le développement et l'explication de tout ce que j'ai dit d'inexplicable, et surtout de ces horribles résistances à l'aveu d'une passion, de ces protestations énergiques de n'aimer, ne vouloir que Dieu, et de cette préférence pourtant d'un seul homme sur tous les autres.

« J'ai besoin d'un embrassement assez fort, assez serré, assez intime, pour sentir mon cœur devenir un même cœur avec celui dont les bras m'auront pressée. Puis, de ne pas m'en tenir là, mais donner accès en moi-même de manière à mêler mon sang au sang aimé qui le vienne prendre au vif de mon cœur. Voilà l'amour comme il me presse : mon sein contre son sein, mon cœur écoulé dans le sien.

Quant à ma chair, il m'est besoin de la sentir fortement resserrée, pincée, contrainte de manière à comprimer ces mouvements, cette sorte de dilatation qu'elle s'essaie de prendre. Il y a huit ans que je souffre de ces nécessités sans avoir su m'en rendre compte, à cause de l'extrême oubli, où j'ai coutume de m'exercer sur moi-même, selon le petit passage de « la paix de l'âme » (ch. 10).

« Voici maintenant comment je m'explique mes besoins et mon ignorance de ces mêmes besoins :

« J'ai une nature tellement fière et froide, qu'au temps de mes écarts, quand je rêvais une gloire mondaine, et que je recevais du monde ses premiers grains d'encens, mon rêve de bonheur était de devenir une femme savante, une Christine de Suède, de recevoir les hommages et les adorations d'un grand nombre d'hommes de mérite, et de trouver mon plaisir à considérer la petitesse de ces nouveaux hercules, écoutant avec trop de mépris leurs fadaises, pour donner contentement à aucun. Souvent, je m'étais dit : « Si j'étais homme, je me marierais peut-être bien, mais la dépendance de la femme me répugne et soulève ma fierté. « Pour trouver un sentiment de compassion sur le plus grand mal des autres, j'étais obligée, tout enfant, de me souvenir que ces autres étant membres du Sauveur, Jésus souffrait en eux, et cela m'émouvait. Autrement les hommes me sont tellement indifférents et j'ai tant de hauteur naturelle, que leurs peines, leurs souffrances, leurs pensées ne m'inspirent que le mépris et la risée.

Dieu seul que je vois en eux me les fait estimer, même le moindre, et surtout le moindre, au-dessus de moi-même.

La prépondérance infinie de Dieu sur moi, sa grandeur que je mesurais sur celle où je me voyais moi-même, la connaissance que dès l'aube de ma vie il m'avait donnée de ses divines beautés, m'ont appris de bonne heure à l'aimer, et à m'apetisser tout doucement, puis à m'oublier toute à ne voir plus que lui. Les bouillantes ardeurs de son amour m'ont souvent fait ouvrir les bras de toute leur étendue, puis les resserrer de toutes mes forces sur mon sein. Je n'y pressais rien matériellement, mais mon maître glorifié qui s'y unissait alors me donnait d'inconcevables délices. Peu à peu, le cœur du corps a participé aux effusions ardentes de celui de l'âme, et le besoin m'est venu d'un frère, d'un ami visible et sensible, qui me fût la vivante expression de mon maître adoré, d'autant plus que je cherchais depuis mon enfance cet ami tant désiré dont l'idéalité pour moi était une âme si sainte, si fortement chrétienne, un cœur si pur que j'eusse, dans l'assurance de son salut, la certitude d'aimer pour toujours et *toujours* pour moi, c'est sans fin : une affection que la mort doit terminer étant pour moi souverainement méprisable. Ce qui fait que malgré cette unique dilection j'ai été et je suis encore disposée à céder à la force qui m'arrache à ce que j'aime et consentante, à me remettre de la même manière à qui m'inspire assez de confiance et d'affection pour cela, c'est la considération qu'en Dieu tous les hom-

mes sont frères, et que ne cherchant que l'épanchement de l'amour divin, je puis le trouver en tous ceux qui me tiennent la place de Dieu. Mais enfin, ce n'est pas pour une fois, c'est pour ma vie entière que ce bonheur m'est nécessaire. Il faut donc le trouver celui qui sacrifiera son existence à la mienne.

Celui-là je l'ai trouvé... »

Enfin la vieillesse n'est pas exempte de cette affection. On a vu plusieurs femmes que le grand âge aurait dû mettre à l'abri de ces désordres psychiques, présenter l'érotomanie portée au plus haut degré : rien de plus curieux que d'entendre la conversation de ces érotomanes, d'examiner leur toilette, d'observer leurs minauderies. Libres, elles se couvrent de brillantes étoffes, étalent dans leur intérieur un somptueux ameublement dans l'espoir d'y attirer les hommes.

L... est une femme alerte, bien constituée, qui porte gaillardement ses 79 ans. Elle a été à plusieurs reprises traitée dans les asiles et même dans des maisons privées, et à son entrée à la Salpêtrière en 1876, elle présentait une certaine agitation. Cette malade est actuellement en démence : elle se couvre de vêtements bizarres, d'oripeaux, est sans cesse en mouvement : c'est néanmoins une bonne travailleuse et rendant de véritables services aux employées. Son délire est essentiellement érotique : heureuse lorsqu'on la flatte, l'amour fait le sujet de toutes ses conversations : en tout bien tout honneur, elle s'attache

à un élève du service, ne pense qu'à lui, ne parle que de lui ; à sa vue ses yeux s'allument et brillent d'un éclat inaccoutumé, lorsqu'il s'en va, elle devient sombre et morose. A la fin de l'année, lorsque les élèves changent de service, elle reste huit, dix, quinze jours véritablement malheureuse, mais bientôt le nouvel arrivant a pris à son insu la place devenue vacante, et L... recommence ses éternelles coquetteries.

Une dame de 80 ans, dit Esquirol, qui dans sa jeunesse avait vécu dans les illusions du grand monde, réduite à une fortune médiocre, vivait à la campagne et jouissait d'une excellente santé malgré son grand âge. A la suite des événements de 1830, cette dame est prise d'érotomanie : son amour a pour objet un jeune homme qui a joué un grand rôle à cette époque. Elle se croit aimée, assure que la menstruation s'est rétablie chez elle, fait grande toilette, attend son amant aux rendez-vous, fait préparer des aliments qu'elle porte elle-même dans les champs, persuadée que l'objet de son amour viendra les prendre avec elle. Elle l'entend qui lui parle, elle cause avec lui, le voit, le cherche partout, etc. Après quelques mois, le cerveau de cette malade s'est progressivement affaibli ; un an après l'invasion du délire, elle est dans la démence ; elle parle seule et à voix basse, elle prononce souvent le nom de l'objet de son délire.

Ainsi qu'on a pu le voir par ce qui précède, les caractères de l'érotomanie sont si précis, si particuliers, qu'on ne saurait y méconnaître l'absence du libre

arbitre chez ceux qui en sont atteints. Sans vouloir empiéter sur le chapitre de médecine légale, nous avons tenu dès à présent à faire pressentir la grave question de l'irresponsabilité qui dans le plus grand nombre des cas doit être invoquée en faveur des malheureux, coupables d'homicides ou d'actes tout aussi monstrueux qui les rendent justiciables des lois (1).

(1) Là, et dans les pages suivantes, nous ne dirons rien du pronostic, diagnostic et traitement des différentes formes de folie génitale que nous passons en revue, ces matières faisant l'objet de chapitres spéciaux à la fin de ce travail.

NYMPHOMANIE

La nymphomanie à qui l'on donne pour étymologie les mots νύμφη, fille nouvellement mariée, et μανία, manie, désignée aussi, mais plus rarement par les noms de *métromanie*, *utéromanie*, *andromanie*... etc., est une névrose exclusivement propre au sexe féminin : une exaltation morbide des organes de la génération, des désirs vénériens d'une violence telle qu'ils engendrent un trouble mental pouvant parcourir toutes les phases qui séparent la simple aberration d'esprit du délire le plus furieux, en constituent les caractères pathognomoniques.

La nymphomanie a existé de tous temps, mais elle ne paraît pas avoir fixé d'une manière spéciale l'attention des médecins de l'antiquité.

Hippocrate, Galien, Celse, Aritée, Oribase et Paul d'Egine qui exercèrent dans la Grèce ou dans l'Italie, n'en font presque aucune mention. Il faut arriver à Soranus, médecin grec qui pratiqua et professa la médecine à Rome vers le IIIe siècle de l'ère chrétienne, avec la plus grande célébrité, et après lui à Aétius pour trouver les premières descriptions de cette maladie.

Attribuée par Bonnet à l'action des esprits animaux embrasés par l'amour réagissant sur le cerveau, sur la matrice, sur tout l'appareil génital, cette affection est aujourd'hui bien connue et la description faite avec le plus grand soin et la plus scrupuleuse exactitude prouve que la science a fait justice de toutes les théories plus ou moins ingénieuses mais plus ou moins fausses des anciens auteurs.

Contrairement à ce qui s'observe dans l'érotomanie, le mal prend naissance dans les organes de la génération et ce n'est que tardivement que l'irritation agit sur le cerveau.

Bien que la nymphomanie ne s'observe le plus souvent que chez des aliénées, elle peut cependant *se montrer chez des femmes ayant en partie conservé leur intelligence et la conscience de leurs actions*. Ces cas ne sont malheureusement pas très rares, et il n'est rien de plus affligeant, de plus navrant que de voir la femme en proie à la plus hideuse des maladies, entraînée irrésistiblement, malgré elle, tomber au-dessous de la brute, et assister impuissante à sa dégradation.

Pour mieux faire comprendre les différentes étapes que parcourt cette affection avant d'ariver à son *summum* d'intensité, on divise les symptômes en trois phases. Cette division toute théorique présente un grand avantage pour l'étude, aussi tout en ne l'acceptant pas en pratique, nous y aurons cependant recours pour la clarté de la description.

La première phase se rapproche beaucoup de ce

que l'on observe dans l'érotomanie : la femme instinctivement résiste aux pensées, aux désirs qui l'assiègent. C'est, en un mot, le tableau du désir sexuel ordinaire, vulgaire, porté à un haut degré. La femme qui éprouve les atteintes de cette ardeur inconnue, cherche d'abord à les repousser. Le penchant la domine, mais la raison conservant encore son empire, elle en comprime les élans et en asservit la violence. Maîtresse d'elle-même, aidée et retenue par un sentiment de pudeur, fortifiée par les secours de la morale et de la religion, ses combats sont intérieurs, et rien jusqu'alors ne fait soupçonner le besoin impérieux qui la maîtrise. Cependant son inquiétude ou son agitation la rend déjà l'objet d'une attention particulière. On aperçoit du changement à son caractère ; elle était gaie, franche, expansive, elle devient triste, dissimulée, taciturne ; dans d'autres circonstances, la simplicité de ses manières fait place aux prétentions et aux manèges de la coquetterie ; devant les hommes sa respiration devient plus fréquente, le pouls prend plus de force et de vivacité et l'expression de sa physionomie, sa démarche, ses poses, son langage même, trahissent enfin tous les feux dont elle est dévorée.

Dans le deuxième degré, les symptômes sont bien plus prononcés : l'intellect et par suite la volonté sont obsédés, parfois même subjugués et aliénés. La mémoire peut encore résister à cet orage, et on peut voir la raison, le jugement conserver en partie leur empire.

« Dans cette période, dit Louyer Villermay, souvent la femme n'éprouve plus de combats intérieurs. Dégagée de tout frein, elle se livre sans réserve à toute l'impétuosité de ses sens, à toute la fougue de son tempérament, au délire de son imagination : elle se plait dans les idées les plus lascives, les entretiens les plus voluptueux, les lectures les plus obscènes; ses désirs sont pleins d'ardeur et de lascivité : *voluptates semper anhelant.* Tout ce qui ne flatte pas sa fatale inclination, sa passion dominante ; tout ce qui ne se rattache pas aux jouissances vénériennes l'ennuie, la fatigue et l'irrite. Si l'entretien tarit sur de tels objets, elle l'y ramène effrontément, ou quand la conversation roule sur des questions d'un intérêt général, elle n'y prend aucune part, et se retire pour cacher la turpitude de ses pensées ou de ses actions. A la vue d'un homme, tout son être s'agite, sa sensibilité s'exalte, son imagination se monte, sa physionomie s'anime, la rougeur couvre ses joues, ses yeux sont étincelants, un feu dévorant est près d'éclater ; sa poitrine est agitée, sa respiration précipitée et tumultueuse, souvent il se manifeste alors des palpitations violentes, une accélération et un trouble général de la circulation ; les expressions les plus passionnées sont sur ses lèvres ; elle prodigue des soupirs, les avances, les regards les plus tendres, enfin les attitudes les plus voluptueuses pour engager celui qui est l'objet de ses désirs à satisfaire sa lubricité.

Ce n'est plus une ardeur en ses veines cachée,
C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Autant, *en général*, les nymphomanes recherchent la société des hommes, autant elles montrent de l'éloignement pour celle des femmes; souvent même, elles les maltraitent sans autre raison que celle de l'identité de sexe.

Ces accidents augmentent ordinairement à chaque époque de la menstruation, et surtout en présence des hommes. Dans ce degré il y a perversion des facultés morales, et légère aliénation dans les idées : l'imagination est de plus en plus asservie, la mémoire et le jugement sont intacts. »

Sandras (1) dit avoir vu passer par tous ces degrés une jeune personne d'ailleurs très bien née qu'une nymphomanie progressive avait jetée successivement, d'une vie désordonnée, au rang des prostituées dont Paris abonde. La malheureuse raccrochait ardemment dans les rues, et tâchait ainsi, disait-elle, de se guérir. Elle était arrivée en peu d'années au dernier degré de l'abrutissement. Tout cela, dans les commencements, s'était borné à des désirs d'abord comprimés, puis satisfaits par l'onanisme ; des lectures provoquantes, des conversations trop libres, avaient peu à peu décelé la maladie qu'une pudeur mourante cachait encore à des regards indifférents ; enfin le mal avait éclaté dans toute sa violence jusqu'aux discours et aux gestes les plus obscènes, jusqu'à la provocation de tous les hommes, jusqu'à la fuite de la maison paternelle pour se livrer au seul métier qui offrît à satiété les actes dont on sentait le

(1) Sandras, *Maladies nerveuses*, t. II.

besoin. Et tout cela, sans folie, sans hallucinations, sans aucun désordre apparent de l'intelligence, mais sans qu'aucun frein moral ait pu arrêter un si misérable entraînement.

Arrivée à sa troisième période, cette maladie présente le tableau le plus déplorable, le plus navrant. Le délire s'empare de la malheureuse, et suivant l'expression de Cabanis, « la nymphomanie transforme la fille la plus timide en une bacchante et la pudeur la plus délicate en une audace furieuse dont rien n'approche, même pas l'effronterie de la prostitution. ». La constitution physique ne résiste pas à la surexcitation nerveuse générale : la fièvre, le marasme le plus profond, viennent achever la ruine de l'organisme ébranlé. « Tout homme que la nymphomane rencontre devient l'objet de son ardeur : elle l'appelle et le provoque; s'il hésite, elle emploie l'adresse ou la ruse pour le séduire ou le retenir près d'elle ; ses prières, ses supplications, ses caresses sont-elles impuissantes ? Tout le manège des œillades ou de la coquetterie est-il sans empire ? elle a recours aux menaces, et bientôt à celles-ci succèdent, des actes de violence. *Scintillant oculi, mala mens, oratio blanda.* Elle poursuit l'homme qui se refuse à sa passion, se précipite sur lui et le frappe avec violence.

Sa raison s'aliénant de plus en plus, et l'exaltation des sens physiques étant portée au plus haut degré, l'homme peut n'être plus l'unique objet de ses attaques ; un penchant contre nature a existé dans

quelques cas. Manget parle d'une jeune fille noble et très honnête, qui, en proie à cette maladie, *homines et canes ipsos ad congressum provocabat.*

Tous les traits de la physionomie sont dans le désordre et l'agitation. La malade est souvent dévorée par une soif intense : sa bouche est sèche, brûlante ; son haleine fétide ; sa salive épaissie forme écume ; elle grince des dents et cherche à mordre tout ce qu'elle rencontre. On a remarqué parfois un sentiment de strangulation des plus violents, et l'horreur de l'eau ou des liquides la plus caractérisée.

La femme est alors insensible aux intempéries de l'air, au froid ou à la pluie : négligeant les soins de sa personne, elle s'abandonne à une malpropreté repoussante ; elle se livre à mille actions déraisonnables : l'imagination n'offre plus que des images luxurieuses, que des rêves pénibles. Ce trouble avait commencé vers l'organe utérin ; mais soit par suite de sa marche naturelle, soit par le fait de l'exaltation générale, le désordre local fait des progrès sensibles ; le clitoris acquiert souvent un volume énorme, surtout chez les femmes qui ont succombé à l'onanisme ; les grandes lèvres et le vagin se gonflent et parfois s'excorient : un écoulement plus ou moins épais et fétide lubréfie toutes ces parties, et ajoutent à la phlogose qui se propage au loin. Dans certains cas, il n'existe vers la vulve aucun désordre apparent ; mais la sensibilité ou l'irritabilité y sont tellement développées, que le moindre attouchement, le simple froissement des vêtements ou le plus léger mouvement

suffit pour exciter un frissonnement, un état général de spasme ou de douleur insupportable. Souvent, à la suite des plus forts accès d'utéromanie, comme après les délires les plus violents, il survient un collapsus, une prostration des forces, contre lesquels on ne saurait trop se tenir en garde (1). »

Un pouls petit, misérable, de fréquents hoquets, un rire sardonique, une sueur froide générale, annoncent la mort qui vient alors le plus souvent mettre un terme à tant de maux. Mais, souvent aussi la maladie passe à l'état chronique et présente des exacerbations périodiques dont les paroxysmes ne cessent que pour faire place à une prostration absolue.

De l'aveu de tous les auteurs, et d'après les données les plus élémentaires de la physiologie, l'utérus n'agit sympathiquement sur l'économie entière que pendant le court espace où il est apte à remplir les fonctions de reproduction qui lui sont dévolues, depuis la puberté jusqu'à la ménopause. Cependant la nymphomanie peut se présenter, bien qu'avec modifications dans les symptômes, à tous les âges de la vie.

Nous appuyant sur des faits, nous avons rangé les nymphomanes suivant leur âge en quatre grandes classes :

1° Enfants au-dessous ou à peine au-dessus de 7 à 8 ans ;

2° Adolescents ;

(1) Louyer-Villermay, *loc. cit.*

3° Adultes ;

4° Vieillards.

Sans vouloir revenir sur les causes générales indiquées au début de cet ouvrage, disons que dans les faits relatifs aux enfants et aux vieillards, chez qui on ne peut, sauf de très rares exceptions, invoquer l'action de l'utérus, on doit ne rechercher l'explication de cette névrose que dans l'hérédité et dans l'exaltation singulière de la sensibilité générale, qu'il n'est pas rare de trouver dans l'enfance, dans la puberté et dans la vieillesse la plus avancée.

Quelques exemples de nymphomanie à ces différentes périodes de l'existence confirmeront la raison d'être de notre division :

1° Enfants au-dessous ou à peine au-dessus de 7 à 8 ans.

Une petite fille n'ayant pas encore trois ans, couchée sur le carreau ou s'appuyant avec force contre un meuble, agitait son corps avec une violence singulière. Ses parents ne virent d'abord dans cette action qu'un jeu ; mais bientôt reconnaissant avec douleur qu'elle dépendait d'une sorte de libertinage, ils s'occupèrent avec soin de corriger une aussi fâcheuse habitude, recourant tantôt aux caresses et aux prières, tantôt aux menaces et à la honte, enfin aux corrections : ils ne parurent aucunement réussir.

L'enfant grandit et le mal s'accrut au point qu'à table, en société, à l'église, à la vue d'un objet

agréable, elle s'abandonnait par tous les moyens possibles à ses manœuvres, qui étaient suivies d'une éjaculation considérable. Quand on l'interrogeait sur l'époque où devait arriver son paroxysme, elle se taisait ou avouait éprouver un plaisir extrême. Au moment de ses crises elle semblait avoir perdu presqu'entièrement la vue et l'ouïe. Par suite des menaces et des réprimandes de ses parents, elle s'abstenait, en leur présence, de se livrer à son funeste penchant ; mais du reste, elle recherchait la solitude pour la satisfaire : souvent on la trouva exténuée et assoupie.

Rien ne pouvant arrêter cet excès de lascivité, on appela un médecin dont les conseils furent infructueux. Alors les parents songèrent à la marier, et firent choix d'un homme très robuste. Elle devint grosse, et fut dès lors exempte de sa maladie ; mais elle sortait toujours des assauts amoureux les plus réitérés, fatiguée mais non rassasiée.

Enfin, l'accouchement ayant été très difficile, elle succomba pendant le travail. Le clitoris était de la grosseur du pénis. L'époque de sa plus grande salacité s'étendait du commencement à la fin du printemps, et pendant toute cette période la malade répandait une odeur de boue.

Cette lubricité était en quelque sorte héréditaire (1).

Louyer Villermay a vu chez des petites filles de trois et quatre ans, l'onanisme porté à un degré

(1) *Ephémérides des curieux de la nature.*

révoltant. Deux autres un peu plus âgées, s'agitaient et se raidissaient contre tous les meubles qu'elles pouvaient embrasser.

Il est inutile d'insister plus longuement sur ces perversités maladives qui frappent du plus profond étonnement tous ceux à qui il est donné de les étudier. En présence de pareils faits, on comprend que l'antiquité ait attribué ces fléaux à une vengeance de la divinité !

2° Adolescents.

Une jeune fille nubile, douée d'une beauté rare, appartenant à une famille placée dans un rang élevé, fait usage d'aliments échauffants et passe sa vie dans la mollesse. Bientôt elle s'éprend d'amour pour un jeune homme de basse extraction, et perd le sommeil parce que ses proches s'opposent au mariage qu'elle a rêvé en secret. Un peu plus tard tous les signes de la nymphomanie se déclarèrent. Les propos et les chants sont cyniques, les gestes dégoûtants et lascifs : les efforts que l'on fait pour la contenir excitent un redoublement d'exaltation. A chaque instant, elle cherche à s'échapper toute nue ; les efforts de plusieurs hommes vigoureux, les liens dont on fait usage pour la dompter, pour l'empêcher de se précipiter sur les individus de l'autre sexe qu'elle provoque à l'acte vénérien, parviennent à grand'peine à la tenir fixée dans son lit. Ses nuits se passent dans l'insomnie, sa figure est brûlante et colorée, son œil ardent, sa parole érotique, son souffle fétide, sa lan-

gue sèche, son pouls accéléré, son corps altéré par la fatigue. Un liquide acre et pour ainsi dire corrodant s'échappe des organes sexuels... La mort au bout de peu de temps termina cette scène désolante... Il est vrai qu'elle avait été saignée trente fois en dix jours !

A l'ouverture du corps, on trouva les ovaires d'une dimension considérable, parsemées de vésicules grosses comme des pois ; les dimensions du clitoris étaient également extraordinaires (1).

— Mademoiselle O... était une jeune fille unique de quinze ans, appartenant à des parents riches qui n'ont rien négligé pour l'instruire et pour lui procurer les bienfaits d'une bonne éducation. Quand elle eut passé quelques années en pension, ils crurent leur but atteint, ne songèrent qu'à la marier, et la marièrent en effet avant qu'elle eût seize ans, à un jeune banquier de la ville. Le mari était très aimé dans le pays, sa femme était une enfant qui allait achever de grandir et de s'élever sous son honnête direction. Tels étaient du moins les vœux et le pronostic de la population. Rien, en effet, ne les démentit pendant les six premiers mois de cette union ; mais à peine cette demi-année était-elle révolue, qu'on apprit d'horribles choses. Cette enfant de seize ans avait recherché et obtenu les embrassements des commis de son mari. Ce n'est point un commis qu'elle aime, c'est trois ; ce ne sont point les commis qui l'ont séduite, c'est elle qui a séduit les commis, et dans ses ardeurs impudiques elle ne prend aucune pré-

(1) Bonnet.

caution contre la publicité de ses débordements. Elle tutoie les commis en présence des domestiques; elle se laisse surprendre les embrassant, et dans cette situation critique elle se met à rire et n'éprouve aucun embarras. On l'entend un jour dire à l'un de ces jeunes gens : « Mon mari, qui sera en affaires jusqu'à huit heures et demie, me conduit ce soir à neuf heures au bal de la Préfecture. Je t'attends toute parée à sept heures et demie, je veux que tu me fasses la cour dans cette toilette. » Cette malheureuse ne devint enceinte qu'un peu moins d'une année après son mariage, en sorte qu'on ne sait pas si l'enfant qu'elle mit au monde est de son mari ou de ses criminelles amours. La même incertitude pèse sur ceux qui vinrent plus tard, car elle continua longtemps sa vie de débauches.

M. Trélat (1), à qui nous devons cette observation, la fait suivre de judicieuses réflexions que nous reproduisons ici, quoiqu'elles appartiennent à la médecine légale.

« Voilà, dit-il, l'existence d'un homme laborieux et honnête flétrie par un affreux contact qu'on eût pu éviter avec plus d'honnêteté d'une part, avec plus de prudence de l'autre.

1° Si les parents eussent eu le sentiment de leurs devoirs il leur eût été impossible de taire à l'honnête homme qui demandait la main de leur fille, qu'ils avaient fréquemment trouvé dans la chambre de celle-ci, dans son secrétaire et sous son oreiller, des

(1) Trélat, *Folie lucide*, *ouvr. cit.*

livres et des gravures obscènes sans qu'ils aient jamais pu découvrir comment elle se les était procurés; ils se fussent empressés de dire avec tristesse mais avec conscience, qu'ils ne pouvaient la laisser seule dans le jardin, soit à la ville, soit à la campagne, depuis qu'ils l'avaient trouvée se faisant embrasser par le fils du jardinier, jeune homme du même âge qu'elle.

2° Quant au mari, si au lieu de faire comme on fait généralement, c'est-à-dire de laisser les parents examiner et débattre la question d'argent et de ne pas voir autre chose dans les dispositions préliminaires du mariage ainsi réduit à un simple marché, il eût regardé comme sage et comme obligatoire de connaître celle qui allait être sa femme, celle qui allait porter et perpétuer son nom, alors il l'eût vue souvent, il eût causé avec elle, et comme il était impossible à une bacchante de se trouver à côté d'un jeune homme sans se livrer à des fureurs utérines, elle l'eût promptement mis à même de reconnaître qu'il ne pouvait, sans devenir fou lui-même, se marier à une pareille femme. Les parents le savaient, et dans leur ligne de conduite, ils tenaient leur fille murée. Tout homme qui se marie doit se tenir en défiance si l'on cache et si on l'empêche de connaître sa femme future.

— Une jeune personne, appartenant à une famille honorable, éprouva et sut d'abord comprimer des désirs voluptueux, puis elle les satisfit bientôt par l'onanisme. Des conversations d'une grande liberté

décélèrent ensuite des dispositions qu'un reste de pudeur tenait encore cachées, et enfin des gestes provocateurs et des discours lascifs amenèrent des accès de désordre, sa fuite de la maison paternelle et l'inscription sur les registres de la préfecture de police. Descendue au rang des plus abjectes créatures, elle parvenait à peine, dans son infâme et très active industrie, à tempérer les feux de sa dévorante lubricité. Et tout cela sans aucun trouble apparent de l'intelligence, sans hallucinations, sans folie, mais sans qu'aucun frein moral eût pu arrêter un pareil entraînement. En peu d'années elle tomba dans le dernier degré de l'abrutissement (1).

3° **Adultes.**

« Une dame de quarante-neuf ans, d'un tempérament sanguin et surtout nerveux, éprouva dès l'âge le plus tendre les sensations les plus vives et un penchant extraordinaire pour les plaisirs vénériens auquel sa volonté fut toujours étrangère. A huit ans, l'accouplement des animaux l'irritait et l'entraînait irrésistiblement à des attouchements illicites : réglée à onze ans, dès sa treizième année, elle avait acquis son entier développement; avec la puberté les mêmes dispositions se maintiennent, mais sans accroissement sensible ; à dix-sept ans, elle épouse un homme de trente-six ans, vigoureux et très porté aux plaisirs de l'hymen. Elle recevait plusieurs fois de suite ses

(1) Legrand du Saulle, *la Folie devant les tribunaux.*

embrassements sans être satisfaite, *lassa, sed non satiata;* souvent même, après trois approches, elle s'abandonnait aux habitudes lesbiennes afin d'assouvir ses sens. Une statue, un tableau, la vue d'un homme, le contact le plus simple, un mot, suffisaient pour exciter des désirs violents : la nuit, dans ses songes, son imagination lui retraçait des tableaux lascifs, qui agissaient sur ses sens avec une force surprenante. Du reste, dans la société, cette dame s'imposait une telle réserve que rien ne transpirait de ces dispositions qui la désolaient amèrement.

A quarante ans, elle devint mère de son huitième enfant; sept ans après elle cessa d'être réglée et fut veuve à quarante-neuf ans. Deux mois d'une continence absolue sont à peine écoulés qu'elle ressent les désirs les plus violents, une chaleur vive, un spasme continuel vers les organes génitaux. La nuit était l'époque de la plus grande agitation; pendant les veilles, les pensées les plus libertines, pendant le sommeil, les rêves les plus érotiques obsédaient son esprit. Vaincue par la force de ses penchants, deux ou trois fois elle succombe, mais ne retire de ces attouchements qu'un soulagement éphémère. Cette dame, chez laquelle le tempérament seul entraînait le désordre ne proférait, même durant ses accès, aucune parole déplacée, de sorte que sa conversation offrait un contraste parfait avec l'état de ses sens, et, par suite, de son imagination. Elle était, il est vrai, singulièrement retenue par la présence de deux jeunes demoiselles, qui n'ont jamais connu ni même

soupçonné la maladie véritable de leur mère (1). »

Nous ferons remarquer le jeune âge auquel cette dame commença à être malade. Si nous n'avions tenu à donner un aperçu complet de cette observation, nous aurions pu la diviser en trois parties et la donner aux chapitres enfants, adolescents, adultes; mais c'eût été une faute que de scinder un fait aussi remarquable et qui, de plus, permet de suivre le développement et la marche toujours croissante de cette horrible maladie.

— « Une demoiselle d'un tempérament bilioso-sanguin, était depuis longtemps en proie au chagrin d'un amour malheureux. Fuyant avec un soin égal la société des hommes et celle de ses compagnes, elle était triste et rêveuse. A l'âge de trente ans, elle devint plus sombre et sujette à des accidents hystériques, ne sortant que pour se rendre à l'église dont le prêtre, avancé en âge et d'une bonne réputation, faisait toute sa société... Peu après, elle éprouva, sur tout le corps, un prurit, plus prononcé au visage, depuis longtemps couvert de pustules.

Bientôt elle perd l'appétit et ressent une grande révolution au physique comme au moral; ses yeux sont plus brillants que de coutume. Jusqu'alors elle s'était exprimée sensément et en termes choisis; mais un jour de fête, elle se rend de grand matin chez le pasteur, et se fait remarquer par des actes indécents, des propos honteux et lascifs. Celui-ci la reconduit chez ses parents qui voulurent lui donner une garde;

(1) Louyer-Villermay, *loc. cit.*

mais elle la refusa, disant qu'elle avait toujours détesté les personnes de son sexe. A midi, on la trouva la face contre terre, les cheveux hérissés.

Plus tard, elle était assise sur une chaise, le visage rouge, les yeux étincelants; le pouls battait inégalement et avec fréquence : l'hypogastre était légèrement gonflé et douloureux. Pour réponse aux questions qu'on lui adressait, elle jeta au visage des assistants une tasse pleine de limonade.

Une demi-heure après, elle pousse un grand cri, puis récite la troisième strophe de l'ode à Priape. « En ma présence, dit le Dr Jauzion à qui nous empruntons cette observation, elle se précipita sur son gardien, l'engageant dans les termes les plus expressifs, à satisfaire de suite l'ardeur qui la consumait, menaçant, en cas de refus, de lui arracher la vie. »

Sur ces entrefaites, le pasteur, faisant tous ses efforts pour la calmer, elle s'élance hors de son lit, nue comme une bacchante, et le prie, avec une voix effrayante, d'assouvir ses sens, prétendant qu'elle avait toujours aimé par prédilection les prêtres.

Alors on lui lie les mains et les pieds et le curé se prépare à l'exorciser. Bientôt elle s'assoupit et les parties génitales sont arrosées d'un liquide infect. Ce calme fut attribué à l'exorcisme. Le pouls devint moins fréquent et l'hypogastre moins tendu : la figure colorée se couvrit d'une sueur abondante. La malade paraissait insensible, on lui appliqua treize sangsues à la vulve, puis on la plongea, pendant deux heures, dans un bain presque froid.

Durant la nuit, elle fut assez tranquille, mais elle marmottait continuellement : le pouls était alors faible, et la respiration difficile : elle portait fréquemment la main vers le visage : le clitoris était en érection.

Le lendemain matin, il lui survint tout à coup un désir effréné et furieux des plaisirs vénériens : en même temps, elle quitte son lit, jette sa chemise, descend les escaliers et se précipitant dans les bras d'un charpentier, elle l'appelle aux assauts amoureux, l'assurant que jamais il ne trouvera une aussi belle femme. On la lia de vive force et on la fit garder à vue par quatre servantes très vigoureuses. Le prêtre, de nouveau, s'efforça de chasser les démons par ses prières et ses cantiques : mais, pendant près de sept heures, elle ne cessa de proférer les propos les plus indécents. Outre les symptômes de l'accès précédent, on remarqua que l'œsophage était fermé par une contraction spasmodique. Devant le pasteur, ses parents et les médecins, elle récita les deux premières strophes de l'ode à Priape. Ce paroxysme dura neuf heures, une prostration absolue lui succéda bientôt, le pouls devint misérable, il s'y joignit des hoquets et le rire spasmodique. Au milieu d'une sueur froide, générale, cette infortunée expira (1).

4° **Vieillards.**

La nymphomanie se manifeste encore après la ces-

(1) Louyer-Villermay, *loc. cit.*

sation de la vie particulière de l'utérus : veuves le plus souvent, grand'mères, ces Messalines de 70, 80 ans, aux allures caduques, font la désolation de leurs familles dont elles causent parfois la ruine par leurs dépenses insensées.

— Une dame, âgée de 70 ans, était possédée de la plus dégoûtante fureur utérine. Sage et modeste jusqu'à l'âge de 66 ans, elle devint tout à coup d'une terrible impudicité. L'offre de sa fortune était l'un des moyens de séduction les moins ridicules qu'elle employait. Les plus obscènes pratiques lui étaient familières pour apaiser la férocité de ses besoins (1).

— L... est entrée à la Salpêtrière, dans le service du docteur Moreau de Tours, en 1875. C'est une femme de 79 ans, gaie, enjouée, jouissant d'une bonne santé. Elle est en démence et ne conserve aucun souvenir de ce qui s'est passé. Dès les premiers jours de son arrivée, nous avons remarqué qu'elle courait après les hommes, à tel point qu'on était obligé de la tenir renfermée lorsque des ouvriers étaient, par leur service, appelés dans l'intérieur de la division. Les discours qu'elle tenait vis-à-vis de nous étaient empreints du plus profond délire érotique : protestations d'amour, propositions de toute nature, paroles obscènes, attouchements illicites qu'on avait la plus grande peine à réprimer : tels étaient les traits caractéristiques de ce délire.

Nous avons su par ses enfants qu'on était forcé de la surveiller de très près, car elle s'attaquait à tous

(1) Belmer, *De la Nymphomanie*. Thèse de Paris, 1818.

les hommes qu'elle rencontrait et leur tenait un langage qui respirait le plus éhonté libertinage. Les refus, les plaisanteries qu'elle essuyait, les insultes... rien ne la rebutait. Un jour, trompant la surveillance de ses enfants, elle s'échappa. fut ramassée errant dans les rues et amenée à l'asile.

Aucune hérédité connue.

Morte d'une hémorrhagie cérébrale, un an après son admission à l'hospice.

Louyer-Villermay connaissait une dame très respectable et plus qu'octogénaire, qui trompait fréquemment la surveillance des personnes qui l'entouraient pour se livrer à des attouchements répréhensibles.

Comme nous l'avons signalé à propos de l'érotomanie, l'hystérie peut venir compliquer la nymphomanie et mêler ses symptômes propres à ceux de cette névrose, au même titre que l'hystérie se mélange à l'épilepsie pour donner cette forme si connue, si bien étudiée depuis quelques années par les auteurs modernes, et sur laquelle M. Moreau de Tours a, un des premiers, jeté la lumière et décrit les symptômes.

L'observation que nous avons citée à la page 212 en est un exemple frappant : Helwich (1) nous a conservé l'histoire d'une femme qui, éloignée de son mari depuis huit ans, éprouva des accès d'hystérie et de fureur utérine.

Mais l'exemple le plus remarquable d'hystéro-nymphomanie que nous connaissions, a été observé par

(1) *Ephémérides des curieux de la nature.*

Chambon et peut être cité comme le type de cette affection :

Une femme de 40 ans, était depuis longtemps sujette à des accès d'hystérie très prononcés ; quand les accidents se prolongeaient pendant quelques heures, il survenait un délire érotique durant lequel elle se maîtrisait assez pour qu'en présence des étrangers il ne lui échappât rien qui pût instruire de l'état de son cœur : abandonnée à elle-même, elle parlait hardiment de son amour, de ses désirs, et tombait dans des convulsions violentes. *Quand la fureur utérine se déclarait, les symptômes hystériques tels que la suffocation, l'oppression de la poitrine, l'étranglement et les mouvements violents du bas-ventre discontinuaient aussitôt pour reparaître dès que la fureur génitale cessait.*

Une autre complication assez fréquente et qu'on pourrait facilement prévoir connaissant le retentissement des affections utérines en général sur les facultés intellectuelles, est la mélancolie ; non plus la mélancolie simple, mais la mélancolie avec penchant au suicide.

« Une dame, dit Manget, étant stérile devint sujette à une nymphomanie compliquée de penchant au suicide.

« Une demoiselle née dans l'aisance et élevée dans les principes religieux les plus rigides, à l'âge de 16 ans devint nymphomane et se prostitua *gratis*. Deux ans après, de désespoir elle mit un terme à son existence. »

SATYRIASIS

Le satyriasis est une névrose exclusivement propre au sexe masculin, et se caractérise par une érection presque continuelle (priapisme), des éjaculations répétées et par une ardeur génésique excessive s'accompagnant souvent d'hallucinations et de délire (1).

Le satyriasis est pour les hommes ce que la nymphomanie est pour les femmes et reconnaît pour causes presque toutes celles que nous avons énumérées, principalement la continence, dont l'observation du curé de Cours (page 116) est un exemple frappant, l'onanisme, l'abus des aphrodisiaques.

Le satyriasis, comme la nymphomanie, se présente avec une foule de nuances qui en rendent parfois l'étude difficile.

De la simple surexcitation des organes génitaux,

(1) La réunion de ces symptômes est nécessaire pour caractériser le satyriasis. Ainsi qu'on le verra plus tard, lorsque nous traiterons du diagnostic, l'érection *sans désirs* appartient au priapisme : les désirs immodérés, *sans érection mais avec délire*, constituent l'érotomanie, enfin l'érection *avec désirs immodérés* n'est, le plus souvent, qu'une question de tempérament.

la maladie peut s'élever au délire le plus complet, avec cet entraînement irrésistible qui domine la volonté, détruit presque toutes les autres facultés, et dont une des conséquences les plus ordinaires est le viol, non pas le viol de jeunes filles ou de femmes, mais le viol... inconscient pour ainsi dire : le satyriaque rencontre dans les champs ou sur le chemin une femme qu'il ne connaît pas. Que cette femme soit vieille ou jeune, laide ou belle, avenante ou sans grâce, peu lui importe, c'est une femme : à sa vue, il n'est plus maître de lui, ses sens parlent et invinciblement, il se jette sur la malheureuse, la tue si elle résiste, et sur le cadavre encore chaud, consomme son crime (1).

Le satyriasis est annoncé par des érections fréquentes, spontanées ou provoquées par la vue des femmes qui semblent entourées d'une auréole lumineuse. L'imagination est obsédée par des images lascives et un entraînement irrésistible aux plaisirs des sens. Des rêves érotiques troublent le sommeil qu'interrompent de nombreuses pollutions. Bientôt un délire tantôt tranquille, tantôt furieux éclate, accompagné de désirs violents : pour les satisfaire tous les moyens sont bons, tous les objets sont indifférents.

Les autres sens ne restent pas inactifs et participent au désordre général : la sensibilité acquiert un déve-

(1) « On peut très bien juger des effets du satyriasis par ce qu'on observe sur le grand singe lorsqu'il aperçoit une femme. On sait quelle fureur l'anime alors et ce qui arrive aux femmes des sauvages de l'Amérique. » Bayard, *de l'Utéromanie*. Thèse de Paris, 1836.

loppement singulier : tantôt les hallucinations les plus voluptueuses viennent charmer le regard, tantôt la moindre clarté vient impressionner péniblement la rétine : l'oreille est déchirée par le plus léger bruit, ou frappée par les sons les plus harmonieux.

Les organes sexuels sont d'une sensibilité telle, que le moindre contact excite des mouvements convulsifs et détermine l'émission de la liqueur séminale.

Puis rapidement les symptômes augmentent d'intensité :

Les malades ont soif, et vomissent, suivant Arétée, abondamment une matière pituiteuse semblable à celle qui est sur les lèvres des boucs au moment où ils se ruent sur leur femelles : *Siti laborant, pituitam larguis evoment quam labris spuma, quemadmodum hircis in libidinem ruentibus, insidet, quin etiam haud absimilis odor est.*

La face est rouge, animée, les yeux saillants, la bouche écumante et la physionomie offre une expression assez semblable à celle des animaux en rut ; dans ces paroxysmes, le malade emporté par les transports de ses désirs, s'élance sur la femme qu'il peut atteindre, sans acception d'âge ou de figure : on en a vu répéter l'acte vénérien sans être assouvis plus de quarante fois dans une nuit.

A ces paroxysmes dont on ne peut fixer la durée succède une véritable période de collapsus durant laquelle la raison reprenant son empire, le malade est triste, mélancolique, honteux de ses excès, et il

n'est pas rare de le voir chercher dans une mort volontaire un terme aux tortures physiques et morales auxquelles il est en proie.

La continuité du délire, la violence des emportements, la fougue incoercible du désir, caractérisent la maladie arrivée à sa période ultime. Enflammées par la persistance du priapisme, les parties génitales sont frappées de gangrène et la mort termine presque toujours la maladie parvenue à ce degré.

D'autres fois le priapisme venant à cesser, le délire devient moins violent, disparaît même ainsi que les autres accidents concomitants, et il ne reste plus qu'une fatigue générale, qu'un grand épuisement de l'organisme qui peut être réparé par les moyens appropriés. La guérison a lieu.

Ainsi que nous l'avons dit pour la nymphomanie, le satyriasis peut se présenter à tout âge : enfants, adultes, vieillards peuvent être également atteints. Les observations suivantes en font foi :

1° **Enfants.**

« A Paris, dit Gall, j'ai vu le garçon d'une mulâtre âgé de moins de 3 ans, se jeter non seulement sur des petites filles, mais sur des femmes et les sommer avec audace et avec opiniâtreté de satisfaire ses désirs. Il ressentait dans les parties sexuelles, qui n'étaient point prématurément développées, mais qui présentaient des dimensions proportionnées à son âge, des érections plus que momentanées. Comme

il était entouré de filles qui se prêtaient à satisfaire ses désirs, comme à un jeu piquant pour elles par sa singularité, il mourut de consomption avant d'avoir atteint la fin de sa quatrième année. Son cervelet était extraordinairement développé. Le reste de sa tête avait les dimensions ordinaires à son âge.

Gall a également connu un garçon de 5 ans qui, sous le rapport des formes corporelles, paraissait en avoir seize. Ses parties sexuelles étaient entièrement développées ; sa nuque était large, bombée. Il avait une forte barbe, une voix rauque et mâle, en un mot tous les signes d'une virilité pleine et entière. Chez cet enfant l'instinct de la propagation se manifestait de la manière la plus prononcée.

Un autre enfant de 10 ans, dans les mêmes conditions physiques que le précédent, fut détenu dans une maison de correction à Leipsick pour avoir violé une jeune fille.

2° **Adolescents.**

« Un jeune homme, d'une forte constitution et né d'un père riche, avait atteint son accroissement complet vers la dix-huitième année de l'âge et *ce fut à cette époque de l'extrême effervescence de ses sens qu'il commença à se livrer à ses penchants avec toute l'impétuosité d'un caractère ardent*, et les facilités que lui donnaient un rassemblement journalier de jeunes ouvrières dans une grande manufacture. Il prend alors l'habitude de se donner au plaisir sans frein et sans mesure, le plus souvent à diverses heures du

jour et de la nuit ; il fait succéder à l'âge de 20 ans, d'autres excès non moins destructeurs, ceux de l'intempérance et de la fréquentation des lieux de débauche. Des maux vénériens, tout à coup guéris et de nouveaux contractés, viennent se joindre à l'épuisement et se compliquer avec d'autres affections cutanées. Des objets de commerce rendent alors nécessaires des voyages fréquents en chaise de poste, le jour, la nuit, et dans toutes les saisons de l'année. Les traitements au mercure sont tous suspendus, renouvelés sans ordre et sans règle. Dès lors les symptômes les plus marqués d'une hypochondrie la plus profonde ; digestions laborieuses et très imparfaites, flatuosités incommodes, rapports aigres, alternatives de resserrement ou de relâchement des intestins, douleurs vives de coliques devenues périodiques ; frayeurs sans cause, pusillanimité extrême, dégoût de la vie et plusieurs tentatives de commettre un suicide. Une crédulité aveugle et puérile dans la vertu des médicaments, et une confiance entière accordée à toute espèce d'empiriques, se joignent déjà, à 25 ans, à la nullité entière pour un plaisir dont il avait abusé à l'excès et à une décadence de la raison qui ne fait que s'accroître par une masturbation effrénée, dernier vestige de son ardeur aux plaisirs de l'amour (1). »

— Un jeune homme, très bien élevé et rempli de talents qui *depuis son enfance s'était senti violemment entraîné aux idées érotiques*, les maîtrisait jusqu'à un

(1) Pinel, *Aliénationmentale.*

certain point à l'aide de son penchant également décidé à la dévotion. Lorsque ses relations sociales lui eurent permis de se livrer sans contrainte aux plaisirs de l'amour, il ne tarda pas à s'apercevoir, avec un espèce d'effroi, que souvent il lui devenait difficile de détourner son attention des images voluptueuses qui le poursuivaient, pour la porter sur des affaires importantes et souvent pressées de son état. Tout son être était absorbé par la sensualité. Pour ne pas succomber tout à fait, il se trouvait forcé de s'occuper assidûment d'objets scientifiques ou de se créer quelque nouvelle occupation favorite.

Son cervelet est d'une grandeur peu ordinaire (1).

3° **Adultes.**

Marc a rencontré dans une maison de santé un homme de 36 à 40 ans, petit et contrefait, fortement coloré, d'un tempérament sec et irritable, ayant de belles dents, des cheveux tirant sur le roux, et qui, après de grands excès de libertinage, perdit la raison. Il se livrait à des actes d'un cynisme dégoûtant, ne parlant que de ses prouesses passées et futures dans les termes les plus orduriers ; assurait avoir obtenu les faveurs des femmes le plus haut placées de Paris, et se complaisait à raconter les scènes les plus lubriques, qu'il affirmait s'être passées entre lui et les actrices les plus célèbres de nos théâtres, dont cependant plusieurs sont connues par leur sagesse.

(1) Gall, t. III.

Comme bien à tort il se croyait comblé de tous les dons de la fortune, aucune femme ne lui résistait, et, comme il avait résolu de posséder sa sœur, parce qu'elle avait la plus belle jambe qu'il eut jamais vue, il comptait obtenir du pape une dispense qui lui permettrait de consommer l'inceste. La police avait été obligée de le confiner provisoirement dans une maison de santé et de l'y laisser à la disposition de sa famille, à cause du scandale que sa conduite avait occasionné dans les promenades et autres lieux publics.

— Un homme avait rempli avec éloge, jusqu'à sa cinquantième année, des fonctions publiques. Il s'excite alors une ardeur immodérée pour les plaisirs vénériens. Son regard est vif et animé, il fréquente des lieux de débauche, se livre à tous les excès et revient tour à tour dans la société de ses amis leur peindre les charmes d'amour pur et sans taches. Son égarement augmente par degrés, et on est obligé de le tenir enfermé. La solitude exalte son imagination fougueuse : il peint en traits de feu les plaisirs qu'il a goûtés avec ce qu'il appelle des beautés célestes ; il s'extasie en parlant de leurs grâces et de leurs vertus ; il veut faire construire un temple à l'Amour et se croit lui-même élevé au rang des dieux : ce furent là les préludes d'une fureur avec délire (1).

4° Vieillards.

Un marchand septuagénaire épousa une femme de

(1) Pinel, *op. cit.*

moyen âge : désirant lui prouver que les années ne l'avaient pas privé des plus précieux attributs de la virilité, il consulte un apothicaire de Bruxelles qui lui administre des cantharides incorporées dans un sirop. A peine s'est-il couché que l'effet de la préparation se fait sentir ; et tout d'abord il éprouve un léger chatouillement dans la verge : à cette sensation succède celle d'un prurit douloureux. Bientôt les idées se troublent et se confondent, un délire érotique s'empare de lui, et les propos les plus lascifs sortent de sa bouche. Cet infortuné vieillard parle comme un amoureux. Le lendemain il pissait du sang et éprouvait une strangurie violente.

Ab. Heers appelé, jugeant, par l'espace de temps qui s'était écoulé depuis l'administration des cantharides, que le poison n'était plus dans l'estomac, prescrivit les lavements émollients rendus purgatifs par la casse. Il ordonna la décoction de nymphœa, et fit appliquer des relâchants sur les parties génitales des deux époux ; car il est bon d'observer, en finissant, que la femme avait souffert des embrassements trop répétés de son mari.

L'issue de ce traitement fut heureuse. Le médecin n'oublia pas de recommander au vieillard une extrême réserve dans l'usage des plaisirs dont l'abus avait failli lui devenir si funeste (1).

Plusieurs auteurs ont parlé d'un certain Jérôme de Cambrai, qui, à l'âge de cent ans, fut condamné à mort pour cause de viol.

(1) Henricus Ab Heers., *Obs. med.*, lib. I, obs. IX.

D'après un écrivain digne de foi, il n'y aurait là qu'une histoire qu'on doit reléguer dans le domaine des fables populaires :

« Le peuple avait donné le nom de Jérôme de Cambrai à une figure en bronze que l'on voyait avant la Révolution au-dessus de la porte de l'Hôtel de ville. On remarquait, dans la première figure, quelque chose de saillant à l'endroit des parties naturelles, et la tradition populaire portait que Jérôme, âgé de près de cent ans, condamné à mort pour cause de viol, avait obtenu sa grâce en faisant voir l'état brillant où il se trouvait au moment même où on lui lisait la sentence.

Un officier, doué de quelque talent pour la poésie, mit en s'amusant ce conte en vers, et lui procura ainsi plus de vogue, sans lui donner plus d'authenticité. On chercha dans les histoires particulières de Cambrai, on fouilla dans les archives et dans les bibliothèques, rien ne parut à l'appui de cette histoire, toutes les femmes déclarèrent la chose impossible, et les gens sensés n'y virent qu'un costume du temps où le haut de chausses était fermé par un bouton en forme d'étui (1).

Les faits qu'il nous reste à signaler sont entachés d'une telle monstruosité, que l'esprit terrifié hésite à les décrire. La nature humaine dans tout ce qu'elle a de pur, de noble, est frappée de mort, le *quid divinum* est anéanti. La matière seule subsiste : son au-

(1) Rony, *Diction. des sciences médic.*, art. SATYRIASIS.

torité est sans bornes : les jouissances qu'elle demande s'adressent à la matière et ne craint pas de recourir à la putréfaction même.

En allant du simple au composé, si tant est qu'on puisse établir des degrés parmi ces épouvantables aberrations, on trouve tout d'abord la bestialité.

PERVERSION GÉNITALE ABSOLUE

1° Bestialité (1).

La *bestialité* est l'union avec une bête vivante douée de sentiments et de mouvements qui lui sont propres.

Cette déviation de l'appétit génésique était connue de l'antiquité qui, ne pouvant expliquer une si épouvantable anomalie, en fit comme toujours remonter l'origine à la vengeance de Vénus. L'histoire la plus connue est celle de Pasiphaë qui conçut une passion désordonnée pour un taureau d'une blancheur éblouissante, et de ce commerce infâme naquit le minotaure, monstre moitié homme, moitié taureau.

Les annales de la Grèce, de l'Asie, de Rome, renferment de nombreux récits de faits de ce genre. De nos jours, dans certaines contrées de l'Orient, en

(1) Nous n'entendons parler ici que des faits de bestialité bien et dûment constatés, et nullement de ces démonomaniaques dont les hallucinations enfantaient le commerce avec le démon sous la forme de bouc ou de lycantropes qui, au milieu même des plus violentes tortures, avouèrent s'être accouplés avec des louves, et avoir éprouvé pendant ces accouplements autant de plaisir que s'ils eussent été unis à des femmes.

Syrie, en Égypte, en Afrique principalement, la bestialité est encore très commune et n'est pas considérée avec toute l'horreur qu'elle inspire en Europe. Tout est affaire de mœurs, de tempérament, de coutumes.

Ces actes commis le plus ordinairement par des idiots, des imbéciles, des gens blasés sur les plaisirs des sens, par ces êtres à intelligence anomale que nous avons déjà signalés, portent généralement avec eux le cachet de la plus franche monomanie. D'autres fois cependant, elle est commise par des gens parfaitement sains d'esprit, mais sans éducation et imbus de préjugés populaires suivant lesquels on peut se guérir d'une affection vénérienne en la communiquant à un animal qui joue au point de vue du physique le rôle que le bouc émissaire jouait au moyen âge, en prenant à son compte les péchés des hommes.

La perversion génitale (nous avons déjà eu occasion de le dire), poussée à son *summum*, enchaîne, annihile la liberté morale aussi bien que la manie la plus aiguë, par exemple. Il y a désharmonie, anarchie véritable entre les diverses puissances intellectuelles, l'impulsion devient irrésistible.

Il n'est pas rare de voir traduire en justice, pour outrage à la pudeur, des gens surpris à polluer des chiens, des brebis, des vaches : d'autres vont plus loin et consomment avec les animaux l'acte vénérien.

Ces crimes, autrefois punis avec la plus extrême rigueur, ainsi qu'en font foi les procès-verbaux des

jugements (1), ont été depuis et sont encore traités beaucoup moins sévèrement.

On connaît la réponse du grand Frédéric à qui on avait donné à signer la peine de mort d'un de ses sujets convaincu de ce crime avec son ânesse. Le roi ne confirma pas la sentence et écrivit au bas « qu'il donnait dans ses États liberté de conscience et de v... (2). »

La bestialité se rencontre dans les deux sexes : plus fréquente chez l'homme, la science n'a pas moins enregistré de nombreux exemples de ces monstruosités chez des femmes de mauvaise vie, se faisant... saillir ou couvrir par des animaux.

On comprendra que l'on n'ait point à tracer des symptômes de cette dépravation. Les faits suffiront à faire connaître ces perversions génésiques, et nous laissons au lecteur le soin d'en tirer les déductions psychologiques qu'il jugera convenables.

— Le sieur E..., trente-cinq ans, homme de peine, est condamné le 17 janvier 1867 par la huitième chambre du tribunal correctionnel de la Seine, à trois mois de prison pour outrage public à la pudeur.

Il a reconnu s'être livré à des actes de bestialité sur des poules. Les faits se sont passés chez un logeur

(1) Pierre Grondeau, gagne-denier à Loudun, pour bestialité avec une ânesse, est condamné par le parlement de Paris à estre étranglé et bruslé avec l'ânesse, et ses biens confisqués. 9 novembre 1542. — J. Gion, laboureur à Chamarolles, est condamné par le parlement de Paris pour bestialité avec une vache à estre étranglé et bruslé avec ladite vache. 24 avril 1550. (Bibl. nat., *Manuscrits Suppl. franç.*, n° 10969.)

(2) Voltaire, *Mémoires*, p. 190.

de la rue des Gravilliers. Ce logeur avait trouvé une de ses poules morte. Il a observé E..., un de ses locataires, et l'a surpris au moment où l'acte venait d'être consommé. La poule était blessée et E... portait sur ses vêtements des plumes et des traces de sang.

— N... fut condamné par la cour de Paris à trois mois de prison pour le fait suivant :

Le sieur N..., cantonnier chef, fut aperçu par le journalier L..., ayant mis son pantalon bas et ses parties sexuelles à nu, son corps courbé en avant, la face contre terre.

Alors L... vit N... avec un chien, adossés l'un contre l'autre. N..., dans cette position, avait sa main droite contre les parties sexuelles de l'animal. L... resta spectateur pendant plusieurs minutes, puis, l'acte consommé, aperçut le membre viril du chien sortir du fondement de N.

L... ajoute que depuis ce jour le chien ne peut plus quitter N...

« Ce fait de bestialité, dit le professeur Tardieu (1), a été l'occasion d'une expertise médico-légale très neuve dans son objet de la part d'un médecin vétérinaire, dont la conclusion est la suivante :

« Le fait de pédérastie du chien avec l'homme est impossible, d'après la conformation anatomique de l'anus de l'un et du pénis de l'autre. »

(1) Tardieu, *Etude médico-légale sur les attentats aux mœurs*. Voir p. 13 et suiv., la consultation médico-légale, de M. Janet, vétérinaire à Rambouillet.

« Je n'aurais pas osé, avoue M. Tardieu, me prononcer aussi formellement pour la négative... »

Mon père a eu l'occasion, à trois reprises différentes, de constater *de visu* des faits de ce genre. Il surprit à la campagne un enfant de quinze ans avec une chèvre, un soldat avec une chienne, enfin un sapeur cohabitant avec une jument, pour se guérir, disait-il, d'un mal vénérien.

Certes les faits que nous venons de passer en revue sont monstrueux, mais ne sont pourtant pas comparables à ceux qu'il nous reste à citer. Jusqu'ici, nous avons assisté à la dépravation morbide qui entraînait l'homme à chercher des jouissances avec des êtres animés autres que ses semblables. Dans les pages suivantes, rompant tout le lien qui le rattache à l'humanité, c'est à la matière inerte, à la putréfaction, pour tout dire, que nous le verrons s'adresser.

2° Profanation des cadavres,

Les faits que nous relatons dans ce chapitre constituent le degré le plus extrême et le plus rare des déviations de l'appétit vénérien, et dénotent chez leurs auteurs la plus étrange aberration mentale coïncidant, parfois *en apparence*, avec la plus saine raison.

Connus dans l'antiquité et au moyen âge sous le nom de lycantropes, démoniaques... etc., ces malheureux furent la terreur des populations et l'objet des plus cruelles mesures.

Des exemples se sont produits où des faits de ce genre ont pu être imputés à des individus parfaitement responsables (au premier abord) de leurs actes et qui pour toute excuse alléguaient l'influence exercée sur leur libre arbitre par des besoins vénériens excessifs, par la violence de certaines passions et la dépravation extrême de l'imagination, une cause inconnue, mais impulsive, irrésistible, instantanée, à laquelle ils succombaient malgré eux, fatalement. Recherchant avec soin les antécédents de ces individus, on retrouvait bien vite dans leur histoire une hérédité implacable qui pesait sur eux, donnant la clef de ces impulsions morbides.

On se rappelle qu'il n'y a pas plus de trente ans l'attention du monde entier fut attiré par un homme, le sergent Bertrand, accusé et auteur de profanations et de viols de cadavres. Cette perversion monstrueuse mit en lumière un fait de pathologie mentale dont la matière fut la cause de nombreuses discussions scientifiques sur lesquelles nous n'avons pas à revenir.

Tout l'intérêt qui se rapporte à ces dépravations étant du domaine de la médecine légale, nous serons brefs et nous ne citerons que les observations les plus remarquables qui toutes confirment ce que nous venons de dire.

«En 1787, près de Dijon, à Citeaux, un mien aïeul, dit Michéa, qui était médecin de cette célèbre abbaye, sortait un jour du couvent pour aller voir dans une cabane, située au milieu des bois, la femme d'un bûcheron que, la veille, il avait trouvée mourante. Le

mari, occupé à de rudes travaux, loin de sa cabane, se trouvait forcé d'abandonner sa femme, qui n'avait ni enfants, ni parents, ni voisins autour d'elle. En ouvrant la porte du logis, mon grand-père fut frappé d'un spectacle monstrueux. Un moine quêteur accomplissait l'acte du coït sur le corps de la femme qui n'était plus qu'un cadavre (1). »

— Peu d'années avant la révolution de 1789, un prêtre fut convaincu d'avoir assouvi une passion brutale sur le cadavre encore chaud d'une femme auprès de laquelle il avait été placé pour réciter des prières (2).

— Un homme fut arrêté dans une petite ville de province, pour un crime auquel personne ne voulait croire, et qui cependant fut prouvé aux débats.

Il venait de mourir une jeune personne de seize ans, qui appartenait à une des premières familles de la ville. Une partie de la nuit s'était écoulée, lorsqu'on entendit dans la chambre de la morte le bruit d'un meuble qui tombait. La mère, dont l'appartement était voisin, s'empressa d'accourir. En entrant, elle aperçut un homme qui s'échappait en chemise du lit de sa fille. Son effroi lui fit pousser de grands cris, qui réunirent autour d'elle toutes les personnes de la maison. On saisit l'inconnu qui paraissait presque insensible à ce qui se passait autour de lui, et qui ne répondait que confusément aux questions qu'on lui adressait. La première pensée avait été que c'était un voleur; mais son habillement, certains signes,

(1) Michéa, *Union médicale*, 17 juillet 1849.
(2) Legrand-du-Saulle, *la Folie devant les tribunaux*.

dirigèrent les recherches d'un autre côté, et l'on reconnut bientôt que la jeune fille avait été déflorée et polluée plusieurs fois. L'instruction apprit que la garde avait été gagnée à prix d'argent; et bientôt d'autres révélations prouvèrent que ce malheureux, qui avait reçu une éducation distinguée, jouissait d'une grande aisance, et était lui-même d'une bonne famille, n'en était pas à son premier coup d'essai. Les débats démontrèrent qu'il s'était glissé un assez grand nombre de fois dans le lit de jeunes femmes mortes, et s'y était livré à sa détestable passion.

Il fut condamné à une détention perpétuelle (1).

— Le sieur X..., âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament lymphatique, mais doué néanmoins d'une très grande force musculaire, a présenté, dès ses premières années, des signes non douteux d'idiotie. A mesure qu'il avançait en âge, l'absence d'intelligence devenait de plus en plus manifeste.

X... ne put jamais apprendre à lire; il était d'ailleurs violent, indocile, plein de bizarreries. Élevé par les soins de l'administration de l'hospice de Troyes, il fut successivement placé chez plusieurs paysans, mais aucun d'eux ne put le garder. On le ramenait à l'hospice, déclarant ne rien pouvoir obtenir de lui.

Plus tard X... devient sujet à des accès de manie périodique. Presque tous les mois il était, pendant plusieurs jours, d'une violence extrême, injuriant les personnes qui l'entouraient, proférant des menaces

(1) Brierre de Boismont, *Gazette médicale*, 21 juillet 1849.

de mort et d'incendie. Il fallait alors quelquefois le renfermer dans une cellule et même, dans quelques cas, le maintenir fixé par la camisole de force.

De temps en temps, il quittait furtivement l'hospice, et après avoir erré plusieurs jours dans la campagne, il revenait exténué de fatigue, les vêtements en lambeaux et couverts de boue. Cependant, dans les intervalles de ses accès, X... pouvait se livrer aux plus rudes travaux ; il était infatigable et faisait à lui seul l'ouvrage de plusieurs hommes. Aussi, malgré son état d'imbécillité, trouvait-on de temps en temps des cultivateurs qui consentaient à le prendre.

Cependant, un fait d'une extrême gravité vint mettre fin à ces essais de liberté. X... se trouvait alors chez un cultivateur du bourg d'Eslissae, lorsque, en présence de cinq ou six personnes, il commit une tentative de viol sur une paysanne. On fut forcé de le réintégrer à l'hospice de Troyes, où bientôt se passèrent les actes monstrueux qu'il me reste à raconter :

X..., trompant la surveillance, s'introduisait dans la salle des morts, quand il savait que le corps d'une femme venait d'y être déposé, et il se livrait aux plus indignes profanations.

Il se vanta publiquement de ces faits, dont il ne paraissait point comprendre la gravité. D'abord on ne put y croire ; mais, appelé devant le directeur, X... raconta ce qui se passait de manière à lever tous les doutes.

On prit, dès ce moment, des mesures pour mettre cet homme dans l'impossibilité de renouveler les profanations qu'on venait de découvrir : mais cet idiot, si privé d'intelligence pour toutes choses, déploya dans ce cas un instinct de ruse qui le fit triompher de tous les obstacles. Il avait dérobé une clef qui ouvrait la salle des morts, et les profanations de cadavres purent ainsi continuer pendant longtemps.

Il fallut enfin reconnaître l'inutilité des mesures employées jusque là pour prévenir le retour d'actes si odieux, et X... fut envoyé à l'asile des aliénés de Saint-Dizier (1).

— François Bertrand, âgé de vingt-cinq ans, avait fait ses études, jusqu'à la philosophie exclusivement, au séminaire de Langres, qu'il quitta pour embrasser la carrière militaire.

Sans nous étendre longuement sur ce procès qui fit tant de bruit, nous donnerons les éléments principaux du corps du délit, tels qu'ils résultent de l'acte d'accusation et de l'audition des témoins, actes monstrueux dont l'accusé n'hésite pas à se déclarer l'auteur, sauf quelques circonstances qu'il nie avec obstination.

Le 6 février 1847, dans le cimetière de Bléré, (Indre-et-Loire), Bertrand déterre le cadavre d'une femme et, s'il faut l'en croire, le frappe avec fureur. Le 26 août 1848, dans le cimetière d'Ivry-sur-Seine,

(1) Bédor de Troyes, *Rapport à l'Académie de médecine*, par M. Baillarger, 1857.

il viole la sépulture d'une jeune fille de sept ans, inhumée la veille, puis lui ouvre le ventre et l'estomac. Quelques jours après dans le même lieu, il profane le cadavre d'une femme morte à la suite de couches, et mise en terre treize jours auparavant. Dans la nuit du 5 au 6 novembre, au cimetière du sud, à Paris, il exhume le cadavre d'un homme âgé de quarante-deux ans nommé Desroches. Le 16 novembre, il déterre le corps d'une femme de cinquante à soixante ans. Il lui fend la commissure droite de la bouche ; il pratique des incisions au cou, aux parois thoraciques et abdominales. Il désarticule de même la cuisse et la jambe gauche. Le 12 décembre, toujours dans le même cimetière, il mutile encore le cadavre d'une femme. Mais il y a plus : il éprouve de l'ardeur vénérienne à la vue de ces cadavres de femmes, il cherche la volupté dans la putréfaction. On remarqua qu'un des cadavres exhumés avait les jambes écartées, comme si on eût voulu s'assurer de son sexe. Enfin, ce qui enlève toute espèce de doutes à cet égard, Bertrand avoue, par la bouche de M. Marchal de Calvi, chirurgien major au Val de Grâce, l'existence de l'aberration dans l'appétit vénérien.

Voici maintenant les judicieuses réflexions de M. Michéa sur ce cas si extraordinaire, réflexions auxquelles nous nous associons pleinement :

« Bertrand est un aliéné ; cela est évident pour tous les médecins. Un homme jeune, un militaire intelligent, de figure et de tournure agréables, qui sans motif de cupidité, sans désir de vengeance, se livre

à des actes si horribles, ne peut être considéré autrement à moins de calomnier et de dégrader la raison humaine.

« D'ailleurs les antécédents de l'accusé et certains caractères physiques, la tristesse, l'amour de la solitude dans le jeune âge, la périodicité des désirs, l'état convulsif et presque l'anesthésie durant les accès, sont autant de preuves irréfutables. La combinaison de deux manies affectives ne peut être contestée. Seulement il s'agit de savoir si la monomanie érotique s'est jointe ultérieurement à la manie destructive, ou si cette dernière a été précédée par l'autre. M. Marchal de Calvi penche pour la première opinion. Quant à moi j'incline à admettre la seconde. Me fondant sur les lumières fournies par la connaissance des cas plus ou moins analogues, invoquant surtout certaines circonstances du corps du délit qui n'ont point été suffisamment explorées par M. Marchal de Calvi, je pense que la monomanie érotique était le fond de cette folie monstrueuse ; qu'elle était antérieure à la monomanie destructive et qu'elle dominait l'autre.

A l'appui de son opinion, Michéa donne les raisons suivantes :

« D'abord presque tous les cas de combinaison des deux monomanies *érotique* et *destructive*, que l'histoire rapporte viennent appuyer ma manière de voir : Gilles de Rays (1), maréchal de France, qui ensanglantait ses débauches, et qui fut brûlé à Nantes en 1440,

(1) Voir p. 151.

ne séparait jamais l'homicide de la lubricité. Dans le livre insensé du marquis de Sade (1) la monomanie érotique se dégage souvent de la monomanie destructive, tandis que le contraire n'a jamais lieu.

Bertrand déclara avoir exhumé dans le cimetière du Montparnasse plus de cadavres d'hommes que de cadavres de femmes ; mais, pour être en droit d'ajouter foi à ces paroles, son seul témoignage ne suffit pas. Or, les faits donnent un démenti formel à ce qu'il avance. Sauf une seule fois, les procès-verbaux ne constatent aucune violation de sépulture chez les hommes. D'ailleurs s'il a déterré le cadavrede M. Desroches, il ne l'a point mutilé. En l'exhumant, il pensait peut-être rencontrer le cadavre d'une femme; ce qui prouve qu'avant de mutiler, il s'assurait du sexe, c'est que dans un cadavre de femme, on a, comme je l'ai dit, constaté l'écartement des cuisses. Enfin, Bertrand avoue lui-même qu'il ne peut jamais mutiler un cadavre d'homme ; qu'il n'y touche presque pas, tandis qu'il coupe en morceaux un cadavre de femme avec plaisir. Si la monomanie destructive eût précédé la monomanie érotique en la dominant, cet insensé aurait pris plaisir à mutiler tous les cadavres sans aucune distinction. Or, il convient lui-même qu'il ne touchait ni aux cadavres d'hommes ni à ceux des animaux (2). »

Pour terminer la lugubre énumération de ces aberrations, nous citerons textuellement le récit suivant

(1) Voir p. 58.
(2) Michéa, *Union médicale*, 1849.

que nous avons recueilli dans le journal *l'Événement* du 26 avril 1875. Les rapides appréciations données par l'auteur de l'article, parfaitement justes et sensées, traduisent exactement l'impression pénible que l'on éprouve à la lecture de faits aussi monstrueux :

« Depuis deux jours nous retardons le récit de cette cynique histoire, qui ferait certainement crier à l'invraisemblance, si nous n'en garantissions la parfaite et horrible authenticité.

« L'imagination humaine s'est arrêtée à ces bornes ; la loi n'a pas franchi ces limites, si bien qu'il n'y a pas un mot pour dire cette honteuse action pas plus qu'il n'y a un châtiment à appliquer au coupable.

« La femme de P..., apprêteur de faux cols, rue Chaudron, était morte. On devait l'enterrer mardi matin. Un ami du mari, nommé L..., demeurant dans la même rue, lui proposa de veiller près de la morte, pendant une des absences qu'il était obligé de faire pour les dernières formalités. Le mari accepta et L... s'installa au chevet de la morte, avec son fils, un jeune homme de 17 ans.

« Il était dix heures du soir : L... renvoya son fils et resta seul avec la morte. Le mari étant retenu chez l'imprimeur des lettres de faire part ne revenait pas.

« Alors une idée incompréhensible, hors nature, épouvantable, passa par l'esprit du veilleur de la morte. Il souffla les bougies allumées près du lit ; et ce cadavre glacé, raidi, déjà en décomposition, fut la la proie de ce vampire sans nom.

« Pendant ce temps le mari revenait. Étonné de ne

plus voir de lumière chez lui, il appelle son ami L... La voix brisée de celui-ci lui répond au bout de quelques instants. Il se trouble, il est pâle, il est horriblement défait : tel il paraît à la lueur d'une lumière qu'on a rallumée, et son premier mouvement est la fuite.

« Mais le mari a vu le cadavre dérangé, le lit en désordre. Fou de douleur, n'osant deviner cette profanation, il saute à la gorge du coupable, il appelle, il prend même un couteau et, sans l'intervention d'un voisin, justice serait bientôt faite.

« Dans ce désordre, L... parvint à se sauver. M. le Dr Pousson, appelé, constata scientifiquement le sacrilège ; sur son attestation et la plainte du mari, M. le procureur général de la République fit remettre l'inhumation au lendemain et l'enquête fut faite.

« Le sieur L... fut arrêté dans son atelier, rue Quincampoix.

« Cet homme est marié, il a six enfants ! A quel délire a-t-il obéi ? »

Enfin que dire du fait suivant ?

« Le nommé P... âgé de 23 ans, avait prémédité un acte odieux sur la fille de la propriétaire chez laquelle il était employé comme domestique.

« Le jour où il s'était promis de mettre à exécution son projet criminel, sa victime désignée était à la fête du pays.

« P... tourna alors sa brutalité sur la mère, agée de 53 ans : furieux de sa résistance, il l'assomme à coups de bêche, et sur le cadavre se livre aux derniers outrages ; puis, jetant le corps à l'eau, il le repêcha bien-

tôt après pour renouveler ses actes de bestialité.

« P..., condamné à mort, fut exécuté à Beauvais le 13 novembre 1879.

Après l'exécution, le Dr Évrard a fait l'autopsie du cerveau devant plusieurs de ses confrères. Il a trouvé des lésions cérébrales très prononcées et entre autres *un épaississement et des adhérences des méninges*, *au niveau des circonvolutions frontales*. Ces lésions, dont on connaît la signification pathologique, ont inspiré à MM. Cornil et Galippe qui rendaient compte du fait (1), cette réflexion que nous reproduisons sans commentaire : « Si la guillotine doit être comprise dans le traitement de l'aliénation mentale, qu'on le dise. »

Avant de terminer cette longue énumération de la perversion du sens génital, il est encore un crime qui de nos jours infecte toutes les classes de la société et dont il est utile de dire quelques mots : Nous avons nommé le viol.

3° **Viol** (2).

Nous n'avons pas ici à étudier le viol au point de vue matériel, au point de vue physique, mais simplement au point de vue moral de celui qui s'en rend coupable. Aussi renvoyons-nous pour la première partie aux auteurs spéciaux qui ont traité de cette importante question et en particulier à l'ouvrage du

(1) *Journal des Connaissances médicales*, novembre 1879.

(2) Le viol est un attentat à la pudeur commis avec violence sur une personne du sexe féminin, vierge ou non.

professeur Tardieu sur les attentats aux mœurs.

L'histoire du viol, de cet attentat monstrueux, se lie à la psychologie de l'homme qui ne relève que de son instinct, qui n'obéit qu'au sentiment d'une intelligence pervertie, qui le plus souvent subit la loi fatale de l'hérédité, ainsi que le prouve l'exemple suivant :

— Un malheureux père, A. de M... a eu la douleur de voir son fils aîné, à peine âgé de 16 ans, violer sa cousine et la tuer après lui avoir fait subir des traitements atroces. Dernièrement son second fils tentait aussi de violer une petite fille, et la pauvre enfant ne dut son salut qu'à l'arrivée subite de plusieurs personnes accourues à ses cris. Ces deux jeunes gens ont rendu compte à la justice de leur conduite ; mais la peine prononcée dans les deux cas a été *atténuée*, parce que l'instruction a prouvé que ces enfants subissaient l'influence d'une folie héréditaire (1).

Après une étude attentive des faits, on peut dans ces criminels qui attentent à la pudeur établir trois classes principales parfaitement distinctes :

1° Les uns commettent un viol comme certains impulsifs assassinent sans préméditation, *ex abrupto :* la circonstance qui les a ravis à leur libre arbitre a été impérieuse et subite.

2° D'autres ont calculé leur crime, ont soudoyé des séides et ont volontairement accompli leur forfait, sans l'excuse d'une propension irrésistible et indomptée.

3° Enfin d'autres attentats sont commis par des alié-

(1) *Le Droit. Bull. des Trib.*, 10e année, n° 99, p. 399.

nés ou par de véritables brutes, par des êtres qui n'ont d'hommes que le nom.

Nous allons rapidement passer en revue ces différentes classes :

Les faits qui ont donné lieu à des constatations médico-légales, *ont presque toujours* révélé chez leurs auteurs un trouble dans le fonctionnement normal de l'intelligence. Ce sont des imbéciles, des idiots, des déments, des individus à la période prodromique d'une affection mentale non encore caractérisée (1).

La salacité est, on le sait, l'apanage de ces disgraciés de la nature. Très portés à se livrer à des penchants solitaires et repoussés le plus souvent des personnes du même âge qu'eux, ils choisissent par faiblesse et par timidité des jeunes enfants ou des vieillards incapables de comprendre la portée de l'acte dont ils sont victimes ou de résister à la brutalité de leur agresseur.

Chez eux, le viol se commet généralement à l'âge où les organes génitaux sont dans toute leur puissance. La nature demande à être satisfaite : sans calculer le résultat, sans chercher le plus souvent à se cacher, un enfant, une femme se présentent à leurs regards, ils assouvissent bestialement leur appétit.

— Le jeune T..., âgé de 15 ans, doué de mauvais instincts, sans asile, sans ressources, fut recueilli par

(1) *Annales médico-psychologiques*, année 1849, p. 515.
— — — 1863, — 57.
— — — 1864, — 215.
— — — 1866, — 253, etc.

un sieur G..., chiffonnier, père d'une petite fille âgée de 8 ans. Hier, après s'être absenté une partie de la journée, G... rentra chez lui et trouva sa fille tout en larmes. Celle-ci avoua à son père qui l'interrogeait qu'elle avait été victime de la bestialité du jeune T...

T..., qui s'était enfui, a été arrêté et livré à la justice (1).

— J. B..., 21 ans, terrassier, d'une intelligence au-dessous de la moyenne, a commis un attentat inouï à Saint-Georges sur Eure, sur la personne d'une enfant de 4 ans. Le misérable, qui avait entraîné la pauvre petite dans une grange de l'auberge où il logeait, a pris la fuite aussitôt.

B... n'échappa pas longtemps aux recherches et tomba bientôt entre les mains de la justice (2).

— Le parquet a ouvert, à Thélus, une enquête sur un crime inouï.

Il s'agit d'un viol consommé par un homme de 30 *ans* sur la personne d'une femme de 82 *ans,* sa grande tante.

Pour accomplir ce crime aussi odieux qu'invraisemblable, le coupable a dû s'introduire dans la maison de sa victime à l'aide d'effraction et d'escalade (3).

Mais à côté de ces viols commis par des êtres dont l'état mental morbide ne fait un doute pour personne,

(1) *Le Globe*, 13 juin 1879.

(2) Tous les faits qui suivent ont été pris dans les faits divers des journaux, ce qui explique le manque de renseignements sur les antécédents des coupables. Chartres, 12 juin 1876.

(3) Arras, 2 mars 1877.

il est d'autres individus, qui jusque-là n'avaient donné aucun signe d'aliénation, pris d'une rage subite, se ruent, comme en proie à une véritable manie instinctive, sur une malheureuse enfant, puis, l'acte commis, une détente se produit, et l'infamie de leur action leur apparaît dans toute son horreur. Quel est le phénomène psychologique qui se passe alors chez eux? quelle en est la nature ? on n'en sait rien : on le constate, voilà tout.

— Un horrible crime.

Le crime dont il s'agit a été commis par un photographe assez connu.

Il recevait avant-hier la visite d'une petite fille d'une douzaine d'années.

Une sorte de soudaine fureur bestiale le saisit, et, s'élançant sur la pauvre enfant, il la bâillonna et l'attacha.

Puis, abusant lâchement de sa force, il lui fit subir les derniers outrages. Son crime commis, il laissa la pauvre petite s'échapper.

Deux heures après, sur la plainte des parents, il était arrêté et écroué au dépôt (1).

— R..., condamné pour viol, est sans portée intellectuelle. La manie solitaire a flétri sa jeunesse et retardé son développement d'homme robuste.

A 15 ans, il épuisait sa vie avec une de ses parentes.

Forcé de travailler pour vivre, il se mit en domesticité chez un fermier aisé. C'est là que, travaillant

(1) *Événement*, 24 décembre 1876.

aux champs, il vit venir à lui la fille du maître lui apportant son dîner. Cette vue alluma soudain ses désirs. Il se sentit, dit-il, l'enfer dans la tête, *un poids de cent livres de plomb fondu à la nuque.* Il courut vers la jeune fille et assouvit sans peine sa brutalité.

La cour d'assises a admis des circonstances atténuantes, et ne l'a condamné qu'à cinq ans de fers (1).

Ce qui est plus triste encore, c'est de voir que les liens du sang, loin d'opposer une barrière à ces coupables, à ces maladifs entraînements, ne servent que trop souvent à les favoriser.

Des pères abusent de leurs filles, des frères de leurs sœurs, des fils de leurs mères !

— Il est des crimes si épouvantables, si hideusement infâmes, qu'on ne sait vraiment comment en présenter le récit. Tel est celui qui a été commis hier au passage d'Isly.

B..., employé dans une filature, avait une fille de 9 ans, fort jolie et très intelligente. Il l'a livrée à deux de ses compagnons d'atelier et tous trois se sont portés sur elle aux derniers outrages.

L'instruction a démontré que ce crime a été répété pendant *huit mois*, jusqu'à ce que la pauvre petite fille tombât malade et mourût (2).

Dans le courant du mois de janvier dernier, le parquet de Sables fut informé que le sieur Berthaud, âgé de 51 ans, journalier à la Bertholemère, com-

(1) Lauvergne, *ap. cit.*, p. 400.
(2) *Événement*, 12 décembre 1876.

mune des Poireux, entretenait depuis longtemps des relations incestueuses avec *trois* de ses filles. Cette monstrueuse situation était connue de sa femme : mais, pas plus que ses filles, elle n'osait dénoncer son mari, dont elle redoutait les violences.

Ce ne fut qu'au commencement de janvier que les deux filles aînées se décidèrent à porter plainte au maire de leur commune afin de mettre un terme aux indignes traitements dont elles étaient victimes.

Une information fut ouverte et le scélérat mis en état d'arrestation. Après avoir essayé de nier ses odieux attentats, il se vit bientôt contraint par l'évidence de faire des aveux partiels. Il reconnut avoir satisfait sa lubricité sur ses trois filles, mais il soutint qu'aucune d'elles n'avait opposé de résistance à ses coupables désirs.

Les trois jeunes filles ont au contraire déclaré toutes avec la dernière énergie que leur père n'a triomphé d'elles qu'à l'aide de menaces et de violences.

L'une de ces malheureuses a eu un enfant à la suite de ces honteuses relations, et une autre est encore aujourd'hui enceinte des œuvres de son père.

B... a été condamné aux travaux forcés à perpétuité (1).

— Un garçon boucher de la commune de Bégard, âgé de 20 ans seulement, a été arrêté en flagrant délit de tentative de viol sur la personne de sa jeune sœur âgée de 8 ans !

Ce n'était pas du reste la première fois qu'il as-

(1) *Événement*, 4 mai 1877.

souvissait sur elle sa passion bestiale : il a fait aussi à plusieurs reprises des propositions odieuses à une autre de ses sœurs âgée de 10 ans. Sur leur refus obstiné, il chercha à les obtenir par la force. Une surveillance sévère, l'éloignement de ces pauvres petits êtres, empêchèrent le renouvellement de pareils actes, et on pouvait croire le satyre dompté, quand, le 1er janvier dernier, il se livra au crime le plus abominable : il s'introduisit dans le lit de sa mère et, comme celle-ci faisait des efforts pour repousser ses attaques, lui serrant la gorge, comprimant sa bouche, lui brisant les dents, l'étreignant de toute l'énergie de la force herculéenne dont il est doué, il la viola !

La malheureuse veuve, âgée de 46 ans, a pendant toute une nuit subi ses cruautés et ses incestueux outrages.

Le lendemain, des voisins lui ayant fait reproche de sa vilenie, il entra dans une colère furieuse et les frappa. Alors on voulut en finir avec ce forcené et la gendarmerie fut appelée.

Elle n'était pas encore arrivée que déjà cet insensé avait commis une nouvelle atrocité.

Il avait enlevé sa plus jeune sœur âgée de 8 ans, s'était enfui avec elle dans une étable à porcs, et, l'ayant couchée dans l'auge, il cherchait à la soumettre à ses féroces convoitises.

C'est au milieu de cette tentative odieuse que les gendarmes le surprirent ; mais il ne se rendit point, et menaçant, frappant, mordant ceux qui l'arrêtaient,

il fit des efforts désespérés pour achever son œuvre.

Condamné dès l'âge de 14 ans, pour des faits semblables sur une de ses sœurs, à être détenu dans la maison de correction de Langonet, il en était sorti en mars 1875.

Ce jeune homme, d'une force peu commune, était redouté de tout le monde, et proférait des menaces de mort contre toutes les personnes qu'il rencontrait.

Il a été condamné, sans circonstances atténuantes à vingt années de travaux forcés et vingt années de surveillance (1).

Le mariage lui-même, la paternité, qui imposent à l'homme de si sacrés devoirs, ne sont pas un obstacle à l'appétit génésique de certains individus.

D'après les statistiques, les hommes mariés figurent presque en nombre égal à celui des célibataires dans les tables de la justice.

— C'est une épidémie :

Encore un de ces abominables forfaits vient d'être accompli dans une commune voisine de celle où a été assassinée la jeune Gouzui.

Une petite fille de 6 ans et demi, Marie P..., se rendait, il y a quelques jours, du village de Bralle, où habitent ses parents, à l'école communale de Bois-

(1) Cour d'assises des Côtes-du-Nord, 20 avril 1877. — Il eût été intéressant de connaître la famille et les antécédents héréditaires de cet individu. Malheureusement, dans tous les faits de cette nature qui ne motivent pas une intervention médico-légale, les enquêtes sont muettes sur ce point, d'une importance cependant capitale.

le-Roi, lorsqu'elle fit la rencontre d'un habitant du pays, nommé B..., qui l'attira par diverses promesses dans un champ.

Une fois là, le misérable se précipita sur l'enfant, la renversa et se livra sur elle à un odieux attentat.

L'enfant pleurant, appelant au secours, B... lui comprimait la bouche avec sa main.

Déjà la malheureuse victime, brisée, étouffant, ne paraissait plus donner signe de vie, lorsque le bruit d'une voiture se fit entendre sur la route. Le misérable prit peur et il s'enfuit : la petite Marie se releva aussitôt et toute tremblante, en désordre, tout en larmes, elle courut de son côté jusqu'à l'école. Là elle raconta ce qui venait de lui arriver.

B... fut mis le soir même en état d'arrestation et conduit à Fontainebleau. L'auteur de cet horrible forfait est âgé de 54 ans, propriétaire, père de deux enfants dont l'un est marié (1).

On a vu également le viol commis sous l'empire de l'ivresse. Souvent alors ce n'est plus un homme seul, mais une bande d'hommes véritablement en délire qui se ruent sur leur victime pour assouvir une passion brutale née dans les fumées du vin.

— Un crime qui ferait croire au recul de la civilisation s'est passé dans le canton de Tournon, au village d'Eclassan.

Dans la nuit du 1er au 2 mai, cinq jeunes gens de 19 à 25 ans, tous appartenant à des familles de

(1) *Événement*, 11 juin 1876.

cultivateurs riches et aisés, au sortir d'un dîner, pénétrèrent, au moyen de l'effraction de la porte d'entrée, dans le domicile d'un habitant de la localité, avec le projet arrêté d'avance de violer la domestique âgée de 18 ans. L'un d'eux, le plus familiarisé avec les êtres de la maison, se dirigea vers la chambre de la jeune fille, laquelle entendant du bruit et pressentant sans doute un danger quelconque, s'était réfugiée au grenier.

Poursuivie dans ce lieu et bientôt atteinte, puis réduite à l'impossibilité de pouvoir se défendre, la malheureuse enfant fut descendue, les membres liés, à l'étage inférieur. Là, les cinq jeunes gens tirèrent au sort et la jeune fille dut subir successivement les derniers outrages (1).

— La femme C... était allée à Valauris pour effectuer un paiement. Le soir elle repartait à pied pour Cannes, accompagnée de deux femmes et d'une petite fille de 12 ans.

A la chapelle Saint-Sébastien, elles furent assaillies par une bande de jeunes gens, en état d'ivresse, qui se mirent à leur lancer des pierres en criant : « Nous voulons la femme ! » Puis la moitié de la bande va barrer le chemin aux promeneuses. « Enlevons-la, enlevons-la ! » crient-ils encore, et, joignant l'action aux paroles, ils saisissent la femme C... et la traînent sur le chemin.

Là commence une série d'outrages que nous ne voulons pas énumérer et que l'on est surpris d'avoir à constater dans un pays civilisé.

(1) Annonay (Ardèche), 30 mai 1876.

La malheureuse femme criait « Au secours » de toutes ses forces. Un des jeunes gens, craignant que ses cris n'attirassent quelqu'un, met sa main sur la bouche de la victime. Mais la lutte avait épuisé C... qui s'évanouit ; elle-même ne peut plus se souvenir de ce qui se passa alors. Elle reprit ses sens le lendemain matin dans une ferme où elle avait été transportée.

« Nos renseignements particuliers, dit la *Gazette des tribunaux*, nous autorisent à affirmer que la bande qui s'est rendue coupable de ce monstrueux attentat, se composait d'environ cinquante individus, dont sept d'entre eux ont pu être complètement reconnus jusqu'à présent (1). »

« D'autres fois le viol, dit le professeur Tardieu, n'est que le prélude de l'assassinat, et, soit que le coupable espère se dérober au châtiment en faisant disparaître le seul témoin qui puisse l'accuser, soit que dans la lutte il ne puisse vaincre la résistance ou étouffer les cris qu'en donnant la mort, il peut se faire que l'on ait à constater à la fois le meurtre et le viol. Dans les cas où jai été appelé à assister la justice pour des affaires de cette nature, c'est le plus souvent par strangulation que le crime avait été commis. Une fois le cadavre avait été précipité dans l'eau ; tout récemment enfin, une petite fille de 7 ans et demi avait été tuée à coups de couteau, et avait en même temps les parties sexuelles horriblement déchirées. »

(1) *Courrier de Cannes*, 16 juin 1876.

— Des meuniers du Bas-Coudray, dans la commune de Saint-Isle, avaient pris à leur service un garçon de 20 ans qu'on appelait Blanchard.

Blanchard était depuis une semaine au moulin, lorsque, le 2 février dernier, M. et Mme Houssin, les maîtres, s'absentèrent pour la journée, laissant leur domestique seul avec Henriette, leur fille, une enfant de 11 ans et demi.

Vers midi, un homme de peine, envoyé de grand matin au dehors, eut la surprise, à son retour, de trouver la maison fermée. Il se hissa jusqu'à la fenêtre, aperçut, épars sur le sol, le contenu d'une armoire à linge, et vit au pied d'un escalier les sabots d'Henriette Houssin.

Il appela : le silence seul répondit. Il se mit en quête de Blanchard, le gars avait disparu.

Que faire ? avertir les voisins, attirer du monde dans le logis désert. Une fermière accourut ; un exprès fut expédié aux parents de l'enfant ; un autre se dirigea vers la gendarmerie.

On pénétra au premier étage. Sur un lit gisait le corps inanimé d'Henriette, une plaie transversale ensanglantait le cou. Autour de la blessure, une pression violente avait laissé des empreintes d'ongles. La fillette assassinée avait été l'objet du plus odieux attentat.

Blanchard avait attiré sa victime en la priant de l'aider à remplir son sac de son.

Il s'était rué sur elle. Prévoyant des efforts désespérés, la brute tenait à portée de sa main un couteau ouvert.

Blanchard, dont le vrai nom était Bouché, était recherché par le parquet de Rambouillet comme coupable de deux crimes.

En octobre dernier, il se rendait à Dourdan. Une fillette, sa cousine, était à l'école à Brénillet. Il obtint que la directrice lui remît Eugénie A.., l'entraîna dans le bois de Brétigny et souilla ignoblement l'enfant qui lui était confiée.

En novembre, B. recontrant en forêt, une femme de 80 *ans*, Marguerite G..., se précipitait sur la pauvre vieille pour se livrer à de nouvelles et odieuses violences...

Bouché, cynique jusqu'à la fin, écoute d'un air railleur l'arrêt qui le condamme à la peine de mort (1).

— Un jeune homme de vingt-quatre ans, transporté par une ignoble passion, se livrait sur des enfants de neuf ans à des actes monstrueux et assassina sa dernière victime parce qu'il ne pouvait la posséder vivante.

C'est dans un marais qu'il a commis ce dernier crime ; il a baillonné l'enfant, et enfoncé une branche de Tamaris dans l'abdomen, il a arraché ses boucles d'oreilles, et c'est sur ce cadavre mutilé qu'il a assouvi sa bestialité.

Cet individu a été condamné à mort (2).

— Dans un des faubourgs, un homme entraîna à l'écart une toute jeune fille qui jouait dans la rue, sa-

(1) Cour d'assises de la Mayenne, 10 avril 1877.
(2) Cour d'assises de la Charente-Inférieure, 24 novembre 1876.

tisfit sur elle ses appétits bestiaux et lui ouvrit le ventre jusqu'au nombril (1).

Le viol paraît à l'ordre du jour de l'Europe entière. La cour d'assises du Brabant vient d'en juger un qui s'est accompli dans des conditions de sauvagerie et brutalité telles, qu'on se demande si le coupable appartient vraiment à une nation civilisée. — Le 15 mars 1876, des laboureurs se rendant à leurs travaux, trouvèrent un cadavre de femme baignant dans une mare de sang et portant les traces d'une lutte horrible.

Puis de distance en distance, des mares de sang témoignant que la victime avait cherché son salut dans la fuite et avait eu à soutenir une lutte des plus vives avec son agresseur.

Les médecins légistes établirent que la femme E. avait été victime d'attentats à la pudeur sans nombre, commis avec le plus cruel acharnement.

Sneessens, âgé de dix-neuf ans, reconnu coupable fut condamné à dix années de réclusion, à l'interdiction perpétuelle de tous ses droits.

Enfin, bien que ceci ne rentre pas précisément dans notre travail, nous devons rappeler que le viol a été de tout temps signalé comme cause d'aliénation. Le fait est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Il est des individus qui mettent fin à leur exis-

(1) Luçon, 5 juillet 1879.

tence parce qu'on les a surpris commettant des actes sans nom.

Tel est le fait cité par Brierre de Boismont : Un homme qui avait toujours donné des signes d'une grande dévotion, est saisi, en flagrant délit, avec une petite fille de six ans. Désespéré, il s'écrie qu'il ne peut survivre à une pareille faute, et il se donne la mort.

— Parfois c'est une malheureuse femme outragée, qui perdant subitement la tête, sous l'empire de la honte de n'avoir pu échapper à l'infamie dont elle a été bien malgré elle la victime, est entraînée irrésistiblement à mettre fin à ses jours.

Tardieu en a vu plusieurs exemples :

Dans l'un, une femme se jeta par la fenêtre au moment où elle était délivrée de l'étreinte de celui qui avait abusé d'elle. Dans un autre, une jeune fille déflorée, se fit périr par asphyxie dans la nuit même qui suivit le crime.

Un père usant de tout son ascendant sur sa fille, ayant même recours aux mauvais traitements, finit par la faire condescendre à ses désirs. Une grossesse est le résultat de ce commerce. Des idées religieuses longtemps comprimées, se réveillent alors dans l'esprit de cette infortunée ; elle fait les représentations les plus vives à son père, lui déclare qu'elle ne peut rester avec lui. Des querelles s'élèvent : chaque jour des scènes de violence ont lieu ; la fille hors d'état de résister, et ne voulant pas, d'un autre côté, appeler sur l'auteur de ses jours la vindicte des lois, profite

d'un moment où il l'avait laissée quelques instants libre, s'enferme dans sa chambre et s'asphyxie (1).

Il est inutile d'insister plus longuement sur ces faits à qui la presse ne craint de donner une publicité aussi blâmable que malsaine.

A la lecture de ces forfaits sans nom l'esprit humain recule épouvanté et se demande si, dans ces cas, il y a véritablement une distinction entre l'homme et la brute.

Certes, l'état mental de ces individus, souvent lésé, ne peut être indiqué que par une enquête médicale qui trop souvent, hélas ! fait défaut. Mais, disons-le par anticipation, ces êtres dénaturés ne méritent aucune commisération. Ils devraient à tout jamais disparaître de la société qu'ils épouvantent par leurs odieux attentats.

(1) Dr Salone, *in* Brierre de Boismont, *du Suicide*.

DIAGNOSTIC

Après la description si étendue que nous venons de faire des symptômes de chacune des formes des aberrations du sens génital, nous aurons peu de choses à ajouter sur le diagnostic.

Cette vésanie se reconnaît facilement au premier abord : tout l'ensemble, la démarche, l'aspect, un « je ne sais quoi » décèle le fou génésiaque et il n'est pas besoin d'un bien long entretien avec l'individu qui est atteint de ce genre de délire pour en constater la nature. Les paroles obscènes, les gestes indécents, une tournure et des façons provocantes ont bien vite stigmatisé la nature de l'aberration de l'intelligence. Cependant, il ne faut pas l'oublier, il n'en est pas toujours ainsi.

Certains malades jouissant de leur intelligence, comprenant tout l'odieux de cette perversion dont ils sont les victimes bien involontaires, arrivent à force de volonté à dissimuler en public l'affreuse affection qui les dévore, et il faut alors l'attention la plus soutenue, et surtout avoir su acquérir la confiance la plus entière du malade pour obtenir un

aveu toujours pénible. Mais, hâtons-nous de le dire, ces cas sont rares et lorsqu'on les rencontre, le patient qui vient vers vous dans l'espoir que vos conseils le rendront à la santé, loin de chercher à dissimuler, vous initie de lui-même aux particularités les plus intimes de sa situation.

Cependant un diagnostic exact est ici utile et nécessaire au point de vue médico-légal des questions qui peuvent se présenter. Il est inadmissible en effet qu'un homme qui a volontairement aliéné sa raison, par l'alcool, par exemple, puisse venir arguer de son ivresse pour excuser les actes qui le font tomber sous le coup de la loi. Car si la répression doit s'exercer contre l'ivrogne, elle doit épargner celui qui, par des circonstances indépendantes de sa volonté et surtout autres que la débauche, se trouve dans un état d'excitation qui lui fait commettre des délits d'ordre public.

La même importance existe lorsqu'il s'agit du pronostic et du traitement que l'on aura à établir.

Pour atteindre ce but, il faudra s'enquérir avec soin de toutes les circonstances de la constitution du malade, de ses antécédents héréditaires, de son caractère, de ses penchants, examiner sa physionomie, étudier son langage, s'informer des faits qui peuvent avoir eu lieu antérieurement... etc., etc. Sans cet examen rigoureux et sans ces renseignements précis, il sera impossible de se former un jugement correct sur la nature, la tendance, la durée et la terminaison de la maladie.

On devra rechercher avec soin si le délire n'est pas dû à l'existence de lésions physiques et pathologiques. Dans cet ordre d'idées on s'enquerra si le malade ne présente pas des vices de conformation des organes de la génération (hermaphrodisme, phimosis, hypospadias.., etc.), s'il n'est pas atteint d'affections cutanées, utérines ou vulvaires; on constatera la présence ou non de corps étrangers dans les organes génitaux... etc.

En l'absence de lésions... visibles, palpables, si le délire a éclaté brusquement, il faudra s'informer de la manière dont se comporte la menstruation, rechercher s'il n'y a pas eu absorption de subtances toxiques, telles que cantharides, solanées vireuses, hachisch, alcool, ou toute autre substance propre à provoquer des troubles organiques et psychiques, ainsi qu'on le voit chez les ouvriers appelés à manipuler le sulfure de carbone, par exemple.

D'autres fois, le délire obscène n'est qu'un symptôme prodromique d'une affection grave, que l'on observe surtout au début de la paralysie générale, dans les affections médullaires.., etc.

Dans ces cas, il faudra se réserver et attendre avant de se prononcer, à moins que des signes concomitants ne permettent de suite d'asseoir un diagnostic certain.

Nous devons nous contenter de cet aperçu rapide sans insister plus longuement sur le diagnostic général, dont, nous le répétons, nous avons fourni

toutes les données dans le chapitre des *causes*, auquel nous renvoyons.

Le diagnostic des différentes formes entre elles doit nous arrêter un peu plus et mérite une étude spéciale.

Le délire existe : par éliminations successives on est arrivé à affirmer le *délire génésique* que l'on peut appeler *essentiel ;* reste à savoir à quelle variété il appartient, et la dénomination qu'il convient de lui donner pour le caractériser et lui assigner une place dans le cadre nosologique :

Le diagnostic se pose alors entre :

Folie névropathique ou hystérique ;

Erotomanie ;

Nymphomanie ;

Satyriasis.

Le tableau de la page suivante, mieux que toute description, fera saisir de suite les différences que nous appellerons psychiques, qui existent entre ces maladies.

Ce serait une grave erreur que de s'imaginer que l'on trouvera toujours ces affections à un état de simplicité analogue à celui que nous venons de décrire. Bien qu'il soit incontestable que cet état existe et que les exemples ne soient pas absolument rares, il faut avouer que le plus ordinairement ces diverses affections se compliquent les unes les autres et que leurs symptômes se mélangent. On peut ainsi s'expliquer aisément que des observateurs superficiels ou peu versés dans l'étude des affections ner-

FOLIE NÉVROPATHIQUE : PROPRE A L'HOMME ET A LA FEMME.	ÉROTOMANIE : PROPRE A L'HOMME ET A LA FEMME.	NYMPHOMANIE : PROPRE A LA FEMME.	SATYRIASIS : PROPRE A L'HOMME.
Sensibilité morale exquise. Très vive impressionnabilité. Passions ardentes, idées amoureuses qui, *lorsqu'elles existent*, s'étendent à tous les objets propres à exciter le système nerveux.	L'érotomane est exclusivement absorbé par l'objet de son culte qui peut être un être vivant ou un être imaginaire. Les idées amoureuses sont fixes, dominantes, concentrées sur un seul objet. Hallucinations, illusions, loquacité intarissable sur l'objet de leur amour. Parfois l'érotomanie est plus concentrée et revêt la forme mystique.	La nymphomane est victime d'un désordre physique, véritable excitation maniaque avec spasmes voluptueux, à la vue d'un homme, quelquefois même d'une femme, qu'elle provoque et invite avec la dernière violence à satisfaire son désir. On en a vu appeler au secours de leurs sons jusqu'à des animaux, jusqu'à des chiens. Alternatives de paroxysmes et de prostration.	Le satyre offre une ardeur érotique excessive, accompagnée d'éjaculations répétées, exaltation de la sensibilité générale et délire. Hallucinations de la vue, de l'ouïe et des autres sens. Paroxysmes, accès de fureur dans lesquels le malade se précipite sur toute femme qu'il rencontre. Quelquefois des animaux sont ses victimes. Prostration consécutive.
Sortent parfois des bornes de la décence en gestes et en paroles.	Ne sortent jamais des bornes de la décence.	Paroles obscènes, actes indécents qui contrastent généralement avec les habitudes, le caractère et l'éducation des malades.	Propos lascifs. Obscénité des actes.
Irrésistibilité des penchants. Perversion, anéantissement de la volonté et des désirs. Brusque spontanéité des idées morbides. Impulsion au suicido, au meurtre.		Entraînement irrésistible. Tendance au suicide : la malade ayant conscience de son état et, malgré tous ses efforts, ne pouvant vaincre le désordre de ses sens, cherche dans la mort volontaire un adoucissement à ses maux.	Irrésistibilité. Conscience plus ou moins complète de son état : se sachant dans l'impossibilité de résister à la violence de son mal, tendance au suicide, quelquefois, homicide commis dans ses accès de fureur.
Demi-conscience de son état.	Nulle conscience de son état.		
Accidents nerveux, convulsifs ou autres, concomitants ou consécutifs.	Troubles physiques généraux.	Troubles physiques généraux très graves pouvant amener rapidement une terminaison fatale.	Troubles physiques généraux très graves. Mort presque certaine.
Santé physique ordinairement bonne.	Fièvre érotique.		

veuses aient confondu la folie névropathique ou hystérique avec la nymphomanie, avec l'érotomanie, ou même simplement avec le dérèglement de l'imagination et des sens chez des intelligences anomales, soit même encore avec la simple ardeur d'un tempérament un peu trop enclin aux plaisirs de l'amour.

Le diagnostic est donc souvent complexe en ce sens que le médecin a le plus ordinairement sous les yeux une hystéro-nymphomanie, ou une hystéro-érotomanie, ou une nympho-érotomanie.... etc.

Or on comprend que dans ces cas on ne puisse donner de règles, ni assigner de symptômes spéciaux, pathognomoniques pour ainsi dire, à chacune de ces affections ainsi amalgamées.

S'entourant de toutes les données, de tous les renseignements qui peuvent jeter de la clarté et mettre en relief certains phénomènes propres à l'affection qu'il est appelé à dénommer scientifiquement, se basant sur l'analogie ou pour être plus exact sur la similitude parfaite de ces névroses avec les autres névroses, hystérie, épilepsie, hystéro-épilepsie, etc., le médecin saura débrouiller le chaos plus apparent que fondé qui s'offre tout d'abord à ses yeux, et pourra, en connaissance de cause, se prononcer sur l'existence réelle ou fictive de la vésanie et en tirer les conclusions rigoureuses que l'on est en droit d'attendre des lumières de la science.

PRONOSTIC

Quand il s'agit de formuler le pronostic des maladies mentales, et en particulier le pronostic des délires partiels, où souvent l'apparence de la plus saine raison côtoie l'aberration la plus profonde, on éprouve un étrange embarras. Tant de nuances fondamentales dans les diverses formes de vésanie, tant de causes accessoires, tant d'imprévu, se présentent à l'examen, que l'esprit confondu de l'immensité de sa tâche désespère de pouvoir préciser jamais les chances de curabilité ou d'incurabilité qu'offrent ces affections. Quel est l'homme assez audacieux pour oser énoncer un jugement rigoureux, un jugement définitif sur la terminaison que présentera la maladie ? Qui peut, en toute conscience, affirmer la guérison ou la mort?

Certes, se fondant sur des faits analogues qu'il lui aura été donné d'étudier, s'appuyant sur l'expérience et les travaux de ses devanciers, l'homme de science pourra dire, « il y a pour ce malade de grandes chances de guérison » ou au contraire « il y a pour ce malade de fortes probabilités d'incu-

rabilité », mais là devront se borner les réponses aux questions que la Justice, les parents, les amis de l'aliéné, dans un but que nous n'avons pas à rechercher, ne manquent jamais d'adresser au médecin à qui incombe le soin d'éclairer les magistrats ou de traiter le malade. Ici, plus que jamais, on est en droit de répéter avec le philosophe « Dans le doute, abstiens-toi. »

Il est de connaissance vulgaire, que plus les idées morbides sont concentrées sur un même point, moins il est permis d'espérer une terminaison heureuse. Or la folie génésique, de nature purement psychique, rentre essentiellement dans cette catégorie.

« Les aliénations amoureuses, dit Guislain, se prolongent en général pendant un temps assez long et la guérison en est assez difficile, si elles se rattachent à des motifs érotiques particuliers. »

De même en est-il pour les délires génésiques qui ne sont que la période prodromique d'une affection plus grave.

Malgré l'incertitude qui plane sur la terminaison de ces maladies, on peut cependant, sans trop grandes chances d'erreur, pronostiquer que lorsque le délire reconnaît pour cause une continence trop absolue, un trouble de la menstruation, une intoxication, une affection cutanée, etc., si l'individu est indemne de toute prédisposition héréditaire, il y aura de grandes chances pour voir se produire la guérison, lorsque ces infortunés auront été soustraits aux causes qui

agissent d'une manière si déplorable sur leur fonctionnement intellectuel et moral, en vertu de l'axiome bien connu : « *Sublatâ causâ, tollitur effectus.* »

Le pronostic ne saurait être aussi favorable lorsqu'on se trouve en présence d'un délire dont l'origine reconnaît pour cause l'existence de vices de conformation, d'affections incurables de organes des la génération, ou est dû à des troubles tenant en partie à une tendance maladive d'ordre physique et moral, telle que l'abus des plaisirs, l'onanisme... etc.

Les aberrations et les perversions génitales dues aux progrès de l'âge, au développement incomplet des facultés (déments, intelligences incomplètes, anomales, idiots, imbéciles....), sont fatalement incurables, car il est évident qu'on ne saurait parfaire l'œuvre de la nature et restituer à ces individus la portion de l'organe cérébral qui leur manque : ils restent et resteront toute leur vie ce que les a fait la maladie ou le vice de leur naissance.

L'érotomanie à l'état aigu, c'est-à-dire, lorsque les malades n'ont pas dépassé la période de fièvre érotique, ou même dans un état plus grave, peut avoir une terminaison heureuse si le remède (la possession de l'objet aimé) peut arriver à temps.

A cette occasion on nous permettra de citer deux faits remarquables de guérison :

Un jeune homme sain et robuste, issu d'une famille qui fut toujours bien portante, conçoit une vive passion pour une demoiselle qu'il ne peut obte-

nir en mariage : il tombe en épilepsie. A la mort du père de la demoiselle, notre jeune homme conçut un nouvel espoir, mais il éprouve toujours de fréquents accès d'épilepsie. Enfin il obtint la main qu'il recherchait depuis deux ans avec une persévérance rare ; aussitôt la maladie cesse, et aujourd'hui, cinquième année de son mariage, il jouit d'une santé parfaite (1).

Un jeune colonel de dragons, Prussien d'origine, appartenant à une famille saine, et n'ayant lui-même jamais été atteint d'aucune maladie sérieuse, conçoit un amour passionné pour une jeune Polonaise :

Un jour il rencontre un lieutenant de hussards français chez celle dont il sollicitait vivement la main. Il sort sans dire mot, rentre chez lui, et devient rêveur au point de donner de l'inquiétude à ses parents.

Tout à coup on l'entend jurer contre les Français et tomber dans une attaque d'épilepsie effrayante.

La jeune veuve en fut instruite et affectée. L'officier français fut obligé de partir. Le colonel se fit conduire auprès de la veuve, un entretien eut lieu, le mariage s'en suivit, et la guérison fut complète (2).

Dans le cas contraire la terminaison est la mort, soit par la consomption, soit que, prenant exemple sur Sapho qui n'ayant pu fléchir les rigueurs de Phaon se précipita du rocher de Leucade, devenu si

(1 et 2) Botie, *Des Maladies nerveuses en général, de l'Épilepsie en particulier*. Paris, 1830, p. 326-328.

célèbre depuis, le désespoir ne les ait entraînés au suicide.

La nymphomanie et le satyriasis peuvent avoir une terminaison heureuse, lorsqu'aucune complication d'ordre physique ou moral ne vient aggraver le pronostic.

Malheureusement ces affections sont rarement exemptes d'altérations organiques concomitantes et dans ce cas le pronostic est généralement fâcheux.

« En supposant les choses au mieux, dit Sandras, c'est-à-dire, que l'affection purement nerveuse, exempte de toute complication, se termine par une guérison assez prompte et complète, l'état dont le malade aura gardé souvenance, lui laissera toujours des regrets et presque des remords, qui ne seraient pas sans avoir une influence fatale sur les fonctions de l'intelligence.

Un vif sentiment de honte pour les actes qu'il aura pu commettre, pour les discours qu'il aura pu tenir, une présomption fâcheuse de crainte que la maladie ne recommence, une déplorable impression de tout ce qui concerne l'opinion et le jugement du prochain, viendront sans cesse ressaisir son esprit et se dresser comme un spectre à ses yeux.

A ce point de vue, ces maladies sont déjà très fâcheuses, elles le deviennent encore bien plus quand elles montrent de la tendance à devenir une véritable *idée fixe.* »

Enfin, il est une autre considération qui rend extrêmement grave le pronostic de ces maladies, c'est

la présomption acquise qu'un sujet une fois affecté ne peut guère manquer de retomber un jour ou l'autre dans le même désordre fonctionnel.

Nous n'avons fait qu'effleurer dans ces quelques lignes le pronostic du délire génésique. Ce que nous avons dit suffit pour faire pressentir toute la difficulté en même temps que toute l'importance qui s'attachent à la résolution de cette question.

D'après ce qui précède, nous croyons pouvoir dire en règle générale :

1° Les folies génésiques liées à une cause organique et d'ordre purement physique ont, en général, un pronostic favorable ;

2° Les folies génésiques d'ordre psychique comportent presque toujours avec elles un pronostic fâcheux ;

3° Les folies génésiques liées à des troubles physiques en même temps qu'à des troubles psychiques, sont presque fatalement incurables.

TRAITEMENT

Des causes physiques, des causes morales et intellectuelles agissent simultanément sur l'organisme, pour produire la folie génésique.

C'est donc à chacune d'elles en particulier, et à toutes à la fois, qu'on devra s'adresser pour employer avec quelques succès les ressources que nous offre la thérapeutique.

Comme dans toutes les affections nerveuses, le traitement est multiple, et la quantité innombrable des recettes prônées comme spécifiques, vient une fois de plus démontrer notre impuissance relative vis-à-vis de ces affections.

Chaque cause entraîne une thérapeutique spéciale : les maladies cutanées, utérines ou ovariennes, par exemple, étant reconnues coupables du délire, c'est à elles que s'adressera le traitement.

Les parties génitales présentent-elles quelque vice de conformation ? Y a-t-il phimosis, épispadias, hypospadias, hypertrophie des grandes lèvres, du clitoris, au chirurgien à juger de l'opportunité d'une

opération, à lui de décider la castration, la clitoridectomie, la nymphotomie,....etc.

Cette opération dont on a singulièrement abusé dans un pays voisin, est, au dire des praticiens allemands un excellent moyen pour combattre l'excitation génitale et la masturbation. En combattant ces causes, on guérit les névroses déterminées par ces pernicieux penchants.

Nous trouvons dans un journal allemand (1) ce qui suit, et nous le reproduisons en ajoutant combien nous accordons peu de confiance à ce mode de traitement. D'après ce journal, l'extirpation du clitoris ne saurait être admise que pour les cas qui réuniraient les conditions suivantes :

1° La masturbation, cause évidente et principale de l'hystérie, de l'épilepsie, de l'aliénation mentale : 2° tous les moyens de guérison ayant été employés et étant restés sans succès, les avantages que l'on attend de l'opération dépassant de beaucoup les inconvénients de la mutilation et de la stérilité ultérieure ; 3° enfin lorsque l'opérateur croit être certain d'obtenir une guérison radicale.

Le Dr G. Braun, de Vienne, a fait deux opérations de clitoridectomie, toutes deux suivies de succès. Nous reproduisons ces deux exemples :

Une femme de 25 ans, après un avortement s'adonne à la masturbation au plus haut degré ; avec sa surexcitabilité du système nerveux, tout travail lui

(1) Cité par Decorse, *Chirurgie des aliénés* (thèse de Paris, 1871).

est impossible : hypertrophie du clitoris et des petites lèvres, excitation excessive de cette région au moindre contact, mouvements réflexes très actifs, même pendant l'opération, la malade étant chloroformée.

Après divers traitements infructueux, l'amputation du clitoris est décidée et exécutée à l'aide du couteau galvano-caustique : résultat très favorable ; la malade est débarrassée de sa surexcitabilité nerveuse et de son exaltation générale, sans que les sensations du coït soient compromises.

— Une jeune fille de 24 ans, par suite de masturbation, était tombée dans une décadence physique et morale. L'examen local prouve que le clitoris était normal, mais facilement érectile, les petites lèvres allongées, l'utérus et les annexes sains. L'exaltation sensuelle tourmentait la malade jour et nuit et la poussait à des pratiques d'onanisme sans cesse renouvelées. De l'avis du professeur Pitha, de Carl et Gustave Braun, le clitoris et les petites lèvres furent amputées par ce dernier au moyen du couteau galvano-caustique, et à l'aide du chloroforme. Au bout de trois semaines, cicatrice unie : on retrouvait au centre de la cicatrice le reste du clitoris, mais plus du tout excitable. La malade recouvra ses forces physiques et morales, et deux mois après fut très satisfaite de l'opération.

Le professeur Braun termine en disant :

« Dans le cas d'onanisme invétéré chez les femmes, les filles et surtout les veuves, lorsque la répétition

trop fréquente de la masturbation occasionne des troubles physiques et surtout intellectuels, et que les ressources de la thérapeutique ordinaire sont restées sans succès, je n'hésite pas à amputer le clitoris et les petites lèvres au moyen du couteau galvano-caustique qui empêche l'hémorrhagie. »

Nous avons insisté un peu longuement peut-être sur cette opération dont l'origine est loin d'être récente et qui n'a jamais donné les résultats qu'on en attendait : reprise par les auteurs modernes, on a voulu l'élever à la hauteur d'un spécifique unique, mais le bénéfice ne compensant pas les chances que présente toujours une opération, on l'a définitivement abandonnée, du moins en ce qui concerne la curation du délire génésique, car, il ne faut pas l'oublier, *jamais* cette opération n'a fait et ne fera disparaître l'action prédominante de l'imagination et du système nerveux.

D'après les quelques mots qui précèdent, on comprendra que nous ne puissions entrer même dans une simple énumération des faits, et discuter leur traitement. Outre son manque d'intérêt, cette liste serait fatalement incomplète ; le médecin traitant sera seul juge compétent en pareille matière, et seul, il saura, s'inspirant des circonstances du moment, instituer tel traitement qu'il jugera convenable.

Cependant il est de notre devoir de rappeler quelques règles qui appartiennent à la thérapeutique autant qu'à l'hygiène, applicables dans presque tous les cas.

L'eau froide sous toutes ses formes (bains de siège, lavements, douches générales ou locales....etc) a été préconisée, et avec raison, dans le traitement de ces affections.

Le bromure de potassium, le camphre, soit en lavement, soit en potion, soit autrement, ont été donnés avec succès dans quelques cas.

Le bromure de camphre, dont l'introduction récente dans la thérapeutique rend de réels et incontestables services dans le traitement des névroses en général, des *névroses génitales* en particulier, compte à juste titre de nombreux partisans.

Le chloroforme a été employé par le Dr Dumont de Monteux (1) dans un cas de satyriasis survenu chez un ecclésiastique après une confession.

La métalloscopie, qui a tant fait parler d'elle depuis ces dernières années, compte à son avoir des faits de guérison de vaginisme compliqué d'hystérie trop curieux, pour ne pas nous arrêter un instant; nous citerons entre autres le fait d'une jeune femme, qui eut une syncope la première nuit de ses noces.

Le vaginisme fut médicalement constaté et après un traitement classique régulièrement suivi et resté sans succès, la métallothérapie fut employée.

Le chlorure d'or et de sodium fut ordonné à l'intérieur, et tous les soirs, la malade s'introduisait dans l'orifice vaginal un petit cylindre d'or, qui fut bientôt remplacé par un cylindre plus volumineux de

(1) *Union médicale*, 1850, p. 272.

même métal. Cette médication eut un plein succès. Le vaginisme disparut, et M[me] X... put en toute sécurité remplir les devoirs que lui imposait le mariage (1).

Nous citons le fait purement et simplement : au lecteur le soin d'en tirer les conclusions qu'il lui semblera convenables ; au médecin audacieux à conseiller et à expérimenter un semblable traitement ! Quant aux médicaments connus sous le nom d'*anti-aphrodisiaques*, nous n'en parlerons que pour mémoire, leur efficacité étant fort discutable.

Le nénuphar, les quatre semences froides *mineures* (laitue, pourpier, endive, chicorée sauvage) et même *majeures* (concombre, melon, citrouille, courge), le café (2) dont certains auteurs modernes et anciens ont signalé l'action sur le sens génital pour en affaiblir l'énergie, peuvent être regardés comme des ressources bien insignifiantes et bien inconstantes. Reconnaissons cependant qu'avec une imagination préoccupée, ils peuvent, bien comme des amulettes, produire l'impuissance, mais ils n'ont rien de plus sérieux en réalité.

(1) *Abeille médicale*, 1878, p. 401. Observat. communiquée à la Société de biologie, par le D[r] Docrand (de Moulins).

(2) Hecquet, Simon Pauli, lui ont attribué de même cet effet. En Orient, il passe généralement pour abattre les désirs vénériens. Murray rapporte à cet égard une singulière anecdote : « Conjux sultani Mahmed, equum castrari cernens, ab horrendâ encheiresi jussit abstineri et equo coffœam propinari, cujus efficaciam in marito exploratam haberet. » — Willis a observé cette propriété anaphrodisiaque du café : « Vulgaris observatio passim dictitat in quantum coffœæ potatores nimii veneris impotentiæ obnoxii evadunt. »

C'est une affaire d'imagination et rien de plus.

L'acétate d'ammoniaque jouirait des propriétés antiaphrodisiaques les plus prononcées à en juger par le cas cité par Patin de Troyes (1). Il s'agissait d'une malade affectée de pertes utérines, et habituée en quelque sorte à une espèce de nymphomanie. Après quelques jours d'usage d'acétate d'ammoniaque à la dose de quarante gouttes, trois fois par jour, cette malade remarqua que ses désirs vénériens étaient presque éteints. Elle assura que cet effet, sensible pour elle dès la première prise du médicament, s'était accru à chaque prise nouvelle. « *Elle craignit même que la prolongation de ce traitement ne glaçât ses sens pour toujours, et ne la privât de plaisirs qui lui étaient plus chers que la vie.* »

Un régime approprié sera recommandé aux gens d'un tempérament ardent et chaud.

Comme base de la nourriture on conseillera les viandes blanches, les légumes aqueux, les fruits acidulés, les boissons délayantes, évitant en un mot tout ce qui constipe, tout ce qui nourrit fortement, tout ce qui excite.

On évitera le séjour au lit, surtout sur un lit moëlleux ; les vêtements trop chauds et trop serrés seront rigoureusement interdits : on recommandera l'exercice, la distraction, le travail manuel, le travail des champs.

A ce traitement physique s'ajoute le traitement

(1) Patin, *Emploi de l'acétate d'ammoniaque dans les maladie utérines. Archives de médecine*, 1828, p. 228.

moral, le traitement des troubles nerveux, dont l'importance n'est pas moindre.

« Le médecin, dit le Dr Sandras (1), aura besoin en même temps qu'il se montrera physiologiste dans la recherche de la cause du mal, de faire voir qu'il est philosophe et homme du monde dans l'appréciation du remède ou physique ou moral, que demanderont les âges, les sexes, les tempéraments, les professions, les passions, les habitudes. Il combattra l'état nerveux par tous les moyens qui sont en son pouvoir : il s'emparera, suivant les âges, de la direction des idées, des conversations, des lésions ; il gouvernera les lectures ; il appropriera l'hygiène, les vêtements, le repos, la veille, les aliments, les distractions, les compagnies, la solitude aux nécessités morales de son malade ; il luttera contre le tempérament par le régime, par l'exercice, par tous les agents que la thérapeutique et l'hygiène bien entendue mettent à sa disposition ; il fera naître des préoccupations d'une nature opposée au mal qu'il veut combattre ; il remplacera par d'autres passions, par des diversions plus sages les passions érotiques et surtout il tâchera de porter ailleurs l'imagination quand il trouvera des idées trop exclusives, trop absolues. Dans les natures nobles et élevées, il fera naître des pensées de dévouement, de sacrifices utiles ; il abattra par une alimentation insuffisante, par des évacuations sanguines ou alvines, les natures grossières, dont l'emportement aphrodisiaque est tout à fait matériel. Il

(1) Sandras, *op. cit.*, p. 235.

encouragera dans leurs luttes, il dirigera dans le combat ceux qui auront conscience de leur état, et lui demanderont avec confiance son aide et son appui. Il dominera les autres à l'aide des affections morales dont ils sont entourés et avec toute l'autorité que son sang-froid, sa prévoyance, sa connaissance de la nature humaine doivent lui assurer. »

Mais ce n'est pas tout : si la thérapeutique joue un grand rôle, il ne faut pas oublier que d'autres considérations d'un ordre non moins élevé s'imposent encore au médecin.

A celui-ci incombe le devoir d'indiquer et de prendre d'urgence les précautions nécessaires pour soustraire le malade à la curiosité malsaine des étrangers ou des gens de la maison, et d'éviter dans l'avenir la déconsidération irréfléchie que les gens du monde ne manquent pas de faire rejaillir sur des malheureux qui ont d'autant plus besoin de consolation et d'encouragement qu'ils ont conscience de la triste position où ils se trouvent et de leur impuissance à opposer une barrière efficace à leurs dérèglements.

Sandras, qui a fait des maladies nerveuses une étude approfondie et dont le nom est justement et honorablement connu dans la science, a exposé avec une valeur remarquable les précautions à prendre pour l'avenir des personnes qui sont atteintes de nymphomanie.

Étendant ces judicieux conseils à la folie génésique, nous dirons avec cet auteur : « Ici c'est un adulte dont la profession ne demande pas seulement

de la retenue, mais encore une réputation intègre à cet égard ; là c'est un enfant dont l'avenir serait compromis, si on savait de par le monde à quelle maladie il a été livré : c'est une mère de famille dont la nymphomanie ferait un objet de honte ou d'aversion dans son ménage; un homme qu'un satyriasis connu compromettrait dans ses affections ou dégraderait dans l'opinion publique, pour tous ce serait une maladie pleine de honte et de confusion dans l'avenir, après avoir été dans le présent une cause de désordre et d'aversion.

Il importe donc de prendre de sages précautions pour couvrir d'un voile pudique le mal qu'on a reconnu.

Le médecin devra prendre conseil de la position sociale de son malade : éloigner avec soin tout témoin indiscret du mal qui le tourmente; éviter le voisinage du sexe convoité ; séquestrer complètement, s'il le faut, le patient, en laissant autour de lui seulement les rapprochements utiles dans la famille; enlever par des voyages bien ordonnés, et accompagnés avec choix, la victime de la nymphomanie ou du satyriaris à la curiosité des connaissances, aux tentations habituelles, à tous les souvenirs, à la présence des objets qui rappellent l'explosion de la maladie ; l'entourer en quelque sorte d'un milieu impénétrable, où rien n'entre sans la permission du médecin, d'où rien ne sorte sans qu'il l'ait voulu.

Au moyen de toutes ces précautions, les malades

seront en même temps retenus dans les meilleures conditions pour guérir; l'honneur et le repos des familles seront sauvegardés, en attendant que l'hygiène et la thérapeutique aient accompli leurs bons résultats (1). »

(1) Sandras, *Op. cit.*, p. 234.

MÉDECINE LÉGALE

Dans les lignes qui suivent, nous n'avons pas en vue ces faits bien définis, bien nets d'érotomanie, de nymphomanie, d'attentats à la pudeur... commis par des aliénés, par des imbéciles, par des déments, par des êtres, en un mot, dont le fonctionnement morbide des facultés de l'intelligence n'est mis en doute par personne; notre visée se restreint à ces cas dont l'appréciation morale fait naître au fond de l'âme une perplexité cruelle lorsqu'on est appelé à donner son avis sur l'état mental de ceux qui les ont commis. Les faits sont si monstrueux, si entachés d'aberration, et cependant leurs auteurs présentent une telle apparence de saine raison, occupent dans le monde une telle position, sont réputés jouir d'une telle probité, d'une telle honorabilité..., etc., que l'on hésite à se prononcer.

Que dire ? que faire? aucune preuve manifeste, irrécusable de trouble psychique ou organique, rien, rien que l'acte incriminé, les circonstances dans lesquelles il s'est produit, rien que des hypothèses, rien que des prescriptions ! Une explication cependant est

admissible, seule elle peut donner la raison et le pourquoi de ces actes dont l'énormité frappe sans cesse d'étonnement et de stupéfaction les personnes étrangères à l'étude de la psychologie morbide.

Les faits que nous avons énumérés dans le cours de ce travail, établissent que sous l'influence d'un vice, le plus souvent l'hérédité, les facultés morales peuvent subir des altérations qui, si elles ne détruisent, comme il arrive dans les cas de folie déclarée, les relations sociales de l'individu, au moins les modifient singulièrement et doivent, certainement, être prises en considération lorsqu'il s'agit de juger la moralité de ses actes. Pour être peu tranchés, les désordres de l'intelligence ne sont pas moins réels et se réfléchissent dans toutes les actions ou certaines des actions de celui qui en est atteint.

C'est de la folie à un degré encore peu élevé, mais c'est toujours de la folie. Et dès lors, quelque raisonnable que soit un individu, c'est-à-dire, quelque nombreux que soient encore les liens moraux qui l'unissent à ses semblables, le font participer à la vie commune et jouir de l'existence sociale, on ne saurait, pourtant, ne pas tenir compte de ce qu'il y a dans son organisation morale, d'hétérogène, qui l'isole des autres hommes, en fait un être à part, le différencie réellement sous quelques rapports de ses semblables.

En outre, dans l'ignorance où nous sommes de la nature des désordres *cérébro-intellectuels*, quelles limites leur assigner ? quelles bornes poser à leur ac-

tion? Qui, devant se prononcer sur la moralité de tel ou tel acte, pourra dire : « En deçà de ce point est la raison, au delà le délire, » dans les circonstances surtout où la conduite de l'individu a été dirigée par des causes qui amènent fréquemment l'explosion de la folie générale ou partielle ?

Nous avons prononcé les mots de folie générale, folie partielle ; que faut-il entendre par là ?

D'après les idées reçues touchant la nature des facultés intellectuelles, leur mode d'action..., etc., on entend généralement par *folie*, un état de l'intelligence en opposition complète avec la raison.

Nous ne prétendons point dire par là qu'on refuse, sinon à tous les aliénés, au moins à quelques-uns d'entre eux, aux monomaniaques et à d'autres dont le délire est plus vague, aux intelligences incomplètes, anomales, aux héréditaires, la faculté de raisonner, de poser des principes et d'en tirer des conséquences très rigoureuses, de se former un plan de conduite dont ils ne se départiront jamais, de viser à un but, de rechercher, de découvrir avec une sagacité souvent remarquable les moyens qui devront les y conduire..., etc.

Un grand nombre de travaux, en première ligne ceux d'Esquirol et de ses élèves, ont dès longtemps fait justice de cette erreur. Nous voulons dire que le mot *folie* est toujours pris dans un sens parfaitement déterminé, absolu, et essentiellement exclusif de l'état mental appelé *sagesse*, *sens commun*.

Mais il est un ordre de faits peu nombreux qui ne

permettant pas absolument de tracer aucune ligne de démarcation entre l'état maladif et l'état sain, établissent une sorte de fusion de l'un et de l'autre, un véritable état intermédiaire ou mixte.

Dans les cas dont il s'agit, il serait impossible de dire jusqu'à quel point s'est étendue l'influence du délire relativement à un acte intellectuel quelconque. Cette influence se fait sentir partout, mais d'une manière vague, indéfinie, souvent insaisissable, pourtant bien positive. Elle domine le moral tantôt par une singulière rapidité de conception et de jugement, spécialement par une grande susceptibilité des passions affectives ou sensorielles, toujours prêtes à s'irriter, à imprimer des secousses, des impulsions brusques à la raison qui, prise au dépourvu, ne peut leur opposer aucune résistance ; tantôt par un entraînement instinctif vers une idée particulière, une facilité surprenante à se laisser enchaîner à une combinaison mentale, préférablement à toute autre, à céder aveuglément à l'empire de cette passion fixe; tantôt enfin par l'affaissement des facultés de l'intellect, de la sensibilité et du sens moral.

Il est remarquable, sans doute, que des individus qui conservent assez de raison pour soumettre leurs actions au contrôle de l'autorité générale, puissent ne pas s'apercevoir qu'ils sont dominés *irrésistiblement* par des idées extravagantes.

Cela n'implique-t-il pas contradiction? D'une part en effet, n'y a-t-il pas délire profond, complet, puisqu'il y a absence de conscience de ce délire, et de

l'autre quelle plus grande preuve de raison que de juger les actions auxquelles ce délire même a donné lieu, d'après les règles les plus saines de la morale? En outre, celui-là seul peut appliquer à ses actions des idées de juste et d'injuste, de bien et de mal, qui a le sentiment de son libre arbitre, et ce sentiment, on en nie l'existence puisque l'on attribue à l'individu des impulsions irrésistibles... !

Ces difficultés s'évanouissent, si l'on prend garde que dans la manière dont ils subissent l'entraînement de leurs impulsions, perce le sentiment confus, tacite, mais réel d'une puissance supérieure à laquelle ils opposeraient, en vain, une plus longue résistance. Le désir, en effet, s'est à peine emparé d'eux, qu'ils semblent convaincus qu'il faudra qu'il soit absolument satisfait, et avec une facile résignation, une sorte de désespoir calme et froid, ils se laissent aller à leurs impulsions dont ils acceptent toutes les conséquences quelles qu'elles doivent être; ils oublient tout pour ne songer qu'à l'exécution de leurs desseins. C'est à leur incertitude, leurs doutes sur la nature réelle, l'irrésistibilité de leurs impulsions qu'il faut attribuer leurs remords ou du moins ce qui a les apparences du remords, leurs terreurs, leurs craintes, leur respect pour le jugement de leurs semblables.

Nous n'ignorons point quelles graves conséquences peuvent être déduites de ce qui précède, à quel point ces conséquences devraient susciter dans l'esprit de l'hésitation ou des inquiétudes lorsqu'il s'agira d'ap-

précier avec une exactitude sévère certains actes déférés à notre jugement.

Mais ces conséquences découlent de faits bien positifs, bien constatés. Or, l'autorité des faits est absolue, on ne saurait la décliner en vue d'aucune espèce de considération.

Le génésiaque cédant à l'impulsion et agissant sous son influence doit donc être assimilé à tous les autres aliénés. Il cesse d'être maître de lui-même : il n'est plus que l'instrument passif du pouvoir inconnu auquel il a résisté pendant un temps plus ou moins long, mais qui a fini par le dominer d'une manière absolue.

D'après ce qui précède, nous sommes naturellement amené à résoudre cette question :

Existe-t-il réellement une folie partielle, c'est-à-dire un tel désordre des facultés morales chez l'homme, que ces facultés se trouvent en défaut dans un cercle déterminé d'idées, une série particulière d'actes intellectuels et affectifs, leur action s'exerçant de la manière la plus normale sous tous les autres rapports ?

Les faits que nous avons cités précédemment nous autorisent déjà suffisamment à répondre par l'affirmative.

Il est absolument impossible de signaler le moindre désordre, la plus légère anomalie dans les idées, la perception, les jugements d'un génésiaque, véritable monodélirant, dans tous les cas où le sujet sur lequel son attention sera fixée ne présentera aucun rapport

avec l'objet de son délire, avec sa passion dominante, tyrannique. Ceci rappelle l'histoire de cet aliéné de Bicêtre qui, au rapport de Pinel, ne donna nulle marque de folie, pendant plus de deux heures qu'il conversa avec des étrangers qui visitaient l'hospice et qui, au moment de se séparer d'eux, invité à mettre son nom au bas d'une déclaration, signa : *Jésus-Christ.*

Voilà pour ce qui est de simple observation : mais il est vrai de dire que le génésiaque qui raisonne avec justesse sur tel ou tel sujet, peut encore avoir sur ce même sujet des idées fausses, extravagantes, ... s'il peut trouver quelque point de contact, quelque liaison, quelqu'analogie, tant éloignée soit-elle, avec les idées fixes qui le préoccupent ; et c'est en effet ce qui arrive dans mille circonstances. Qu'il oublie pour quelques instants sa marotte, et il ne diffère absolument en rien de ce qu'il était avant l'explosion de sa maladie, jurisconsulte éclairé, politique profond, littérateur distingué, médecin habile et dévoué....., etc.

Sous l'influence de ses idées fixes, à travers les conséquences d'un entraînement irrésistible, il n'envisage plus rien à la manière des autres hommes, il n'a pas le sens commun.

Le délire partiel se présente donc sous deux aspects différents : il peut être borné rigoureusement à une série d'idées enchaînées logiquement les unes aux autres; en dehors de cette série d'idées, le malade jouit de toute l'intégrité de ses facultés morales ; il est naturel qu'il en soit ainsi ; un individu qui est

dans l'erreur sur tel ou tel sujet doit-il donc inévitablement se tromper sur tous les autres ?

Sous le premier rapport, l'existence des génésiaques, c'est-à-dire d'individus dont le désordre mental est nettement *circonscrit*, rigoureusement délimité, est un fait de pathologie mentale qu'on ne saurait révoquer en doute.

En second lieu, le délire peut se réfléchir, et qu'on nous passe l'expression un peu vulgaire, déteindre sur beaucoup de points, en dehors des idées qui le constituaient primitivement, *ab ovo :* et ce sont là les *seuls caractères* de généralité qu'on puisse lui trouver.

Ces caractères, il les tient des lois mêmes de l'économie des facultés morales.

C'est en vertu de sa constitution intime, de son énergie native, que l'esprit établit des points de contact entre ses diverses pensées, les associe entre elles d'après l'analogie de leur origine, des causes qui les ont produites....., etc., et conclut des unes aux autres d'après tel caractère qu'il observe en elles, ou qu'il leur suppose. Ajoutons qu'on ne saurait comprendre autrement la *conception monomaniaque*, sans refuser à l'esprit ses facultés d'association et de déduction, ce qui serait l'amener à un état pire que celui du désordre maniaque le plus intense, de la démence la plus profonde.

Il nous est déjà arrivé dans le cours de cet ouvrage de signaler quelques-uns des caractères distinctifs des idées dont l'ensemble, l'agglomération que nous

appellerons logique, constitue ce que les auteurs ont appelé délire partiel (monomanie d'Esquirol).

Sous le point de vue de leur origine, de leur développement, nous avons fait observer que ce développement était tantôt brusque, instantané, qu'il n'échappait pas toujours à la conscience intime...,etc.; que les idées, les actes vraiment incompréhensibles du génésiaque n'étaient souvent que des idées conçues primitivement dans toute l'intégrité des facultés intellectuelles; qu'elles naissaient dans un complet isolement, sans qu'il fût possible de rattacher leur origine à un acte intellectuel préalable, ou bien étaient le fruit du raisonnement, des conséquences erronées déduites de principes vrais....., etc.

Nous ajouterons ici quelques caractères symptomatologiques observés dans le cours et à la terminaison de la maladie.

Plaçons en première ligne l'influence que les idées fixes exercent sur le moral, influence telle que l'attention captivée, enchaînée, semble ne pouvoir plus être dirigée vers d'autre but que celui marqué par le délire.

L'esprit est continuellement assiégé, *volens aut nolens*; il en fait l'objet de toutes ses méditations, les envisage dans tous les sens, sous toutes leurs faces, en tire des conséquences à perte de vue, découvre entre elles et d'autres idées de nature diverse des rapports, des points d'analogie qui ne pouvaient être saisis que par une perspicacité profonde, et l'autorisent en quelque sorte à exécuter comme parfaitement

licite l'acte qu'il projette. On se fait difficilement idée de la patience, de la ténacité avec lesquelles un individu de cette nature poursuit l'exécution de ses desseins.

Il y a quelque chose d'immuable, de fatal dans l'entraînement d'une idée fixe. Il faut en dire autant de son inflexibilité, de sa force d'inertie. Tout raisonnement, nulle preuve de fait ne saurait l'ébranler, l'évidence même est muette devant elle. Aussi la plupart des monomaniaques ne discutent point à proprement parler : au fond leur dernier mot est toujours celui-ci : « Cela est... j'affirme... je ne puis faire autrement... aucune force humaine ou divine ne m'empêchera d'agir suivant mes idées....., etc. »

« Vos raisonnements sont fort beaux, disait un monomaniaque à Esquirol, mais je n'en reste pas moins certain de ce que j'avance. »

Nous l'avons dit, un génésiaque jouit comme tous les autres hommes, comme il jouissait avant de tomber malade, de la faculté de raisonner, de poser des principes, d'en tirer des conséquences..., etc.

En philosophie, en littérature, dans les matières les plus ardues, il découvre, saisit le vrai, en fait une juste application : il juge bien, à quelques égards, ses rapports dans le monde au milieu duquel il vit..., etc. Or, il semble que si les idées qui le dominent étaient de nature à donner prise au raisonnement, dans quelques cas du moins, elles ne sauraient tenir devant les réflexions propres de l'individu lui-même, non plus que tous les autres actes de son intelligence.

Pourquoi ces idées plutôt que d'autres échappent-elles au contrôle du sens intime ?

Nous essaierons plus tard de nous rendre compte de ces anomalies de l'esprit humain.

Lorsque l'intelligence reprend ses droits, ce n'est qu'insensiblement qu'elle se débarrasse de toutes les idées fausses qui l'enveloppaient comme d'un nuage épais. Les fondements sur lesquels elles reposaient croulent peu à peu, elles sont moins pressantes, moins absolues, ne captivent plus l'esprit d'une manière aussi exclusive; l'incertitude, le doute, la défiance portent chaque jour de nouvelles atteintes à la conviction du mono-délirant, l'ébranlent, la détruisent tout à fait. Dans quelques cas, elles disparaissent brusquement, pour faire place à une raison parfaite. Le voile des illusions se déchire tout à coup, l'esprit est comme frappé d'une lumière soudaine ; il reprend possession de lui-même, il naît à une vie nouvelle.....

Si ce sont là les cas les plus heureux, ce sont aussi malheureusement les moins fréquents. Le plus ordinairement l'idée fixe prend de plus en plus droit de domicile, elle s'ancre définitivement dans le cerveau du malade, et la lésion pathologique d'où elle tire son origine s'étendant de proche en proche, par voie de simple contiguité, elle aboutit fatalement à la démence.

D'après ce qui précède, on comprend combien est difficile à établir la ligne de démarcation entre l'état maladif et l'état normal, démarcation qui dans la plupart des cas est tout idéale.

L'état de conscience, de raisonnement (apparent du moins) que présentent certains individus, l'étendue de leurs vues, la rectitude de leur jugement, le développement parfois extraordinaire de leurs facultés, viennent présenter les faits monstrueux dont ils se sont rendus coupables sous un jour tout particulier.

Sous le coup d'une accusation, les uns attendent tranquillement, avec le plus grand calme, le moment de leur comparution devant les magistrats ; les autres provoquent l'action de la justice, d'autres cherchent à s'y dérober.

Que penser de ces gens qui pour tout moyen de défense se contentent de dire : « J'étais fou...., je prévoyais que je succomberais, je ne pouvais comprimer mes désirs ; une force irrésistible, surnaturelle, me poussait..., etc. » Il faut une fermeté d'âme peu commune pour oser, avec d'aussi faibles moyens de défense, espérer être acquitté, et ne pas chercher par d'autres ressources à éviter les chances d'une condamnation.

On peut réellement admettre que, tout en restant sous l'influence de leurs idées et de leurs affections extravagantes, ces gens jugeaient parfaitement le désordre de leur esprit, conservant la conscience intime, alors même qu'ils accomplissaient les actes qui répugnent le plus à la nature.

Ceux-là, disons-le tout de suite, peuvent et doivent être, *dans une certaine mesure*, rendus responsables de leurs actions. Ce sont des êtres dangereux pour la morale publique qu'il importe au plus haut degré de

protéger contre la contagiosité de l'exemple. Il faut les mettre hors d'état de commettre de nouveau de pareils méfaits.

Mais ce n'est pas une peine de quelques mois, de quelques années même de prison, ce n'est pas une peine afflictive et infamante qu'il leur faut, car, redevenus libres, sous l'influence des mêmes idées, sous l'influence des mêmes impulsions morbides, sous l'influence de désirs longtemps comprimés, ils recommenceront.

Ce qu'il leur faut, c'est un internement dans un asile, un isolement quelconque qui les mette dans l'impossibilité de nuire dorénavant, mais en sauvegardant l'honneur de leur famille et le leur propre, par une déclaration d'irresponsabilité morale.

Nous n'ignorons pas que ce que nous demandons là est plus théorique que pratique, et par cela même d'une application matérielle impossible, au moins dans la plupart des cas.

La loi ne reconnaît pas à l'homme le droit de priver son semblable de la liberté, de l'arracher à sa famille, à ses affaires, pour avoir le malheur de posséder un caractère anormal, excentrique, qui tout en l'entraînant à des actions blâmables ne l'empêche pas de se conduire convenablement dans le monde, de remplir, souvent même avec éclat, les fonctions qui lui sont confiées.

Ce que nous disons ici est à un point de vue purement psychologique, et nous sommes convaincus qu'envisagé de la sorte, chacun se rangera à notre avis.

A côté de ces individus à intelligence anormale, atteints d'un véritable délire partiel, se range encore toute une classe d'individus qui, sans être à proprement parler ce qu'on appelle des fous, ne subissent pas moins le joug de certains états physiologiques ou pathologiques. L'influence de la puberté, de la menstruation, de la ménopause..., etc., a de tout temps été signalée et a attiré l'attention des hommes de l'art. On sait, par exemple, que les affections utérines ont pour résultat presque constant d'altérer profondément et de pervertir les facultés morales des malades. Ces femmes sont soumises à des impulsions instinctives en vertu desquelles elles commettent *involontairement, et tout à fait inconsciemment*, les actes les plus répréhensibles et même criminels.

Notre regretté et vénéré maître, le professeur Tardieu, a consacré de grands soins à cette étude, faite d'ailleurs avec la haute intelligence qui caractérise ses œuvres. On trouve dans son travail, discutés avec la plus remarquable sagacité, de nombreux exemples de faits se rapportant à cette étude si intéressante des troubles intellectuels sympathiques des affections utérines (1).

En résumé, les faits qui serviront de fondement à l'appréciation sont saisissables, patents pour tous, objectifs et non plus subjectifs.

Ce sont les modifications apportées dans l'organisme par l'hérédité, par telle ou telle cause physique ou morale, prochaine ou éloignée, par l'état général,

(1) Tardieu, *Étude médico-légale sur la Folie*. Paris, 1872.

la constitution, les maladies antécédentes, les conditions d'existence, d'alimentation, les excès de toute nature, etc., etc. Ces faits pathologiques donneront la clef d'un bon nombre de phénomènes de psychologie morbide, de déviations intellectuelles et affectives dont on est disposé, tout d'abord, à nier l'existence, tant elles paraissent étranges et en dehors de toutes les idées reçues.... (1)

Les considérations dans lesquelles nous sommes entrés dans le courant de ce travail prouvent encore combien nous devons apporter de circonspection et de prudence dans nos jugements.

Appelé par la Justice à donner son avis sur l'état mental d'individus inculpés d'attentats à la pudeur, le médecin légiste ne devra se prononcer sur le degré de responsabilité qui incombe à ces malades qu'après avoir soumis à une observation incessante, méticuleuse, l'état des facultés mentales de ces hommes qui ont déshonoré les plus hautes facultés par les instincts les plus dépravés, par les perversions les plus monstrueuses.

(1) Moreau de Tours, *Folie névropathique.*

NOTE

Ce travail était sous presse lorsqu'a paru dans le *Moniteur de la policlinique* (30 novembre 1879), si brillamment rédigé par notre savant confrère le Dr Dupouy, un article sur l'affaire Prunier. Nous sommes heureux de pouvoir lui emprunter le passage suivant qui vient à l'appui de la thèse que nous soutenons :

« ..... Je veux demander à la loi qu'elle tienne compte, dans ses arrêts, de l'organisation, des changements, des modifications de toute nature, dont l'homme est susceptible; je demande que pour tout accusé la loi ordonne d'office une enquête dans laquelle on recherchera l'élément pathologique. Comme Lélut, je crois que partout où on a constaté un changement dans le corps et réciproquement, on doit en chercher un dans l'intelligence. Il existe une corrélation dans toute l'échelle, dans toutes les dégradations de l'entendement, depuis les derniers degrés de l'imbécillité jusqu'au faîte le plus élevé du génie, depuis la raison la plus droite et la plus ferme, jusqu'à celle qui est le plus profondément et le plus irrémédiablement troublée.

Personne ne conteste aujourd'hui que la solution d'un grand nombre de questions psychologiques doit

être demandée à l'étude des affections organiques ; et qu'en dehors de la folie proprement dite, il existe des phénomènes anormaux de l'intelligence entraînant l'irresponsabilité criminelle. Tous les aliénistes ont établi que, de l'examen approfondi des caractères physiques et psychiques propres à certaines institutions, il résulte que les individus placés sous la dépendance de celles-ci se trouvent dans les mêmes conditions d'organisation que les aliénés. Il existe des malades, a dit Esquirol, dont le trouble des idées est à peine sensible ; ils ne déraisonnent pas, mais leurs affections, leur caractère sont pervertis... Tantôt la volonté est lésée : le malade, hors des voies ordinaires, est entraîné à des actes que la raison ou le sentiment ne déterminent pas, que la conscience réprouve, que la volonté n'a pas la force de réprimer ; les actions sont instinctives, irrésistibles. Oui, ces individus à organisation défectueuse, ces métis intellectuels, comme les appelle Moreau de Tours, qu'on n'ose qualifier franchement d'aliénés, cèdent parfois à des déterminations maladives contre lesquelles leur raison ne saurait lutter. On les voit alors, tantôt séquestrés par ordre de l'autorité administrative, tantôt conduits sur le banc de la cour d'assises, par ordre de l'autorité judiciaire. Cela dépend des circonstances : si un médecin est appelé, il n'hésite pas à les revendiquer ; si le magistrat instructeur juge à propos d'éviter un examen médico-légal, ils sont traduits devant la justice qui les déclare responsables et les condamne inévitablement.

Comme on le voit, il y a là une erreur dans notre procédure : un docteur en droit, occupant seul le siège du ministère public, est insuffisant. Il n'a pas appris, il ne sait pas que les erreurs relativement aux facultés intellectuelles, à leur jeu, à leur mécanisme, à leur défaillance comme à leur exaltation, sont des erreurs de physiologie, d'organisation.

C'est dans cette pensée que Michelet, bien avant nous, a réclamé notre adjonction à la justice, et qu'il a prononcé ces éloquentes paroles, par lesquelles nous terminerons : « Il faut que la justice devienne une médecine, s'éclairant des sciences physiologiques, appréciant la part de fatalité qui se mêle aux actes libres... Il faut que la médecine devienne une justice et une morale, il faut que le médecin, juge intelligent de la vie intime, entre dans l'examen des causes morales qui amènent le mal physique. »

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

769-79. — CORBEIL. TYP. ET STÉR. CRETÉ.

